

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2^E CYCLE

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Bilan des champs de formations

- Arts, lettres, langues - Sciences humaines et sociales
- Droit, économie, gestion
- Mer et littoral
- Sciences, technologies, santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université de Bretagne Occidentale - UBO et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Arts, lettres, langues - Sciences humaines et sociales

- Master Arts de la scène et spectacle vivant (ASSV)
- Master Arts, lettres et civilisations (ALC)
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Culture et communication
- Master Direction de projets ou établissements culturels (DPEC)
- Master Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (co-accréditation entre l'UBO et l'Université de Nantes)
- Master Français langue étrangère (FLE)
- Master Langues et sociétés
- Master Lettres
- Master MEEF 1er degré
- Master MEEF 2d degré
- Master MEEF Encadrement éducatif
- Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
- Master Patrimoine et musées
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Tourisme
- Master Traduction et interprétation
- Master Études sur le genre (co-accréditation entre l'UBO et l'Université d'Angers, l'Université du Maine, l'Université de Nantes et l'Université Rennes 2, dossier devant être déposé le 15/02/2021)
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé (co-accréditation entre l'UBO et l'Université d'Angers, dossier devant être déposé le 15/02/2021)
- Master Intervention et développement social (dossier non déposé)
- Master Management et commerce international (co-porté avec IAE – UBO, M1 UFR LSH / M2 IAE, dossier non déposé).

Champ de formations Droit, économie, gestion

- Master Administration économique et sociale
- Master Administration publique
- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit

- Master Finance
- Master Gestion de production, logistique, achats
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Justice, procès et procédures (coaccrédité, non évalué dans ce rapport)
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international (non évalué dans ce rapport)
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance (coaccrédité, non évalué dans ce rapport)

Champ de formations Mer et littoral

- Master Biologie
- Master Biotechnologies
- Master Chimie et sciences du vivant
- Master Droit des activités maritimes
- Master Économie appliquée
- Master Gestion de l'environnement
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement
- Master Sciences marines / Marine sciences

Champ de formations Sciences, technologies, santé

- Master Actuariat
- Master Biodiversité, écologie, évolution
- Master Biologie et santé
- Master Chimie
- Master Informatique
- Master Ingénierie de conception (non évalué dans ce rapport)
- Master Ingénierie de l'image, ingénierie du son
- Master Mathématiques et applications (non évalué dans ce rapport)
- Master Microbiologie
- Master Physique fondamentale et applications (non évalué dans ce rapport)
- Master Réseaux et télécommunications
- Master Urbanisme
- Grade de master Diplôme d'études approfondies en sciences maïeutiques
- Grade de master Diplôme d'études approfondies en sciences médicales
- Grade de master Diplôme d'études approfondies en sciences odontologiques

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Bilan du champ de formations ALL-SHS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Guy Labarre, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Arts, Lettres, Langues-Sciences humaines et Sociales et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Arts de la scène et spectacle vivant (ASSV)
- Master Arts, lettres et civilisations (ALC)
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Culture et communication
- Master Direction de projets ou établissements culturels (DPEC)
- Master Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (co-accréditation entre l'UBO et l'Université de Nantes)
- Master Français langue étrangère (FLE)
- Master Langues et sociétés
- Master Lettres
- Master MEEF 1er degré
- Master MEEF 2d degré
- Master MEEF Encadrement éducatif
- Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
- Master Patrimoine et musées
- Master Psychologie
- Master Sciences de l'éducation
- Master Tourisme
- Master Traduction et interprétation

- Master Études sur le genre (co-accréditation entre l'UBO et l'Université d'Angers, l'Université du Maine, l'Université de Nantes et l'Université Rennes 2, dossier devant être déposé le 15/02/2021)
- Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé (co-accréditation entre l'UBO et l'Université d'Angers, dossier devant être déposé le 15/02/2021)
- Master Intervention et développement social (dossier non déposé)
- Master Management et commerce international (co-porté avec IAE – UBO, M1 UFR LSH / M2 IAE, dossier non déposé).

Présentation

L'offre en masters du champ de formation *Arts, Lettres, Langues – Sciences humaines et sociales (ALL-SHS)* de l'Unité de Formation et de Recherche Lettres et Sciences Humaines (UFR LSH), telle qu'elle a été déposée par l'UBO, est composée de 17 mentions dans le domaine des *Langues, des Lettres, des Arts et de la culture, des Sciences de l'éducation, de la Psychologie, des métiers de la formation, de l'encadrement éducatif et de l'ingénierie de formation*. A cette offre, s'ajoutent une mention de master co-accréditée entre l'UBO et les universités d'Angers, du Maine, de Nantes et de Rennes 2 (master Etudes sur le genre) et un des deux parcours du master Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (EHST), co-accrédité avec l'Université de Nantes, rattaché à l'UBO-Brest.

La majeure partie de ces masters est organisée autour d'un parcours unique à l'exception des mentions de *Psychologie* (quatre parcours, dont un parcours de psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé co-accrédité avec l'université d'Angers), d'*Arts, Lettres et civilisations* (deux parcours), de *Lettres* (deux parcours différenciés en deuxième année de master) et des mentions *Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la formation (MEEF)* 1er degré (deux parcours), 2d degré (21 parcours) et *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* avec trois parcours. Bien qu'adossées à la recherche, les formations affichent le plus souvent une visée professionnelle. En 2019-2020, 513 étudiants étaient inscrits dans ces formations de master, les effectifs variant d'une dizaine à près d'une centaine selon les mentions.

Les formations ont lieu sur le site de Brest sauf pour le master *Tourisme* et le master *Patrimoine et musées* qui se trouvent à Quimper, et pour les masters *MEEF* 1er et 2d degrés, dont les enseignements sont dispensés sur divers sites, relevant des Universités de Bretagne : Quimper (UBO), Lorient, Vannes (UBS), Saint-Brieuc et Rennes (Université de Rennes).

Avis global

Les dossiers constituant ce champ sont souvent fortement lacunaires et de nombreuses informations apportées reposent uniquement sur du déclaratif : peu de documents annexes sont joints, les tableaux sont rarement accompagnés de commentaires, bon nombre d'items ne sont pas renseignés et le lecteur est parfois renvoyé vers le site de l'UFR pour chercher les informations. Ce manque d'investissement et d'intérêt empêche une évaluation complète et objective, ce qui est regrettable et préjudiciable pour les étudiants.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Dans l'ensemble des formations, les connaissances et les compétences attendues sont bien explicitées. C'est le cas des masters en *Arts, Lettres et civilisations (ALC)*, *Direction de projets ou établissement culturel (DPEC)*, *Français Langue étrangère (FLE)*, *Langues et sociétés*, *MEEF* 1er et 2nd degrés, *Patrimoine et musées*, *Psychologie*, *Sciences de l'éducation*, du parcours "*Histoire culturelle des sciences et techniques, humanités numériques et médiations*" (*Histnum*) du master EHST). D'autres dossiers, lacunaires, ne permettent pas de mesurer l'adéquation des enseignements avec les objectifs de formation : ainsi pour les masters *Arts de la scène et spectacle vivant (ASSV)*, *Civilisations, cultures et sociétés*, *MEEF PIF*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*. Pour plusieurs masters, la maquette d'enseignement, le supplément au diplôme recensant les acquis en termes de compétences et de connaissances, les qualifications répertoriées sont absentes, de même que les éléments permettant d'apprécier la cohérence interne des programmes de formation avec l'éventail d'emplois accessibles aux diplômés ou les poursuites d'études en doctorat (*ASSV*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*, *Psychologie*). Des écarts entre formations sont notables quant à la mise à disposition de supports adéquats de communication et de diffusion sur les contenus (livrets de l'étudiant), d'un affichage clair des compétences et des connaissances indispensables, des acquis fondamentaux d'apprentissage et des outils transversaux inhérents à toute formation de niveau master.

Dans l'ensemble, les connaissances et compétences disciplinaires générales, transversales, appliquées, méthodologiques, voire scientifiques, sont détaillées. La variété des programmes d'enseignement assure une diversité de l'offre de formation et un potentiel d'attractivité pour les candidats locaux et au-delà. Les intitulés des mentions et parcours, adaptés aux objectifs de formation, offrent des débouchés larges et diversifiés pour la formation initiale comme continue. Si une large gamme de formations est proposée, la diversité aboutit parfois à des manques d'unité comme pour le master *MEEF PIF*, qui n'a pas d'axe de formation cohérent et propose trois parcours sans lien apparent entre eux : "*Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire*", "*Recherches en didactique*" et "*Musicien intervenant*". Des mentions sont à visée professionnelle (*ASSV*, *DPEC*, *Culture et communication*, les masters *MEEF*, *Patrimoine et musées*) tandis que d'autres sont davantage marquées par leur finalité recherche (*ALC*, *Lettres*). Plusieurs masters présentent l'enseignement comme débouché par le biais des concours de recrutement de l'Éducation Nationale (*MEEF*, *ALC*, *Lettres*) ou ceux de professeurs dans les conservatoires ou écoles de musique (*ASSV*).

Positionnement des formations dans l'environnement

Plusieurs formations ont su trouver des axes originaux : le littoral pour le master *Tourisme*, le genre épistolaire et les mémoires pour le master *Lettres*, la culture celtique pour le master *Langues et sociétés*. Sont également originaux le master ASSV, le parcours *Cognition, apprentissage, évaluation et remédiation : réalité virtuelle et simulation (CAER)* de la mention *Psychologie*, ainsi que certains parcours rares du master MEEF comme ceux de chinois, de breton ou d'italien. Le parcours *Histnum* du master EHST apparaît également sans concurrence à l'échelle nationale.

L'ensemble des formations est en général adossé à plusieurs équipes de recherche, notamment Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image (HCTI), Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC). Dans la mention *Psychologie*, l'appui se fait sur trois équipes reconnues : Laboratoire de recherche en Psychopathologie, Nouveaux Symptômes et Lien Social ; Laboratoire de Psychologie, Cognition, Communication, Comportement ; Laboratoire des Sciences et Technologies de l'Information, de la Communication et de la Connaissance UMRS 6285. Plusieurs masters bénéficient d'une bonne articulation entre formation et recherche (*Lettres*, *FLE*, *Langues et Sociétés*), mais d'autres peinent cependant à expliciter leurs liens avec la recherche (MEEF 1er et 2e degrés, MEEF *Encadrement éducatif*, *Culture et communication*). C'est aussi le cas pour le parcours *Histnum* pour lequel les liens avec le Centre François Viète ne sont pas suffisamment définis. Si les poursuites en doctorat sont envisagées, ce n'est pas le cas pour toutes les formations (MEEF 1er et 2e degrés, et notamment MEEF PIF).

Des liens sont effectifs avec les partenaires socio-économiques ou culturels : un conservateur du patrimoine, directeur de musée, est ainsi professeur associé dans le master *Patrimoine et musées*; environ un tiers de l'équipe pédagogique est formée de professionnels dans le master *Culture et communication*. La diversité des partenariats est sensible : musées, assurances, agences de traduction, associations, structures culturelles et artistiques, à titre d'exemples, et apparaît de ce fait en adéquation avec les objectifs des formations. Le master ASSV est co-accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et par le ministère de la Culture et de la communication.

Des liens ont été tissés avec des Universités étrangères (Leuven, Louvain-la-Neuve, Aberystwyth, Qindgao, Zadar...), mais ils apparaissent insuffisants dans bon nombre de formations : ALC, *Civilisations, cultures et sociétés*, masters MEEF, *Patrimoine et musées*. Trop régulièrement, les données manquent sur les modalités d'échanges, les flux exacts, et lorsqu'elles sont fournies, elles ne sont pas analysées ni commentées, ce qui ne témoigne pas de la mise en œuvre d'une politique d'ouverture internationale efficace – au moins pour les formations concernées. Il est surprenant qu'aucun service de relations internationales centralisé ne soit mentionné dans les différents dossiers d'évaluation, ni même de référents mobilité dans les formations.

Organisation pédagogique des formations

Les lacunes, le manque d'informations et de précisions observés dans la plupart des dossiers fournis par les formations apparaissent notamment dans le domaine de l'organisation pédagogique. Les masters *Civilisations, cultures et sociétés*, *Culture et communication*, MEEF PIF, *Patrimoine et musées*, *Traduction et interprétariat* n'ont pas fourni de maquettes de leurs enseignements. Certaines démarches ou approches pédagogiques semblent exister, mais les preuves de leur présence ou des précisions les concernant ne sont pas fournies, ce qui est regrettable. Ce manque d'informations concerne principalement les stages, les modalités pédagogiques mises en place, les évaluations et les certifications, les partenariats. Les suppléments au diplôme sont très rarement communiqués. La plupart des cours de masters est assurée en présentiel, sauf dans le master ASSV, le parcours *Histnum* du master EHST et le master *Sciences de l'éducation* qui proposent des cours à distance pour les deux premiers et hybrides pour le troisième. Il est regrettable que des modalités d'enseignement à distance ne soient pas davantage proposées.

La mise en place de l'alternance n'est pas toujours mentionnée et on ne sait pas si cette omission sous-entend son absence : il est sûr qu'elle est présente dans les masters MEEF mais il est dommage qu'elle soit absente dans les masters *Culture et communication*, *Patrimoine et musées*, *Tourisme*. Il est regrettable que ce dispositif favorisant l'immersion professionnelle ne soit pas davantage développé.

L'enseignement par blocs de compétences semble présent dans les masters ASSV, *Culture et communication*, DPEC, *Langues et sociétés*, MEEF, *Sciences de l'éducation*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*, mais aucune preuve ou attestation ne vient à l'appui des déclarations de ces mentions de master. Le portefeuille de compétences, permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis, n'est pas mis en place, mis à part au sein du master *Sciences de l'éducation*. L'organisation en blocs de compétences et le portefeuille de compétences sont prévus pour la prochaine accréditation dans le parcours *Histnum*.

La place de la recherche n'est pas toujours clairement mentionnée, mais celle-ci est néanmoins présente dès la première année de master. Des allusions sont faites à un mémoire de deuxième année mais de façon très inégale d'un master à l'autre. Si des relations existent entre certains masters et les Écoles doctorales (journées d'étude organisées en ALC, masteriales-doctoriales en *Culture et communication*), ceci semble rarement déboucher sur une poursuite d'études en doctorat.

Des stages sont prévus, parfois très conséquents comme en *Sciences de l'éducation* (420 heures, voire 840 heures) en *Tourisme* (trois mois en M1, six mois en M2) et parfois très encadrés comme en *FLE* où ils sont pilotés par un professionnel du monde socio-professionnel. En revanche, leur durée, modalités et encadrement ne sont pas toujours précisés pour les masters ASSV, *Lettres*, *MEEF*. Il en va de même pour des modules de connaissance du milieu professionnel. Il n'est pas fait mention de stage dans le parcours *histnum* du master *EHST*.

Les formations permettent pourtant d'acquérir des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. De nombreux professionnels interviennent dans certaines formations : *Culture et communication*, *Patrimoine et musées* (près de 50 %), *Tourisme*, mais il est vrai que leur absence serait surprenante et dommageable à la qualité de ces formations. La recherche de stage et l'élaboration d'un projet professionnel sont particulièrement soignées dans certaines mentions comme les *Sciences de l'éducation*. Bien que la professionnalisation ne soit pas évidente dans certaines formations où elle est plus difficile à organiser, des modules d'initiation sont prévus comme par exemple le module « clés pour l'insertion professionnelle » en master *Lettres*.

Dans l'ensemble, la préparation des étudiants à l'international souffre d'un paradoxe : des enseignements en langues étrangères sont prévus dans la plupart des filières (ASSV, *Civilisations, cultures et sociétés*, *Culture et communication*, *DPEC*...), les partenariats affichés avec les universités étrangères sont nombreux, mais les détails manquent et les rares données fournies indiquent une mobilité étudiante et enseignante faible. Elle est quasi nulle en *Tourisme* et en *Traduction et interprétation* malgré l'appartenance au réseau *European Master in Translation*, exception faite des taux remarquables en *Langues et sociétés* (66 %). Les chiffres des mobilités sortantes sont encourageants (243 en 2019-2020 et l'année précédente), mais sont fournis globalement au niveau du champ tous niveaux confondus : la mobilité des masters n'est donc pas identifiable. La mobilité entrante n'est pas négligeable (en 2019-2020, 28 étudiants en M1 et 40 en M2), mais encore une fois, il s'agit d'un chiffre global, sans précision sur les masters concernés.

La place du numérique n'est pas souvent détaillée, car il s'agit de dispositifs classiquement utilisés dans toutes les universités : cours en ligne, usage de Moodle, salles informatiques réservées, Environnement Numérique de Travail (ENT) avec mise à disposition de documents et ressources, etc. Des cours spécifiques sur les techniques du numérique ou sur les humanités numériques existent dans les masters *Langues et sociétés* et *Lettres*, mais le volume horaire n'est pas précisé dans le premier, ni la nature ou la finalité des enseignements dans le second. Les formations sont conçues en quatre semestres et mettent en œuvre le système européen de crédits d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). Elles affirment être en capacité d'accueillir les étudiants ayant des contraintes particulières : situation de handicap, sportifs de hauts niveaux ..., mais on s'interroge sur les moyens de mettre en œuvre ces intentions, vu notamment l'insuffisance d'enseignements à distance. Certaines formations présentent de véritables efforts d'adaptation au profil de leurs étudiants : c'est par exemple le cas du master ASSV, qui propose des enseignements à distance et/ou regroupés en atelier afin de répondre à la dispersion géographique et aux emplois du temps de ses étudiants salariés. Les formations offrent également la possibilité de valider les acquis de l'expérience (VAE) et les enjeux liés à la formation tout au long de la vie sont pris en compte.

Plusieurs dispositifs de sensibilisation à l'éthique, au plagiat, à la propriété intellectuelle sont intégrés aux enseignements. Des cours spécifiques sont parfois dispensés, comme par exemple « L'éthique du traducteur » dans le master *Traduction et interprétation*. Mais en général aucun détail précis n'est donné. Un outil de détection de plagiat existe, commun à toute l'Université de Bretagne Occidentale (UBO).

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques sont pour l'essentiel formées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants du second degré couvrant les différentes disciplines du champ ALL-SHS. Des professionnels extérieurs sont étroitement associés aux formations à caractère professionnalisant (masters ASSV, *DPEC*, *FLE*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*, *Sciences de l'éducation*), ce qui témoigne d'un solide réseau tissé à l'échelle locale et régionale, et la possibilité, pour les équipes de pilotage, de s'appuyer sur l'expérience des acteurs du territoire. Des équipes sollicitent également le concours des services internes de l'UBO en termes d'ingénierie et de soutien technique comme pour les masters ASSV, *Culture et communication*, *DPEC* : personnels de bibliothèque, accompagnement et suivi des dossiers de VAE et des acquis professionnels, « Service d'ingénierie d'appui de médiatisation pour l'enseignement » (SIAME), le Centre de formation en langues Calliope, le centre de documentation et d'orientation (Cap Avenir).

La plupart des dossiers indique clairement la composition générale des membres et les responsabilités endossées au niveau des mentions et des parcours. La composition des équipes et des responsabilités afférentes est donc opérante et répond aux objectifs et spécificités des formations (masters ASSV, *Culture et communication*, *Langues et sociétés*, *FLE*, *Lettres*, *Psychologie* parcours *Histnum*). Tel n'est pas le cas en revanche des masters *MEEF* qui comportent de nombreuses lacunes sur la composition des équipes de pilotage fondées en principe sur des équipes pluri-catégorielles. L'absence d'information sur ce point nuit à l'appréciation générale des formations et de leur niveau d'investissement dans la préparation des différents concours. On déplore aussi l'absence de listes de membres, ce qui aurait permis d'évaluer la qualité, le degré d'implication et le statut des intervenants professionnels (masters *ALC*, *Culture et communication*, *Psychologie*, *Sciences de l'éducation*, *Tourisme*, *Traduction et interprétation*).

Certaines formations sont organisées sous forme de co-pilotage comme pour les mentions *DPEC* (un enseignant-chercheur et deux professionnels associés) et *Sciences de l'éducation* (un enseignant-chercheur et un professionnel) ou d'une répartition des responsabilités selon les domaines comme pour le master *Patrimoine et musées* (un responsable et un adjoint). En revanche, certaines formations comme le master *ALC* souffrent d'un faible taux d'encadrement et, en l'absence d'un recrutement de personnel titulaire qualifié, des spécialités en linguistique anglaise et études américaines se trouvent menacées.

À l'échelle de l'UFR, un conseil des formations au niveau master existe et rassemble des représentants de l'ensemble des parties prenantes dans les formations, et un conseil scientifique a été réactivé depuis 2017 de façon à donner une cohésion à la diversité des formations du champ. Cette volonté d'un regard transversal au niveau du champ *ALL-SHS* est appréciable, mais ne résout pas totalement les carences et/ou les incohérences de pilotage au niveau des mentions et des parcours. L'organisation des instances de concertation collective comme les conseils de formation ou de perfectionnement est loin d'être intégrée aux pratiques de pilotage des équipes. Quand ces dernières existent, elles se révèlent non conformes au cadre légal et législatif (masters *Tourisme et Psychologie*). L'existence de ces réunions n'est parfois pas indiquée (*Langues et sociétés*, *MEEF*). De plus, la fréquence, la composition, les comptes rendus, le fonctionnement et le rôle demeurent vagues ou font défaut. Cette insuffisance ou absence d'informations ne permet pas d'identifier clairement l'association des étudiants – obligatoire aux niveaux national et européen – au pilotage des formations. Quelques mentions indiquent la présence d'étudiants au conseil de perfectionnement (*DPEC*, *Lettres*, *Tourisme*) ou à des conseils pédagogiques ou de formation (masters *ALC*, *Patrimoine et musées*, *Sciences de l'éducation*, *Traduction et interprétation*). Cette absence d'information et l'hétérogénéité apparente des pratiques des équipes pédagogiques dans les processus d'amélioration continue des programmes de formation n'est pas sans poser question par rapport aux modes de gouvernance. Il n'existe aucune donnée significative sur les enquêtes menées auprès des étudiants, ni sur les résultats tirés des réunions de concertation, sinon de manière très marginale.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC), quand elles sont indiquées comme dans les masters *Culture et communication*, *FLE*, *Traduction et interprétation*, sont portées à la connaissance des étudiants à l'aide de différents supports de diffusion : livrets de l'étudiant, affichage en ligne. La structuration en blocs de connaissance et compétence reste marginale, hormis pour les masters *Langues et sociétés*, *Sciences de l'éducation*. L'existence de supplément au diplôme n'est pratiquement jamais mentionnée et le supplément lui-même n'est jamais fourni, ce qui est dommageable.

Dispositifs d'assurance qualité

Très peu d'informations sont données sur les effectifs, la réussite des étudiants et le suivi des diplômés, ce qui pose un réel problème pour analyser l'efficacité des formations. Les équipes pédagogiques ne reçoivent que peu d'informations de Cap'Avenir (l'Observatoire de la vie étudiante de l'UBO) et lorsque c'est le cas, elles ne sont pas analysées. Le dispositif général d'enquête reste donc à affiner et à améliorer. Les chiffres fournis sont parfois incomplets et trop rarement commentés, ce qui signifie que même s'ils existent, les équipes pédagogiques peinent à s'en saisir avec recul et précision sur ce qu'elles proposent. Dans certaines formations, toutefois, l'équipe suit elle-même le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle (masters *Patrimoine et musées*, *Sciences de l'éducation* ou encore *Traduction et interprétation*). Ces initiatives sont louables, mais devraient être davantage formalisées pour pouvoir analyser correctement les résultats des formations, tant en chiffres qu'en qualité d'accompagnement, et améliorer le devenir des étudiants durant et après leur formation. Les informations relatives à la mise en place et au fonctionnement des conseils de perfectionnement sont également lacunaires pour la plupart des mentions du champ et ne permettent pas une bonne appréciation des processus d'autoévaluation et, par conséquent, d'amélioration de la formation.

Résultats constatés dans les formations

Les effectifs affichés par les formations sont modestes, mais généralement stables sur la période analysée. Les pourcentages d'étudiants inscrits dans une formation du champ qui viennent d'une autre université sont souvent élevés (80 % pour le master *Patrimoine et musées*, 70 % pour le master *Tourisme* ou le master *Traduction et interprétation*), ce qui révèle une certaine attractivité de l'offre de l'UBO dans ces filières. Les pertes d'effectifs entre les deux années du master sont cependant inquiétantes dans certaines mentions où elles avoisinent 40 % (masters *ALC*, *MEEF Encadrement éducatif*, *MEEF PIF*, *Traduction et interprétation*) sans être commentées pour autant. Les taux de réussite et d'abandon en M2 sont conformes à ceux observés dans les formations similaires et certains masters affichent des taux de réussite voisins de 100 %, ce qui est à souligner (à l'instar des masters *Patrimoine et musées*, ou *Traduction et interprétation*), et sans doute à mettre en relation avec la qualité de la formation, le recrutement et le suivi des étudiants effectué par les équipes pédagogiques.

Les quelques chiffres fournis indiquent une bonne insertion professionnelle pour les mentions *DPEC*, *Culture et communication*, *Patrimoine et musées* ou encore *Sciences de l'éducation*. Les rares données fournies indiquent que les taux de diplômés de masters à visée recherche (master *Civilisations, cultures et sociétés* ou master *Lettres*) qui poursuivent en doctorat restent très modestes. Les dispositifs permettant d'articuler les enseignements avec les travaux conduits dans les laboratoires de recherche et les Écoles doctorales locales restent trop peu nombreux.

Conclusion

Principaux points forts

- Une originalité thématique de plusieurs parcours.
- De solides partenariats et réseaux avec des acteurs et des organismes socio-économiques locaux et régionaux.
- Une préparation au monde professionnel et bonne insertion professionnelle pour certaines mentions.

Principaux points faibles

- Une autoévaluation généralement et de nombreux dossiers indigents.
- Carence de pilotage au niveau des formations et au niveau de l'UFR : données absentes ou lacunaires, et pas d'analyse des données lorsqu'elles sont fournies, suivi des étudiants rarement formalisé, manque d'information concernant les modalités de contrôle des connaissances et sur l'approche par compétences.
- Des pertes d'effectifs importantes en M1 pour certaines formations.
- Un manque de sensibilisation au monde de la recherche et peu de poursuites d'études en doctorat.
- Une mobilité étudiante sortante mal renseignée voire insuffisante pour plusieurs masters, et qui interroge la dynamique impulsée.

Recommandations

La recomposition de l'offre de formation due au passage à la nouvelle nomenclature des masters a abouti à une offre plus lisible avec des formations mieux identifiées. L'offre est cohérente en proposant une continuité entre les licences et les masters, mais elle est diverse au sein d'un champ large qui n'a pas d'originalité ou d'identité propre (ALL-SHS). L'offre est parfois innovante comme pour le master *Traduction et interprétation* qui dispose d'un label européen (*European Master in Translation*) et peut être originale dans un certain nombre de masters (*Langues et sociétés*, parcours *Langues et cultures celtiques en contact* ; ASSV, parcours *Artiste des musiques traditionnelles* ; *Tourisme*). Ces initiatives, encore trop rares, sont encourageantes et il est souhaitable qu'elles ne soient pas remises en cause par des gels de postes qui aboutissent à une perte de compétence et d'expertise, y compris pour des formations fortement demandées ou originales, ce qui serait dommageable. Si les structures de pilotage au niveau de l'UFR et des formations sont dans l'ensemble bien identifiées, l'absence de données et d'analyse est inquiétante. Les formations ne semblent pas s'être emparées des outils de pilotage préconisés et l'implication des étudiants dans le pilotage des mentions gagnerait à être systématisée notamment dans des conseils de perfectionnement (cf. article 11 de l'arrêté du 30 juillet 2018 ; article L. 611-2 du Code de l'Éducation). Pour la plupart des formations à visée professionnelle, il serait souhaitable de développer l'enseignement à distance et/ou en alternance dans la perspective d'accueil des publics spécifiques ; pour les autres, les liens avec la recherche pour favoriser les poursuites d'étude. La mobilité internationale, entrante et sortante, gagnerait à être définie, promue et valorisée de façon à renforcer la singularité de l'offre de formation.

Points d'attention

Il n'y a pas de point d'attention spécifique à signaler.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET SPECTACLE VIVANT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Arts de la scène et Spectacle vivant* parcours *Artiste des musiques traditionnelles* de l'Université de Bretagne Occidentale à Brest est rattaché à l'UFR Lettres et sciences Humaines. Cette formation située à Brest est co-accréditée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère de la culture et de la communication: Pont Supérieur et Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne Pays de Loire. La formation, sélective -sur dossier et entretien-, est ouverte aux candidats en formation initiale et continue.

Analyse

Finalité de la formation

Le master, fondé sur l'instauration d'un dialogue permanent entre la musique, le monde professionnel et les institutions culturelles et artistiques vise une meilleure compréhension des enjeux à l'œuvre dans le secteur des musiques traditionnelles. Il aborde et analyse en profondeur la question de la musique traditionnelle à partir d'un socle de fondamentaux en histoire et anthropologie articulés à la pratique. La dimension réflexive se concrétise par la réalisation d'un projet à portée scientifique sanctionné par un mémoire de recherche. La formation entend offrir aux praticiens de musique traditionnelle un bagage académique solide. Les débouchés permettent principalement d'accéder aux concours de recrutement des professeurs de musique dans les conservatoires ou les écoles de musique.

Le dossier ne contient pas d'informations précises sur le contenu de la formation et ses objectifs et se limite à renvoyer le lecteur vers un lien numérique.

Positionnement dans l'environnement

La co-accréditation du master avec le Ministère de la culture et le Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne Pays de Loire (Le Pont Supérieur) lui confère un caractère unique sur le territoire national.

L'adossement du master au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (EA 4451/UMS CNRS 3554) mêlant équipe d'accueil et unité mixte de service (CRBC) joue un rôle central dans la formation tout en créant une dynamique entre pédagogie et recherche grâce à l'accès à l'ensemble des ressources documentaires et aux liens établis avec deux axes de recherche : "Figures de l'identité" et "Sources et ressources".

Le dossier mentionne l'obligation pour les étudiants, d'effectuer des séjours en résidence dans des structures du secteur des arts du spectacle avec une représentation publique des travaux réalisés. La formation est donc associée par convention avec plusieurs établissements culturels de la région. Le dossier ne précise pas la nature des accords avec les structures culturelles variées, des résidences en matière d'accompagnement artistique, technique, administratif, scientifique et universitaires. Le dossier confirme que si pour l'année 2018-2019 ces résidences n'ont pas été finalisées en raison du nombre restreint d'étudiants inscrits, les contacts demeurent pour planifier et mettre en œuvre ce maillage constructif entre universités et structures d'accueil des étudiants praticiens.

À l'échelle internationale, les informations relatives aux partenariats avec des établissements manquent de précisions. Il est envisagé d'établir des conventions Erasmus sans toutefois en expliciter les modalités. La version anglaise de la présentation du master facilitant la prise en contact avec les équipes constitue un premier atout pour initier les démarches de prospection. Le dossier atteste de la participation d'intervenants étrangers sans détailler le contexte et le niveau d'implication.

Organisation pédagogique de la formation

Le master s'organise sur quatre semestres avec une campagne de sélection des candidats tous les deux ans. La formation s'adapte aux besoins pédagogiques spécifiques liés au choix de l'instrument et à la diversité des aires géographiques de musique traditionnelle pratiquée. Le master accueille en effet des étudiants aux profils variés, en formation initiale, en reprise d'études ou en formation continue, la formation offre ainsi un

enseignement aux professionnels du domaine musical : enseignants dans des écoles de musiques municipales ou intercommunales, ou intermittents du spectacle.

L'organisation des cours à distance est justifiée dans le dossier en raison de l'éclatement géographique des étudiants pour la plupart artistes professionnels se produisant sur scène et soumis à des contraintes d'horaires peu compatibles avec les créneaux classiques d'un planning de cours à l'université. L'équipe pédagogique propose ainsi une modulation des enseignements à distance ou sur site, à Brest, à l'aide d'un regroupement des heures de formation sous forme d'atelier. Il est également indiqué des adaptations similaires transposables pour les publics en situation de handicap ainsi que pour les candidats à la validation des acquis de l'expérience ou validation des acquis professionnels.

La pratique musicale conçue sous forme de tutorat est dispensée par les enseignants et intervenants extérieurs rattachés au Pont Supérieur, structure du Ministère de la culture et de la communication co-accréditée avec le master. Elle coïncide a priori en tout point avec une approche personnalisée et par compétence. Le dossier ne précise toutefois pas les compétences en question sinon de manière lacunaire en indiquant l'existence d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

En matière de recherche, les étudiants en première année (M1) assistent à la présentation des fonds documentaires et archivistiques de l'équipe de recherche CRBC. Cela offre aux étudiants un appui scientifique intéressant notamment pour la préparation des mémoires conduite sous la direction des enseignants-chercheurs de l'UBO. L'équipe, par un suivi individuel et des séminaires, accompagne les étudiants dans la réalisation de ces travaux de recherche sous forme de mémoire. Ceux-ci font l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants du Pont Supérieur, de l'UBO et de professionnels à la fin du cursus de seconde année de master (M2). La poursuite d'étude en doctorat -quoique possible- est peu envisagée.

La formation prévoit, pour chacune des deux années des périodes de stage à réaliser dans des établissements culturels et des résidences d'artistes. La durée de stage n'est pas mentionnée dans le dossier.

Le dossier signale la possibilité de proposer un enseignement musical en anglais par des intervenants étrangers, sans autre précision.

La dimension numérique est opérante au regard des enseignements prévus à distance. Il est également mentionné la réalisation d'outils de communication numérique variés.

Pilotage de la formation

La formation est coordonnée par deux enseignants-chercheurs et/ou enseignants du Pont Supérieur et de l'UBO. Des intervenants extérieurs issus du monde du spectacle : artistes, administrateurs, techniciens du spectacle sont partie prenante de la formation. Les coordonnateurs s'appuient sur un personnel administratif du Pont Supérieur comme à l'UBO, et sur l'aide de services techniques spécifiques. L'échange avec les étudiants est régulier du fait des effectifs restreints. La participation des étudiants à des réunions bilan est indiquée en dépit de l'absence de précision sur leur teneur ou leur fréquence ni à l'organisation de conseil de perfectionnement.

Les étudiants sont informés des modalités de contrôle des connaissances, l'attribution des crédits (ECTS), la seconde session, etc. Ces informations sont également explicites et indiquées dans les documents consignés sur les sites internet de l'UBO et du Pont Supérieur. L'existence d'un livret de l'étudiant n'est pas mentionnée.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants se fait tous les deux ans selon un processus sélectif en plusieurs étapes justifié par les capacités d'insertion des étudiant.e.s dans les structures de spectacles : vérification des compétences musicales et audition sur dossier devant un jury formé de représentants des deux structures. Le dossier déclare un flux limité d'étudiants : six étudiants lors de la première promotion, 10 lors de la seconde recrutée en juin 2020 et entamant son cursus en septembre. Néanmoins, les flux croissants de candidatures dont il n'est pas indiqué le nombre malgré le contexte sanitaire délicat procurent des indices de l'attractivité potentielle de la formation. Avec un recrutement tous les deux ans, la formation n'a jusqu'à présent connu qu'une seule promotion d'étudiants qui termine son cursus à l'automne 2020. La question du suivi des diplômés ne se pose donc pas encore.

Le bilan de la première promotion devait être en concertation avec les étudiants concernés à l'automne 2020 en vue de réfléchir aux faiblesses et aux améliorations à apporter.

Résultats constatés

La formation réunit des étudiants en formation continue et formation initiale. Elle s'adapte aussi aux besoins spécifiques de ces profils. La formation assez récente ne peut fournir de données significatives quant à l'évolution des effectifs ainsi que le taux de réussite et d'abandon : six étudiants inscrits pour la promotion 2018 et 10 pour la promotion 2020. Pour les mêmes raisons, concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude, le master ne possède a priori pas suffisamment de visibilité ou de données, même à l'échelle d'une seule cohorte de diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une co-accréditation entre deux ministères intéressante pour répondre aux spécificités d'une discipline.
- Un enseignement varié et complémentaire en théorie et pratique musicale.
- Une mise à disposition d'un fonds documentaire important pour articuler recherche académique et pratique artistique.

Principaux points faibles :

- Un manque d'informations et d'indicateurs sur les activités et missions avec les structures partenaires et l'organisation et la répartition des enseignements et des stages.
- Une carence de pilotage : absence de conseil de perfectionnement semestriel ou annuel.
- Un mode de recrutement sur deux ans et des effectifs réduits qui peuvent fragiliser la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Les liens avec les structures culturelles et artistiques locales et la co-accréditation avec le Ministère de la culture et de la communication confèrent à ce master *Arts de la scène et spectacle vivant parcours Artiste des musiques traditionnelles (ASSV)* une expertise dans le domaine des musiques traditionnelles. Les enseignements offerts dans cette formation sont rares et constituent un réel atout pour tous les étudiants en formation initiale ou continue en vue de compléter un parcours professionnel et accéder aux concours de recrutement dans les écoles de musiques ou assimilés. La rédaction incomplète du dossier nuit toutefois à la connaissance de l'offre de formation : elle ne permet ainsi pas d'apprécier son ancrage et son positionnement au sein de la mention *Arts, Lettres et Civilisations (ALC)* et de l'UFR Lettres et sciences humaines (LSH) de l'UBO. Il est vivement conseillé de rendre un dossier complet et étayé du programme de formation et du supplément au diplôme pour mieux expliciter sa teneur et le degré d'implication de l'équipe pédagogique. Le développement des relations internationales permettrait à cette formation d'offrir des perspectives et des collaborations artistiques et professionnelles dynamiques.

MASTER ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Arts, lettres, civilisations*, relativement récent (ouvert en septembre 2017), s'articule autour d'un parcours principal intitulé *Textes, images, langues étrangères (TILE)*. Il fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) intitulée Lettres et Sciences Humaines.

Cette formation s'adresse principalement aux étudiants issus d'un parcours en *Littératures, langues et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* anglais et espagnol. Depuis septembre 2020, ce master est également ouvert aux étudiants détenteurs d'une licence *Arts*.

Cette formation intègre un parcours à finalité recherche ainsi qu'un parcours à visée professionnelle, « Préparation à l'enseignement supérieur », principalement destiné aux futurs candidats à l'agrégation externe d'anglais.

Les enseignements sont dispensés sur le site de Brest et ils sont également proposés à la fois en formation initiale ou continue.

Analyse

Finalité de la formation

Cette formation propose un parcours à finalité recherche (*Textes, images, langues étrangères*), ainsi qu'un parcours à visée professionnelle (*Préparation à l'enseignement supérieur*), principalement destiné aux futurs candidats à l'agrégation externe d'anglais. Le master a donc pour vocation d'offrir aux étudiants une intégration professionnelle en préparant à un concours de l'enseignement secondaire (agrégation) et une formation à la recherche pour une éventuelle poursuite en doctorat. Le master vise également des débouchés dans les métiers liés aux arts et à la culture (professions muséales, journalisme, traduction littéraire...).

Le supplément au diplôme n'est pas joint au dossier.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, ce master est le seul à proposer une approche interdisciplinaire entre les arts visuels et la littérature, la culture des sociétés contemporaines.

La perspective historique est limitée à l'époque contemporaine et « ultra-contemporaine », afin de se démarquer d'autres masters proposés en études intermédiales à Poitiers, Limoges ou encore à l'Université Sorbonne Paris Nord (Villetaneuse).

L'articulation entre la recherche et la formation est claire. En revanche, les liens avec le monde socio-économique ne sont pas suffisamment développés, notamment pour ce qui concerne le domaine des arts, dans la mesure où ils se limitent le plus souvent à quelques interventions ponctuelles.

Les liens avec l'international ne sont pas explicités.

Il est envisagé de développer, dans le futur plan quadriennal, des séjours de recherche d'un mois dans trois universités européennes, dont une seule est liée au domaine des études anglophones (Université des Highlands).

Aucun lien avec une Université espagnole n'est mentionné et peu d'étudiants hispanistes suivent la formation.

Organisation pédagogique de la formation

Adossée au laboratoire « Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image » (HCTI), la formation s'appuie sur un socle commun en littérature, linguistique et civilisation qui est intégré à une réflexion plus large sur les arts visuels et le discours des médias, favorisant les approches « intermédiales » et « transmédiales ».

La formation pour les métiers de la recherche est présente. Si les étudiants de deuxième année (M2) organisent une journée d'étude en collaboration avec les doctorants, tous les étudiants sont encouragés à assister à des séminaires de recherche, et parfois à y participer plus activement. À ce titre, certains étudiants de M2 ont pu présenter des communications lors d'un premier colloque de doctorants et de jeunes chercheurs en 2019. Cependant les stages proposés pour la formation aux métiers de la recherche sont insuffisants pour les étudiants de première année (M1). En effet, le stage se résume alors à assister à des manifestations scientifiques.

La première année est structurée autour d'un tronc commun (centré sur la méthodologie disciplinaire) et d'unités d'enseignement (UE) spécialisées. Une initiation à la recherche est proposée au sein du laboratoire et par le biais de la rédaction d'un mémoire de recherche (60 à 80 pages en langue étrangère).

La deuxième année s'articule autour du même type d'enseignements (méthodologie et séminaires). Le mémoire de recherche est plus important (100 à 120 pages en français).

Les enseignements sont dispensés sous la forme de séminaires et non de cours. Le volume horaire de chaque semestre, présenté très clairement dans le dossier, correspond aux attentes nationales. Des examens de fin de semestre, dont les modalités sont communiquées à la rentrée universitaire, permettent de valider les UE.

Cette formation accueille des étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau selon la réglementation en vigueur. La validation des acquis (VAE) est possible.

La place du numérique dans la formation est difficile à évaluer car elle ne fait pas l'objet d'une description détaillée. Les étudiants sont informés des risques encourus en cas de plagiat.

Les étudiants ont la possibilité de partir une année comme lecteur dans un pays anglophone, mais plutôt pendant une année de césure entre le M1 et le M2 ou après l'obtention du master.

Pilotage de la formation

Le recrutement est conforme à la procédure nationale avec une sélection dès la première année. Deux sessions sont organisées au printemps et au mois d'août.

La grande majorité des étudiants de ce master sont issus de l'Université de Brest et de la filière anglais.

Les candidats en formation continue et/ou en reprise d'études sont majoritairement des enseignants du second degré en congé formation, désireux de se présenter à l'agrégation d'anglais.

Le taux d'encadrement des étudiants est menacé pour la rentrée 2020-2021. Malgré l'arrivée de nouveaux maîtres de conférences (MC), le non-remplacement des départs à la retraite des professeurs d'université fait chuter le nombre d'enseignants habilités à diriger des recherches. Alors qu'à la rentrée 2017, on dénombrait 11 enseignants habilités, ils seront seulement six pour l'année 2020-2021 (trois en anglais, trois en espagnol). Les spécialités en linguistique anglaise et en études américaines sont concernées par ce déficit, inquiétant pour le recrutement de futurs doctorants et leur insertion professionnelle dans le monde universitaire : ces spécialités sont très recherchées dans les profils des maîtres de conférences.

De nombreux enseignants chercheurs extérieurs à l'UBO (national et international) interviennent dans les séminaires autant en M1 qu'en M2.

Quelques intervenants du monde professionnel non universitaire sont parfois sollicités pour une durée trop courte (seulement trois heures dans l'année pour un professionnel de l'édition d'art, par exemple).

Il existe un conseil de perfectionnement, constitué de l'équipe pédagogique et de deux représentants du monde professionnel (aucun étudiant n'est mentionné), mais on aimerait en savoir davantage sur son fonctionnement et son action. Il existe également un conseil pédagogique qui se réunit régulièrement et où siègent deux étudiants. Ainsi les enseignants ont pris en compte la demande des étudiants élus au sujet d'un rééquilibrage des enseignements au profit de la littérature et de la civilisation.

Ce master bénéficie d'un soutien logistique suffisant (une secrétaire est évoquée, sans que soit évoquée sa quotité de travail).

Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des étudiants se fait par le biais du dispositif « Cap'Avenir ». Cependant, le devenir des étudiants de cette formation ne peut pas être évalué de façon très précise. En effet, les enquêtes menées par l'Université ne prennent pas encore en compte la première promotion de ce master (2017-2019). Les chiffres fournis correspondent à l'ancien master : les statistiques les plus récentes sont celles de la dernière promotion (2016-2017). S'il est difficile de se prononcer avec la plus grande précision sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants inscrits dans cette formation récente, le fort taux de réponse (entre 51 % et 100 % selon les années considérées) des étudiants aux enquêtes au fil des années précédentes est de bon augure pour la suite.

Résultats constatés

La capacité d'accueil de ce master a été augmentée pour le M1. Lors de sa création il existait seulement 25 places pour 56 candidats. Malgré l'augmentation de la capacité d'accueil à 40, le nombre de candidats a chuté en 2018, avec seulement 26 candidats, qui ont été tous accueillis. Le nombre d'étudiants est remonté depuis lors à 43 inscrits pour 2020-2021. La part des candidats issus d'autres universités (Rennes, Lorient, Caen, Université Catholique de l'Ouest) n'est pas négligeable (8, soit 29 % pour 2019).

On note toutefois une chute des inscriptions en M2 : seulement la moitié des étudiants inscrits en M1.

Aucune perspective d'amélioration ni d'évolution n'est exposée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une interdisciplinarité arts visuels / littérature / civilisation / linguistique.

Principaux points faibles :

- Un taux d'encadrement insuffisant.
- Une faible place de l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

Même si ce master bénéficie d'un soutien logistique suffisant, le non-renouvellement des professeurs d'université partis à la retraite risque de fragiliser une formation qui demeure solide dans l'ensemble. L'absence de données précises sur le devenir des étudiants issus de la première promotion (2017-2019) ne permet pas d'apprécier encore si les nouvelles orientations de la formation choisies en 2017 (à savoir une formation interdisciplinaire alliant arts visuels et cultures anglo-saxonne et espagnole) ont eu un impact sur la poursuite en doctorat par exemple. La place de l'international paraît trop faible pour une formation en langues. Le lien avec le monde socio-économique en dehors du monde universitaire mériterait d'être approfondi.

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES, SOCIÉTÉS

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures, sociétés* de l'Université de Bretagne Occidentale est une formation tournée en priorité vers la poursuite d'études en doctorat dans les domaines de l'histoire, de l'ethnologie et de la philosophie. Il propose cinq options de spécialisation : *Histoire des mondes anciens et médiévaux*, *Histoire des mondes modernes et contemporains*, *Ethnologie*, *philosophie* et *Breton*. Il propose également un parcours à visée professionnelle, la préparation à l'agrégation d'histoire. La formation ne peut être suivie qu'en présentiel, sur le campus de Brest, et elle est ouverte à la formation initiale ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des études supérieures (VES).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont exposés dans un livret, de même que les connaissances et compétences à acquérir. Toutefois, dans la mesure où ces informations ne figurent pas dans le dossier d'autoévaluation, il est difficile d'analyser la pertinence du contenu sans connaître les objectifs précis ; de plus aucun supplément au diplôme n'a été joint au dossier. Un livret de l'étudiant précise les débouchés et les poursuites d'études et l'offre de formation apparaît en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 34273, mais aucun détail n'est fourni dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

La position exacte dans l'offre globale de l'établissement n'est pas détaillée et des passerelles entrantes et sortantes sont annoncées, mais non explicitées dans le dossier. La formation se démarque cependant au niveau régional par son option ethnologie, unique dans la grande ouest, et l'enseignement de la culture régionale bretonne qui est spécifique à la mention. Le caractère interdisciplinaire du master le distingue également des autres formations mais peut entraver la spécialisation des étudiants.

Le master est clairement adossé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) et associe le personnel du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et les enseignants-chercheurs du laboratoire mais l'adéquation entre les objectifs et la politique scientifique de l'établissement n'est pas analysée.

La formation s'appuie sur plusieurs partenariats conventionnés avec des bibliothèques municipales et des centres d'archives locaux et régionaux, ou encore avec la Maison des Cultures du Monde, qui pourvoient des intervenants extérieurs pertinents.

Outre les échanges Erasmus, conseillés, et le système Campus France, quelques enseignants-chercheurs étrangers interviennent ponctuellement dans le diplôme. Le système d'acquisition de crédits ECTS (European Credit Transfer System) est bien mis en place par la formation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, elle présente cinq options de spécialisation (*Histoire des mondes anciens et médiévaux*, *Histoire des mondes modernes et contemporains*, *Ethnologie*, *Philosophie* et *Breton*), et un parcours qui ouvre ponctuellement (la préparation à l'agrégation d'histoire), mais aucune donnée permettant de vérifier la structure du diplôme et le système de crédits ECTS (une maquette notamment) n'est fournie dans le dossier. L'organisation en options, et non en parcours, du diplôme peut desservir la lisibilité de l'offre de formation et la spécialisation attendue pour une poursuite d'études en doctorat. La mention ne propose pas de parcours adapté au public en formation en alternance, ou la possibilité d'être suivi à distance. Elle offre bien la possibilité d'une formation tout au long de la vie, grâce à des validations des acquis de l'expérience (VAE), la validation des études Supérieures (VES) ou encore le régime spécial d'études et peut accueillir les étudiants à contraintes particulières par le biais de dispositifs classiques comme les dispenses d'assiduité.

Le master ne propose pas pour l'instant d'approche en référentiel, blocs ou portefeuille de compétences, son adossement au CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique) permet cependant de proposer de nombreux éléments de formation par et à la recherche, par exemple la recherche en archives, la participation aux séminaires et la découverte du laboratoire. Un mémoire de recherche sur les deux années est clairement évalué. La préparation au cursus doctoral est bien mise en avant par l'organisation de masteriales-doctoriales pour l'option philosophie et de rencontres avec les doctorants. Aucun lien avec des Ecoles Doctorales (ED) de l'établissement, en dehors de l'intervention ponctuelle des directeurs adjoints des ED ALL (*Arts, Lettres, Langues*) et STT (*Sociétés Temps Territoires*) pour informer les étudiants sur les poursuites d'études en thèse, n'est mentionné dans le dossier.

Des modules de connaissance de l'environnement professionnel sont mentionnés dans le dossier mais aucune précision n'est apportée sur ce point. Un stage optionnel en milieu professionnel est proposé mais ses modalités ne sont pas précisées et aucune structure d'accompagnement des étudiants en recherche de stage n'est citée.

L'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation et les étudiants bénéficient de quelques cours en langues étrangères et quelques échanges Erasmus sont mentionnés.

La formation propose des cours en ligne et des enseignements sur les techniques numériques, elle dispose également d'un environnement numérique de travail (ENT), ce qui est classique dans ce type de mention. Elle sensibilise également à l'intégrité scientifique à l'aide d'un outil de détection de plagiat commun à toute l'université et en informe les enseignants et étudiants. L'éthique fait l'objet d'un enseignement spécifique dans l'option philosophie.

Pilotage de la formation

L'insuffisance des informations présentes dans le dossier, et notamment l'absence de liste des intervenants dans le diplôme, ne permet pas d'apprécier l'adéquation de l'équipe pédagogique à l'offre de formation proposée. Néanmoins, la formation définit clairement les responsabilités pédagogiques, mentionne deux organes de concertation, le conseil du master et le conseil pédagogique, ainsi qu'un conseil de perfectionnement. Toutefois, les données fournies dans le dossier sont insuffisantes pour apprécier la conformité de ce dernier aux normes nationales, tout comme l'évaluation des connaissances et compétences des étudiants de la mention, ce qui interroge sur l'effectivité du pilotage..

Dispositif d'assurance qualité

Les flux des étudiants sont bien suivis à l'aide de tableaux annuels mais le processus de recrutement n'est pas précisé dans le dossier. L'attractivité de la formation est bonne pour les options *Histoire des mondes anciens et médiévaux* et *Histoire des mondes modernes et contemporains*, qui concentrent l'essentiel des étudiants de la mention, mais faible dans les autres options, avec moins de 25 % d'étudiants par rapport à la capacité d'accueil.

La formation ne dispose pas d'analyse de la réussite étudiante mais un service universitaire centralisé effectue des statistiques, qui n'ont pas été jointes, et aucune autre précision n'est apportée concernant les flux d'étudiants.

Les résultats des enquêtes sont publiés, l'insertion professionnelle est analysée uniquement pour l'option *Histoire des mondes anciens et médiévaux* de l'année 2016-2017.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an mais le reste du processus d'amélioration ne peut pas être analysé par manque d'informations.

Résultats constatés

Les données sont largement insuffisantes pour évaluer les résultats constatés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Options *Breton* et *Ethnologie* uniques dans l'offre de formation régionale.
- Forte synergie avec le Centre de Recherche Bretonne et Celtique.

Principaux points faibles :

- Dossier très incomplet, ne permettant pas une évaluation correcte de la formation (pas de maquette du diplôme, de supplément au diplôme, absence de liste des intervenants dans la formation, de données concernant la mobilité étudiante, la réussite et l'insertion professionnelle pour toutes les options, etc.).
- Organisation en options et non en parcours.
- Attractivité faible : moins de 25 % des capacités d'accueil sont remplies en dehors des options *Histoire des mondes anciens et médiévaux* et *Histoire des mondes modernes et contemporains*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Civilisations, cultures, sociétés* de l'Université de Bretagne Occidentale se caractérise par l'interdisciplinarité et la diversité de ses options. Le dossier, trop lacunaire, devrait être complété afin de permettre une juste évaluation de la formation mais la maquette mérite sans doute d'être repensée en termes de parcours et non d'options, et l'approche par compétences reste à développer. Une structuration plus claire de l'offre de formation et des partenariats avec des universités étrangères d'aires de tradition celtique (Galice en Espagne ou Galles au Royaume-Uni, par exemple) permettrait sans doute de renforcer son attractivité et sa spécificité.

MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Culture et communication* est constitué d'un unique parcours, intitulé *Management des projets internationaux*. Les cours sont dispensés sur le site de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, à Brest, voire par des professionnels au sein de leur structure (par exemple, Océanopolis). Le master accueille les étudiants en validation des acquis de l'expérience et validation d'acquis professionnels en formation initiale ou continue.

Le volume horaire dédié à chaque année de formation n'est pas précisé, les semestres pairs sont dédiés en première année de master à des projets tutorés et en deuxième année du master à un stage en milieu professionnel.

Analyse

Finalité de la formation

La présentation de la formation ne donne que peu d'éléments sur ses objectifs ou sur les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles. Les possibilités de poursuite d'étude ne figurent pas et les débouchés mentionnés sont particulièrement larges, dans les domaines de la presse, de l'achat et du marketing, des nouvelles technologies, de la logistique, comme du tourisme ou des relations internationales.

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'une licence LEA (*Langues étrangères appliquées*), et LLCER (*Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales*), *Anglais, Espagnol, Allemand et Chinois*. L'option MANDEG (*Mise à niveau en Droit économie et gestion*) permet en outre l'intégration d'étudiants bilingues issus de filières techniques, juridiques, scientifiques ou économiques.

Le supplément au diplôme mentionné n'est pas transmis dans le dossier.

Au vu du manque d'informations, il est complexe de cerner la manière dont la mention articule ses enseignements à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) ou comment ces informations sont rendues disponibles aux étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Les renseignements sur les partenariats académiques sont peu rares et surtout peu explicités. Il est fait mention d'un partenariat avec l'IAE (Ecole universitaire de management) de Brest dans le cadre de la mention *Management et commerce international*, parcours *Montage de projets internationaux* liés à l'export, mais la forme effective de ce partenariat n'est pas précisée.

Si des partenariats académiques à l'étranger sont mentionnés (en Allemagne, Autriche, Espagne, Belgique, Grande-Bretagne et Chine) on ne connaît pas les modalités d'échanges, à savoir s'il s'agit de mobilité étudiante ou enseignante, entrante ou sortante ainsi que pour les stages proposés sur un semestre d'études ou plus). Le positionnement de la mention dans son champ et son département n'est pas renseigné.

L'adossement à la recherche apparaît peu développé : hormis le fait que les enseignants intervenant dans la mention soient affiliés au laboratoire HCTI (Héritages, Cultures, Textes et Images) et que les étudiants soient invités à assister à des séminaires en langue étrangère, on n'en connaît pas la place dans le volume des enseignements, ni le caractère obligatoire ou optionnel. Le master accueille des étudiants en formation initiale et continue.

Au plan de l'environnement socio-économique et culturel, les liens consistent surtout en l'intervention de professionnels dans la formation, notamment lors de l'encadrement des projets tutorés, les partenariats n'étant pas davantage explicités. Concernant la coopération à l'international, la formation bénéficie de partenariats pour permettre des stages à l'étranger. Aucun indicateur précis concernant le nombre d'étudiants réalisant un stage à l'étranger n'est fourni. De même, la part de soutien accordée par le service des relations internationales n'est pas mesurée. La mobilité enseignante n'est pas renseignée.

Organisation pédagogique de la formation

On ne dispose que de peu d'informations sur les modalités d'organisation de la formation composée de trois blocs de compétences : « *Langues et communication* », « *Gestion et administration de projets* », « *Outils numériques* » et dont les volumes horaires ne sont pas détaillés. Des parcours de spécialisation sont mentionnés mais non repris dans la nomenclature de la formation, au niveau de la carte d'identité de la formation. Ils sont au nombre de quatre et correspondent aux langues de spécialité : "Anglais-espagnol", "Anglais-chinois", "Anglais-allemand", "Anglais-MANDEG".

La progressivité des enseignements apparaît surtout au niveau professionnel, du fait que le semestre 2 est dédié à des projets tuteurés et le semestre 4 à un stage d'une durée de 12 semaines à six mois. La maquette des enseignements n'est pas fournie. L'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels est assurée par la présence de nombreux professionnels dans la formation, à raison d'un tiers environ de l'équipe, les volumes d'enseignement correspondant n'étant pas renseignés. Des séminaires thématiques sont proposés en quatre langues étrangères et concourent, selon les explications transmises dans le dossier, à la formation à la recherche. L'exemple fourni dans le dossier ne permet toutefois pas de mesurer l'inscription de la démarche dans une dynamique scientifique en lien avec le domaine de formation. La part du numérique est classique, avec l'utilisation de la plateforme de mise à disposition de ressources des enseignants vers les étudiants et est complétée par des enseignements obligatoires en informatique et outils bureautiques. Des dispositifs de sensibilisation à l'éthique, au plagiat, à la propriété intellectuelle sont intégrés aux enseignements. Des étudiants en validation des acquis de l'expérience et validation d'acquis professionnels sont accueillis mais les chiffres précis ne sont pas mentionnés. L'accessibilité aux étudiants en situation de handicap n'est pas indiquée, mais on peut supposer qu'elle est prise en charge.

Concernant la mobilité internationale, le nombre d'étudiants sortants n'est pas mentionné et semble concerner surtout la réalisation d'un stage à l'étranger. Dans les contenus d'enseignement, la place accordée à l'international vise essentiellement à développer les compétences linguistiques des étudiants : des cours en anglais, allemand, espagnol, chinois sont prévus en plus des cours de langue mais sans précision sur les volumes horaires. En revanche, il n'y a pas d'information sur le caractère international des enseignements en conduite de projets, ce qui pose question pour un parcours *Management des projets internationaux*.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique n'est pas détaillée, elle se compose d'enseignants-chercheurs et de professionnels issus de Langues étrangères appliquées et Langues, littératures et civilisations étrangères.

Le pilotage de la mention est assuré par deux enseignants (un pour le master 1, l'autre pour le master 2) dont nous ne connaissons ni le statut ni la spécialité.

Un soutien administratif est assuré par un secrétariat en commun avec un autre master. L'équipe dispose aussi d'une salle informatique. D'autres personnels rattachés à des services de l'UBO viennent en renfort sur des compétences précises : "Service d'ingénierie d'appui de médiatisation pour l'enseignement (SIAME), le Centre de formation en langues Callope et le centre de documentation et d'orientation (Cap'Avenir)".

Des responsables par UE participent également au pilotage, ainsi que pour les stages et projets tuteurés.

Un conseil de master se réunit à quatre reprises au cours de l'année universitaire.

Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an mais nous n'en connaissons pas la composition exacte (aucun compte-rendu n'est attaché au dossier). Un deuxième conseil de perfectionnement semble exister au niveau de la composante, la distinction entre les deux n'étant pas explicitée. L'ensemble des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) sont communiquées aux étudiants.

Les candidats à la formation continue se voient proposés des parcours personnalisés adaptés à leur profil.

Dispositif d'assurance qualité

L'élargissement du bassin de recrutement des candidats provenant de licence LEA (*Langues étrangères appliquées*) à d'autres sites de la région et au-delà témoigne du rayonnement de la formation. L'option de mise à niveau « *Droit, économie, gestion* » (MANDEG) constitue aussi un facteur d'attractivité et d'accueil d'étudiants étrangers favorisant ainsi une plus grande mixité culturelle.

Le suivi des diplômés est réalisé par le service universitaire Cap Avenir mais ne donne pas lieu à une analyse.

L'existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas mentionnée, elle gagnerait à être systématisée et réalisée de manière anonyme.

La mention relève elle-même le manque d'outils d'auto-évaluation contribuant au processus d'amélioration continue.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation semble résider dans la mixité des étudiants entrants qui proviennent de la région comme d'autres régions françaises et de l'étranger mais les proportions respectives ne nous sont pas accessibles. La capacité d'accueil est de 60 étudiants en M1. Il n'est pas dit si elle est atteinte chaque année et quels sont les effectifs en master 2. Les taux de réussite ne sont pas renseignés. L'insertion professionnelle apparaît satisfaisante avec 91,3 % à 18 mois mais le type de contrat et le niveau d'emploi n'est pas analysé. La mesure de l'insertion des diplômés, bien que satisfaisante (on note 91,3 % de diplômés en activité à 18 mois) ne renseigne pas sur le type d'emploi occupé, et le type de contrat obtenu. Par ailleurs, cette dominante professionnalisante n'ouvre que très peu à une poursuite d'études en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Bons taux d'insertion des diplômés.
- Attractivité de la formation.
- Programme de formation en adéquation avec le premier cycle.
- Formation accessible et adaptée aux étudiants étrangers.
- Des contenus conçus pour accueillir des publics étudiants issus de différentes filières.

Principaux points faibles :

- Caractère lacunaire du dossier d'autoévaluation. Taux de réussite à renseigner.
- Formation par la recherche à développer pour permettre des poursuites d'études en doctorat.
- Evaluation des enseignements à formaliser.
- Dimension internationale des enseignements à renforcer ou à minima à clarifier.
- Articulation plus cohérente de l'intitulé du parcours avec le contenu de la formation.
- Précisions sur les emplois occupés au sortir du diplôme.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le Master *Culture et communication parcours Management des projets internationaux* délivre une formation articulée sur deux années autour de compétences en *Langues et communication*, *Gestion et administration de projets* et *Outils numériques*. Cette formation bénéficie d'une insertion professionnelle satisfaisante, bien que les débouchés soient à clarifier. Cette clarification des objectifs pourrait aussi passer par un renforcement de la formation par la recherche et la réalisation d'un mémoire en lien avec les questionnements inhérents au master et dans l'éventualité d'une poursuite d'études en doctorat. Il est nécessaire de préciser la dimension internationale du master pour une meilleure lisibilité de l'intitulé avec les contenus de formation ainsi que les enseignements qui correspondent à l'acquisition des connaissances et compétences en management de projets internationaux. Une formalisation de l'évaluation des enseignements permettrait de poursuivre la réflexion déjà engagée sur l'amélioration de la formation. De manière générale, le dossier est à compléter, de nombreux indicateurs manquant : taux de réussite, volumes horaires et organisation des enseignements, composition de l'équipe de formation, supplément au diplôme, composition du conseil de perfectionnement.

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels (DPEC)*, parcours *Management du spectacle vivant* s'inscrit dans la continuité des acquis et caractéristiques issus du master 2 *Management du spectacle vivant* créé en 1999 et auquel il succède en 2017.

La formation, accessible en formation initiale et continue en présentiel seulement sur le site de l'Université de Brest, offre une double spécialisation en *Management* et *Spectacle vivant*.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Direction de projets ou Établissements culturels*, parcours *Management du spectacle vivant (DPEC-MSV)* repose sur l'étude des pratiques culturelles, des enjeux du spectacle vivant et des arts de la scène. Il forme principalement des futurs professionnels qui interviennent dans les métiers touchant à la direction, l'administration, la gestion, la production et la communication dans des structures culturelles et artistiques. La formation associe les savoirs théoriques issus du domaine des *Sciences humaines et sociales (SHS)* à l'expertise de professionnels du secteur et à la mise en œuvre de projets tutorés réels et permet d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper des postes à responsabilités dans le domaine du spectacle vivant. En effet, par son contact direct avec le secteur professionnel, elle possède déjà une visibilité régionale et un réseau solide de partenaires institutionnels et associatifs. La formation répond aux profils de candidats en formation initiale et continue désireux d'accéder à une VAE ou VAP avec la possibilité d'une formule à la carte selon les demandes.

Positionnement dans l'environnement

Une des principales lignes de force du master tient au domaine d'expertise dans les métiers de la culture, du spectacle vivant mais également aux contenus proposés autour du management et de l'administration. Il bénéficie d'une étroite collaboration avec les structures et les acteurs professionnels du territoire.

Le parcours comporte des cours mutualisés avec le master *Arts de la scène et spectacle vivant* de l'Université de Bretagne occidentale, parcours *Artistes des musiques traditionnelles*. Le programme de formation de licence mention *Arts* davantage orienté vers la pratique artistique ne constitue toutefois pas un vivier privilégié de recrutement pour le master en *Direction de projets ou établissements culturels*. La formation, par sa double spécialisation est la seule formation de ce type à l'échelle régionale et au-delà grâce à sa spécialisation autour du spectacle vivant. Il existe des partenariats avec l'Université Rennes 2 au sein du master *Médiation numérique* dont la teneur nécessiterait d'être précisée dans le dossier.

Le « Laboratoire Héritages et Constructions dans le texte et l'image (HCTI, EA n°4249) » et le Laboratoire d'Études et Recherche Sociologiques (LABERS, EA N°3149) offrent un cadre favorable à l'initiation à la recherche. Depuis 2019 seulement, les étudiants accompagnés par les enseignants-chercheurs organisent d'une manière ponctuelle des séminaires de recherche en lien avec le monde professionnel. Même si la dimension recherche n'est pas clairement identifiée dans la plaquette de formation, cette démarche témoigne d'une volonté des équipes à sensibiliser les étudiants à la recherche universitaire. Le master bénéficie d'une reconnaissance marquée au sein du secteur professionnel. Plusieurs structures culturelles et artistiques participent étroitement à cette formation : interventions pédagogiques, rencontres, séminaires thématiques, conseils de perfectionnement, tutorat de projets étudiants, conseils en ingénierie de formation, jurys, etc.

Les partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle internationale constituent un axe à développer.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation du parcours en master 1 (505 heures) et master 2 (448 heures) fondée sur un recrutement tous les deux ans, se caractérise par une logique de progression et de complémentarité pour répondre à des parcours adaptés tant pour la formation initiale que continue. L'enseignement généraliste et pluridisciplinaire en master 1 favorise la découverte du champ culturel et prépare la poursuite du cursus vers des enseignements de spécialité en master 2. L'implication de professionnels dans le cadre des cours ou des projets tutorés au sein de la formation et l'expérience de stage de 12 semaines permettent une immersion dans le secteur professionnel pour mieux en cerner les métiers et les attentes.

La plaquette de formation propose une répartition des contenus sur les quatre semestres entre gestion, droit, langues, informatique et enseignements fondamentaux liés au champ artistique et culturel : approche esthétique, politique culturelle, création, programmation et l'aspect professionnel avec un stage de quatre semaines minimum en master 1, et de 12 semaines minimum en master 2.

Le projet pédagogique s'appuie sur l'expérience et l'expertise des acteurs culturels du territoire associés à la formation. Il est conçu de manière à répondre aux constantes évolutions et particularités du secteur culturel.

L'accompagnement des candidats à la formation continue est adapté aux profils et aux besoins de ces derniers. Il est adossé aux services spécialisés de l'université tels que celui portant sur les reprises d'études et de validation des acquis (REVA) et le service universitaire de formation continue et d'éducation permanente (SUFCEP). Le dossier mentionne l'obligation d'assiduité aux cours en présentiel pour bénéficier des atouts de la formation reposant – entre autres – sur les rencontres avec des professionnels et la mise en œuvre effective de projets collectifs. L'accueil des étudiants en situation de handicap est pour sa part conditionnée au régime d'assiduité.

Le référentiel de compétences se répartit de la manière suivante : « *Administration* » ; « *Environnement de la culture* » ; « *Management et conduite de projet* » et "outils transversaux ». La finalité professionnelle de la formation et du parcours indiqués sur la plaquette de formation mise en ligne et l'existence de projets culturels collectifs est bien définie. L'équipe mise également sur une professionnalisation par la recherche, proposée par l'organisation de séminaires de recherche et l'exigence d'une dimension réflexive des rapports de stage. Cependant les unités d'enseignement dédiées à la recherche ne sont pas clairement identifiées dans le parcours de formation. L'ouverture à l'environnement professionnel passe par l'intervention des professionnels au sein du master, la création et le suivi des projets culturels collectifs ainsi que deux stages de quatre semaines en première année et 12 semaines en deuxième année. Les relations avec le monde professionnel sont bien ancrées au sein de la formation en vue d'une insertion professionnelle immédiate.

Le master offre des enseignements mutualisés en anglais, soit 24 heures au premier semestre puis bénéficient d'enseignements de spécialité. L'équipe confirme en outre que la certification en langue n'est pas une finalité du master qui ne vise pas particulièrement à encourager la mobilité étudiante.

Au sujet de la place au numérique au sein de cette formation, les enseignements conçus pour permettre aux étudiants de travailler via les espaces collaboratifs en ligne (Moodle) afin de communiquer et valoriser leurs productions individuelles et collectives.

Pilotage de la formation

Cette formation est pilotée par une enseignante-chercheuse en sociologie et de deux professionnels associés issus des domaines artistiques et associatifs, marques d'une collaboration fructueuse entre les deux parties. Le reste de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, PRAG et intervenants extérieurs aux profils adaptés aux contenus de la formation.

Titulaires : deux maîtres de conférences en sociologie, deux maîtres de conférences en droit, un maître de conférences en études théâtrales, un maître de conférences en esthétique, un maître de conférences en histoire, un professeur agrégé en gestion, un professeur agrégé en informatique, ce qui représente moins de 40 % de l'ensemble de la formation.

Les personnels du service d'ingénierie, d'appui et de médiatisation pour l'enseignement (SIAME) et de la bibliothèque universitaire de Lettres interviennent de façon ponctuelle en soutien technique aux enseignants chercheurs.

Intervenants extérieurs et professionnels associés : professionnels du secteur de la culture assurent environ 60 % des enseignements en master 1, 70 % en M2.

Un secrétariat de formation partagé avec d'autres masters de l'UFR *Arts, lettres et sciences humaines* est mis à disposition ainsi qu'une salle dédiée dont il est mentionné la nécessité d'être davantage adaptée aux spécificités des réunions et travaux collectifs. Le conseil de perfectionnement est composé de l'équipe pédagogique, des étudiants et des membres extérieurs à l'Université. Il n'existe pas de document sur ce point dans le dossier.

Le dossier précise que l'analyse des questionnaires envoyés aux étudiants à la fin de l'année universitaire rend possible une adéquation de leurs aspirations au contexte professionnel. Les informations relatives aux modalités de contrôle des connaissances sont a priori accessibles dans le livret de l'étudiant. La production d'un bilan individuel à l'issue du M1 conforte les candidats dans la poursuite du cursus en master 2 ou au contraire les réoriente vers d'autres masters dont celui de « *Médiation* » de l'Université Rennes 2.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement a lieu tous les deux ans par deux étapes de sélection : sur dossier et entretien à l'entrée en master 1, associant des étudiants en formation initiale et continue et pour quelques places en master 2 (exclusivement en formation continue). Plus de 120 dossiers reçus pour la rentrée 2019, 40 étudiants auditionnés, 20 retenus.

Les effectifs oscillent entre 20 et 25 étudiants en formation initiale sur les deux années de master dont un tiers en formation continue. Concernant les débouchés, au-delà des résultats d'enquêtes et observatoires menées par l'Université, l'équipe pédagogique fournit des extraits d'une enquête interne démontrant l'intérêt accordé par les étudiants aux enseignements, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, 12 sur 13 répondants, dans le domaine des arts vivants : chargé de production, chargé d'action culturelle, administrateur, etc.

L'ensemble des candidatures pour l'entrée en master est soumise à une sélection sur dossier puis entretien. Les candidatures relevant de la formation continue sont mises en relation avec le service compétent de l'Université. Les critères de sélection des candidatures à la formation initiale se fondent en grande partie sur l'intérêt porté au spectacle vivant, au parcours antérieur, au projet professionnel et à l'exposé d'un projet de stage ou de mémoire.

L'identité du master bien qu'inscrite dans une dimension plus professionnelle permet toutefois d'envisager un doctorat sans qu'il en soit explicité les modalités dans le dossier. L'échec lié à l'obtention du grade de master 2 pâtit de l'abandon d'une poignée d'étudiants avant la soutenance du mémoire de fin d'étude. Ces derniers étant en activité à l'issue de leur stage embauchés ou mobilisés par la mise en œuvre de projets personnels ne finalisent pas la rédaction de leur mémoire initiée depuis le master 1, et ce, en dépit des résultats satisfaisants obtenus dans les autres matières ainsi que les aménagements pris par l'équipe pédagogique pour mieux appréhender l'exercice d'écriture du mémoire.

Résultats constatés

Effectifs et évolution des effectifs : la formation réunit des étudiants en formation continue et formation initiale. Elle s'adapte aussi aux besoins spécifiques de ces étudiants, cela permet l'accueil des étudiants avec des profils variés. Cependant le dossier manque d'informations précises et chiffrées concernant les effectifs, et leur évolution ainsi que les taux de réussite et d'abandon.

Insertion professionnelle : même si l'équipe constate un taux fort d'insertion au regard de la situation de l'emploi dans le secteur culturel et du spectacle vivant, une étude statistique approfondie et systématique mérite d'être mise en place. Le dossier ne présente pas de données chiffrées concernant les taux de diplômés en emploi, mais seulement une enquête menée sur les 20 étudiants de la promotion 2017-2019 : 12 étudiants sur 13 répondants travaillent dans le secteur culturel et artistique, ce qui ne présente qu'une vue partielle du devenir des étudiants. Ces informations témoignent malgré tout du potentiel du master DPEC dans l'orientation adéquate des étudiants dans la vie professionnelle.

Poursuites d'études : une étudiante du master effectue une thèse financée en Arts du spectacle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une forte interaction avec le secteur professionnel régional et diversité des enseignements pensée pour couvrir le domaine d'intervention.
- Un copilotage par les enseignants-chercheurs et professionnels associés.
- Un bon taux d'insertion professionnel des diplômés.

Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire sur plusieurs points (supplément au diplôme, maquettes, conseil de perfectionnement, etc.).
- Un manque de clarté dans l'identification des unités d'enseignement liées à la recherche et à la rédaction du mémoire.
- Une durée du stage limitée à quatre semaines en master 1.
- Une absence de données statistiques et de documents complémentaires permettant d'évaluer l'ensemble des atouts de la formation.
- Un recrutement sur deux années peu justifié au vu de l'attractivité du master.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Direction de projets ou établissements culturels, parcours Management du spectacle vivant (DPEC-MSV)* possède une expertise dans le champ des pratiques culturelles et des enjeux du spectacle vivant et des arts de la scène pour former de futurs professionnels du domaine. Cette formation à visée professionnelle jouit d'un rayonnement à l'échelle territoriale en raison l'implication des acteurs et des structures partenaires au projet pédagogique. Le développement de relations internationales permettrait d'élargir et de dynamiser à une autre échelle les perspectives professionnelles. On encourage l'équipe à créer et systématiser des enseignements spécifiques sur les quatre semestres autour de l'initiation à la recherche appliquée aux spécificités du champ culturel et artistique telle que la recherche-crédation particulièrement adaptée au spectacle vivant. La prolongation du stage sur huit semaines minimum en master 1 est conseillé pour favoriser une meilleure appropriation par les étudiants des missions et activités du secteur. En vue d'encourager une pleine diplomation de tous ses étudiants, l'équipe pédagogique est également invitée à faire évoluer son modèle de mémoire de fin d'études par un travail analytique équivalent adapté aux spécificités et au calendrier de la formation. Une ouverture en médiation et relation avec les publics pourrait également être envisagée pour offrir d'autres horizons professionnels dans le secteur des arts vivants. En vue de maintenir et de pérenniser une dynamique de travail collaborative, il est souhaitable que l'équipe pédagogique et les étudiants puissent profiter d'un espace de travail adapté aux projets tutorés et aux activités spécifiques de l'équipe pédagogique.

MASTER EPISTÉMOLOGIE, HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

ÉTABLISSEMENT(S) :

Université de Nantes

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (EHST)* a pour vocation de former des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et/ou de la recherche en épistémologie et histoire des sciences et des techniques ainsi qu'à ceux de la médiation et du patrimoine scientifiques. Il se compose de deux parcours (première année (M1) et deuxième année de master (M2)) pluridisciplinaires, en termes d'objets comme de méthodes, l'un intitulé "*Sciences et techniques aux époques moderne et contemporaine* » (*Stemoc*), dispensé à l'Université de Nantes, l'autre "*Histoire culturelle des sciences et techniques, humanités numériques et médiations*" (*Histnum*), rattaché à l'Université de Bretagne Occidentale. Les deux parcours peuvent être intégralement suivis en présentiel ou, depuis 2009, à distance.

Analyse

Finalité de la formation

Les deux parcours du master *EHST* offrent chacun des débouchés spécifiques 1) journalisme et médiateur scientifique, muséologie (chargé d'études et d'inventaire patrimoine, conservateur du patrimoine scientifique et technique), concours de la fonction publique (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de recherche, etc.) pour le parcours *Stemoc*, et 2) gestion de projet dans le domaine de la médiation scientifique et technique, enseignement et recherche en humanités numériques pour le parcours *Histnum*. La présentation des débouchés est claire et bien explicitée et ils sont cohérents avec la formation. La formation adopte une démarche approche programme. Cette démarche, mise en place à l'échelon de l'université, semble partagée par l'équipe pédagogique mais son application reste floue sur la base des éléments disponibles.

Positionnement dans l'environnement

A l'échelon local, le positionnement est explicite. Il s'agit d'une double tutelle unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et Langages et de l'UFR Science et Techniques ce qui fait sens avec la formation. Il est souvent fait mention du Centre François Viète (CFV) mais son rôle n'est pas toujours très bien défini ni son contour, ce qui rend difficile l'appréciation des retombées de cette association. La coordination régionale est assurée par le CFV et depuis 2017 la formation est co-accréditée avec l'université de Brest avec l'objectif d'améliorer le contenu de la formation et d'augmenter le nombre d'inscriptions possibles. Le positionnement à l'échelon national est également explicite et étant donné que peu d'universités offrent cette formation, aucune concurrence réelle n'apparaît..

La formation s'appuie sur le CFV qui coordonne l'aspect disciplinaire scientifique et l'aspect épistémologique. Il s'agit là d'un atout majeur de la formation car la réputation d'excellence du CFV permet des interactions scientifiques à l'échelon national comme international. Ainsi le programme DataSanté porté par le CFV et l'arrivée dans l'équipe d'un MCF en épistémologie et histoire de la médecine va conduire à introduire une UE d'épistémologie et histoire de la médecine dans la future maquette et à proposer des sujets de mémoire en rapport

La formation a su diversifier ses partenariats à l'international. En 2017, le partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie est arrêté suite à un choix de ce dernier de réorienter ses priorités. Depuis, de nouveaux partenariats sont en cours de finalisation Université Cheikh Anta Diop de Dakar et avec l'Université de Valence (Espagne). Il s'agit pour cette dernière d'une convention Erasmus+ signée avec le *Máster oficial interuniversitario en Historia de la Ciencia y Comunicación Científica*. Un troisième partenariat avec l'Université de Lund (Suède) est à l'étude. On note toutefois que si les partenariats avec l'AUF sont compatibles avec un enseignement en français, il n'y a pas d'éléments décrivant comment la formation va s'adapter aux nouveaux partenaires européens (100% anglais ?).

La formation bénéficie des liens établis entre le CFV et les institutions locales (médiathèques et bibliothèques publiques, archives municipales et départementales, musées, CCSTI, associations de médiation, etc.) sur le plan patrimonial, scientifique et technique.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *EHST* est constitué de deux parcours spécifiques mais complémentaires qui, par le jeu de choix d'UE en M1 et en M2, ne sont pas étanches. Cette porosité semble s'inscrire dans la démarche approche programme (même si cela n'est pas explicité)

La continuité logique de la formation serait théoriquement le doctorat mais en pratique ce débouché ne concerne qu'une minorité d'étudiants. En effet dans un souci de cohérence par rapport aux débouchés académiques, seul un très petit nombre d'étudiants sont acceptés à poursuivre en thèse. L'ensemble est bien argumenté.

Le master d'Epistémologie est ouvert à un très grand nombre de profils d'étudiants. Cette diversité vient aussi de ce que ce master s'adresse à des candidats de formation scientifique, mathématique ou d'ingénierie désirant acquérir une culture en sciences de l'Homme et de la société aussi bien qu'à des candidats ayant une formation en Sciences Humaines et Sociales (SHS) désirant se spécialiser dans les domaines des sciences et des techniques.

La formation est extrêmement flexible en terme d'emploi du temps - fait exceptionnel dans le paysage national. L'emploi du temps est conçu pour que les étudiants puissent consacrer les deux derniers jours de la semaine à la rédaction de leur mémoire de recherche. La formation pouvant être suivie à distance de manière asynchrone, elle est bien adaptée aux étudiants ayant des contraintes horaires pour des raisons professionnelles. Ces mêmes étudiants sont autorisés à réaliser leur M1 ou leur M2 en deux ans. La formation est en outre parfaitement adaptée aux enseignants du secondaire qui souhaitent s'ouvrir à l'*EHST*.

Pour la prochaine accréditation, la formation sera organisée en blocs de compétences et un portefeuille de compétences sera élaboré. Sans être détaillée, la formation à la démarche scientifique occupe une part importante de la formation par la rédaction d'un long mémoire de recherche, la démarche scientifique est donc au cœur de la formation (à minima du M2).

La formation propose des modules pour l'insertion professionnelle, un suivi individualisé ce qui correspond aux attentes standards. Et compte tenu du thème du master, cet aspect apparaît difficilement perfectible. un annuaire des anciens élèves est en cours de construction (via l'association des anciens élèves).

L'ouverture à l'international n'est pas clairement discutée, elle semble reposer sur des initiatives individuelles. La mutualisation des UE avec les institutions partenaires non francophones (langues anglaise, espagnole) n'est pas détaillée, alors qu'il aurait été intéressant de pouvoir apprécier ce point.

Bien avant 2020, l'équipe pédagogique du master *EHST* de l'Université de Nantes, a dû réfléchir à la dispersion des forces liée à une discipline académique rare sur le territoire. Cette réflexion a donné lieu à des développements d'enseignement à distance de façon qui semble pertinente et opérationnelle. Ainsi, en moyenne, les deux tiers des étudiants suivent la formation entièrement à distance (plateforme Extradoc). Une classe virtuelle Big Blue Button est également disponible. Un modèle auquel réfléchir dans les circonstances actuelles.

L'intégrité scientifique et à l'éthique sont abordés en M2 à un degré supérieur aux modalités standards.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est conforme aux attentes Le master *EHST* est sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs en HST, le plus souvent docteurs et agrégés, constituant une équipe pédagogique stable, resserrée et proche des étudiants, à laquelle se joignent ponctuellement des intervenants extérieurs au monde académique.

Le pilotage apparaît d'une grande qualité. En plus du conseil de perfectionnement (réunion une fois l'an), l'équipe pédagogique resserrée permet des échanges constants entre les enseignants mais aussi avec les étudiants. Il s'agit d'un point fort de cette formation.

la procédure d'évaluation est conforme aux attentes, on note qu'elles ne sont pas les mêmes entre Nantes et Brest sans que la raison soit précisée.

Dispositif d'assurance qualité

Le devenir des étudiants est difficile à appréhender car le taux de retour aux enquêtes est faible, ce point changera sans doute avec la construction d'un annuaire des Alumni. Compte tenu de la diversité des profils des étudiants inscrits et des débouchés limités du master, les chiffres sont en tous points compréhensibles. L'équipe pédagogique effectue un travail important d'orientation des étudiants. Il s'agit ici d'un problème structurel qui ne remet en aucun cas la qualité de la formation, ni des motivations de l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Le master *EHST* constitue formation rare et exceptionnel sur le site du grand Ouest grâce à la bonne coordination pédagogique. Si le débouché reste la thèse de doctorat, ce point n'est logiquement pas le leitmotiv de la formation tant le nombre de places est limité. La formation permet un accès au plus grand nombre avec des conditions de suivi très souples. Le défi reste à gérer l'hétérogénéité des profils pour assurer leur réussite

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation solide et originale.
- Une formation offerte à distance depuis 2009, permettant un suivi par une grande diversité de publics.
- Un pilotage de qualité.

Principaux points faibles :

- L'absence de données dans le dossier sur les flux étudiants issus de M1 questionne sur l'organisation en deux ans de la mention.
- La mutualisation des UE à l'international n'est pas explicitée.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'équipe pédagogique du master *Épistémologie, histoire des sciences et des techniques* paraît dynamique et très impliquée. Pour consolider ses effectifs, le master pourrait s'ouvrir davantage aux étudiants de lettres et de Sciences humaines et sociales, qui ne devraient pas être plus déconcertés que leurs homologues scientifiques sur ces questions.

Enfin, une attention particulière devra être portée sur l'organisation de la mention qui pour l'instant ressemble davantage à un diplôme universitaire en un an (DU) qu'à une mention.

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de Lettres et sciences humaines, le parcours *Français langue étrangère (FLE)* du master *Arts, lettres et civilisations (ALC)* vise les métiers de la formation dans le domaine du *FLE* en fournissant aux diplômés une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans le domaine de l'enseignement des langues et cultures étrangères au sein de structures publiques et privées en France et à l'étranger. La formation, qui est dispensée à Brest, ne précise pas à qui elle s'adresse.

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances visées correspondent aux blocs de compétences identifiées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les savoirs développés sont (1) de type transversal et pluridisciplinaire en lien avec l'analyse de pratiques pédagogiques, de communication et de gestion de la parole ; (2) de type disciplinaire : expertise dans le domaine de la description linguistique et de la sémiotique ; (3) de type organisationnel : coordination d'une équipe pédagogique, animation et gestion d'un établissement privé. Ces finalités sont communiquées par les voies de diffusion traditionnelles : journées portes ouvertes, événements dédiés, matériaux disponibles sur le site. Les débouchés indiqués correspondent à ce qui est attendu de ce master à la fois en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études en doctorat. Ces débouchés, communiqués à travers les supports disponibles, sont évoqués sans être détaillés dans le dossier d'auto-évaluation, lequel ne précise pas suffisamment les publics et/ou profils d'étudiants visés. Le master favorise la formation tout au long de la vie.

Positionnement dans l'environnement

La formation énonce son positionnement dans la carte nationale des établissements du supérieur, mais sans souligner ses spécificités propres, et dans la politique scientifique de l'UBO en étant partie prenante de l'École universitaire de recherche (EUR). Elle assure des passerelles pour les étudiants étrangers issus de la formation de pôle langues et permet à ses diplômés l'intégration de l'École doctorale « *Arts, lettres, langues* » (ALL).

Le master est adossé principalement au laboratoire « Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image » (HCTI), et plus particulièrement à l'axe de recherche consacré à la construction des frontières culturelles, linguistiques, identitaires, ainsi qu'au déploiement des discours sociaux relatifs aux normes linguistiques. Des enseignants-chercheurs rattachés à d'autres équipes de recherche (lesquelles mériteraient d'être brièvement décrites) interviennent aussi dans la formation, notamment pour encadrer les travaux de recherche.

L'articulation entre formation et recherche est efficacement assurée sous plusieurs formes : enseignements de méthodologie de la recherche (master 1) ; formation à la recherche documentaire et à l'analyse bibliographique par une enseignante bibliothécaire de l'UBO ; expériences de terrain ; élaboration d'un travail de recherche, initié en M1 et approfondi en M2, encadré par des enseignants-chercheurs ; journées d'étude et séminaires de recherche, inscrits dans l'emploi du temps de la formation, en lien avec les problématiques du *FLE* : anthropologie culturelle, relations interculturelles, didactique des langues étrangères, pédagogie auprès de différents publics.

En ce qui concerne les liens avec le milieu socio-professionnel, la formation est impliquée dans des partenariats avec différents acteurs : assurance, cabinet de traduction, École de langue (*Centre International d'Études Linguistiques*), centre de formation (*Centre linguistique de promotion sociale*) et associations comme le *Secours populaire* ou l'*Association brestoise pour l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour les étrangers*. Ces différents partenariats sont facilités notamment par la présence, au sein de la formation, d'intervenants issus des mondes socio-économiques et culturels. Les partenariats avec ces structures permettent d'anticiper les besoins de stages et de diffuser les offres en début d'année.

Au plan international, la mobilité et les collaborations pourraient être renforcées. Sont documentés des partenariats de longue date avec les universités de Qindgao et de Zadar et une école d'apprentissage de la langue française par immersion aux États-Unis. Des accords de coopération sont en cours avec les universités de Belgrade, de Bar-Ilanet et de Delhi.

Organisation pédagogique de la formation

Les connaissances et compétences à acquérir sont non seulement transversales et pluridisciplinaires, mais aussi disciplinaires et spécifiques au domaine des sciences du langage ; en outre elles concernent la coordination d'équipe, l'animation et la gestion d'un établissement privé. La formation met en place des enseignements théoriques et méthodologiques et des expériences en milieu professionnel sous la forme de stages obligatoires répartis au cours de chaque année.

La formation prévoit des dispositifs adaptés pour les étudiants en régime spécial : étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau et artistes. De plus, elle intègre régulièrement la formation continue. Depuis 2004, la formation s'inscrit dans la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES). Le numérique occupe une place importante au niveau des méthodologies utilisées. La formation à l'*Environnement numérique de travail (ENT)* est délivrée par le département informatique. On constate que l'intégration du *digital learning* aux contenus spécifiques de *FLE* n'est pas précisée.

Quant aux dispositifs efficaces d'aide à la réussite, ils sont à identifier dans l'accompagnement individualisé de chaque étudiant par un membre de l'équipe pédagogique sous diverses formes : entretiens individuels réguliers, aide à la recherche de stage et à la construction du projet professionnel, développement du réseau professionnel de l'étudiant, visites de stage, bilan, aide à la formalisation et à la restitution des expériences. Il est précisé que cet accompagnement, intégré au cursus, est piloté par un professionnel issu du monde socio-professionnel ayant une connaissance des problématiques de terrain.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formée par des enseignants-chercheurs et des professionnels de terrain, dont la présence est considérée essentielle car ils renforcent le domaine des compétences, notamment dans le domaine de la formation des adultes. Le nombre d'enseignants et l'organisation en termes de responsabilités ne sont pas communiqués. Si la formation est adossée principalement au laboratoire HCTI, certains enseignants-chercheurs qui interviennent dans les deux années de la formation, appartiennent à deux autres équipes sur lesquelles aucun renseignement n'est fourni (hormis leurs acronymes). Est organisé un séminaire annuel de recherche associant enseignants du master et enseignants-chercheurs issus d'autres Universités (par exemple Rennes et Paris) – mais on aimerait en savoir davantage sur le déroulement pratique et sur les thématiques retenues. Les dispositifs d'évaluation ne sont malheureusement pas décrits.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier d'autoévaluation ne propose aucune analyse qualitative des données contenues dans les tableaux fournis en annexe. Ces données brutes sont relatives, d'une part, aux effectifs et aux différents régimes d'inscription, au taux de réussite, à la poursuite d'études en M2 ou en doctorat (données disponibles pour la période 2017-2019), d'autre part, au taux d'insertion professionnelle à 18 et à 30 mois depuis l'obtention du diplôme (données disponibles pour la période 2009-2017). L'attractivité de la formation n'est pas analysée. Aucune information n'est donnée sur l'existence d'un conseil de perfectionnement, ni même sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique en lien avec des représentants étudiants. Seul le dispositif de conseil de discipline en cas de fraude/plagiat est évoqué de manière générale.

Résultats constatés

La lecture des deux tableaux (et non trois, deux fichiers fournis contenant le même tableau) joints au dossier montre que les effectifs sont relativement stables et plutôt modestes dans les trois dernières années : 25 en 2017, 17 en 2018, 24 en 2019 pour le M1 ; 16 en 2017, 19 en 2018, 20 en 2019 pour le M2. Le taux de réussite est plus élevé en M2 qu'en M1 : 68 % en 2017, 64,71 en 2018 pour le M1 ; 100 % en 2017 et 84,21 en 2018 pour le M2, avec un taux de poursuite en thèse relativement stable : 6,25 % en 2017 et 5,26 % en 2018. L'un des tableaux montre un bon taux d'insertion professionnelle depuis 2009. Les cursus antérieurs des candidats ne font l'objet d'aucune analyse ni projection : seul un constat d'interdisciplinarité en raison de la différence de ces cursus est livré, mais on voudrait en savoir davantage.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des modalités pédagogiques diversifiées.
- Une approche par compétences très développée.
- Un dispositif de stages très développé.

Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire sur plusieurs points : équipe pédagogique; conseil de perfectionnement; positionnement national, architecture et intitulé et contenu des cours.
- Une mobilité internationale entrante et sortante peu développée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le parcours *Français langue étrangère (FLE)* du master mention *Arts, lettres et civilisations (ALC)* offre une bonne articulation entre enseignement et recherche, une bonne transcription des connaissances en compétences et un dispositif de stages très développé. En termes de progression pédagogique, il serait utile de préciser l'articulation entre licence et master, notamment en raison du caractère généraliste de la première année de master, et de donner une meilleure lisibilité à l'implication des contenus d'analyse linguistique mobilisés par la formation. Il conviendrait de consolider la place de l'international en termes de mobilité entrante/sortante. Il serait non seulement utile de décrire l'équipe pédagogique et le pilotage de la formation, notamment en termes de responsabilités collectives, mais encore nécessaire de doter la formation d'un conseil de perfectionnement et de prévoir d'autres dispositifs de retour d'expériences.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés* est une formation visant la recherche et une poursuite d'études en doctorat. Il comporte un seul parcours intitulé *Langues et cultures celtiques en contact*. A l'intérieur de ce parcours, deux options sont proposées : « *Mondes celtiques médiévaux* » et « *Mondes celtiques modernes* ». Il a pour objectif d'étudier les langues et littératures celtiques anciennes (moyen gallois, vieil irlandais et moyen-breton) et modernes (gallois, gaélique irlandais, breton), ainsi que les langues et littératures anglo-celtiques (modernes) et françaises (ancienne et moderne). Le cursus est bilingue français-anglais, il se déroule en présentiel sur le campus brestois et il est ouvert à la formation initiale, ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Finalité de la formation

Un livret de l'étudiant fournit clairement le détail des objectifs, connaissances et compétences à acquérir au cours des deux années de formation. Il récapitule également le contenu du master et l'ensemble est cohérent. Aucun supplément au diplôme n'est fourni, les débouchés cités dans le dossier sont cependant pertinents et bien exposés, tout comme les poursuites d'études. La formation est cohérente avec le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Ce master est unique dans l'établissement et en France de manière générale, et propose des combinaisons de langues celtiques uniques même à l'international. Il dispose de plusieurs passerelles pertinentes et s'appuie sur plusieurs partenariats académiques nationaux (Tours, Rouen, Rennes, Paris) et internationaux (Center for Advanced Welsh and Celtic Studies d'Aberystwyth).

La formation est adossée à un laboratoire spécifique, le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC), source de la majeure partie des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme. Les contenus de la formation sont en accord avec le programme de recherches du laboratoire et avec la politique scientifique de l'établissement.

Le master bénéficie également de l'intervention de personnes issues du monde de la culture et du patrimoine, sans que cela ne donne lieu à un partenariat formalisé avec leurs institutions d'origine, mais des conventions de stage ont été passées avec des archives locales et des établissements scolaires.

Plusieurs accords Erasmus fonctionnent actuellement et permettent des mobilités sortantes et entrantes avec des Universités d'aires de tradition celtique (Irlande du nord, Irlande, Pays de Galles). Des projets de partenariat avec de nouvelles Universités sont également à l'étude (Galway, Tours, Montréal) mais aucune précision concernant les crédits ECTS associés n'est fournie dans le dossier.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est bien structurée en quatre semestres avec un tronc commun. Elle ne s'articule pas en parcours de spécialisation mais en options, et met en place le système européen d'unités d'enseignement capitalisables (ECTS) et transférables.

Le master ne propose pas d'alternance mais s'adapte aux publics à contraintes particulières et aux étudiants salariés. Seule la validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée et l'approche par compétences est encore à l'étude en concertation avec les étudiants et le conseil de perfectionnement. En dehors de l'utilisation de la plateforme Moodle, des sorties de terrain sont mentionnées à plusieurs reprises, ce qui est incontestablement positif, mais non quantifiées, pas plus que n'est indiquée la prise en compte de ces sorties dans l'évaluation.

La formation encourage la participation aux activités scientifiques du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) mais ne formalise pas cet aspect, ce qui est dommage, tout comme le fait que les projets évoqués dans le dossier ne sont pas clairement formalisés dans la maquette à ce jour.

Le mémoire de recherche et les unités d'enseignement (UE) consacrées à la recherche documentaire permettent une formation à la recherche.

La formation propose des unités d'enseignement (UE) consacrées à l'insertion professionnelle, et il est possible de remplacer au semestre 10 le projet de recherche par un stage professionnel facultatif, en France ou à l'étranger, dont les modalités sont formalisées par l'enseignant-tuteur. Il est dommage de dispenser les étudiants du projet de recherche alors que la poursuite d'études en doctorat constitue un des débouchés naturels du diplôme.

La formation, qui propose des enseignements bilingues français-anglais, est internationale par son objet. La mobilité sortante est fortement encouragée, mais pas obligatoire, ce qui n'empêche pas que 66 % des inscrits effectuent au moins un semestre d'études dans une université partenaire lors de leur deuxième année de master. Trois intervenants anglophones et un ou deux conférenciers issus de ces mêmes Universités partenaires participent régulièrement à la formation.

L'unité d'enseignement (UE) Humanités numériques est propre à la mention mais le volume horaire associé à cette UE n'est pas précisé dans le dossier; les étudiants sont formés aux pratiques numériques via des blogs et création de sites web. Un environnement numérique de travail, Moodle, est à la disposition des étudiants et la formation documentaire les sensibilise à l'intégrité scientifique et à l'éthique. Il n'est pas fait mention d'un dispositif particulier pour détecter les fraudes.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, d'envergure internationale grâce à des enseignants-chercheurs d'universités partenaires qui assurent une vingtaine d'heures dans le diplôme, est bien adaptée à la formation et s'appuie également sur des intervenants extérieurs pertinents (spécialistes en langues anglo-celtiques ou en littérature médiévale comparée) au vu des objectifs du master. L'approche par compétences n'a cependant pas encore été formalisée.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement réparties et la formation dispose d'un secrétariat partagé et d'espaces de formation adéquats, malgré un flux tendu au niveau de l'université. Un conseil de formation rassemble tous les acteurs de la formation (enseignants titulaires et vacataires, intervenants et représentants étudiants), ses fonctions sont clairement affichées et des comptes rendus sont rédigés à l'issue de chaque réunion et diffusés aux parties prenantes du diplôme. En revanche, le conseil de perfectionnement n'est pas conforme dans la mesure où il a été assimilé au conseil de formation parce que les intervenants extérieurs ne se sont pas impliqués et n'ont pas assisté aux réunions du conseil de perfectionnement introduit en 2017.

La composition des jurys, leur rôle, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont bien exposés. Les crédits ECTS ou les compensations ne sont pas mentionnés dans le dossier mais de nombreuses dispenses sont possibles pour les publics à contraintes particulières (sportifs de haut niveau, handicap, étudiants salariés) et des sessions de rattrapage pour les deux années du master permettent de respecter le principe de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux étudiants sont bien suivis grâce à des tableaux de bord et le processus de recrutement, qui s'appuie sur la plateforme e-candidat, est transparent. Les effectifs sont faibles et fluctuent entre 15 et 28 inscrits sur les deux années du diplôme, mais cela est fréquent dans des formations aussi spécifiques. L'attractivité de la formation, bien analysée, est en baisse de moitié depuis son ouverture en 2017, notamment en raison de la fermeture d'une partie de l'option médiévale, mais une reprise semble s'amorcer à la rentrée 2020.

A ce jour la réussite étudiante n'est ni réalisée, ni analysée, tout comme pour les flux sortants et le devenir des diplômés, même si une première remontée de données est annoncée pour le mois de décembre 2020. La formation s'évalue en interne mais sans formalisation précise et aucun suivi au niveau des instances centrales, permettant de recueillir les données, n'est évoqué dans le dossier.

Résultats constatés

Les effectifs ont baissé de moitié depuis l'ouverture du master, mais une remontée semble s'amorcer et il est fait mention, sans autre précision, d'étudiants ayant obtenu une bourse de thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une offre de formation unique en France et à l'international (langues celtiques).
- Une formation bilingue.
- Une forte synergie avec le Centre de Recherche Bretonne et Celtique.

Principaux points faibles :

- Une baisse inquiétante et rapide des effectifs depuis 2017.
- Un manque de renseignements sur la formalisation des stages, mémoires et compétences et d'un conseil de perfectionnement non-conforme au cadre national.
- Un caractère lacunaire du dossier (absence de supplément au diplôme, manque d'analyse des résultats du master, manque de données concernant les résultats).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Langues et sociétés* de l'Université de Bretagne Occidentale propose une formation très originale et adaptée aux défis régionaux. Toutefois, le dossier, lacunaire en plusieurs endroits, gagnerait à être complété afin de permettre une évaluation plus précise de la formation et une évolution adaptée à ses réels atouts. Il devrait ainsi préciser ses débouchés et ses possibilités d'insertion professionnelle, notamment en s'appuyant sur une approche par compétences permettant de rendre son offre plus lisible et attractive pour les étudiants. Une formalisation plus grande des éléments professionnalisants ou permettant une poursuite d'études, comme les stages ou les mémoires de recherche, permettrait aussi de mieux valoriser ce master et la dimension internationale de la formation devrait être davantage mise en avant pour renforcer ce diplôme.

MASTER LETTRES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'Université de Bretagne Occidentale dispense sur deux ans un enseignement principalement en littérature française, générale et comparée, mais encore en latin, grec et langues vivantes. Il s'adresse à des étudiants qui ont une licence de lettres, mais aussi à des étudiants qui ont étudié un domaine connexe aux lettres (histoire et philosophie par exemple). Il prépare aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le domaine des lettres. La formation, offerte depuis 2018 sur le site de Brest, s'organise en deux parcours à partir de la deuxième année : un parcours *Littératures, correspondances, éditions (LICE)* et un parcours *Préparation à l'enseignement supérieur (PES)*.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Lettres* a pour finalité de former les étudiants principalement dans le domaine des littératures française, générale et comparée en les initiant à la recherche et/ou en les préparant aux épreuves de l'agrégation ou à d'autres concours de l'enseignement (lettres modernes, lettres classiques).

Hormis l'enseignement, les débouchés professionnels ne sont pas précisément énoncés et il est plutôt question de poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

En dehors du master *Métiers de l'édition* de l'Université de Bretagne Sud (Lorient), mentionné sans plus de détail, aucune information précise n'est fournie sur le positionnement de la formation dans son environnement local et régional. L'articulation à la recherche est, en revanche, très clairement décrite. La formation est adossée à une unité de recherche qui s'est spécialisée depuis trente ans dans les correspondances et journaux intimes. Cette orientation est partagée par les membres de l'unité, qui sont eux-mêmes majoritaires dans la formation, et elle se vérifie dans le contenu des enseignements.

Des contacts internationaux existent, au niveau de l'unité de recherche, dont la formation semble devoir tirer parti. Mais aucune indication précise n'est donnée, même si le dossier fait état d'étudiants partis à l'étranger (le nombre n'est pas spécifié) ou de trois professeurs invités à Brest ou à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est commune en première année (M1) et se divise en parcours à partir de la deuxième année (M2).

La logique d'une division en deux parcours n'est pas claire *a priori* : si le parcours *LICE* semble destiner les diplômés à poursuivre en doctorat, dans le cadre de l'unité de recherche à laquelle la formation est adossée, la finalité du parcours *PES* est plus ciblée. Ce dernier parcours comporte peu d'enseignements méthodologiques, et ne comporte pas de mémoire de recherche, ce qui fragilise quelque peu son objectif de former à l'enseignement supérieur, même si une partie du public étudiant a déjà obtenu un poste dans l'enseignement secondaire.

Selon le choix du parcours, la formation comprend un total de 409 heures (*LICE*) ou 611 heures (*PES*) d'enseignement pour l'étudiant, un stage en deuxième année (dans les deux parcours), la rédaction d'un mémoire de recherche (*LICE*).

Les étudiants sont associés aux activités de l'unité de recherche, selon des modalités qui ne sont toutefois pas précisément décrites. On sait seulement que l'assistance à quatre heures de séminaire est prévue dans la maquette (deuxième année, parcours *LICE*).

Durant les deux premiers semestres, les enseignements se distinguent par des contenus principalement littéraires (historiques ou poétiques). On compte une trentaine d'heures d'enseignements orientés vers les humanités numériques (sans plus de détails sur la nature et la finalité de ces enseignements).

En M2, s'opère le partage entre les deux parcours. Pour le parcours *LICE*, les deux derniers semestres sont plus explicitement professionnels, dans la mesure où sont proposés des enseignements à visée méthodologique.

On note toutefois un nombre d'heures restreint (156, contre 358 pour l'autre parcours), qui permet en fait de dégager du temps pour la rédaction du mémoire. Pour le parcours *PES*, la formation se poursuit dans la stricte continuité du M1 : les enseignements consistent pour beaucoup en littératures française, générale et comparée – auxquels il faut ajouter des enseignements de latin et de grec.

La professionnalisation est assurée par un stage, au sujet duquel on n'a aucun détail, et par un module « Clés pour l'insertion professionnelle », dont on ne sait par qui il est proposé, dans quelle perspective, ni pour quel usage. On aimerait aussi en savoir davantage sur l'organisation et le contenu des enseignements de latin et de grec, dans la mesure où les concours de recrutement en lettres classiques sont concernés par le parcours *PES*.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe composée pour l'essentiel des membres de l'unité de recherche à laquelle est adossé le master. La cohésion thématique de la formation s'en trouve renforcée, ce qui constitue un atout spécifique. L'équipe pédagogique comprend 14 membres (neuf professeurs et cinq maîtres de conférences).

Des détails sont donnés sur le rythme et l'objet des réunions de l'équipe dirigée par les responsables des deux parcours et par une collègue chargée des enseignements de lettres classiques. Le conseil de perfectionnement est décrit : composition conforme aux recommandations nationales, fréquence des réunions, missions.

Dispositif d'assurance qualité

Les données quantitatives sont peu ou pas commentées. Il est question de la réussite des étudiants, mais non du suivi précis de tous les diplômés ni de leur insertion professionnelle, dont s'occupe l'organisme central Cap'Avenir de l'UBO.

L'autoévaluation semble opérer sur un mode empirique et régulier, par une prise de parole des étudiants ou de leurs représentants lors de réunions collectives et des réunions du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables mais relativement modestes : une dizaine d'étudiants en M1 et une quinzaine en M2. Ils viennent majoritairement d'une licence de l'établissement. La poursuite en M2 oscille entre 55 et 67 %. Le taux de réussite du diplôme se situe entre 72 et 100 %. La poursuite en doctorat reste faible pour une formation axée sur l'initiation à la recherche et sur la préparation à l'enseignement supérieur. Il faut souligner que les étudiants inscrits dans le parcours *PES* ont tous réussi jusqu'à présent un concours d'enseignement (CAPES, CAFEP ou agrégation).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une originalité et une cohérence des thématiques.
- Un suivi des étudiants facilité par des effectifs modestes.
- Une bonne insertion professionnelle (parcours *PES*).

Principaux points faibles :

- Un manque d'information sur le suivi des diplômés (parcours *LICE*).
- Une internationalisation encore discrète.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Lettres* de l'Université de Bretagne occidentale, qui est en grande partie une émanation de l'unité de recherche à laquelle il est adossé, vise essentiellement une initiation originale et ciblée au monde de la recherche et à celui de l'enseignement dans le domaine littéraire. La réflexion sur la professionnalisation pourrait être élargie à d'autres débouchés que l'enseignement secondaire et l'inscription en thèse. L'implication d'intervenants extérieurs devrait être une option à considérer. Une autre perspective consisterait à renforcer l'attractivité du diplôme, notamment à l'étranger, en tirant parti des accords existants.

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) PREMIER DEGRÉ

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* 1er degré de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante en deux ans ayant comme objectifs principaux de former au métier de professeur des écoles et de préparer au concours *ad hoc*. La formation, adossée au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, est assurée par des enseignants-chercheurs, des enseignants du second degré en poste à l'Inspé et des professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire. La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement affichés et bien en adéquation avec, d'une part, le référentiel métier et, d'autre part, avec le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) permettant d'accéder à ce métier. Les contenus de la formation prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles mais on peut regretter que cela ne soit pas davantage visible dans la maquette. Des suppléments au diplôme sont annoncés mais ne sont pas consultables dans le dossier remis. Ils concernent l'engagement des étudiants comme élus au conseil d'école, sportifs de haut niveau ou à ceux ayant validé un semestre à l'étranger dans le cadre de la mention européenne.

Le principal débouché professionnel, celui de professeur des écoles (PE) est en adéquation avec la formation. Le dossier contient plusieurs lacunes : aucun élément n'est communiqué concernant les possibles poursuites d'études ; la position de la formation dans l'univers de la certification professionnelle n'est pas précisée.

Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF 1er degré est porté par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de Bretagne qui est rattaché à quatre Universités bretonnes. Cependant, aucun élément n'est fourni permettant d'évaluer le positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur ou académiques. Les équipes pédagogiques sont constituées d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire, mais rien n'est dit sur l'articulation entre la formation et ces différentes institutions.

De nombreuses informations font défaut, ce qui tout à fait regrettable. Aucun élément ne permet d'évaluer le positionnement de la formation vis à vis la recherche. Ainsi, il est impossible de savoir si les objectifs de la formation s'inscrivent dans la politique scientifique de l'établissement. On ne sait pas non plus s'il existe un continuum master-doctorat. Aucune mention n'est faite à propos de l'existence de relations avec des entreprises ou avec d'autres partenaires. La présence d'un supplément au diplôme "semestre validé à l'étranger dans le cadre de la mention européenne" ne permet pas de savoir si celui-ci se fonde sur un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue classiquement en quatre semestres et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS).

Deux parcours sont proposés : un parcours *Monolingue classique* et un parcours *Bilingue* dans lequel le breton est présent à hauteur de 25 heures par semestre. On peut regretter cependant qu'aucun descriptif ne soit proposé pour présenter le parcours bilingue. La première année (M1) s'articule autour d'enseignements théoriques, de stages de pratique accompagnée et de la préparation au concours (CRPE).

La deuxième année se passe en alternance pour les étudiants ayant été admis au concours. Rien n'est mentionné concernant l'adaptation de la formation pour les étudiants ayant échoué au concours. Il n'est pas précisé si ces derniers effectuaient un stage de pratique accompagnée, ni si des enseignements étaient mis à leur disposition pour repréparer le concours.

Les modalités pédagogiques ne sont pas renseignées, et il en est de même pour la possibilité de suivre les enseignements à distance pour les étudiants empêchés.

Les contenus de formation ne sont pas détaillés dans le dossier, mais ils semblent cohérents avec les objectifs du master.

Aucune information ne permet d'évaluer comment l'approche par compétences est mise en œuvre dans les deux années de master.

Un bloc d'enseignement spécifiquement dédié à la recherche est présent en première et en deuxième année du master. La première année est consacrée à l'initiation à la recherche et à la méthodologie, et la deuxième année offre un séminaire autour du mémoire de recherche à orientation professionnelle. Le cadrage du mémoire n'est pas précisé.

La formation au contexte d'exercice du métier et les stages en milieu professionnels sont présents aux quatre semestres, comme on peut le constater dans la maquette. Cependant, il tout à fait est surprenant qu'aucune précision ne soit apportée quant à la mise en œuvre, la durée, le type d'accompagnement ou l'évaluation des stages. En effet, le master *MEEF* étant un master professionnalisant, le stage de pratique en milieu professionnel constitue le point d'articulation de l'ensemble des UE et nécessite une attention particulière.

Comme cela est attendu dans les masters *MEEF*, les problématiques liées à la formation au numérique et à l'éthique sont bien traitées sur les deux années. Cependant, sans descriptifs ou informations supplémentaires, il est difficile de se prononcer sur leur adéquation avec les attendus de formation.

Pilotage de la formation

Conformément aux textes réglementant les masters *MEEF*, la formation implique des équipes pluri-catégorielles permettant une articulation entre formateurs de terrain et universitaires. Cependant, aucun élément quantitatif ne permet d'évaluer dans quelle proportion chaque catégorie intervient dans la formation.

L'organisation et les rôles des différentes instances de pilotage de la composante ne sont pas non plus spécifiés, rendant impossible son évaluation.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles de compensation et d'attribution des ECTS, les modes de fonctionnement des jurys ne sont pas non plus précisés.

En d'autres termes, rien n'est dit concernant les moyens mis à disposition pour la formation des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Très peu d'indications sont données concernant le suivi des effectifs ou les différentes modalités d'inscription des étudiants. Il en est de même pour la répartition des effectifs et l'affectation des étudiants sur les différents sites de formation, ce qui est pourtant une problématique importante dans la formation *MEEF* mention 1. Il n'est pas non plus possible de se prononcer quant à l'attractivité de la formation dans la mesure où aucune d'information n'est fournie sur la tension à l'entrée en master 1 (nombre de candidatures par rapport aux places disponibles) ni sur les critères de sélection.

Les taux de réussite au master ne sont pas clairement mentionnés mais ceux indiqués semblent avoir progressé depuis les trois dernières années. Aucune donnée n'est fournie sur les résultats au concours, ni sur les taux d'insertion professionnelle des diplômés, ce qui ne permet pas d'effectuer une évaluation pertinente de la formation.

Le dossier n'indique pas non plus si un processus d'évaluation et d'amélioration continue de la formation est en place. On ne sait pas si un conseil de perfectionnement a été mis en place et par conséquent si l'Inspé de l'UBO s'attache à faire évoluer les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement.

Résultats constatés

Les données fournies montrent que les effectifs d'entrée en M1 fluctuent fortement d'une année à l'autre. Dans la mesure où aucune explication n'est fournie pour en expliciter la raison, il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité de la formation.

Aucune information n'est donnée concernant le taux d'insertion des diplômés dans l'enseignement primaire, principal débouché de ce diplôme, ni sur les poursuites d'études, ni sur le nombre de personnes inscrites en formation continue, ni sur les taux d'abandon.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un parcours bilingue de langue bretonne adapté à la région, même si aucune description n'est fournie.

Principaux points faibles :

- Un dossier plus que lacunaire, qui ne permet pas d'apprécier la formation réellement dispensée aux étudiants.
- Absence d'information quant à l'accompagnement des étudiants de M2 non admis au concours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *MEEF* 1er degré de l'Inspé de l'UBO forme les étudiants au métier de professeur des écoles et les prépare au concours de recrutement *had hoc* (CRPE).

La nature extrêmement succincte du dossier fourni ne permet pas d'analyser les perspectives ni de prodiguer des recommandations, ce qui est regrettable. On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seules des versions simplifiées des maquettes parcours monolingue et bilingue sont fournies, ce qui laisse penser que quiconque souhaitant obtenir des informations doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins tant en termes de renseignements que d'enseignement soient traités avec plus de considération.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - MENTION SECOND DEGRÉ

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La mention 2 du master *Métiers de l'enseignement et de l'éducation et de la formation (MEEF)* de l'Institut national du professorat et de l'éducation (INSPE) de Bretagne, composante de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), propose aux étudiants le choix entre 21 parcours : Allemand, Anglais, Arts plastiques, Breton, Chinois, Documentation, Éducation physique et sportive (EPS), Enseignement professionnel, Espagnol, Histoire-géographie, Italien, Lettres modernes, Lettres classiques, Mathématiques, Musiques, Numérique et sciences informatiques, Philosophie, Physique-chimie, Sciences économiques et sociales (SES), Sciences et vie de la terre (SVT) et Sciences industrielles de l'ingénieur (SII). Elle permet aux étudiants d'acquérir en deux ans les compétences professionnelles, ainsi que les connaissances disciplinaires essentielles pour devenir enseignant. Durant la deuxième année (M2), les étudiants lauréats du concours au Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré (CAPES) suivent une formation en alternance.

La formation est dispensée dans différents pôles de formation : pôle Est (Rennes, Saint-Brieuc), pôle Ouest (Brest et Quimper), pôle Sud (Vannes et Lorient).

Analyse

Finalité de la formation

Conformément au cadre national des formations des *Métiers de l'Enseignement de l'Éducation de la Formation (MEEF)*, l'objectif de ce master est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences professionnelles disciplinaires, didactiques et méthodologiques, requises pour l'exercice du métier de professeur du second degré. Ces compétences prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Les étudiants qui réussissent un concours du CAPES se dirigent vers le professorat. En revanche, le dossier présente de très nombreuses lacunes. Aucun supplément au diplôme ne précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Aucune information n'est fournie quant aux débouchés possibles de ce master pour les étudiants non lauréats du concours.

Aucune information n'est apportée quant au positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans un espace local, régional, national ou international.

Aucune référence n'est faite aux activités de recherche ou aux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Ces lacunes soulèvent de nombreuses questions sur les conditions de remise du dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF est porté par l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO. La formation est organisée par l'Inspé de Bretagne et assurée avec quatre universités partenaires: Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2. La mention MEEF Second degré comporte 21 parcours, assurés sur les différents sites de formation.

La visibilité de l'Inspé en tant qu'organisme chargé de la formation initiale des professeurs est clairement établie au sein du réseau de l'enseignement supérieur à l'échelle locale et régionale. Il n'est pas précisé s'il existe des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants à l'échelle internationale, ce qui est regrettable.

Organisation pédagogique de la formation

Le master MEEF Second degré se décline en 21 parcours. La première année (M1) s'articule entre apports théoriques et stages de pratique accompagnée et prépare ainsi les étudiants aux épreuves des concours de l'enseignement secondaire. Rien n'est indiqué sur l'organisation de la formation des étudiants non admis au concours et on ne sait pas s'ils bénéficient d'un stage de pratique accompagné et d'une formation adaptée.

L'organisation pédagogique n'est renseignée pour aucun des parcours. Il n'est par conséquent pas possible d'émettre un avis sur la place de l'approche par compétences, sur la démarche scientifique, la place du numérique ou la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique dans les différents parcours MEEF de l'Inspé de l'UBO. Ce constat amène à s'interroger sur ce qui se passe réellement dans la mention Second degré (ou mention MEEF 2) de l'Inspé de Bretagne.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la mention MEEF 2 n'est pas renseigné. On ignore donc si l'équipe pédagogique est multicatégorielle et comprend enseignants-chercheurs, enseignants du second degré en poste à l'université et de formateurs de terrain exerçant à mi-temps dans l'académie de Rennes, conformément au cahier des charges des Inspé. On s'interroge également sur l'existence d'un conseil de perfectionnement et, en sa possible absence, à la façon dont les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement peuvent évoluer.

Dispositif d'assurance qualité

Aucun renseignement n'est fourni.

Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants ne sont pas communiqués. Aucun élément n'est fourni sur la réussite des étudiants des différents parcours, ni sur le flux d'étudiants sortant sans diplôme. Il en va de même pour le suivi des étudiants diplômés, ce qui est à déplorer.

Résultats constatés

Les chiffres bruts ne permettent pas d'avoir une idée sur le taux de réussite au master et au concours dans les différents parcours.

Un calcul des pourcentages de réussite au concours à la fois globaux et par parcours aurait été appréciable. Cela aurait permis de déterminer le potentiel d'attractivité de la mention et d'avoir un aperçu de ses forces et faiblesse via l'observation du taux de réussite de chaque parcours.

L'évolution du taux de réussite au master 1 connaît une augmentation sensible (33 %, 36 % et 53 %), en revanche, la proportion d'étudiants lauréats de concours ayant validé un master MEEF 1 subit un léger tassement (53 %, 52 %, 48 %).

Conclusion

Principaux points forts :

Principaux points faibles :

- Un dossier extrêmement lacunaire, sans explication.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention 2 du master MEEF de l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, propose aux étudiants une formation professionnalisante dans 21 parcours du second degré général ou du second degré technologique et professionnel, ainsi qu'une préparation aux concours de recrutement de l'enseignement. Il est regrettable que l'autoévaluation extrêmement succincte ne permette pas d'analyser ni d'expertiser ces formations.

On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? Seul un lien vers le site de l'Inspé de Bretagne est communiqué, ce qui laisse conclure que les informations requises existent bien, mais que quiconque souhaitant les obtenir doit les chercher par lui-même. On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins soient traités avec plus de considération et d'investissement.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF) - ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* mention *Encadrement Éducatif* (MEEF 3, ou EE) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante ayant pour objectif principal de former les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE). La formation est délivrée dans la composante Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Bretagne. Elle compte 521 heures d'enseignement pour la première année (M1) et 232 heures pour la deuxième (M2), soit un total de 753 heures d'enseignement sur les deux années. Un lien existe entre ce master et l'Université de Rennes 2 mais sa nature n'est pas précisée.

Une partie des enseignements est mutualisée et intégrée au tronc commun à tous les masters MEEF.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Encadrement éducatif* sont clairs. Ce master répond à un cahier des charges prévu par le cadre national des formations dispensées au sein des masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et prépare plus particulièrement au métier de conseiller principal d'éducation (CPE). D'autres débouchés sont également possibles à l'issue du master, à l'instar d'adjoint éducatif dans les établissements secondaires privés, responsable de secteur éducatif ou de dispositifs en direction des jeunes, au sein d'organismes, d'associations ou de collectivités territoriales.

D'après le tableau de la maquette à disposition, les compétences et connaissances développées dans la formation semblent correspondre à celles énoncées dans le référentiel des compétences communes à tous les professeurs et aux personnels de l'éducation ainsi qu'aux compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation. Les enseignements semblent donc en adéquation avec les objectifs.

Positionnement dans l'environnement

La formation est organisée par l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, et assurée avec l'Université de Rennes 2. L'absence de précision sur la raison et la nature du partenariat avec cette université est regrettable. Le positionnement du master vis à vis du monde de la recherche n'est pas renseigné.

L'existence de partenariats avec des entreprises ou associations n'est pas mentionnée. Des professionnels et des enseignants de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire prennent part à la formation, ainsi que des enseignants-chercheurs.

Rien n'est précisé quant aux relations avec les entreprises, associations et autres partenaires. On ne sait pas non plus s'il existe des partenariats avec des établissements supérieurs étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est articulée en quatre semestres. D'après la maquette, l'organisation pédagogique de la formation est organisée autour des compétences du référentiel de compétences professionnelles communes aux professeurs et personnels d'éducation, ainsi qu'aux acteurs du service public d'éducation, et spécifiques aux conseillers principaux d'éducation. L'absence d'informations ne permet pas de juger de l'adaptation de la structure de la formation aux différents profils d'étudiants.

La présentation de la maquette rend la formation lisible aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants. Les informations données ne permettent pas vraiment d'analyser si l'approche par compétences est développée au-delà de la présentation des maquettes.

Elles ne rendent pas non plus possible l'observation de la place de la démarche scientifique, du numérique et de l'intégrité scientifique et éthique.

Même si on observe la présence d'unités d'enseignement (UE) intitulées "recherche" au premier et deuxième semestres, le lien de la formation vis-à-vis de la recherche n'est pas explicité.

Le nombre d'heures alloué à l'UE de langue vivante varie du simple au triple dans la maquette, ce qui aurait mérité d'être explicité, tout comme l'absence de crédits du Système européen de transfert et d'accumulation (ECTS) à cette même UE au premier semestre. Par ailleurs, des lacunes subsistent également quant à la mise en place de partenariats internationaux permettant la mobilité des étudiants dans le cadre d'échanges.

Aucune précision n'est apportée sur l'organisation du parcours M2 alternants suivi par les étudiants reçus au concours, ni sur celle du parcours adapté dit "non alternants" destinés aux étudiants de M2 non admis au concours.

Pilotage de la formation

Le dossier présente d'importantes lacunes quant au pilotage de la formation, que ce soit l'identification de l'équipe pédagogique, les modalités de pilotage, ou encore l'évaluation des connaissances et compétences. Trop peu d'informations sont données sur l'équipe éducative. On ne connaît pas le ratio enseignants-chercheurs / formateurs de l'Université / professionnels de terrain, ce qui est important pour l'équilibre de la formation et la préparation des étudiants aux divers attendus (stage de pratique accompagnée, préparation au concours, mémoire, etc.).

Il n'est pas précisé si un conseil de perfectionnement avait été mis en place et, le cas échéant, la composition de celui-ci. Cette absence d'information est regrettable : il est essentiel de savoir si cette instance, obligatoire, permet de faire évoluer les contenus de chaque formation ainsi que les méthodes d'enseignement.

Par ailleurs, rien n'est indiqué sur les modalités d'évaluation des connaissances et compétences. Ainsi, on ignore si des règles de compensations sont mises en place, si des certifications sont délivrées pour attester de l'acquisition de connaissances et de compétences, ou si l'engagement étudiant donne lieu à des dispenses.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement mais on peut regretter qu'aucune analyse n'accompagne le tableau fourni.

Les effectifs sont assez élevés, aussi bien en M1 (51 en 2019-2020) qu'en M2 (33). En revanche aucun renseignement ne permet d'évaluer l'attractivité de la formation par un rapport entre le nombre de candidatures et la capacité d'accueil.

Aucune information n'est fournie concernant le devenir des étudiants diplômés. On ne sait pas si l'établissement prend en compte les situations particulières dans le cadre de l'accueil des publics, s'il s'engage à apporter aux stagiaires les informations susceptibles de les aider dans leur connaissance de l'offre, des ressources mises à leur disposition et des services pouvant les accueillir, pour répondre à leurs besoins, interrogations et difficultés tout au long du parcours.

Résultats constatés

Si le nombre d'inscrits en M1 est relativement élevé, il est étonnant de constater que peu de M1 poursuivent en M2. Une analyse aurait été intéressante pour comprendre ces chiffres et notamment pour savoir si cette chute était due à des abandons. L'absence d'informations sur le taux d'insertion professionnelle et sur la poursuite d'étude est regrettable.

Conclusion

Principaux points forts :

Principaux points faibles :

- Une chute des effectifs inexpliquée entre le M1 et le M2.
- Un dossier beaucoup trop succinct pour mettre en avant des points forts.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *MEEF* mention *Encadrement éducatif* de l'Inspé de Bretagne, composante de l'UBO, a pour objectif principal de former les étudiants au métier de conseiller principal d'éducation (CPE). La construction des maquettes est articulée autour du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation communes à tous les personnels et spécifiques aux CPE, ce qui rend lisible la maquette de formation pour les formateurs et pour les étudiants.

Des perspectives de débouchés autres que le métier de CPE sont proposés aux étudiants. Cependant, la mise en perspective de ces débouchés avec les étudiants n'est pas précisée et ne permet pas de savoir s'ils font l'objet d'un module d'enseignement pour les étudiants qui ne souhaiteraient plus / ou ne parviendraient pas à devenir CPE. Le faible pourcentage de M1 accédant en M2 pose question sur le recrutement et le suivi des étudiants. Le manque d'information rend impossible la formulation de recommandations réellement adaptées, ce qui est regrettable.

MASTER MEEF - PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'Enseignements, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, mention *Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)* se décline en trois parcours : "*Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire* » (HG2DS), "*Recherches en didactique* » et "*Musicien intervenant* ».

Ces parcours s'adressent à des étudiants titulaires d'une licence ou à des professionnels de l'enseignement ou de l'éducation. Le parcours "*Recherches en didactique* » est également ouvert à des étudiants ou des professionnels étrangers. Les lieux où sont dispensées les formations ne sont pas mentionnés.

Analyse

Finalité de la formation

Avant tout, il est surprenant de constater qu'il n'existe pas de lien ou de fil conducteur entre ces trois parcours, ce qui est pour le moins souhaitable au sein d'une mention. En l'état, il ne peut donc pas y avoir d'objectifs globaux pour la mention.

Les objectifs sont très succinctement définis pour chacun des trois parcours.

Si le parcours "*Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire* » vise à former des professionnels intervenant dans le champs de l'éducation et de l'enseignement dans les domaines de la difficulté scolaire, de la grande difficulté et du handicap, le lien avec la Certification d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'École Inclusive (CAPPEI) n'est pas explicité. Pour le parcours "*Recherches en didactique* », le débouché professionnel vers la carrière de formateur d'enseignant est indiqué, mais les liens avec la Certification d'Aptitude aux Fonctions de Professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF) ou avec la Certification d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA) ne sont pas non plus explicités.

Pour finir, les compétences du parcours "*Musicien intervenant* » sont sommairement décrites comme relevant de la pédagogie, de la didactique et de la recherche dans le domaine de l'intervention musicale, mais sans que les débouchés professionnels soient indiqués.

Positionnement dans l'environnement

Pour l'ensemble des trois parcours, le ou les sites de la formation ne sont pas indiqués. Il en est de même pour les partenaires académiques, les partenaires universitaires.

Le positionnement régional ou national de la mention n'est pas précisé.

Le lien avec la recherche n'est explicite que pour le parcours "*Recherches en didactique* » qui offre une poursuite en doctorat.

Le parcours "*Recherches en didactique* » est ouvert à des étudiants ou professionnels étrangers mais les partenaires d'enseignement supérieurs étrangers ne sont pas renseignés.

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier présente de nombreuses lacunes.

Aucune donnée n'est présentée sur l'organisation de la formation, ni sur la prise en compte des différents publics, alors que les formations de la mention semblent accueillir des publics différents en formation initiale et en formation continue.

Il n'est pas précisé si la formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières, notamment des étudiants en situation de handicap ou des artistes, ni si elle peut être suivie à distance.

Aucun référentiel de compétences n'est cité.

Les apports de la recherche sont présents dans le parcours "*Recherches en didactique* » et une poursuite en doctorat est possible pour ce parcours. Il n'y a cependant aucune donnée chiffrée sur la réalisation de cette possibilité de poursuite d'études. Par ailleurs, ce parcours est ouvert aux étudiants et professionnels étrangers sans que l'on sache s'il existe un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

On ne sait pas si les deux autres parcours du master offrent une poursuite d'étude en doctorat et s'ils bénéficient de relations avec des entreprises, association ou établissements d'enseignement supérieurs étrangers.

Pilotage de la formation

Aucune indication n'est donnée sur le pilotage de la mention ni sur celui de la formation. L'équipe pédagogique n'est pas identifiée.

Les responsabilités exercées par les membres de l'équipe pédagogique ne sont pas précisées, et on peut regretter que les différents organes, auxquels pourraient participer les étudiants, pour piloter cette mention de master ne soit pas mentionnés.

Les modalités de contrôles de connaissance ne sont pas explicitées, ni les règles d'attribution des crédits du Système européen de transfert et d'accumulation (*European Credit Transfer and Accumulation System, ECTS*). Il n'est pas précisé s'il existe des règles de compensation entre les UE et / ou entre les semestres, ni si les modalités de seconde chance sont clairement explicitées aux étudiants.

Rien n'est indiqué sur l'éventuelle reconnaissance de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Très peu d'informations sont fournies, ce qui est à déplorer.

Les modalités de recrutement ne sont pas indiquées.

Les effectifs communiqués sont globaux et intègrent les trois parcours, ce qui ne permet pas de connaître les effectifs propres à chaque parcours ni leur évolution sur les deux ans du master. De plus, l'absence de commentaire rend les données communiquées inexploitable.

Le taux de réussite des étudiants au master n'est pas indiqué et aucun élément n'est explicité sur la publication de ces résultats.

Aucun élément n'est présenté sur le devenir des diplômés ni sur celui des étudiants qui ont échoué.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention sont indiqués sur trois ans. Ils étaient relativement bas (46) en 2017-2018 et ont augmenté de près de 50 % en deux ans (63), signe d'une plus grande attractivité des parcours de la mention. Cependant, il n'est pas possible de savoir si cette tendance concerne les trois parcours ou si elle est le fait d'un seul. S'il est intéressant d'avoir l'effectif global de la mention, les effectifs de chaque parcours auraient en effet été nécessaires pour suivre l'évolution entre le M1 et le M2 sur trois ans.

Le taux d'inscription des étudiants de M1 admis en M2 est globalement assez faible et concerne moins d'un étudiant sur deux. Aucune précision n'est apportée pour comprendre cette chute d'effectif. On peut regretter qu'aucun commentaire ne permette d'analyser les éventuelles difficultés que peuvent rencontrer les étudiants de M1 de différents statuts, tant en formation initiale qu'en formation continue. On ne sait pas si le nombre d'échec est important à l'issue du M1, ou si les étudiants désertent une formation qui ne répond pas à leurs attentes. Aucune indication n'est apportée sur d'éventuelles passerelles ou dispositifs de validation d'acquis.

Le taux de réussite des étudiants en M2 est aussi globalement moyen et avoisine 50 %.

Conclusion

Principaux points forts :

Principaux points faibles :

- Trop peu d'informations pour pouvoir présenter des points forts.
- Manque de cohérence : parcours très éloignés les uns des autres en termes de publics, d'objectifs et de débouchés professionnels.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le dossier fourni sur la mention *Pratiques et ingénierie de la formation* du master MEEF de l'Inspé de l'UBO donne trop peu d'informations pour pouvoir conduire une analyse et produire des recommandations sur les formations proposées.

On peut s'interroger sur la nature de ces lacunes : s'agit-il d'un manque d'investissement de l'équipe ou de l'expression du désintérêt pour la présente évaluation ? On ne peut qu'espérer pour l'avenir des étudiants que leurs besoins soient traités avec plus de considération et d'investissement.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur le manque de lien entre les différents masters proposés et donc sur l'absence de cohérence interne à la mention. La mise en place d'un tronc commun d'enseignements aux trois masters pourrait éventuellement pallier cette lacune.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master mention *Patrimoine et musées* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) propose une formation sur deux ans suivant un parcours unique, *Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels*, associant professionnalisation et recherche. Ce master à caractère polyvalent est tourné vers les métiers du patrimoine, de l'animation et de la muséologie. Les objectifs sont de donner aux étudiants un socle solide de connaissances et de méthodes, et une maîtrise des outils, des facteurs et des enjeux liés au patrimoine et aux musées. La formation a lieu uniquement en présentiel sur le site universitaire de Quimper.

Analyse

Finalité de la formation

La formation vise l'acquisition d'un socle solide de connaissances de culture générale, de méthodes (conception, organisation, médiation, animation), d'outils de communication et une compréhension des facteurs et des enjeux propres au monde des musées et du patrimoine. Les objectifs de la formation sont clairement définis et connus des étudiants comme des enseignants. Un site web et un livret de l'étudiant complètent l'information sur les débouchés et les attendus. L'approche par compétences est privilégiée dans la formation. Les compétences acquises sont mises en œuvre lors de projets tutorés et de stages. Le répertoire des compétences est rassemblé dans une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Une annexe descriptive au diplôme relative aux connaissances et compétences à acquérir est remise aux étudiants. Les contenus des enseignements et des apprentissages apparaissent cohérents et bien maîtrisés par l'ensemble des parties prenantes. Les débouchés sont cohérents avec la formation, mais mériteraient d'être mieux explicités. Les enquêtes de l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle sont utilisées dans la communication auprès des étudiants et lors de journées portes ouvertes.

Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Patrimoine et musées* est l'une des dix formations ainsi définies par la nomenclature officielle et la seule existant dans le Grand Ouest. Elle est implantée sur le site universitaire de Quimper (1200 étudiants environ), tout comme un master et deux licences professionnelles en *Tourisme* et une licence d'*Histoire de l'art* parcours *Patrimoine*, ce qui représente au total plus du quart des effectifs du site. Les étudiants du master viennent à plus de 80 % de licence d'*Histoire de l'art* ou d'*Histoire*. La formation accueille aussi des étudiants déjà titulaires d'un master 1 (M1) ou master 2 (M2) recherche ne souhaitant pas poursuivre en doctorat. Il est souligné que les étudiants privilégient l'insertion professionnelle directe à l'issue de la formation. Il serait nécessaire de préciser si cette orientation est choisie ou par défaut puisque la possibilité de poursuivre des études en doctorat à l'issue de la formation n'est pas évoquée.

Le master est adossé au Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) auquel un certain nombre d'enseignants-chercheurs de la formation sont rattachés. Cela offre aux étudiants la possibilité d'inscrire leurs travaux dans les thématiques du laboratoire, de bénéficier, via un système de prêt distant, des fonds de sa bibliothèque brestoise et de réaliser des partenariats avec des collectivités et organismes locaux dans le cadre de projets tutorés en lien avec les programmes du Centre de Recherches. Un conservateur du patrimoine, directeur de musée, docteur en histoire de l'art et chercheur associé au CRBC, occupe un poste de professeur associé au sein de la formation, ce qui facilite les contacts avec l'environnement professionnel sans que celui-ci ne soit précisé.

La formation affiche des partenariats au niveau local (musées, villes d'art et d'histoire, services culturels et patrimoniaux, entreprises privées) qui forment des relais efficaces pour la réalisation des projets tutorés et l'accueil des stages. La présence de professionnels dans l'enseignement comme dans les jurys, ainsi que les liens existant avec les structures locales, favorisent l'offre de stage à destination des étudiants. Celle-ci s'étend au niveau national. Une association d'étudiants du master sollicite anciens et professionnels dans le cadre de tables-rondes annuelles. L'ouverture nationale est uniquement mentionnée pour préciser que chaque stage est l'objet de convention entre la formation et la structure d'accueil.

La formation est peu impliquée à l'international : aucun partenariat avec des établissements d'enseignements supérieurs étrangers n'est cité. Rien n'est dit sur la mobilité enseignante ou des personnels administratifs et celle des étudiants apparaît faible. La justification par le fait que les débouchés des étudiants sont pour l'essentiel à l'échelle nationale apparaît insuffisante. Les autres freins invoqués sont l'obligation de gratification prévue par la loi française pour les stages de plus de deux mois et la situation financière de certains étudiants. Pourtant, des bourses à la mobilité internationale attribuées par la région Bretagne existent, mais sans que l'on sache si elles sont jugées suffisamment encourageantes.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se distingue par son caractère polyvalent et le recours à de nombreux professionnels. Son dispositif est adossé à une équipe de recherche locale et aux acteurs locaux du patrimoine. Le cursus est conçu en quatre semestres et met en œuvre le système des ECTS. Certains enseignements sont mutualisés avec le master *Tourisme* avec lequel la formation n'entre pas en concurrence. La formation est adaptée aux profils étudiants. Si elle est ouverte aux étudiants en situation de handicap ou en formation continue et au titre de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), la structure des enseignements n'autorise en revanche ni les cours à distance, ni l'alternance.

Outre les cours de méthodologie de la recherche en M1, qui donnent lieu à des travaux universitaires classiques (exposés, dossiers) et les enseignements de langue sur objectif (anglais obligatoire et, au choix, espagnol, italien ou allemand), la formation comporte près de 50 % d'enseignements assurés par des professionnels : conservateurs et attachés du patrimoine, guides conférenciers, médiateurs culturels, responsables de sites culturels, webmasters, infographistes, directeurs de services culturels, professionnels de la restauration, de l'exposition, de la conservation... La part de ces enseignements est plus importante en M2 qu'en M1, mais n'est pas davantage détaillée. Les compétences professionnelles sont développées grâce à des enseignements et des mises en situation devant les œuvres, deux projets tuteurés encadrés par des professionnels en M1 et M2, et deux stages en milieu professionnel : trois mois en M1 et au moins cinq mois en M2. En M2, l'organisation d'entretiens d'embauche fictifs prépare les étudiants à l'insertion professionnelle. Les étudiants diplômés du master sont en outre éligibles à l'obtention de la carte de guide conférencier compte tenu des modalités d'enseignement par compétences. Projets tuteurés et stage de M2 comportent la rédaction d'un dossier de restitution pour les uns, d'un rapport en forme de mémoire intégrant des travaux de recherches pour l'autre. En l'absence de maquette, il est difficile d'apprécier le poids conféré à ces éléments dans l'évaluation finale. Un enseignement juridique sur la propriété intellectuelle et le droit à l'image ainsi qu'une formation à l'usage d'outils infographiques et multimédia et un « challenge numérique » en M1 avec des étudiants du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) *Design graphique* de la technopole Quimper-Cornouaille viennent compléter l'approche par compétences. Enfin, deux cours de préparation aux concours de la filière culturelle de la fonction publique sont proposés aux étudiants. Le master bénéficie par ailleurs de deux salles spécifiques et d'une salle informatique dont l'accès est partagé avec les formations en tourisme (master et licences professionnelles). Les étudiants sont sensibilisés aux problèmes de fraude et de plagiat. Le logiciel anti-plagiat de l'Université (Compilation) est accessible sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) et utilisés par certains enseignants. La formation affirme favoriser la mobilité entrante et sortante, mais constate qu'elle reste limitée. Malgré des candidatures de l'étranger (quinze à vingt annuellement via Campus France), celles-ci sont trop souvent d'un niveau insuffisant en langues, en histoire et histoire de l'art du monde occidental (une étudiante étrangère en 2020-2021).

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique dont la composition, enseignants et professionnels, est communiquée dans le livret de l'étudiant remis à chaque début d'année. La formation est pilotée par un enseignant assisté d'un adjoint, lui-même enseignant-chercheur et spécifiquement chargé des stages. La direction dispose d'un secrétariat qui veille au suivi des tâches administratives en rapport avec les services centraux et suit les étudiants dans leurs démarches de stages. Un conseil d'enseignement, distinct du conseil de perfectionnement, réunit une à deux fois par an, enseignants, intervenants extérieurs, secrétaire et délégués étudiants pour veiller à l'organisation pédagogique. Un conseil de perfectionnement paritaire composé de 14 membres et présidé par une personnalité extérieure se réunit au moins une fois par an pour suivre les attentes du monde professionnel et proposer les adaptations nécessaires de l'enseignement. Le dossier ne donne pas de compte rendus ni de liste des participants de ces réunions. Les modalités de contrôle des connaissances figurent dans le livret remis aux étudiants lors de la pré-rentree ; elles respectent le principe de seconde chance. Vu les résultats du master, le pilotage paraît efficace et adapté à la forme d'enseignement.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs sont de 20 étudiants en master 1 et en master 2, l'admission en M2 reste exceptionnelle. Un comité de sélection des candidatures, dont la composition n'est pas précisée, procède en deux temps : tout d'abord, examen des dossiers comprenant les notes universitaires, un curriculum vitae et une lettre de motivation, puis un entretien. A l'issue, le comité propose deux listes, une principale, une complémentaire. On constate que nombre de candidats de la liste complémentaire intègrent la formation suite à des désistements.

A la fin de chaque semestre, les délégués étudiants font remonter à la direction du master l'évaluation des enseignements et de l'organisation pédagogique, recueillie collectivement auprès de leurs camarades, sans autre précision. L'évaluation des cours par les étudiants est l'objet d'une discussion avec les formateurs. Le responsable des stages fait la synthèse des informations en provenance des tuteurs professionnels. Par ailleurs depuis 2017, l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) dont dépend la formation a mis en place une évaluation des enseignements et des formations.

Un suivi d'insertion professionnelle est assuré par la secrétaire et grâce à l'exploitation des données de l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle de l'UBO, transmises aux étudiants. Les postes occupés par les diplômés à l'issue de la formation correspondent aux attendus du master, bien qu'on manque d'informations sur les salaires médian : médiateur culturel, chargé de médiation, chargé de mission en médiation et communication, responsable de musée, médiathécaire, assistant dans le domaine culturel, chargé de production.

Les bilans annuels de l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle de l'UBO sont analysés par le directeur du master et présentés aux étudiants, au conseil d'enseignement et au conseil de perfectionnement, mais les compte rendus de ces réunions ne sont pas annexés.

Résultats constatés

La formation est attractive et sélective. Les statistiques fournies depuis 2012 font état d'un flux annuel de 90 à 135 candidats pour 20-21 places. Sur les trois dernières promotions près de 80 % des candidats en M1 sont extérieurs à l'UBO, et selon les années entre 4 et 10 % viennent de formation continue ou sont en reprise d'études.

Le taux de réussite se situe selon les années au-delà de 90 % avec pour les deux dernières promotions un taux de 100 %. Sur 90 % de répondants aux enquêtes à 30 mois, on compte jusqu'en 2017 – année la plus récente pour laquelle nous pouvons disposer de données – un taux d'emploi supérieur à 80 %. On n'observe en revanche aucune poursuite en thèse ni quasiment aucune mobilité ni entrante ni sortante (un étudiant étranger en 2020-2021). En revanche, aucune poursuite en doctorat n'est signalée et aucune explication n'est donnée sur cette situation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation attractive, sélective et de qualité .
- Un caractère professionnalisant du master qui assure d'excellents taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- Un bon pilotage de la formation.

Principaux points faibles :

- L'absence de poursuite en doctorat.
- De faibles mobilités sortantes et entrantes, et une ouverture internationale quasi inexistante.
- Un dossier qui mériterait d'être davantage détaillé (débouchés, partenariats par exemple) et renseigné par des annexes.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université de Bretagne Occidentale a de bons résultats dus à ses qualités intrinsèques, mais aussi à une absence de concurrence proche. La formation doit sans doute continuer à veiller à son évolution et rester ouverte aux innovations. Il serait notamment utile de rechercher des partenaires internationaux et de développer les mobilités et les coopérations internationales. De même, un renforcement de la recherche et du lien entre master et doctorat pourrait renforcer la position originale et l'expertise de ce master au-delà de sa sphère professionnelle et académique.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Psychologie* de l'Université de Brest est une formation sur deux ans permettant l'obtention du titre réglementé de psychologue. La formation comporte trois parcours dont la finalité est spécifique : le parcours *Représentations sociales, pratiques et interventions, études qualitatives et quantitatives (RESPI)* vise à former des psychologues chargés d'études, le parcours *Subjectivité et processus inconscients : trauma souffrance et exclusion (SPI)* vise à former des psychologues cliniciens, et le parcours *Cognition, apprentissage, évaluation et remédiation : réalité virtuelle et simulation (CAER)* vise à former des psychologues cognitivistes. Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'unité de formation et de recherche *Lettres et sciences humaines (UFR LSH)* de l'Université de Brest.

L'accès au titre de psychologue est un objectif commun aux trois parcours, ce qui laisse penser que ceux-ci sont réservés aux étudiants titulaires de la licence *Psychologie*. Chaque parcours a une capacité d'accueil de vingt étudiants.

Analyse

Finalité de la formation

Chaque parcours a pour finalité de permettre aux diplômés d'accéder au titre de psychologue. Les trois parcours présentent les conditions d'accès au titre avec un stage professionnalisant dont le volume horaire est supérieur à 500 heures et un travail de recherche. Les enseignements sont en cohérence avec les finalités spécifiques, connaissances et compétences visées, ces dernières étant clairement exposées. Les trois parcours intègrent une formation à et par la recherche et ont ainsi une double finalité recherche/professionnelle, ce qui est appréciable, bien que la possibilité de poursuite en doctorat ne soit explicitée que pour les parcours CAER et RESPI, et non pour le parcours SPI. Les emplois visés par la formation sont définis par parcours, en cohérence avec les objectifs spécifiques, mais il est très regrettable qu'aucune référence ne soit faite dans le dossier à la fiche du répertoire nationale de certification professionnelle (RNCP) de la mention et que le supplément au diplôme ne soit pas fourni.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur est énoncé par parcours de formation et non au niveau de la mention, ce qui est regrettable - et suggère qu'il n'y a pas de pilotage au niveau de la mention du master. La spécificité des parcours RESPI et CAER fait que ces derniers ne rentrent pas en concurrence avec les parcours proposés par les master *Psychologie* du grand ouest. Le parcours CAER est unique dans le paysage national. En revanche, les spécificités du parcours SPI, par rapport aux autres formations de master proposées dans le grand Ouest dans le domaine de la psychologie clinique, ne sont pas mises en avant, notamment pour ce qui concerne le positionnement par rapport aux formations dans ce domaine proposées à l'Université de Rennes. Il n'y a pas d'analyse détaillée du positionnement de la formation par rapport à l'autre formation de master proposée par l'UBO (co-accrédité avec l'université d'Angers) dans le domaine de la psychologie, le master *Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé*, ce qui conduit à s'interroger sur la pertinence de la présence de ces deux offres dans le même établissement.

La formation est adossée à l'École doctorale *Éducation, langages, interactions, cognition, clinique (ELICC)* et à trois unités de recherche reconnues : *Laboratoire de recherche en Psychopathologie, Nouveaux Symptômes et Lien Social* pour le parcours SPI, le *Laboratoire de Psychologie, Cognition, Communication, Comportement (LP3C)* pour le parcours RESPI et le *Lab-STICC UMRs 6285* pour le parcours CAER. Des membres de ces laboratoires interviennent dans la formation, encadrent les travaux de recherche des étudiants de première année (M1) et accueillent des stagiaires de seconde année (M2). Le positionnement dans l'environnement socio-économique est solide et bien décrit, bien qu'il reste à formaliser les liens existants par l'établissement de conventions pour les parcours RESPI et CAER. Quelques conventions à l'international existent et devraient favoriser la mobilité étudiante, laquelle n'est malheureusement pas analysée de façon systématique dans le dossier. Seul le parcours CAER mentionne une mobilité étudiante sortante en 2018-2019.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est très lisible et la spécialisation y est progressive, avec une part importante d'enseignements mutualisés en première année (M1), qui comprennent des enseignements sur l'éthique et la déontologie du psychologue, assurés conjointement par une universitaire et un psychologue issu du monde socio-économique, ce qui est appréciable. Les contenus d'enseignements compris dans le tronc commun et ceux spécifiques à chaque parcours sont cohérents avec les compétences et connaissances ciblées. La proportion de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), qui varie selon les parcours et selon les années de formation, fait apparaître un déséquilibre au détriment du format TD, plus ou moins prononcé selon les parcours, avec une proportion de TD qui se situe entre 21 % (M2 parcours *RESPI*) et 39 % (M2 parcours *SPI*). L'approche par compétences n'est pas développée, mais la formation inclut des modalités pédagogiques diversifiées, notamment avec des projets tutorés dans les parcours *CAER* et *RESPI*, ce qui est appréciable. La recherche est bien représentée dans la formation, qui comprend des enseignements de méthodologie de la recherche, la réalisation d'un travail de recherche (TER) sur l'entièreté de l'année de M1, et l'implication dans la formation d'enseignants chercheurs appartenant aux laboratoires d'appui. La professionnalisation est également très présente : selon les informations disponibles les professionnels du monde socio-économique représentent environ la moitié des intervenants, la formation comprend la réalisation par les étudiants de projets tutorés collectifs pour les parcours *CAER* et *RESPI*, ainsi que de stages professionnalisant pour l'ensemble des étudiants. La réalisation de ces derniers est organisée de façon appréciable : d'une durée de 140 heures minimum en M1 et de 500 heures minimum en deuxième année (M2), les stages sont réalisés sur les deux semestres de M1 et sur une période bloquée en fin d'année en M2. Ils donnent lieu à un rapport de stage en M1 et à un mémoire de stage et à une soutenance en M2.

Néanmoins, cette organisation ne permet pas d'accueillir des étudiants en alternance, ce que la finalité de la formation notamment pour les parcours *RESPI* et *CAER* permettrait d'envisager, l'ancrage dans le bassin socio-économique étant clairement présenté.

On note également la présence, dans le parcours *CAER*, de modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise incluant des visites de sites. Le poids de la recherche et de la professionnalisation dans la formation est très bien équilibré, avec notamment en M1 l'attribution de cinq Crédit Transfer System (ECTS) à chaque semestre pour le stage d'une part et pour le travail d'étude et de recherche (TER) d'autre part. L'enseignement de l'anglais est assuré sur un volume horaire appréciable en M1 et en M2, mais le dossier ne donne aucune information sur les possibilités de certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation, ce qui est surprenant. Par ailleurs, les données concernant la mobilité entrante et sortante étant quasi-inexistantes dans le dossier, et celles concernant la présence d'enseignements dispensés en langues étrangères étant hétérogènes selon les parcours, les possibilités d'appréciation sur la préparation à l'international des étudiants par la formation sont très limitées. La formation accorde de façon positive une place spécifique au numérique, en particulier dans les parcours *CAER* et *RESPI* qui offrent, au côté des outils numériques classiques, des contenus disciplinaires et méthodologiques en lien avec le numérique.

Le nombre total d'heures d'enseignement varie selon les parcours : 702 heures (*CAER*), 710 heures (*RESPI*) ou 737 heures (*SPI*).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. Il est toutefois regrettable qu'elle ne soit présentée que sous la forme de sous-équipes spécifiques aux parcours *CAER* et *SPI*, le parcours *RESPI* ne présentant pas son équipe pédagogique mais annexant à la place des publications scientifiques émanant de l'équipe pédagogique, ce qui est vraiment très surprenant. En accord avec la finalité de la formation, les informations présentes font apparaître une part appréciable d'enseignements confiés à des intervenants extérieurs dont les compétences sont en cohérence avec les contenus abordés. Les modalités de pilotage de la formation ne sont pas mises en avant dans le dossier, et en particulier l'existence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention n'est ni évoqué, ni attesté par des comptes-rendus annexés. Il est de fait impossible d'apprécier sa composition et son mode de fonctionnement. Les modalités de contrôle des connaissances sont décrites de façon très hétérogène selon les parcours, et souvent de façon incomplète. Les modalités de fonctionnement du jury ne sont pas abordées et le supplément au diplôme n'est pas fourni. Les éléments fournis dans le rapport d'autoévaluation vont dans le sens d'une absence de pilotage au niveau de la mention.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne présente pas les données de suivi des flux étudiants pour l'ensemble de la formation, ni d'analyse quant à l'attractivité de la formation, ce qui est regrettable. Les données de suivi des effectifs, des taux de réussite des étudiants et des données d'insertion à six mois et à 30 mois ne sont ni annexées ni analysées globalement dans le dossier. Il en va de même pour les données concernant les étudiants qui sortent non diplômés de la formation.

Les seules données quantitatives et qualitatives présentées concernent les étudiants du parcours *SPI*. Ces données font apparaître des effectifs fluctuant selon les années (14, 10 et 16 inscrits de 2015 à 2017), toujours inférieurs à la capacité d'accueil du parcours (20 places), ce qui peut correspondre à un problème d'attractivité, même si une conclusion en ce sens est difficile à énoncer en raison de l'absence d'information sur le nombre de candidatures à l'entrée du master. Le nombre d'étudiants en formation initiale est en augmentation sur la période, passant de trois en 2015 à neuf en 2017 alors que le nombre d'étudiants en formation continue, en reprise d'étude ou en validation des acquis de l'expérience (VAE) est en diminution, passant de huit en 2015 à deux en 2017.

Un processus d'amélioration de la formation est mis en place dans le cadre du parcours *SPI*, dans lequel une double évaluation est réalisée, d'une part par les étudiants sur les aspects de la formation, de manière anonyme et indépendante, et d'autre part par l'ensemble des intervenants dans la formation. Cette double évaluation permet à l'équipe d'introduire des modifications souhaitables pour la pertinence et le bon déroulement de la formation. Aucune indication n'est en revanche donnée sur les processus d'amélioration continue mis en place dans les autres parcours, ni sur l'existence et la participation d'un conseil de perfectionnement dans d'éventuels dispositifs d'assurance qualité.

Résultats constatés

La formation dispose de 20 places à l'entrée de chaque parcours, soit un total de 120 places en M1 et M2. Les données relatives au taux de pression et à l'origine des étudiants ne sont pas précisées. Les données concernant la réussite et le devenir des étudiants, issues de l'enquête établissement à six mois et 30 mois ne sont pas annexées et ne sont pas évoquées pour les parcours *CAER* et *RESPI*. Des indications assez lapidaires sont données pour le parcours *SPI*, uniquement sur l'insertion professionnelle des étudiants et la poursuite d'études. Elles font apparaître, sur la base d'un taux de répondant moyen de 68,75 % assez modeste, un taux d'emploi relativement faible (65,33 % à 18 mois en moyenne sur la période et 73,66 % à 30 mois), sans indication sur le niveau des emplois effectifs. Sur la période considérée, un étudiant a poursuivi en doctorat après l'obtention du master, et deux étudiants ont poursuivi des études hors doctorat. Ces quelques données ne permettent pas d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle effective et des poursuites d'études aux objectifs affichés de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne représentation de la professionnalisation dans la formation.
- Une bonne formation à et par la recherche avec un adossement des parcours à des unités de recherche.
- Une structure de formation lisible avec spécialisation progressive.

Principaux points faibles :

- Une faible identité de la mention dans sa globalité, qui se traduit notamment par un pilotage par parcours, et non au niveau de la mention, et par une incertitude sur l'existence et le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement propre à la mention.
- Une faiblesse du dossier : certification professionnelle non évoquée, informations lacunaires sur le recrutement des étudiants entrants et le suivi des étudiants diplômés, absence du supplément au diplôme.
- Une approche par compétences non développée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Psychologie* de l'UBO constitue une formation solide, à la fois au niveau de la formation théorique et méthodologique, au niveau de la qualité de la professionnalisation et au niveau de la qualité de la formation à et par la recherche. Cependant, le dossier remis présente de nombreuses faiblesses. La formation, bien que comportant des éléments d'enseignements communs à tous les parcours et disposant d'un responsable de mention, semble fonctionner par un pilotage au niveau des parcours sans coordination particulière au niveau de la mention, qui apparaît plus virtuelle qu'effective. L'équipe pédagogique, qui a choisi de proposer une formation avec trois parcours relevant de trois domaines de la psychologie sous une même mention *Psychologie*, devrait à l'avenir envisager un travail de réflexion centré sur la mention de façon à renforcer son identité : l'autoévaluation est à réaliser au niveau de la mention et non par parcours.

L'installation d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention et jouant pleinement son rôle est recommandé. L'équipe pédagogique devrait accorder plus d'importance à l'analyse du suivi des données étudiantes, tant les flux concernant les effectifs que le devenir des diplômés et des non diplômés. De manière générale, l'analyse du fonctionnement des dispositifs d'assurance qualité mis en place doit être réalisée par l'équipe pédagogique.

Des réflexions sont souhaitables pour une approche par compétences en référence à la fiche RNCP de la mention, qui pourrait s'accompagner d'un rééquilibrage des volumes entre cours magistraux et travaux dirigés dans la formation.

Le positionnement du parcours *SPI* par rapport au master *Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé*, co-accrédité UBO-Université d'Angers devrait être clarifié.

De façon générale, le nombre important d'informations manquantes dans le dossier d'autoévaluation limite fortement la pertinence des recommandations pouvant être formulées.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master mention *Sciences de l'éducation* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation de l'unité de Formation et de recherche (UFR) Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation.

Cette mention propose un parcours unique intitulé : *Formation des adultes (FA)* : analyse activité pédagogie innovante. À ce titre, elle propose de former des professionnels susceptibles d'intervenir à différents niveaux de la formation professionnelle d'adultes tant dans le secteur public que dans le secteur privé (formateur spécialisé, ingénieur pédagogique, responsable de l'innovation, de la conception et de la modernisation des dispositifs, ingénieur de formation, etc.).

Les enseignements sont localisés sur le site de Brest, il est possible de suivre la formation à distance. La formation accueille principalement des étudiants en reprise d'études ou en formation continue qui peuvent bénéficier d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP). Elle est également ouverte aux étudiants issus de la licence de *Sciences de l'éducation*.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires et de les former à une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans le domaine de la formation des adultes. Il s'agit de former de futurs animateurs de formation, des ingénieurs pédagogiques, des responsables de l'innovation, de la conception et de la modernisation des dispositifs. La formation proposée répond à ces objectifs.

Les diplômés pourront agir dans tous les secteurs, aussi bien public que privé. A ce titre, il est indiqué que chaque métier a fait l'objet d'une analyse en termes de compétences qui se retrouvent dans les différents blocs de compétences du diplôme. Il est indiqué que la formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle et qu'elle est en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. Le document est transmis aux étudiants et autres parties prenantes.

Le fait que les objectifs de la formation aient été négociés avec des représentants d'employeurs potentiels (association des instituts de formation en soins infirmiers et du travail social, Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), Groupement d'établissements publics d'enseignement (GRETA) association des formateurs indépendants de Bretagne) afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre emploi et formation est particulièrement appréciable. Il est également indiqué que l'élaboration de la nouvelle maquette et le contenu de la formation ont été intégralement repensés afin d'être en adéquation avec les besoins du bassin de l'emploi.

Positionnement dans l'environnement

La dimension « réseau » est prise en compte dans la mesure où la formation s'inscrit dans un réseau national (CNAM-Paris, Agrosup Dijon) et international (Fribourg, Genève et Louvain-la-Neuve) en formation des adultes. Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche s'effectue en collaboration avec les unités de recherche de l'UBO et de Rennes 2, les Écoles doctorales et le collège doctoral, le cas échéant. Un complément d'information aurait été apprécié : thématiques de recherche, lien avec les contenus, profils des intervenants sur les cours de méthodologie de la recherche.

Le fait que des chercheurs issus de la recherche et du monde socio-économique interviennent est appréciable, même si un complément d'informations aurait été apprécié, afin de confirmer la bonne articulation formation-emploi-recherche. La participation à des journées thématiques sur des thèmes spécifiques de recherche est un point positif.

Il est surprenant qu'aucun lien ne soit mentionné avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).

Organisation pédagogique de la formation

La prise en compte des différents profils d'étudiants fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, la formation offre des parcours adaptés au public en formation en alternance, elle prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie et offre la possibilité d'être suivie à distance. Un découpage en blocs de compétences permet de proposer deux blocs d'enseignement à la formation continue.

Le master est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap et sportifs de haut niveau), et ce point est particulièrement bien détaillé avec des exemples concrets de prise en charge spécifique et adaptée.

L'organisation pédagogique du diplôme, à travers notamment l'explicitation des différentes unités d'enseignement est claire et bien pensée. Le master prévoit 420 heures de stage réparties au cours de chaque année. Il est cependant indiqué que deux stages de 210 heures chacun sont conseillés en master 1 afin d'appréhender différentes facettes du monde de la formation et un stage de spécialisation de 420 heures en master 2. 420 heures représentent un volume horaire conséquent, mais il est possible de doubler ce volume horaire en passant à 840 heures. De tels volumes horaires ne sont pas sans conséquences sur l'organisation de la formation (cours regroupés sur 15 semaines de 30 heures sur cinq jours, neuf semaines d'autoformation). Des précisions sur cette période d'autoformation auraient été utiles.

Il est regrettable que ne soit pas mentionné s'il existe un suivi et une vérification des projets réalisés pendant la période d'autoformation et des missions validées durant les stages. L'explicitation des compétences visées aurait été également appréciée, pour ce qu'elle permet de clarifier pour les étudiants.

Les possibilités de séjours d'études à l'international, ainsi que leur reconnaissance par l'acquisition de crédits ECTS, auraient également pu être plus clairement explicitées. Des accords de coopération/partenariats sont conclus avec des établissements étrangers, mais malheureusement sans plus de précisions sur les universités partenaires ou sur la mobilité étudiante entrante et sortante. La participation bisannuelle des étudiants à des séminaires internationaux mérite d'être soulignée et leur reconnaissance dans le cursus précisée. En revanche, il n'est pas clairement indiqué si les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger ou d'intégrer des organisations éducatives internationales, ni si la formation accueille des chercheurs étrangers.

L'ouverture de la formation aux étudiants passés par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la Validation d'acquis professionnels (VAP) est appréciable.

Le recours à des pratiques pédagogiques innovantes est particulièrement notable. Il est indiqué qu'une partie des enseignements du master est proposée sous un format hybride (mélange d'enseignements présentiels et distanciels) notamment pour l'UE en lien avec le numérique. Le numérique est indiqué comme tenant une part importante dans le master afin de répondre aux évolutions des métiers de la formation. Cet objectif est également illustré par la visite au Salon des Learning technologies de Paris proposée aux étudiants de deuxième année de master (M2).

L'organisation de la formation sous forme de six blocs de compétences est particulièrement cohérente et très bien présentée. Ainsi, les unités d'enseignement sont transcrites en compétences et la formation est définie en blocs de compétences. Il est indiqué qu'un portefeuille de compétences permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis, malheureusement, il n'y a pas d'informations complémentaires concernant sa présentation, son rôle et son utilisation.

L'existence d'une structure active comme un observatoire de l'insertion professionnelle qui accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stage, ainsi que dans l'élaboration de leur projet professionnel est particulièrement appréciable. Le fait de proposer un accompagnement individualisé de chaque étudiant par un membre de l'équipe pédagogique (réfèrent professionnel issu du monde socio-économique) est également un élément favorable. Les modalités de cet accompagnement sont bien détaillées.

L'organisation du master, pensée afin de répondre aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage, est un point très positif. Il est également fait état de collaborations très actives avec les environnements socio-économiques notamment à travers les interventions de professionnels, l'accueil de stagiaires et le développement de l'alternance. A ce titre, l'anticipation des besoins de stages et leur diffusion en début d'année est un point notable. De plus, ces interventions permettent d'aborder concrètement les problématiques que les professionnels de terrain rencontrent. Il aurait été intéressant de présenter les taux de partage entre les interventions des enseignants-chercheurs et des professionnels.

Le livret pédagogique (intitulés, contenus et compétences visées) est facilement accessible. La clarté de la communication faite sur les évaluations (modalités, dates, grilles d'évaluation) vient également s'ajouter aux points particulièrement positifs.

La communication autour du diplôme semble dynamique, et efficace : plusieurs journées informations collectives, où sont invitées toutes les personnes intéressées par le master sont organisées entre les mois de décembre et juillet. L'implication systématique d'un représentant du service chargé de la VAE et de la reprise d'études est également un point fort.

Pilotage de la formation

Le parcours est piloté par une enseignante-chercheuse, appuyée par une enseignante-chercheuse pour chaque année d'études. Chaque bloc de compétence est piloté par un binôme composé d'un membre de l'équipe pédagogique et d'un professionnel. Les interlocuteurs des étudiants sont clairement identifiés dès le début de l'année universitaire.

La fréquence mensuelle des réunions pédagogiques regroupant tous les intervenants est appréciable dans un souci d'amélioration de la qualité de la formation et de garantie de cohérence entre la formation en licence et en master. Une attention est apportée à la transmission des informations auprès des intervenants extérieurs. Le recrutement des intervenants extérieurs semble également faire l'objet d'une attention particulière. Néanmoins, il aurait été intéressant de préciser leur profil.

Dispositif d'assurance qualité

Les conseils de perfectionnement fonctionnent et se réunissent régulièrement. Il est toutefois dommage qu'il n'y ait pas davantage d'informations sur leurs bilans. De plus, il n'est pas précisé dans quelle mesure les remarques en vue d'améliorer les dispositifs de formation transmises par les étudiants sont prises en compte.

Des délégués de promotion sont élus et sont des interlocuteurs privilégiés pour les responsables d'année de master qui s'entretiennent avec eux lors de la fin de chaque regroupement de cours afin d'identifier les difficultés et d'y répondre au mieux, ce qui constitue un gage de qualité.

Le suivi des étudiants diplômés, souvent compliqué pour les formations, est assuré. Non seulement, la qualité du recensement de leur situation est indéniable, mais la prise en compte de leurs avis afin d'améliorer l'adéquation entre la formation et les compétences attendues sur le terrain est également un point très positif.

Résultats constatés

Les principaux résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés du master mention *Sciences de l'éducation* indiquent un taux d'emploi élevé, ce qui est particulièrement appréciable. Ce taux est à relativiser malgré tout compte tenu de la faiblesse des effectifs (11 étudiants diplômés en 2017, 13 en 2018 et 11 en 2019).

Le niveau d'adéquation avec la spécialité du master obtenu ainsi que l'incidence des stages effectués durant le M1 et le M2 sur l'insertion professionnelle des étudiants diplômés ne sont pas précisés.

Les données sur le nombre de diplômés, ainsi que les taux de réponse sont appréciables. Il serait intéressant d'indiquer les pourcentages de réussite. Les informations sur le nombre de diplômés en poursuite d'études, en emploi et sans emploi sont également particulièrement utiles.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une clarté de l'organisation pédagogique pensée pour une ouverture à la formation continue.
- Une attention soutenue apportée à la qualité de la formation avec de nombreux dispositifs d'évaluation et la prise en compte de leurs résultats.
- Un accompagnement personnalisé des étudiants et un bon suivi des diplômés.
- Une réelle connaissance du bassin d'emplois et des interactions avec l'environnement socio-économique et culturel.

Principaux points faibles :

- Un manque de précision du lien entre l'insertion professionnelle des diplômés, le stage qu'ils ont effectué et l'objectif de formation du parcours.
- Un manque de précisions sur les compétences visées par le stage et l'autoformation.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université de Bretagne Occidentale propose un parcours attractif en phase avec les problématiques actuelles. Toutefois, la nature de la formation proposée dans ce master interroge sur la possibilité, et/ou l'existence de passerelles avec l'INSPE.

L'existence d'un réseau international est un point positif qui pourrait être utilisé pour faire intervenir des collègues d'université partenaires dans la formation.

Les liens étroits avec le monde économique et le taux élevé d'insertion professionnelle, déjà très positifs, doivent continuer à être renforcés.

MASTER TOURISME

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Tourisme* au parcours unique *Management des activités et structures touristiques littorales* est le seul master en tourisme de la région Bretagne et le seul master en France spécialisé dans le tourisme littoral. Le master est à visée professionnelle, et se déroule sur deux ans, soit quatre semestres; il s'effectue en présentiel sur le site de Quimper. Un système de validation des acquis et de l'expérience (VAE), est aussi proposé pour l'obtention du diplôme.

Analyse

Finalité de la formation

Il est difficile de faire l'évaluation tant les informations manquent.

Le master semble se conformer à la fiche RNCP, de même qu'il semble répondre aux objectifs fixés en terme de débouchés mais il est impossible de le vérifier puisque n'ont été fournis ni la maquette ou le syllabus des enseignements, ni le supplément au diplôme, ni les prospectus ou autres documents fournis aux étudiants afin de les informer des modalités d'examen, des débouchés ou des poursuites d'étude possible à la sortie de la formation.

Selon le dossier d'autoévaluation, une plaquette de présentation et un livret au format papier et numérique décrivant le syllabus des enseignements, le volume horaire etc. sont remis aux étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master revendique divers partenariats (privés et public), l'affiliation à des associations en lien avec le secteur du tourisme et sa participation régulière à des salons professionnels et académiques, mais rien ne vient détailler ces affirmations. Il revendique également une bonne adéquation entre ses objectifs de formation et le domaine d'excellence « *Mer et littoral* » de l'Université de Bretagne Orientale (UBO), ainsi que l'appui scientifique de l'équipe d'accueil « EA géoarchitecture ». Des partenariats à l'étranger, l'accueil d'étudiants internationaux et l'intervention d'une trentaine d'intervenants extérieurs sont également évoqués, sans détail, explication ou précision. L'absence de documents de présentation témoignant de ces partenariats et de l'activité du master en dehors et au sein de l'Université de Bretagne Orientale (UBO), qui semble au demeurant intéressante, ne permet pas d'apprécier pleinement la place de la formation dans son territoire ou au sein de l'Université.

Organisation pédagogique de la formation

La formation a lieu sur deux ans et est divisée en quatre semestres. Une place importante semble donnée à l'approche par compétences.

La démarche scientifique est fréquemment abordée, notamment par la présence d'UE intitulées « la recherche et la production scientifique » pendant trois semestres sur quatre.

En outre, dans le domaine de la professionnalisation des étudiants, les intervenants professionnels assurent une part importante des enseignements; des contacts étroits et réguliers sont organisés par la formation entre les étudiants et le monde professionnel du tourisme via des stages, un stage court de trois mois en première année (M1) et un stage long de six mois en deuxième année (M2), ainsi que des projets tutorés en première et deuxième année et des échanges réguliers avec des intervenants extérieurs du secteur touristique.

La formation prépare les étudiants à l'international. Ils doivent ainsi suivre un apprentissage de deux langues étrangères. L'importance des langues dans la formation est donc à souligner, de même que deux enseignements en lien avec la gestion des outils du numérique : l'e-tourisme et le webmarketing.

Dans les faits, la mobilité sortante n'a toutefois concerné qu'un unique étudiant en 2019. La mobilité entrante n'a pas été renseignée depuis 2017.

Ici encore, les informations sont trop succinctes et brutes. L'absence de syllabus ou de maquettes d'enseignements dans le dossier empêche d'évaluer l'organisation pédagogique de la formation.

Pilotage de la formation

La formation est pilotée par deux enseignants-chercheurs clairement identifiés et disposant d'un secrétariat dédié à la formation. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de professionnels du secteur touristique. Ne sont toutefois précisés ni l'implication ni les statuts de chacun.

Élus étudiants, enseignants et membres extérieurs se rassemblent en un conseil de perfectionnement qui traite notamment de l'adéquation de la maquette pédagogique avec les attentes du secteur touristique en constante évolution. Toutefois, aucun document ne précise les modalités de rencontre de ce conseil, ni sa composition ou son organisation.

Ici encore, aucun document ne permet d'évaluer concrètement les modalités ou l'organisation du pilotage de la formation: maquettes administratives, comptes-rendus du conseil de perfectionnement, liste des services ou du matériel mis à disposition des étudiants etc., ce qui est fort dommageable.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement. La réussite étudiante est connue des parties prenantes et fait l'objet de publications lors du conseil de perfectionnement.

La formation ne renseigne pas le devenir de ses diplômés, ni en matière de poursuite d'étude ni en matière d'insertion professionnelle.

Le dossier souligne un travail d'autoévaluation constant en raison de la relation de proximité qui unit le corps enseignant et les étudiants, qu'il n'est néanmoins pas possible d'évaluer : dans les faits, aucun outil formel d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionné.

Résultats constatés

La formation est sélective. Un peu plus de 90 étudiants postulent au master en 2018 et 2019 pour une capacité d'accueil de 20 places. Le master connaît une forte attractivité puisque depuis 2017, plus de 70 % des postulants, 84 % en 2019, viennent d'université extérieures. La provenance de ces étudiants n'est toutefois pas détaillée.

La mobilité sortante, comme indiqué *supra*, est très faible. Elle n'a concerné qu'un étudiant en 2019.

Le nombre d'étudiants est relativement stable dans le master avec 15 étudiants environ (de 14 à 16) en M1 et le même nombre en M2, ce qui implique que le taux de réussite des deux années varie de 95 à 100 %.

Il semble qu'il y ait eu avant 2016 un second parcours, désormais fermé (*Développement de projets en tourisme culturel*) mais il n'y pas d'informations à ce sujet.

Enfin, le dossier mentionne l'utilisation du service Cap'Avenir de l'UBO dédié au suivi des étudiants, mais l'absence de tout résultat dans le dossier ne permet pas d'évaluer le taux d'insertion des étudiants ni même de confirmer qu'un outil de suivi a bien été mis en place.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une position thématique pertinente au vu du contexte géographique régional.
- Une position thématique unique sur le plan national.

Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire où nombre d'informations importantes n'apparaissent pas (taux d'insertion professionnelle des étudiants, justifications des compétences/thématiques enseignées syllabus, jurys, etc.).
- Une mobilité étudiante faible.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Tourisme* présente un positionnement intéressant sur le plan local et national ainsi qu'une forte attractivité auprès des étudiants. Il est dommage que l'aspect lacunaire du dossier empêche son évaluation objective.

Sur le plan de la mobilité internationale, la formation gagnerait à être internationalisée davantage en exploitant ses nombreux partenariats étrangers.

Concernant le processus d'autoévaluation des enseignements, le dossier fait état d'un fort suivi de ses étudiants et d'une d'autoévaluation constante et efficace alors qu'aucun outil n'apparaît pour le justifier. La formalisation de ces outils incluant les étudiants constituerait un atout certain.

Enfin, si le faible nombre d'étudiants dans le master représente sans nul doute des avantages, la sélectivité de la formation mériterait d'être justifiée.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), porté par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Sciences Humaines (LSH) propose un parcours unique *Rédacteur/traducteur*. Cette formation professionnalisante, d'une durée de deux ans, est dispensée en présentiel sur le campus de Brest et bénéficie d'un label EMT (*European Master in Translation*). Elle est par ailleurs ouverte à la formation initiale et continue, ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels (VAP).

Analyse

Finalité de la formation

La formation a pour objectif principal de former des traducteurs, des rédacteurs techniques et des localisateurs opérationnels dès leur sortie de master, mais le dossier, très lacunaire, ne contient aucune information sur la façon dont les objectifs et les débouchés du diplôme sont explicités ou portés à la connaissance des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Traduction et interprétation* de l'UBO dispose d'un label EMT (*European Master in Translation*) qui lui permet de se distinguer au niveau régional d'une formation comparable proposée par l'Université de Rennes 2, avec laquelle quelques enseignements ont par ailleurs été mutualisés, et lui permet de faire partie d'un réseau constitué de 15 universités au niveau national et 81 au niveau international.

La formation s'appuie, de façon classique, sur le laboratoire d'adossement du diplôme, le HCTI (Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image), pour associer les étudiants aux différentes activités de recherche organisées au sein de l'UBO. La formation co-organise également avec l'Université belge KU Leuven le « Forum T&R » (Théories et Réalités en Traduction et Rédaction) ce qui a permis d'accueillir deux colloques internationaux sur la traduction, dont le dernier remonte à 2014, à Brest. L'intérêt de ces colloques pour la formation n'est cependant pas développé dans le dossier.

Des partenariats ont été noués avec des entreprises et des agences de traduction locales et des conventions ont été signées avec des Organisations non gouvernementales (ONG), mais le dossier n'apporte aucune précision sur leur identité ou les bénéfices qu'en tirent les étudiants. 11 intervenants professionnels sont cités mais aucune liste n'a été fournie dans le dossier. L'affiliation au réseau EMT offre une bonne visibilité au master qui se traduit par un nombre de candidats hors UBO plutôt élevé (80 %).

La formation reçoit quelques chercheurs invités, elle dispose d'une convention Erasmus avec l'Université KU Leuven (Anvers, Belgique) et quelques étudiants internationaux (entre un et quatre) intègrent le diplôme chaque année. L'origine géographique de ces étudiants ou les modalités d'accès à la formation ne sont cependant pas précisées dans le dossier et aucune mobilité sortante n'a été recensée entre 2017 et 2019.

Organisation pédagogique de la formation

La formation se décline en quatre semestres et se structure autour d'un tronc commun, offrant une base de connaissances et de compétences cohérentes avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et de deux parcours de spécialisation dans la post-édition et dans les jeux vidéo. Aucune maquette n'est cependant fournie dans le dossier et les langues proposées ne sont pas précisées, ce qui ne permet pas d'apprécier correctement l'organisation pédagogique de la formation.

La formation est dispensée uniquement en présentiel, même si une partie des cours, non précisée dans le dossier, peut être proposée à distance. Le diplôme est ouvert à la validation des acquis professionnels (VAP) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucune donnée concernant leur modalités précisées ou le nombre de bénéficiaires n'est fournie.

Le référentiel des masters EMT, comprenant 35 grandes compétences, qui ne sont pas indiquées, est décliné dans les différentes unités d'enseignement (UE) de la formation. La rédaction d'un mémoire de recherche, sous la double direction d'un universitaire et d'un professionnel, est intégrée à la première année du diplôme. La deuxième année de master prévoit un stage long (quatre mois ou plus) obligatoire qui donne lieu à rédaction d'un rapport de stage dans lequel l'expérience professionnelle doit être adossée à la recherche en traduction et/ou rédaction, ce qui peut sembler surprenant pour une formation professionnalisante.

Des modules de connaissance de l'environnement professionnel, de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat intégrés à la maquette, ainsi que de nombreux intervenants professionnels en master 2 sont évoqués dans le dossier, l'absence de maquette et de liste d'intervenants ne permet cependant d'apprécier cet aspect. Les étudiants doivent réaliser un stage obligatoire de un mois minimum en M1 et de quatre mois minimum en M2. Chaque stage donne lieu à la production d'un rapport écrit, dont l'évaluation est intégrée à la maquette, mais les modalités d'évaluation ne sont pas indiquées.

D'après le dossier les enseignements sont partiellement dispensés en anglais, mais aucune information concernant le nombre d'étudiants qui effectuent leur stage à l'étranger et l'absence de mobilités sortantes (au sein d'universités partenaires du réseau EMT ou par le biais de l'accord Erasmus avec l'Université de Leuven) entre 2017 et 2019 est fâcheux pour ce type de diplôme. L'utilisation des nouvelles technologies est conforme à ce qui se pratique dans les autres masters de ce type, avec des matières d'application intégrées à l'offre de formation et l'utilisation d'un environnement numérique de travail (ENT).

La formation sensibilise ses étudiants à une déontologie du travail par le biais de différents modules, dont « L'éthique du traducteur », qui abordent les questions d'éthique, de confidentialité et de propriété intellectuelle. D'après le dossier la norme européenne EN 15038, qui régit l'activité des prestataires de services de traduction (PST), est formellement enseignée, ce qui semble indiquer un certain décalage entre le contenu de cet enseignement et la réalité du marché de la traduction, dans la mesure où cette norme a été annulée et remplacée par une nouvelle norme (NF EN ISO 17100) en 2015. L'absence de maquette du diplôme ne permet cependant pas d'apprécier correctement cet aspect.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée 10 enseignants-chercheurs issus de l'UBO, l'Université de Bretagne Sud et la Brest Business School, spécialistes de traductologie, linguistique, informatique, droit privé ou encore psychologie cognitive et 11 professionnels issus du milieu de la traduction ou la rédaction technique, la gestion de projet, les sites web, le design, l'imagerie et la mise en page numérique interviennent dans la formation. L'absence de liste des intervenants ne permet cependant pas d'apprécier correctement cet aspect.

Le pilotage est assuré par un directeur et une co-directrice, également responsable du M2, et un responsable du M1. L'équipe de formation se réunit en un conseil de master, qui associe des étudiants, mais à la lecture du dossier il n'est pas possible de savoir si ce conseil est propre à la mention *Traduction et interprétation*. Ce même conseil, augmenté de professionnels extérieurs, dont la qualité ou le nombre ne sont pas précisés dans le dossier ou en annexe, fait office une fois par an de conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas tout à fait conforme aux textes réglementaires.

La composition et les dates de réunion des jurys est précisée, le suivi de l'acquisition des connaissances est classique (examens écrits et oraux), tout comme le dispositif de deuxième chance (session de rattrapage).

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement passe par plusieurs tests écrits et un entretien devant un jury, dont la composition n'est pas précisée, permettant de retenir 20 étudiants sur liste principale, et une quarantaine sur liste d'attente, ce qui reflète l'attractivité de la formation. La réussite des étudiants et leur devenir sont analysés par le service d'orientation de l'université, Cap'Avenir. L'évaluation de la formation par les étudiants repose sur un questionnaire anonyme en ligne proposé par l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Les taux de réussite et leur évolution sont établis par Cap'Avenir et les taux d'emploi, ainsi que les noms des entreprises qui embauchent les étudiants, à 18 mois puis à 30 mois, sont affichés sur le site de ce service commun de l'établissement.

La formation présente un taux de réussite en M2 de 95,45 % en 2017 et de 100 % en 2018, signe de sa qualité, mais les causes du taux d'échec relativement élevé en M1 (25 % en 2017 et 45 % en 2018) ne sont pas analysées dans le dossier. D'après les rares données fournies, 100 % des étudiants de la promotion 2017 se trouve actuellement en situation d'emploi (56 % après une création d'entreprise, 33 % en répondant à une offre, 11 % immédiatement embauchés par l'entreprise qui les a accueillis en stage) et pour les années précédentes, les chiffres sont toujours supérieurs à 90 %, ce qui est très bon.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation à l'attractivité reconnue et un label EMT permettant de la distinguer au niveau régional.
- Une véritable insertion professionnelle des diplômés.

Principaux points faibles :

- Un dossier lacunaire (absence de maquette de la formation, de tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique, de liste des intervenants extérieurs, notamment).
- Une très faible internationalisation de la formation compte tenu du label EMT.
- Un taux d'échec en M1 non interrogé par l'équipe pédagogique.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Traduction et interprétation* semble se distinguer au niveau régional par sa labellisation EMT (*European Master in Translation*), reçue en 2014, et par une très bonne insertion professionnelle de ses diplômés même si le dossier, très lacunaire, ne permet pas une bonne appréciation de la mention. La faible internationalisation de la formation et l'absence de mobilités sortantes sur la période analysée est cependant plus que regrettable pour une formation en langues. Aussi la mobilité au sein des universités étrangères partenaires du réseau EMT devrait-elle être encouragée, et un stage dans un pays étranger rendu obligatoire.

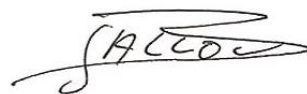
Observations de l'établissement

Brest, 18 février 2021,

Vous trouverez ci-dessous les observations concernant le rapport d'évaluation relatif au champ Arts, Lettres, Langues / Sciences Humaines et Sociales.

Le président

Matthieu GALLOU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JALLOU', with a stylized flourish extending to the right.

Nicolas BERNARD, Emmanuelle PEYVEL, co-directeurs du Master
« *Management des activités et structures touristiques littorales* »

Objet : observations suite à l'évaluation HCERES du Master « Management des activités et structures touristiques littorales ».

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation par l'HCERES du Master « Management des activités et structures touristiques littorales », nous souhaiterions apporter quelques observations.

L'un des principaux reproches formulés par l'HCERES fait mention d'un « *dossier lacunaire où nombre d'informations importantes n'apparaissent pas* ».

Pourtant, les rubriques du dossier d'évaluation ont toutes été renseignées, et à aucun moment il n'est mentionné d'apporter, par des pièces jointes, les informations complémentaires (maquette de la formation, modalités de contrôle des connaissances, composition des jurys, etc.). Nous l'aurions fait sans problème puisque nous disposons bien évidemment de ces pièces. Encore fallait-il que cela soit clairement explicité dans le dossier d'évaluation qui nous a été adressé.

Parmi ces « manques », Il est notamment fait mention de l'indication du taux d'insertion des étudiants diplômés.

A ce sujet, nous nous permettons de rappeler que cette formation est récente (ouverture en septembre 2017), et que seules deux promotions en sont sorties à ce jour, dont la dernière en septembre dernier. Les enquêtes de Cap'avenir sur le taux d'insertion professionnel des étudiants ne concernent que des promotions diplômées sorties avant 2019 : il n'est donc pas possible de fournir ces informations par le biais du service de l'université en charge de ce suivi. Les données dont nous disposons sont liées à notre propre suivi des étudiants diplômés des deux dernières promotions, avec lesquelles nous nous efforçons de garder contact.

Autre point faible signalé : la faible mobilité étudiante. Cette mobilité se manifeste pourtant à l'occasion des stages courts (3 mois) et longs (6 mois) effectués par les étudiants de M1 et M2 dans toute la France, outre-mer et à l'étranger. Par ailleurs, nous avons accueilli des étudiants étrangers dans le Master depuis sa création (Grande-Bretagne, Vietnam). Nous rappelons ici que ce Master est récent et la mise en œuvre d'échanges internationaux prend du temps, et s'avère complexe dans le contexte actuel.

Fait à Quimper, le 10 février 2021

Patrick KERNEVEZ,

Directeur du master Patrimoine et musées Quimper

Parcours Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation de l'HCERES du master Patrimoine et musées, je n'ai pas d'observations à formuler.

Les points faibles relevés ont été explicités : si les étudiants ne continuent pas en doctorat c'est parce que le master privilégie l'insertion professionnelle directe à laquelle aspirent les étudiants sélectionnés. L'ouverture internationale quasi inexistante résulte du faible nombre d'étudiants recherchant désormais des stages à l'étranger et du faible nombre de candidats campusfrance remplissant les pré-requis pour une intégration au sein d'un master très demandé.

Les annexes auraient effectivement être amplifiées, avec des cartes, la liste de nos partenaires, la recension des articles de presse concernant les projets étudiants...

Fait à Quimper, le 10 février 2021.



Nom de l'établissement : Université de Bretagne Occidentale

Intitulé du champ, domaine etc. : Arts Lettres Langues

Observations en réponse au rapport HCERES
Master FLE de l'UBO

ITEM Présentation :

Remarque : « La formation, qui est dispensée à Brest, ne précise pas à qui elle s'adresse. »

Réponse : Le Master FLE s'adresse à tous les étudiants ayant une licence, qu'ils viennent de France ou de l'étranger. Plus particulièrement, la formation s'adresse aux étudiants issus de la filière Lettres (au sens précis du terme : LEM, mais aussi au sens plus large LEA, anglais, allemand, espagnol... histoire, psychologie, autant de formations que l'on peut trouver dans une faculté de lettres et sciences humaines).

Au fil des années, nous avons accueilli des étudiants issus de toutes ces formations. Nous accordons de l'importance à la filière antérieure suivie par le candidat, assurément, mais nous sommes également attentifs à la motivation de celui-ci en ce qui concerne le FLE. Par exemple, un stage à l'étranger ou un poste occupé durant plusieurs années à enseigner le FLE en France ou à l'étranger constitue pour la commission un élément très favorable à son admission dans le Master FLE.

La formation du Master FLE s'adresse à des étudiants issus des filières :

- Licences lettres et langues ou apparentés
- Licence FLE
- Licences en sciences humaines et sociales mais aussi des autres filières
- Étudiants étrangers
- Candidats issues de la VAE/VES qui souhaitent valoriser leur parcours professionnel après plusieurs années passées à enseigner le français à l'étranger

Le recrutement est global : local, (UBO / Finistère / Bretagne), national (étudiants originaire de toute la France) international (étudiants en échange (ex : Erasmus) ou inscription directe dans le Master).

ITEM Finalité de la formation :

Remarque : « Ces débouchés, communiqués à travers les supports disponibles, sont évoqués sans être détaillés dans le dossier d'auto-évaluation, lequel ne précise pas suffisamment les publics et/ou profils d'étudiants visés. »

Réponse : Les débouchés possibles après la formation Master FLE de l'UBO (précisés dans la fiche AOF) : Enseignant de FLE ; Gestionnaire de formation ou d'école de langue ; Conseiller pédagogique ; Attaché de langue ; Médiation culturelle ; Chargé de communication interculturelle ; Chercheur en sciences du langage

Les postes concernés peuvent être soit en France (éducation nationale, écoles privées, écoles de langue, grandes écoles, associations...) et surtout à l'étranger dans les Alliances françaises, les instituts français, les écoles, universités et écoles privés dans les pays étrangers.

ITEM Positionnement dans l'environnement :

Remarque : « La formation énonce son positionnement dans la carte nationale des établissements du supérieur, mais sans souligner ses spécificités propres »

Réponse : Le Master FLE de l'UBO a la particularité d'être une formation généraliste dans le FLE dont l'objectif est de proposer un programme de formation complet permettant aux futurs professionnels du FLE et chercheurs dans le domaine d'avoir un bagage théorique et pratique complets.

Cette approche stratégique de notre master est à l'origine d'une attractivité reconnue par les candidats à la formation et louée par les étudiants sortants eux-mêmes, tout comme par la communauté universitaire et scientifique.

ITEM Positionnement dans l'environnement :

Remarque : Des enseignants- chercheurs rattachés à d'autres équipes de recherche (lesquelles mériteraient d'être brièvement décrites) interviennent aussi dans la formation, notamment pour encadrer les travaux de recherche.

Réponse : Le tableau suivant donne un aperçu des équipes de recherches dont dépendent les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

Murielle Balaïan, PRAG chercheuse active, laboratoire HCTI

Ronan Calvez, Pr, laboratoire CRBC

Sophie Gondolle, PRCE chercheuse active, laboratoire CECJI

Ghislaine Lozachmeur, MCF HDR, laboratoire LaTIM, INSERM UMR 1101 (anciennement HCTI)

Michael Rinn, Pr, laboratoire HCTI

Marko Vidak, MCF, laboratoire HCTI

HCTI (EA 4249) : Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image, UBO, Brest

CRBC (EA 4451 / UMS 3554) : Centre de recherche bretonne et celtique, UBO, Brest

CECJI (EA 7289) : Centre d'étude des correspondances et journaux intimes

LaTIM (INSERM UMR 1101) : Laboratoire de traitement de l'information médicale (UMR 1101)

ITEM Positionnement dans l'environnement :

Remarque : « Au plan international, la mobilité et les collaborations pourraient être renforcées. »

Réponse : Les partenariats et mobilités internationales en cours de développement par les membres de l'équipe du Master FLE sont :

Université d'état d'Haïti (LADIREP, Haïti)

Université de Sassari, département français (Italie, Sardaigne)

Université de Bar-Ilan (Israël, Tel Aviv)

Université de Delhi, département français (Inde, Delhi)

Université de Zagreb, département français (Croatie, Zagreb)

Université de Zadar, département français (Croatie, Zadar)

Université de Belgrade, département français (Serbie, Belgrade)

Université de Lodz, département français (Pologne, Lodz)

Université de Berne, département français (Suisse, Berne)

Université de Loughborough, département français (Royaume-Uni, Loughborough)

Université de Kiel (Allemagne, Kiel)

Nous sommes également sollicités par des universités de l'Amérique du Sud et par d'autres universités de Chine pour une coopération. Compte tenu d'une équipe

modeste d'enseignants-chercheurs, lorsque les partenariats cités ci-dessus seront bien mis en place, nous pourrions répondre à ces autres demandes.

ITEM Organisation pédagogique de la formation :

Remarque : « On constate que l'intégration du *digital learning* aux contenus spécifiques de FLE n'est pas précisée. »

Réponse : Une articulation numérique / didactique du FLE existe depuis de nombreuses années. Elle a été renforcée lors de la mise en place du présent quinquennal. Le programme de l'enseignement numérique est fait de sorte à épouser et suivre les objectifs pédagogiques de la didactique du FLE. La collaboration entre enseignants des deux départements est rapprochée et permanente. Le programme du numérique est articulé notamment autour des outils numérique pédagogiques nécessaires en FLE. Les étudiants du Master FLE bénéficient d'abord d'une formation numérique généraliste à visée d'enseignement (M1) puis d'une formation numérique spécifique à l'enseignement des langues et au FLE avec toutes les techniques du numériques nécessaires (gestion des plateformes de formation, usage des logiciels et des applications dédiés à l'enseignement des langues et de tout logiciel afférent).

ITEM Pilotage de la formation :

Remarque : Le nombre d'enseignants et l'organisation en termes de responsabilités ne sont pas communiqués.

Réponse : La formation est pilotée par le comité du Master FLE où siègent 4 membres : le responsable du Master (MCF) et 3 enseignants permanents de l'équipe du Master FLE (1 Pr, 1 PRAG, 1 PRCE).

Les membres de l'équipe enseignante sont et leurs domaines d'intervention dans le cadre du Master FLE sont précisés dans l'Annexe I.

En tout, le Master FLE compte 9 enseignants de l'UBO dont 7 enseignants-chercheurs et 8 intervenants externes.

Remarque : « Si la formation est adossée principalement au laboratoire HCTI, certains enseignants- chercheurs qui interviennent dans les deux années de la formation, appartiennent à deux autres équipes sur lesquelles aucun renseignement n'est fourni (hormis leurs acronymes). »

Réponse : Voir *supra* pour les noms des équipes de recherche concernées.

Remarque : Est organisé un séminaire annuel de recherche associant enseignants du master et enseignants-chercheurs issus d'autres Universités (par exemple Rennes et Paris) – mais on aimerait en savoir davantage sur le déroulement pratique et sur les thématiques retenues. Les dispositifs d'évaluation ne sont malheureusement pas décrits.

Réponse : Le séminaire annuel et les conférences dans le cadre du Master FLE est toujours organisé autour de la notion de la didactique du FLE et son application. Des étudiants peuvent y prendre part pour présenter leurs travaux de recherche et/ou leurs travaux méthodologiques préparés dans le cadre de la formation. Des enseignants-chercheurs de l'UBO et externes (universités de Rennes, Paris, Lorient...) interviennent et encadrent la journée. Les thématiques abordées : le FLE et l'alphabétisation ; linguistique contrastive et enseignement des langues étrangères ; actualités sur la recherche en FLE ; les nouvelles pédagogies ; interculturalité et FLE ; le numérique dans le FLE...

ITEM Dispositif d'assurance qualité :

Remarque : « Le dossier d'autoévaluation ne propose aucune analyse qualitative des données contenues dans les tableaux fournis en annexe. »

Réponse : Analyse du tableau fourni en annexe du dossier d'autoévaluation :

Nombre d'étudiants inscrits : La formation fonctionne avec un nombre constant d'étudiants inscrits qui tourne autour de 20-25 étudiants.

Nombre de candidats : Le nombre de candidat croît d'année en année de manière très importante. Nous faisons une sélection très stricte sur le dossier et après entretien. Néanmoins, la position géographique de Brest en France est parfois le motif de désistements au profit d'universités plus « centrales ». Ces désistements de dernière minute ou non annoncés sont difficiles à contrecarrer malgré une deuxième campagne de recrutement. Les effectifs sont relativement stables et ne peuvent être considérés comme modestes compte tenu de l'attractivité de la ville de Brest et surtout compte tenu du processus de recrutement des étudiants dans les masters au niveau national qui n'est pas homogénéisé et qui défavorise certains masters notamment en raison des différences des calendriers des procédures de recrutement. Les candidats issus de la procédure Campus France ne sont malheureusement pas comptabilisés et ne figurent pas dans ce tableau. Leur nombre a pu dépasser 300 une année, mais gravite autour d'une cinquantaine par an.

Le recrutement des étudiants se fait aussi bien au niveau local (UBO), départemental (Finistère), régional (Bretagne), national et international.

Les candidats issus de la formation continue s'inscrivent chaque année dans le Master, le plus souvent pour bénéficier de la formation dans son intégralité. L'on accueille également des candidats issus d'une VAE partielle ou d'une VES.

Le taux de réussite avoisine les 100% si l'on regarde le parcours personnel des candidats : lors des 5 dernières années le Master FLE a connu seulement 2 abandons pour des motifs personnels – tous les autres étudiants ont obtenu leur diplôme. Certains mettent plus de deux ans pour valider leur Master FLE pour des raisons personnelles (travail, césure, redoublement délibéré).

Compte tenu de sa spécificités (master à visée principalement professionnelle), une part non négligeable d'étudiants est intéressée par la recherche et poursuit ses études de 3^e cycle à l'UBO, ce qui confirme aussi l'attractivité de ce master en termes de recherche fondamentale.

Remarque : « Aucune information n'est donnée sur l'existence d'un conseil de perfectionnement, ni même sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique en lien avec des représentants étudiants. »

Réponse : Comme tous les masters de l'UFR LSH, le Master FLE comporte un conseil de perfectionnement depuis le début de l'actuel quinquennal. Y siègent les membres du Comité du Master FLE, les représentants des étudiants et un membre externe issu de la profession (enseignement du FLE).

Les représentants des étudiants, élus démocratiquement dans chaque année de Master entre les étudiants, participent aux réunions de l'équipe pédagogique du Master FLE et au conseil de perfectionnement.

Un dialogue permanent est maintenu entre les représentants des étudiants et le responsable du master pour répondre aux questions/demandes ponctuelles et remédier aux éventuels problèmes rencontrés par les étudiants dans leur parcours.

Remarque : « Les cursus antérieurs des candidats ne font l'objet d'aucune analyse ni projection : seul un constat d'interdisciplinarité en raison de la différence de ces cursus est livré, mais on voudrait en savoir davantage. »

Réponse : Les étudiants qui s'inscrivent dans le Master FLE proviennent majoritairement des licences de lettres modernes et de langues vivantes (notamment l'anglais), voire de la licence LEA. Nous accueillons quelques étudiants issus d'autres parcours en sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie...). Les étudiants venant des licences des sciences naturelles sont plutôt rares. L'ensemble des étudiants recrutés ces 5 dernières années correspond à la cible des étudiants pour le Master FLE. Ce panorama des étudiants correspond également à la spécificité stratégique de notre Master, dont l'approche généraliste attire les candidats d'horizons divers et répond aux besoins du marché du FLE.

Bien que nous ayons désormais un nombre de candidats conséquent lors de chaque campagne de recrutement, nous prévoyons d'améliorer la communication en ligne et sur les réseaux sociaux, afin d'augmenter la visibilité de notre master à l'international, mais également en France.

Remarque : « En termes de progression pédagogique, il serait utile de préciser l'articulation entre licence et master, notamment en raison du caractère généraliste de la première année de master, et de donner une meilleure lisibilité à l'implication des contenus d'analyse linguistique mobilisés par la formation. »

Réponse : Compte tenu du public qu'il attire (assez hétérogène) et de son caractère volontairement généraliste (ce qui est un atout dans un paysage national des masters qui sont pratiquement tous très spécialisés et donc restrictifs), le Master FLE de l'UBO se doit de dispenser un socle de connaissances en langue française, langue qui sera plus tard enseignée par les professionnels issus du master. Aussi, la première année permet aux étudiants d'acquérir et d'approfondir les bases de la langue française, son fonctionnement et son articulation avec la dimension didactique de la langue. La deuxième année de master permet d'approfondir les connaissances en matière de langue française, didactique du FLE, littérature et des domaines plus spécifiques comme le FOS par exemple avec l'ingénierie de la formation. La dimension appliquée de la didactique du FLE y prend toute sa voilure. Les enseignements en langue (morphologie, phonétique, syntaxe, sémantique, pragmatique etc.) sont toujours en lien avec la dimension didactique correspondante et également avec le numérique afin de permettre la mobilisation des savoirs dits linguistiques en savoir-faire dans le domaine de la didactique du FLE, tout en veillant à s'insérer dans le cadre la méthodologie actuelle et à répondre aux exigences du CECRL. L'ensemble des enseignants intervenant dans le master, quand ils ne sont pas spécialistes du FLE, sont sensibilisés aux objectifs du master et aux particularités et aux exigences de la didactique du FLE. La collaboration pédagogique entre les enseignants permet d'assurer une articulation entre les contenus de manière à rendre le programme le plus efficace et pragmatique possible.

PJ : Annexe I « Équipe enseignante du Master FLE »

Note du Hcéres : l'annexe a été jointe par l'établissement, mais ne fait pas l'objet d'une publication par le Hcéres

Master Culture et Communication

Observations suite aux recommandations de l'HCERES

Remarques HCERES	N° page	Observations de l'équipe pédagogique	Réponse apportée
Le volume horaire dédié à chaque année de formation n'est pas précisé	19	La maquette du Master ne figurait pas dans le dossier d'auto-évaluation.	Voir maquette, MCCs ci-joint
La présentation de la formation ne donne que peu d'éléments sur ses objectifs ou sur les connaissances attendues ainsi que les compétences personnelles et professionnelles	19	Le Master Culture et Communication vise à permettre aux diplômés de s'insérer dans les métiers du secteur de la communication et de l'événementiel. Les compétences à acquérir sont formulées dans les contenus de cours, portés à la connaissance des étudiants sur le site du Master. Les connaissances attendues à l'entrée du Master sont portées à la connaissance des candidats sur le site du Master.	L'équipe enseignante doit améliorer la présentation de la formation sur le site du Master. Y inclure des vidéos, témoignages des compétences personnelles et professionnelles acquises par d'anciens diplômés serait utile.
L'adossement à la recherche apparaît peu développé : hormis le fait que les enseignants intervenant dans la mention soient affiliés au laboratoire HCTI (Héritages, Cultures, Textes et Images) et que les étudiants soient invités à assister à des	19	Le Master Culture et Communication est axé prioritairement sur le monde professionnel. Les séminaires thématiques sont assurés à la fois par des enseignants-chercheurs dans leur domaine de spécialisation et par des professionnels.	L'équipe pédagogique doit réfléchir à clarifier le contenu des séminaires thématiques. Il faut repréciser le volume horaire consacré dans cette UE à la formation à la recherche, en initiant clairement les étudiants aux possibilités ouvertes

séminaires en langue étrangère, on n'en connaît pas la place dans le volume des enseignements, ni le caractère obligatoire ou optionnel		La recherche, sous forme de poursuite d'études en doctorat devrait pouvoir se faire dans le domaine de la communication. Or, l'équipe enseignante ne compte pas en son sein un enseignant-chercheur de la section CNU 71, ce qui serait le domaine de recherche à privilégier au vu de l'intitulé du Master.	dans le domaine de la recherche. L'absence d'enseignant-chercheur de la section CNU 71 crée une ambiguïté en matière de poursuite d'études : il faut replacer le Master dans la mention LEA, sachant que le corps enseignant est issu de plusieurs sections CNU en langues et littérature. L'équipe du Master a voté en ce sens et a demandé à l'UBO que la nouvelle accréditation du Master se fasse sous la mention LEA, parcours Management de Projet Internationaux et Multilingues.
L'équipe pédagogique n'est pas détaillée	20	La composition de l'équipe pédagogique manquait dans le dossier d'auto-évaluation	Voir composition équipe pédagogique dans document ci-joint
Le pilotage de la mention est assuré par deux enseignants (un pour le master 1, l'autre pour le master 2) dont nous ne connaissons ni le statut ni la spécialité.	20	Les responsables, co-auteurs du dossier d'auto-évaluation, ont omis de mentionner leurs noms et titres.	Responsable M1 : Mme Carys LEWIS, MCF Anglais ; Responsable M2 : M. Jean-Luc Goascoz, PRCE et docteur en droit privé
Les taux de réussite ne sont pas renseignés	20		2019/2020 : M 1 : 100% ; M 2 : 100% ; 2018/2019 : M 1 : 100% ; M 2 : 93,75% ; 2017/2018 : M 1 : 95% ; M 2 : 97,61%
Aucun indicateur précis concernant le nombre d'étudiants effectuant un stage à l'étranger n'est fourni	19		Ont effectué un stage à l'étranger : 1) en 2017/2018, 7 étudiants sur 43 (Belgique, Canada,

			Espagne, Islande, Portugal, Mexique) ; 2) en 2018/2019 : 7/32 (Australie, Canada, Cameroun, Espagne, Equateur, Indonésie (Bali), Niger) ; 3) en 2019/2020 : 7/32 (Belgique, Espagne, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni)
Concernant la mobilité internationale, le nombre d'étudiants sortants n'est pas mentionné et semble concerner surtout la réalisation d'un stage à l'étranger.	20		En 2019/2020 : 1 étudiant a effectué le semestre 9 du M 2 à l'université Rimouski au Québec dans le cadre d'un échange géré par le Bureau de Coopération Interuniversitaire de l'UBO ; en 2017/2018 : 1 étudiant a effectué le semestre 9 du M 2 en Erasmus en Islande

**Master Culture et Communication, parcours Management de Projet
Internationaux**

Equipe pédagogique 2020-21

Enseignants titulaires de l'UBO

Note du Hcéres : des documents complémentaires ont été transmis par
l'établissement, mais ne font pas l'objet d'une publication par le Hcéres

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Bilan du champ de formations Droit,
économie, gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Marc Favier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit, économie, gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Administration économique et sociale
- Master Administration publique
- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit
- Master Finance
- Master Gestion de production, logistique, achats
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Justice, procès et procédures (coaccrédité, non évalué dans ce rapport)
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management et commerce international (non évalué dans ce rapport)
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance (coaccrédité, non évalué dans ce rapport)

Présentation

Le champ *Droit, économie, gestion (DEG)* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), pour les formations de master, regroupe 12 mentions pleinement portées par l'UBO et 2 mentions coaccréditées avec d'autres universités bretonnes. Ce rapport porte sur l'évaluation de 11 d'entre elles. Le dossier de la mention *Management et commerce international* n'a pas été déposé et en conséquence la formation n'a pas été évaluée. Le master *Justice, procès et procédures* est coaccrédité avec les universités de Nantes et Rennes 1, et le master *Monnaie, banque, finance, assurance* l'est avec l'Université de Bretagne-Sud (UBS). Les dossiers de ces deux dernières formations étant déposés plus tardivement, respectivement par l'Université de Rennes 1 et par l'UBS, leur évaluation figurera dans les rapports des universités ayant déposé les dossiers.

Les 11 formations sont portées par trois composantes et se répartissent comme suit.

Une mention est portée par l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) et aux concours médico-sociaux : le master *Administration publique*.

Quatre mentions sont portées par la faculté de Droit, économie, gestion et administration économique et sociale (AES) : un master *Droit*, un master *Gestion des territoires et développement local (GTDL)*, un master *Administration économique et sociale (AES)* en partenariat pour l'un des deux parcours en deuxième année (M2) avec l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS), un master *Gestion de production, logistique, achats (GPLA)*, issu d'un partenariat historique (2004) avec l'Institut supérieur de formation fruits et légumes (ISFFEL), une institution de Saint-Pol-de-Léon spécialisée dans l'alternance de bac à bac + 5 et constituée en centre de formation d'apprentis (CFA).

Six mentions sont portées par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) : un master généraliste en gestion, le master *Management et administration des entreprises (MAE)* et cinq masters spécialisés : le master *Comptabilité, contrôle, audit (CCA)*, le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel (CGAO)*, le master *Finance*, le master *Gestion des ressources humaines (GRH)* et le Master *Marketing, vente (MV)*.

Avis global

Le champ *DEG* de l'UBO réunit des masters, la plupart à faibles effectifs, qui relèvent de disciplines différentes, avec un premier pôle de masters orientés *Droit*, un deuxième orienté *Administration publique (AP)* et un troisième *Gestion des entreprises*.

On trouve, dans le champ *DEG*, des formations préparant à l'accès aux trois fonctions publiques par les voies du concours ou contractuelle (*AES, AP, GTDL, voire Droit*), aux professions libérales réglementées (cas des masters *CCA* et *Droit*) ou à des métiers de cadres dans des entreprises privées (masters de l'IAE : *CCA, Finance, GRH, MAE, MV*, et master *GPLA*).

Certains masters sont clairement des cursus de niche (*AES* parcours *Direction des structures médico-sociales et des services aux personnes (DSMSSP)*, *GTDL*). Le master *MAE*, qui vise la double compétence, est généraliste dans le domaine de la gestion d'entreprise. Il offre également le parcours *Recherche en sciences de gestion* ouvert aux étudiants des autres masters de gestion. Les masters de l'IAE portent sur des fonctions classiques de l'entreprise. Il en est de même pour le master *GPLA*, qui est l'une des nombreuses formations de l'ISFFEL. Habituellement, le master *GPLA* est porté par un IAE, s'il en existe un au sein de l'université concernée. À l'UBO, ce master a une place singulière avec ses enseignements professionnels assurés par l'ISFFEL et les enseignements académiques assurés par la faculté de Droit, économie, gestion et AES.

Avec ses quatre parcours séparés sur deux ans, le master *Droit* correspond plus à quatre masters fonctionnant indépendamment. Chaque parcours est tubulaire en première année (M1) et en M2, avec son propre pilotage, sans synergie avec les autres parcours.

Certains masters se font en formation initiale classique (*Droit*), d'autres par alternance (masters de l'IAE, master *GPLA*) ou sont ouverts à la seule formation continue (parcours *Management et formation en santé (MFS)* du master *AES*).

Certaines formations se font avec des partenaires extérieurs. Il peut s'agir d'écoles d'ingénieurs bretonnes alimentant les cursus en élèves-ingénieurs cherchant une double compétence en gestion (École navale, École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA), École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB), École supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne atlantique (ESIAB), comme c'est le cas pour le master *MAE*). Il peut s'agir aussi d'institutions de formation du secteur sanitaire et social (IFCS) ou comme l'ISFFEL.

Le champ *DEG* de l'UBO présente un aspect « congloméral », sans que cet adjectif n'ait la moindre connotation péjorative. Cette particularité rend relativement difficile l'évaluation globale du champ.

Sur le plan de la finalité des formations, l'offre présentée est riche et complète. Les métiers visés sont variés et correspondent globalement bien à l'environnement socio-économique de la Bretagne occidentale. L'ancrage dans l'environnement socio-économique s'illustre par de nombreux partenariats. Les objectifs scientifiques et les métiers visés sont en adéquation. L'ancrage professionnel est globalement bon grâce aux efforts faits pour développer l'alternance et l'accueil de publics de formation continue.

La politique d'internationalisation est hétérogène et globalement insuffisante pour le champ. On peut souligner le partenariat européen *European Universities of the Seas (SEA-EU)* dont fait partie l'UBO, mais on voit mal son application dans le champ *DEG*.

On note une place souvent peu significative de l'international dans l'offre de formation. D'une part, l'enseignement des langues étrangères est insuffisant - l'anglais n'est pas enseigné systématiquement dans les masters et très peu de cours de spécialités sont dispensés en anglais. D'autre part, les certifications en langue comme les mobilités internationales, entrantes et sortantes, sont inégalement présentes.

En ce qui concerne les résultats constatés, il manque des données pour bien les apprécier. Même si l'insertion professionnelle des diplômés et la qualité du premier emploi occupé sont au cœur des préoccupations des équipes pédagogiques, il existe une certaine hétérogénéité révélée par les dossiers d'autoévaluation. Les masters GRH et GTDL fournissent des données précises et explicitent bien les causes des difficultés d'accès à des emplois de cadres des diplômés. Il n'en est pas forcément de même pour le master *Droit* et aussi pour partie pour les masters AP et GPLA. Les bonnes pratiques des premiers masters mentionnés mériteraient d'être diffusées dans toutes les formations du champ.

L'usage du numérique, sous différentes formes (enseignements de logiciels spécifiques, utilisation optimale de plateformes comme Moodle ou Chamilo, etc.) est peu présent dans les formations du champ. La crise sanitaire de 2020-2021 a fait prendre conscience de la nécessité d'enseigner autrement. Elle a aussi rappelé que le monde professionnel utilisait beaucoup d'outils numériques auxquels les étudiants étaient parfois mal préparés.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs des formations sont définis et présentés clairement aux étudiants et autres parties prenantes.

Les connaissances à acquérir sont correctement définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes pour tous les parcours et partiellement pour le parcours DSMSSP du master AES.

Les compétences acquises en fin de formations sont surtout explicitées pour les masters de gestion.

Les contenus et apprentissages des formations sont cohérents avec les intitulés et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Toutefois, le master AES vise un débouché en tant que consultant pour lequel les compétences correspondantes n'apparaissent pas clairement dans le contenu de la formation.

Plusieurs formations précisent les connaissances et compétences acquises par l'étudiant dans un supplément au diplôme (masters AES, GTLD, MAE, MV), mais cela n'est pas généralisé à tous les masters.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont clairement identifiés et communiqués aux étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en adéquation avec les enseignements. L'adéquation la plus forte est celle du master CCA, dont le programme est aligné sur celui du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), organisé par la profession comptable. En revanche, le master *Finance* vise un débouché plus restreint que les métiers effectivement occupés par les diplômés, ce qui traduit sans doute un positionnement insuffisamment ajusté au marché du travail visé. Quant au master *Droit*, qui regroupe presque tous les parcours amenant aux professions juridiques, il est tellement large que son adéquation aux débouchés professionnels est plus ou moins forte. Cela reflète une difficulté de cette mention qui pourrait soit mieux cibler ses débouchés, soit résoudre son regroupement artificiel en étant remplacée par quatre masters correspondant aux parcours actuels.

Les poursuites d'études en doctorat sont possibles et affichées, recherchées pour certains masters (spécialement le master *Droit*), mais rares, pour ne pas dire inexistantes, pour les masters assurant une excellente insertion professionnelle.

Les formations en gestion se positionnent dans l'univers de la certification professionnelle en étant cohérentes avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) nationale de la mention, connue des étudiants et autres parties prenantes. À l'opposé, l'autoévaluation du master *Droit* revendique que cela ne corresponde pas à « notre culture de sensibiliser les étudiants » au RNCP.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les formations en master du champ DEG de l'UBO sont bien intégrées dans le tissu local. Elles répondent aux besoins des acteurs socio-économiques de proximité et assurent un niveau d'insertion professionnelle correct, voire élevé dans certains cas. Au-delà d'une collaboration bien étroite avec les entreprises et les organisations localement implantées, il y a également une mobilisation importante de nombreux partenaires académiques régionaux ou nationaux dans l'enseignement de ces formations, comme par exemple l'IFCS du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Brest, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), ainsi que les universités de Nantes et de Rennes. Cependant, si plusieurs masters ont établi des conventions de partenariats institutionnels, d'autres n'ont rien formalisé. C'est le cas des masters GPLA, alors que l'enseignement professionnel est assuré par l'IFFSEL, MV et GRH, mais aussi du master *Droit*, qui fait état d'un partenariat avec l'École des avocats du grand Ouest (EDAGO), partenariat qui ne peut concerner qu'une partie de ses nombreux parcours et qui ne fait pas l'objet d'une formalisation clairement identifiée.

Le dossier d'autoévaluation du champ contient une présentation structurée de la composition de ses formations ainsi que de leur articulation. Il distingue également les formations principalement rattachées au champ DEG de celles qui y sont secondairement rattachées.

Il reste à notifier que les intitulés de certains de ces masters pourraient susciter l'interrogation sur leur interpositionnement au niveau intra-organisationnel. Par exemple, un éclaircissement semble nécessaire sur la ou les différence(s) en termes de positionnement, tant interne qu'externe, entre le master *Finance* et le master *Monnaie, banque, finance, assurance, parcours Conseiller patrimoine et professionnels*, notamment en termes de viviers étudiants, de débouchés professionnels visés et réalisés, ainsi que d'évolutions professionnelles ouvertes à moyen terme.

Au sein du champ DEG de l'UBO, les formations sont mises en place suivant une préférence pour la délimitation disciplinaire. Si ce choix peut faciliter la mutualisation et l'ouverture dans la conception des programmes d'enseignement, il peut en même temps générer d'éventuelles difficultés dans le développement de la visibilité des formations pour les parties prenantes extérieures, notamment dans les cas des masters rattachés à des composantes faisant partie d'un réseau national visible (par exemple l'IAE et l'IPAG).

Le dossier d'autoévaluation contient des éléments permettant de considérer qu'une réflexion a été généralement menée par les acteurs du champ en vue d'envisager une offre de formation permettant de se différencier par rapport aux offres couramment existantes au niveau national. Dans ce cadre, l'étude de la création d'un diplôme *Master in Business Administration (MBA) in Sustainable Management* au sein de SEA-EU est particulièrement intéressante. Cette piste semble potentiellement prometteuse, notamment si elle peut s'appuyer sur la collaboration avec l'Alliance SEA-EU ainsi que sur une mise en valeur des spécificités géographiques et socio-économiques locales. Le master *Droit* se caractérise par une réflexion relativement faible sur son positionnement et ses spécificités.

L'analyse Menaces/Opportunités/Forces/Faiblesses (MOFF) présentée dans le dossier d'autoévaluation du champ contient des points judicieux. La présence d'autres types d'établissements d'enseignement supérieur dans le bassin local n'a pas été étudiée dans cette analyse MOFF, alors que certains parmi eux ont une renommée nationale et peuvent être considérés comme des concurrents ou partenaires potentiels. Ce point pourrait aussi être en lien avec les difficultés ou les non-difficultés du développement de l'alternance pour les masters concernés par celle-ci. Ainsi, une analyse comparative plus approfondie sur le positionnement des formations de ce champ par rapport aux offres similaires présentes à l'extérieur de l'UBO aurait été pertinente. L'interaction entre la recherche et l'enseignement demeure dynamique, bien que souvent limitée aux travaux de recherche des enseignants-chercheurs intervenant dans les masters. Il reste à noter que dans le domaine des sciences de gestion, il ne serait pas inutile de s'interroger sur l'intérêt du rattachement du parcours *Recherche en sciences de gestion* à la mention MAE, à moins que ce rattachement ne s'explique que par des éléments de nature administrative.

Organisation pédagogique des formations

Les mentions sont structurées classiquement en quatre semestres et mettent bien en œuvre le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). Certaines sont à parcours unique sur deux ans (deux masters), plusieurs sont à deux parcours, en se différenciant logiquement en M2. La mention *Droit* offre quatre parcours distincts dès le M1. Les autres mentions prennent bien en compte la progression des spécialisations des étudiants en proposant un tronc commun. La plupart des mentions sont en cohérence avec les fiches du RNCP.

Les formations permettent bien l'acquisition de compétences de métier en imposant toutes des stages, en offrant l'alternance (pour six d'entre elles sous la forme d'apprentissage). Le cas plus abouti en la matière concerne le parcours MFS du master AES, du fait de son partenariat avec l'IFCS du CHRU. Les compétences peuvent être acquises via le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), selon les formations, mais sans que les modalités et le nombre des bénéficiaires soient précisés.

Les formations du champ intègrent pour certaines l'approche par bloc de compétences (masters *Finance*, *CGAO*, *GRH*, *GPL*, *MV* ou *GTDL*) dans leur maquette et réfléchissent à la mise en place du portefeuille des compétences en s'appuyant sur les services de l'UBO. L'utilisation d'une pédagogie active voire innovante dans la quasi-totalité des mentions est mise en œuvre.

L'adossement des formations à la recherche est classique : il se limite le plus souvent à un adossement indirect (par la participation des enseignants-chercheurs) à des laboratoires et, aussi, par l'introduction de quelques enseignements de méthodologie à la recherche. Seule la mention MAE offre un parcours entièrement dédié à la recherche en sciences de gestion, préparant au doctorat, mais qui est peu attractif. Le master *GRH* propose de son côté un double parcours recherche.

Les formations du champ préparent bien les étudiants à leur insertion professionnelle, en incorporant dans leur cursus des stages obligatoires conséquents et bien en phase avec ces formations, ou en offrant pour environ la moitié d'entre elles la voie de l'alternance (en apprentissage). Un effort conséquent est fait au niveau de l'encadrement des stagiaires, avec des modalités de suivi précises. Un effort est aussi porté pour développer l'acquisition de compétences transversales utiles en termes d'employabilité. L'observatoire de l'insertion professionnelle de l'UBO peut aider les étudiants à rechercher un stage.

Les formations préparent peu les étudiants à l'international. L'apprentissage d'une langue étrangère reste trop souvent limité à quelques heures d'enseignement obligatoire. Un cours en anglais est seulement assuré dans deux masters : *GRH* (pour le management interculturel) et *MV* (pour le parcours *Marketing et secteur du tourisme*), ce qui est insuffisant. Des cours obligatoires d'anglais sont dispensés en masters *Finance*, *CGAO*, *CCA*, *AES* ou *MAE*.

Certains masters proposent également des cours optionnels de langues en supplément (masters *Finance* ou *CCA*). Le *Test of English for International Communication* (TOEIC) est également proposé en optionnel ou obligatoire. Très peu de partenariats sont noués avec des universités étrangères (hors Erasmus+).

Dans toutes les formations du champ, les étudiants disposent classiquement d'un environnement numérique de travail (ENT) et ont accès à la plateforme collaborative Moodle de l'UBO, leur permettant notamment d'accéder à la bibliothèque numérique de l'université. Peu d'enseignements semblent dédiés aux outils numériques spécifiques des parcours de master. Toutefois des logiciels *ad hoc* à une formation sont disponibles, par exemple en master *GRH*, pour la paie. La crise sanitaire de 2020 a conduit à une meilleure appropriation par les intervenants d'outils d'enseignement à distance (outils de visioconférence, classes virtuelles, etc.) et à une adaptation des pratiques pédagogiques, sans pour autant qu'on ait les données permettant d'évaluer réellement ces pratiques mises en œuvre dans l'urgence.

Dans toutes les formations, les enseignants et les étudiants sont parfaitement sensibilisés aux questions d'éthique et de déontologie, et informés du dispositif de recours présent au sein de l'établissement, notamment par la mise à disposition d'un logiciel anti-plagiat. Plus spécifiquement, en M2 AES, une unité d'enseignement (UE) est dédiée à l'éthique et au secret professionnels. Des cours sur l'éthique ou sur l'intégrité (master *AP*, *GTDL*, *MV*) sont dispensés également.

Pilotage des formations

Il a été relativement difficile d'évaluer cet item à cause d'une autoévaluation succincte dans les dossiers déposés par plusieurs formations, voire même inexistante pour les masters *AP* et *Droit*.

Les équipes pédagogiques des formations du champ sont diversifiées, mixtes dans de bonnes proportions entre universitaires et intervenants des milieux socio-économiques, et cohérentes au regard des objectifs des mentions. Elles sont connues des étudiants. Dans la majorité des mentions, les enseignants sont mobilisés dans l'approche acquisition des compétences de métiers, ce qui est nettement le cas où les formations sont aussi offertes en alternance.

À l'exception des masters *MAE*, *AP* et *Droit*, les responsabilités pédagogiques sont identifiées au sein des équipes. Des réunions de concertation, de nature variable en fonction des formations, se tiennent régulièrement. Les formations sont dotées d'un conseil de perfectionnement, parfois de plusieurs, comme le master *Droit* qui en compte un par parcours, dont la composition inclut des étudiants. Les conseils de perfectionnement se réunissent au moins une fois par an. Les ordres du jour sont peu ou pas précisés selon les formations.

La composition des jurys est clairement précisée et connue du public concerné. Les modalités du contrôle des connaissances sont bien explicitées et en cohérence avec les objectifs des formations. Il en est de même pour les règles de compensation. Peu de formations délivrent des certifications complémentaires. Plusieurs formations n'organisent plus de deuxième session d'examens. Ce n'est pas gênant au regard des bons taux de réussite obtenus. Les masters *AP* et *Droit*, dont les résultats en première session sont parfois plus faibles, ont conservé une deuxième session. Seulement deux formations valident l'engagement étudiant.

Dispositifs d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité (DAQ) diffèrent fortement selon les mentions.

Les masters *CCA*, *CGAO*, *Finance*, *GRH* et *MV* bénéficient d'une certification externe de services, propre aux IAE, appelée Qualicert.

Des masters sont inscrits dans un réseau national, par exemple Référence RH pour le master *GRH*, le référentiel des IPAG pour le master *AP*.

Les partenaires disposent de leur propre certification externe. C'est le cas de Qualiopi pour l'IFFSEL, partenaire du master *GPLA*.

Le dossier du master *AES* n'indique pas que l'IFCS, partenaire du parcours MFS, doit sûrement être certifié par ailleurs (comme tous les instituts de formation du secteur médical, sanitaire ou social).

Les pratiques d'autoévaluation diffèrent fortement selon les formations. Elles sont très satisfaisantes dans le cas des masters *GTDL* ou *GRH*. D'autres paraissent satisfaisantes même si les dossiers comportent trop d'informations partielles, surtout sur la qualité des emplois occupés, comme dans le cas des masters *CCA*, *CGAO*, *Finance* ou *MV*, pourtant soumis à Qualicert, du master *GPLA* adossé à un partenariat avec un CFA, ou sur les conseils de perfectionnement, comme pour les masters *CCA*, *Finance* ou *MAE*.

Le master *AP* présente une situation qui aurait pu être améliorée par un meilleur suivi des inscrits et des diplômés. Le master *Droit* se distingue des autres formations du champ par de réelles lacunes en matière de taux de réussite des étudiants, de leur insertion professionnelle ou de la tenue des conseils de perfectionnement.

Dans l'ensemble, le suivi des diplômés est assuré par le service Cap' Avenir de l'UBO, avec, selon les cas, un suivi organisé par les équipes pédagogiques elles-mêmes, comme pour les masters *GRH* ou *GTDL*, ou non, comme à l'instar de ce qui est pratiqué dans les masters *Droit* ou *AES*.

Enfin, l'UBO ne semble pas avoir de DAQ propre à l'établissement, décliné au niveau du champ *DEG*.

Résultats constatés dans les formations

L'UBO a fait le choix de formations à petits effectifs, ce qui garantit leur attractivité (1) croissante en particulier pour le master GTDL, pour les inscriptions au master AES au titre de la formation continue, pour le parcours *Management du système d'information (MSI)* du master CGAO, (2) élevée pour les masters AP, Finance, GRH ou MV, (3) voire fluctuante pour le master AES.

De faibles nombres d'inscrits au parcours DSMSSP du master AES, au parcours *Marketing, commerce, distribution et achats (MCDA)* du master GPLA, voire au master MAE sont repérés.

Dans l'ensemble, les effectifs sont ajustés aux besoins du bassin d'emploi local ou régional, voire au nombre de places disponibles dans le secteur public. Le nombre d'étudiants est parfois inférieur aux capacités d'accueil (masters Finance, Droit, CCA, MV ou M1 MSI). L'appréciation des résultats d'ensemble mérite d'être nuancée. Avec peu d'explications, les taux de réussite vont de 50 % dans le parcours *Droit du patrimoine et des activités immobilières (DPAI)* du M1 Droit à 100 % ou presque dans les autres formations.

Les taux d'insertion professionnelle sont variables, avec un taux d'emploi à 30 mois qui est inférieur à 50 % des effectifs en Droit, 80 % pour le master GPLA (spécialité généralement en tension) ou AP, contre 100 % pour les masters de l'IAE ou le master AES. Il semble y avoir un problème de qualité des emplois occupés. Peu de diplômés accèdent immédiatement à des emplois de cadres, comme dans le cas des masters GRH ou du parcours DSMSSP du master AES. Les enquêtes réalisées montrent des salaires d'embauche ou une adéquation entre les emplois et la formation parfois insatisfaisants, à l'exemple de ce qui est constaté dans le master GTDL. Le dossier du master GRH esquisse une explication, en mentionnant les particularités d'un bassin d'emploi local ou régional constitué de petites et moyennes entreprises (PME) offrant peu d'opportunités d'accès à un emploi de cadre à un jeune diplômé.

L'absence de données dans les dossiers pour les masters de l'IAE (CCA, CGAO, Finance, MAE et MV) est gênante pour des formations visant l'insertion immédiate sur le marché de l'emploi. Il n'est guère possible de juger l'apport de la double compétence du master MAE aux diplômés ingénieurs.

Les formations du champ DEG de l'UBO sont clairement professionnalisantes et non orientées vers la recherche, sauf cas spécifiques. Si l'orientation recherche est présente, le taux de réussite de l'option proposée concernant ce domaine n'est pas indiqué ou semble très faible, avec 28,5 % mentionné dans le dossier relatif au master MAE ; le taux de poursuite au niveau doctoral est, lui aussi, faible malgré la présence de laboratoires reconnus au sein de l'UBO.

Conclusion

Principaux points forts

- Des formations en adéquation avec l'environnement socioéconomique et académique en Bretagne occidentale, proposant de nombreuses possibilités de professionnalisation.
- La volonté de développer une offre de formation différenciante.
- Une bonne complémentarité entre les différentes formations du champ.
- Un ensemble de formations qui présente des objectifs clairs et des connaissances à acquérir explicites.
- Une pédagogie active grâce à des groupes d'étudiants à effectifs réduits, qui garantissent *a priori* l'attractivité, le taux de réussite et l'ajustement quantitatif des formations aux besoins locaux du marché de l'emploi.
- Un effort conséquent de professionnalisation via des offres en alternance dans plusieurs masters.
- Des débouchés professionnels cohérents avec les formations, en particulier dans les formations de gestion.
- Un taux de réussite et un taux d'insertion à 30 mois globalement satisfaisants.
- Une volonté de s'intégrer dans des démarches qualité.

Principaux points faibles

- Plusieurs formations avec des effectifs relativement faibles qui interrogent sur leur viabilité.
- Une approche en matière de compétences visées qui concerne surtout les masters de gestion, pas ceux de droit, et peu les autres.
- Une ouverture à l'international hors accords Erasmus+ relativement restreinte malgré le projet d'alliance SEA-EU.
- Une utilisation du numérique dans la majorité des formations trop peu développée.
- Un master *Droit* qui couvre des objectifs très larges, avec ses quatre parcours totalement indépendants sur les deux années, et aucune synergie recherchée pour son pilotage, actuellement séparé entre les parcours, et pour ses enseignements distincts sur les deux années.
- Un master *Finance* qui présente des objectifs et des enseignements plus concentrés que les emplois ensuite occupés par les diplômés.
- Une place de l'UBO dans le master *GPLA* qui semble faible dans l'organisation de cette formation, et un champ *DEG* qui paraît peu s'orienter vers la prise en charge de cette formation bien intéressante.

Recommandations

Les formations en master du champ *DEG* de l'UBO sont parfaitement intégrées dans le tissu local et démontrent une bonne capacité de mener des collaborations ou coopérations avec les acteurs du monde socio-économique et ceux du monde académique. Il est effectivement important de maintenir, voire intensifier ce dynamisme pour, d'une part, accroître la visibilité des formations proposées et, d'autre part, développer de nouvelles formations permettant à l'UBO de se différencier par rapport aux autres établissements d'enseignement supérieur régionaux et/ou nationaux.

La présence de plusieurs écoles d'ingénieur dans le voisinage de l'UBO pourrait constituer de réelles opportunités pour envisager des offres de formation différenciantes. Par exemple, il semble possible d'explorer le développement de parcours combinant les programmes d'enseignement en DEG-AES et les programmes d'enseignement scientifiques, notamment autour des métiers de la mer, du numérique, du développement durable des activités économiques, sociales et environnementales ou de l'entrepreneuriat valorisant les activités littorales. Si les résultats de cette possible exploration semblent concluants, il serait probablement intéressant d'étudier la possibilité d'envisager, dans un second temps, la création de nouveaux parcours en double diplôme au niveau inter-établissements.

Concernant les offres de formation actuelles, il serait utile de mener une analyse comparative, notamment sur les cibles (étudiants, missions d'alternance, débouchés professionnels, etc.) afin de clarifier l'interpositionnement respectif de chaque formation et d'éviter d'éventuelles cibles cumulatives ou similaires qui pourraient susciter un effet d'auto-concurrence.

On recommande aux porteurs des formations de poursuivre le développement de l'approche par compétences et l'aide à l'insertion professionnelle de leurs étudiants, en développant encore plus l'offre de formations en alternance.

Les DAQ varient fortement selon les formations du champ. Du fait de cette disparité, un réel échange de bonnes pratiques mériterait d'être initié, par exemple pour ce qui concerne le suivi qualitatif des diplômés, la tenue des conseils de perfectionnement et l'autoévaluation. On conseille aux équipes de continuer à développer l'attribution de certifications externes, comme par exemple celles déjà obtenues par l'IAE ou l'ISFEL dans leur domaine.

Grâce à leur diversité et aux petits effectifs, les formations composant le champ *DEG* de l'UBO visent l'insertion professionnelle immédiate sur le marché de l'emploi des diplômés. Elles permettent d'ajuster le nombre d'inscrits aux besoins du marché de l'emploi local ou régional, voire à celui, national, du secteur public. De ce fait, l'insertion professionnelle des diplômés et la qualité du premier emploi occupé doivent être au cœur des préoccupations des équipes pédagogiques, ce qui n'apparaît pas assez fortement dans les dossiers. Il en est ainsi pour le master *Droit* et aussi pour partie pour les masters *AP* et *GPLA*. Les masters *GRH* et *GTDL* explicitent bien les causes des difficultés d'accès des diplômés à des emplois de cadres. Ces bonnes pratiques mériteraient d'être diffusées dans toutes les formations du champ.

Il y a peu de sensibilisation ou d'enseignements liés à l'entrepreneuriat ou au développement stratégique de petites organisations et entreprises, alors que le territoire semblerait particulièrement réceptif à ce type de formations d'étudiants.

Il conviendrait d'évaluer la pratique de la pédagogie à distance imposée par la crise sanitaire de 2020-2021, pour en tirer de bonnes pratiques qui devraient permettre de développer un enseignement à distance ciblé pour un public en formation continue ou d'étudiants étrangers dans le cadre de délocalisations de diplômes régies par des partenariats à construire avec des universités étrangères.

Concernant l'orientation stratégique du développement du champ *DEG* de l'UBO, au moins trois scénarii pourraient être étudiés. Le premier scénario serait de continuer à développer des formations similaires aux autres territoires et à tenter d'élargir le marché de l'emploi visé, qui reste pour le moment majoritairement local ; le deuxième serait d'envisager une stratégie de différenciation visant à se positionner avec des niches spécifiques sur des cibles au niveau national, voire international. Un troisième scénario pourrait reposer sur la recherche d'un équilibre entre les offres de standardisation et les offres de différenciation. Si ce dernier semblerait plus adapté au profil actuel du champ *DEG* de l'UBO, sa mise en œuvre nécessite un effort organisationnel important, notamment dans la gestion des ressources.

Points d'attention

Le dossier du master *Management et commerce international* n'a pas été déposé et cette formation n'a donc pas été évaluée.

Le master *Droit* présente plusieurs insuffisances. Il juxtapose de façon artificielle quatre parcours indépendants, aussi bien sur le plan des enseignements que sur celui du pilotage. Le caractère lacunaire du dossier reflète cette faiblesse du pilotage. Il souffre d'une absence de réflexion stratégique quant à son positionnement aussi bien national que régional et local. Ce positionnement amène à ne pas bénéficier pleinement des opportunités offertes par le marché du travail dans les domaines juridiques. Il s'ensuit une faible insertion professionnelle. Il n'existe pas d'approche par les compétences qui permettrait une réflexion sur les métiers visés. Les résultats sont instables.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation en deux ans, ayant pour objectifs de former aux fonctions de direction de structures médico-sociales et de services à la personne ou aux fonctions de cadres de santé. Il se décompose en deux parcours en deuxième année (M2) : le parcours *Direction des structures médico-sociales et des services aux personnes* (DSMSSP), qui vise des débouchés dans des établissements médico-sociaux ou des services aux personnes, et le parcours *Management et formation en santé* (MFS), offert en partenariat avec l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS) du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU), qui vise des débouchés dans le secteur sanitaire. L'enseignement est pluridisciplinaire, conformément à l'essence de la filière AES, en sciences juridiques et sciences de gestion, et ouvert aux stagiaires de formation continue. Les cours se déroulent à Brest, en partie sur le campus de l'UBO et en partie à l'IFCS du CHRU de Brest pour le parcours MFS.

Analyse

Finalité de la formation

L'objectif de la formation est clair : former des cadres capables d'assurer des fonctions de gestion et de management au sein de structures médico-sociales et des services aux personnes en première année (M1), puis accéder à des postes de direction de structures ou cadre de santé à l'issue du M2.

La formation au niveau M1 est présentée dans le dossier de façon disciplinaire, ce qui ne facilite pas l'identification des compétences qui seront acquises. En ce qui concerne le parcours DSMSSP, les connaissances et compétences à acquérir ne sont pas explicitées dans le livret des études. En revanche, elles le sont clairement pour le parcours MFS du M2 et sont en parfaite cohérence avec la cible du métier préparé : cadre de santé. Par ailleurs, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) indique des emplois de responsables de structures, adjoints à la direction mais également de consultant auprès des structures. Or ce débouché en tant que consultant requiert des compétences spécifiques qui n'apparaissent pas clairement dans la formation. Le supplément au diplôme précise l'ensemble des connaissances et compétences acquises par les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours DSMSSP ressemble beaucoup, à travers ses objectifs et débouchés, aux masters *Management des organisations de santé et/ou médico-sociales* délivrés sur tout le territoire français au sein d'Instituts d'administration des entreprises (IAE) et d'écoles de management en particulier. Dans le paysage régional, la logique de différenciation des parcours par secteur d'activité n'est pas propre à l'UBO. À titre d'exemple, les Universités de Rennes 1 et Rennes 2 délivrent un parcours de master *Analyse et management des organisations de santé* en partenariat avec L'École des hautes études en santé publique (EHESP), et accueillent également des étudiants de l'IFCS du CHRU de Rennes. Toutefois, au regard du nombre croissant de candidatures, il semblerait que cette concurrence n'entrave pas les possibilités de recrutement et réponde à la demande croissante de mastérisation des cadres de santé.

Bien qu'il s'agisse d'une formation à vocation exclusivement professionnalisante, un effort appréciable d'adossement à la recherche est réalisé en faisant intervenir des enseignants-chercheurs rattachés au Laboratoire d'économie et de gestion de l'ouest (LEGO, équipe d'accueil) et au laboratoire de recherche en droit (Lab-LEX, équipe d'accueil). De plus, le parcours MFS comporte une unité d'enseignement (UE) de méthodologie de la recherche dotée de 45 heures.

De nombreux partenaires du monde socio-économique local interviennent dans la formation (environ 50 % au niveau M2 dans le parcours DSMSSP), ce qui est un taux correct pour des parcours de M2 à vocation professionnalisante. Le partenariat entre l'UBO et l'IFSI du CHRU de Brest remonte à 2002 et est bien ancré. Il se matérialise par l'existence du parcours de M2 MFS, proposé exclusivement en formation continue, ce qui est logique au regard du métier préparé : cadre de santé. Il débouche sur une co-diplomation ainsi que sur l'obtention d'un diplôme d'université (DU) de formation aux méthodes pédagogiques innovantes proposé par le Centre de simulation (CESIM) Santé.

Le dossier d'autoévaluation révèle l'absence totale de mobilités entrantes ou sortantes, ce qui est regrettable dans la mesure où ces mobilités feraient sens dans le parcours *DSMSSP*, qui accueille majoritairement des étudiants en formation initiale.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est fondée sur une première année de master généraliste et une deuxième année spécialisée. Les deux premiers semestres d'enseignement sont organisés en UE disciplinaires en sciences de gestion et en droit. Sur les 17 enseignements proposés en M1, 11 sont mutualisés avec des masters de droit de l'UBO. Cette organisation compromet la possibilité de spécialisation progressive vers les métiers ciblés, ce qui est regrettable.

Dès le M1, le recrutement est orienté à la fois vers la formation initiale et continue afin de mêler les publics. Il est possible pour les étudiants de réaliser leur stage à l'étranger mais le dossier d'autoévaluation ne donne pas d'éléments prouvant que cette possibilité se concrétise.

Au niveau M1, la formation est organisée en blocs de connaissances, et l'approche par compétences semble passer au second plan. Elle est plus visible au niveau M2 dans chacun des parcours, mais les enseignements sont excessivement fragmentés, comme en atteste la présence de nombreux cours de six ou trois heures. Les étudiants du parcours *MFS* ont aussi l'opportunité de valider un DU de formation aux méthodes pédagogiques innovantes permettant d'analyser individuellement et collectivement des pratiques professionnelles, et ainsi de renforcer l'approche compétences. On regrette l'inégalité entre les étudiants qui se crée en termes d'acquisition de compétences de métier en fonction de leur appartenance à l'un ou l'autre des deux parcours de la mention.

Bien que cette formation se veuille exclusivement professionnalisante, des efforts sont faits pour mettre en avant l'importance de la démarche scientifique. Ainsi les étudiants peuvent réaliser des stages au sein de laboratoires de recherche ou opter pour un mémoire de recherche, et le parcours *MFS* propose une UE de 45 heures dédiée à la méthodologie de la recherche.

L'accompagnement à l'insertion professionnelle repose uniquement sur le stage au niveau M1. Or ce stage est limité à une durée de quatre semaines, ce qui semble insuffisant pour acquérir de l'expérience. En M2, le stage est d'une durée de 19 semaines pour les étudiants en formation initiale et de durée dite « modulable » pour les étudiants en formation continue. Cette différence de traitement pose une question d'équité. Le livret des études n'explique ni les modalités d'encadrement du stage ou du mémoire, ni leurs modalités d'évaluation.

Chacun des parcours propose au niveau M2 une UE dédiée à l'éthique et au secret professionnel. L'utilisation du numérique se limite à la proposition d'une plateforme Moodle. On regrette également la faiblesse de l'ouverture à l'international, celle-ci consistant seulement en un enseignement d'anglais de 18 heures de travaux dirigés (TD).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique fait intervenir des enseignants-chercheurs en droit, en gestion et dans une moindre mesure en sociologie. La part des intervenants extérieurs est importante mais leur statut est cohérent avec l'objectif de la formation.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement, dont la composition répond aux normes recommandées et est clairement présentée dans le livret des études. Ce conseil se réunit une fois par an et joue pleinement son rôle, comme en attestent les ajustements récents du contenu de la formation.

Les modalités de contrôle de connaissances ne sont pas clairement exposées. Le livret de l'étudiant en M2 du parcours *DSMSSP* ne donne que de trop faibles indications concernant le régime des examens. Ce manque de transparence et d'information à l'égard des étudiants est problématique.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, et le nombre de candidatures sont décrits depuis 2017 au niveau du M1. Toutefois, nous ne disposons pas d'information sur le nombre de nouvelles candidatures au niveau M2 *DSMSSP*, ce qui empêche d'en évaluer l'attractivité. La proportion d'étudiants en formation continue passe en moyenne de 15 % à 30 % du M1 au M2 pour le parcours *DSMSSP*. Le parcours *MFS* est quant à lui ouvert exclusivement à la formation continue via le partenariat avec l'IFCS. Les enquêtes concernant le devenir des étudiants sont menées par la cellule Cap Avenir de l'UBO. On regrette que le master n'organise pas son propre suivi dans ce domaine.

On apprécie le dispositif d'autoévaluation, mis en place par le master, qui est à l'origine d'améliorations continues de la formation via principalement les recommandations issues des réunions annuelles du conseil de perfectionnement. Les comptes-rendus de ces réunions montrent qu'il semble jouer son rôle. Ainsi des améliorations notables ont été apportées au sein du parcours *DSMSSP*, notamment le blocage d'une période dédiée au stage en M1, la mise en place d'une sélection au niveau M1, ou bien encore la réflexion concernant la possibilité de proposer la formation en alternance.

Résultats constatés

On note une forte baisse des effectifs en M1 *DSMSSP* en 2018, qui pourrait résulter de la suppression des entrées de droit dans la formation pour certains étudiants de l'UBO, car elle s'accompagne d'une forte hausse du taux de réussite. On peut s'inquiéter du risque de difficulté à maintenir un effectif raisonnable, car la baisse s'est prolongée en 2019 avec 15 étudiants (- 4 par rapport à 2018). La forte baisse du taux de pression à l'entrée en M1 (de 36 % en 2017 à 16 % en 2019) devrait permettre d'élever le niveau de la formation. Les effectifs augmentent au niveau M2 *DSMSSP* sans que l'on soit en mesure de juger de son attractivité, le nombre de nouvelles candidatures n'étant pas renseigné.

Le taux de réussite au niveau M2 est satisfaisant et oscille entre 84 % (parcours *DSMSSP*) et 100 % (parcours *MFS*). Le parcours *MFS* est ouvert exclusivement à la formation continue, pour les stagiaires inscrits à l'IFCS qui obtiennent un double diplôme : le master AES et le diplôme de cadre de santé. Cela assure un flux régulier mais qui semble très fluctuant. Les effectifs ont ainsi été divisés par deux entre 2018 et 2019, tout en restant satisfaisants (23 étudiants).

Les taux d'insertion professionnelle du parcours *DSMSSP* sont de 77 % à 18 mois et 100 % à 30 mois, avec un taux de réponse de 82 %. Toutefois, seuls 58 % des diplômés occupent une position de cadre. L'insertion professionnelle est de 100 % pour le parcours *MFS*, sur des emplois de cadres de santé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un partenariat solide avec l'IFCS du CHRU de Brest qui structure le parcours *MFS*.
- De bons taux de réussite et une excellente insertion en emploi, surtout pour le parcours *MFS*.
- Une place conséquente accordée aux stagiaires de la formation continue (100 % dans le parcours *MFS*).

Principaux points faibles :

- Une pluridisciplinarité trop orientée vers des enseignements juridiques au détriment d'enseignements de management social, compte tenu des finalités de la formation.
- Un parcours *DSMSSP* qui ne permet pas une spécialisation progressive dès le M1.
- Une durée de stage en M1 trop courte.
- Une forte inégalité en matière d'acquisition des compétences professionnelles entre les deux parcours.
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Analyse des perspectives et recommandations :

La première année de formation gagnerait à être remaniée afin de permettre une véritable pré-spécialisation et une expérience professionnelle plus longue, conformément aux objectifs de ce master. Si la pluridisciplinarité, en cohérence avec l'essence de la filière AES, est un atout, le nombre d'enseignements mutualisés entre le parcours *DSMSSP* et d'autres masters de droit paraît disproportionné eu égard à la finalité du master. Réduire la part de ces mutualisations permettrait d'améliorer l'adéquation entre le contenu et les objectifs de la formation et d'introduire un socle de compétences en proposant de nouveaux enseignements, par exemple diagnostic, pilotage stratégique, négociation/concertation ou accompagnement au changement. Enfin, il conviendrait de rechercher des modalités permettant de réduire l'inégalité de l'acquisition des compétences de métier entre les étudiants des deux parcours, par exemple en développant l'offre en alternance, notamment en apprentissage, dans le parcours *DSMSSP*.

MASTER ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Administration publique* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante dédiée aux métiers de la fonction publique et comporte trois parcours en deuxième année (M2, semestres 3 et 4) : *Administration générale (AG)*, *Diplomatie et relations internationales (DRI)* et *Sureté, urgence, sécurité (SUS)*. La première année du master (M1), faisant office de tronc commun, est principalement consacrée à la préparation des concours de la fonction publique. La formation est assurée au sein de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de Brest.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis en mettant l'accent sur la méthodologie de la préparation aux concours de la fonction publique en M1 tandis que le M2 a pour finalité de former des fonctionnaires spécialisés dans les trois objets affectés aux parcours et en réponse à des demandes d'organisations et institutions, notamment internationales. Les connaissances et compétences à acquérir sont communiquées et explicitées.

Le positionnement de la formation dans l'univers de la certification professionnelle n'est pas renseigné.

Les débouchés sont ceux de la fonction publique d'État comme de la fonction publique territoriale, en n'omettant pas la possibilité d'intégrer des acteurs hors administration, à l'instar des organisations internationales non gouvernementales (ONG).

Positionnement dans l'environnement

La singularité internationale de deux des parcours confère au master *Administration publique* une position unique au regard des IPAG de l'Ouest, et par-delà, de l'ensemble des IPAG à l'échelle nationale. Cette position est confortée par sa qualité de membre de l'Association internationale des instituts d'administration publique et par le pilotage qu'il assure de formations bi-diplomantes au Mexique et en Thaïlande. En revanche, le positionnement de la formation dans l'offre de formation de l'UBO n'est pas documenté.

Si les intervenants dans la formation sont présentés comme appartenant aux unités de recherche de l'université ou d'autres entités (à l'exemple de l'Institut des relations internationales et stratégiques), l'adossement à la recherche du master ne va pas plus loin, ce qui n'est pas surprenant pour une formation professionnalisante.

Si les relations avec les professionnels de la fonction publique et les administrations territoriales et nationales sont nombreuses, aucune ne semble formalisée, ce qui rend impossible l'évaluation du bénéfice que peut en retirer la formation.

Des accords de partenariat existent avec le *Colegio de Morelos* au Mexique en vue d'y délivrer une formation bi-diplomante en administration publique ainsi qu'avec la Thaïlande, alors qu'est projeté un même type de partenariat avec l'École nationale d'administration publique (ENAP) de Québec. Il en résulte une mobilité enseignante comme une potentielle mobilité étudiante mais sans que cela ne soit connu quant à leurs modalités et quant au nombre de personnes concernées par promotion.

Organisation pédagogique de la formation

Le numérique occupe manifestement une place modeste, juste matérialisée par un enseignement à distance, de surcroît organisé sous contrainte sanitaire. L'existence d'un espace numérique de travail n'est pas mentionnée, ni des pratiques pédagogiques interactives. Pour la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique, un enseignement sur l'éthique et la déontologie dans l'administration est dispensé en M1.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et enseignants-chercheurs issus des différentes composantes mais aucune information n'est fournie relativement à sa composition et notamment concernant la participation d'intervenants professionnels, rendant vaine la délivrance d'un avis évaluatif.

La présentation des rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique est singulièrement succincte. Si sont rappelées la procédure d'adoption des modalités de contrôle de connaissances par les instances compétentes de l'IPAG et de l'université et leur diffusion ainsi que l'organisation de deux sessions, les éléments ne sont pas développés.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont communiqués mais juste accompagnés d'une ébauche d'analyse et sans faire l'économie d'une explication sur la contradiction entre l'autoévaluation évoquant une capacité d'accueil de 60 et celle du tableau chiffré qui indique 40. Le recrutement se fait sur dossier sur la base de critères académiques et prenant en compte la diversité des parcours. Le but affiché n'est pas forcément d'atteindre la capacité d'accueil fixée, la qualité du dossier primant au regard de l'objectif d'une réussite aux concours de catégorie A.

Le processus d'évaluation interne de la formation se matérialise par le remise d'un questionnaire en fin d'année et se nourrit d'un suivi informel à base d'entretiens individuels et d'un dialogue avec les représentants élus dans les conseils. Une formalisation plus affirmée aurait été opportune pour dépasser l'impression de balbutiements, et l'on regrette l'absence de données documentées.

Un conseil de perfectionnement, destinataire des indicateurs du service de scolarité de l'université, se réunit deux fois dans l'année, mais sa composition et son apport ne sont pas connus.

Résultats constatés

Le master *Administration publique* est attractif, à en juger par le nombre de candidatures au regard des effectifs (entre 35 % et 40 % d'admis, sachant par ailleurs qu'entre 40 % et 50 % de ceux-ci sont extérieurs à l'UBO). Au surplus, le partenariat avec le Mexique représente une vingtaine d'étudiants.

Les taux de réussite sont élevés (entre 87 % et 88 % pour le M1 et 90 % et 95 % pour le M2, à l'exception du parcours *SUS* qui ne compte que 68 % de diplômés en 2018). L'analyse de ces résultats aurait été bienvenue.

Les enquêtes d'insertion professionnelle à 18 mois et 30 mois donnent lieu à une variation significative de taux de réponses selon les années, oscillant entre 48,3 % en 2016 et 80 % en 2019, et montrent un taux d'insertion professionnelle satisfaisant mais sans que soit précisé le type d'emploi occupé, statutaire ou contractuel, et en particulier la catégorie de la fonction publique, alors que la politique de recrutement vise à sélectionner de potentiels lauréats aux concours de catégorie A. La poursuite d'études reste marginale.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une originalité des parcours.
- Une ouverture vers l'international avec des partenariats effectifs.
- Une attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- Un pilotage peu formalisé dans le dossier d'autoévaluation.
- Un devenir des étudiants insuffisamment suivi.
- Des liens avec l'environnement socio-économique non formalisés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Administration publique* est une formation attractive et a le mérite de conjuguer tout à la fois une vraie préparation aux concours et la prise en compte des recrutements par voie contractuelle appelés à s'amplifier, le tout conforté par la mise en place de niches à connotation internationale peu courantes dans les formations consacrées aux métiers de la fonction publique. Il n'en demeure pas moins que le pilotage demeure singulièrement lacunaire et n'assure ni le suivi suffisant des étudiants, ni une insertion dans le tissu socio-économique, et qu'il mériterait d'être plus formalisé.

MASTER COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pour objectif de former des spécialistes des métiers du chiffre. Si la formation prédestine naturellement à exercer des fonctions circonstanciées au sein des cabinets d'expertise comptable et/ou d'audit, elle ouvre également à exercer ces mêmes compétences en entreprises commerciales ou industrielles, en établissements bancaires, voire en associations et secteur public. Créée depuis 2010, la formation ne se réalise qu'au travers d'un seul parcours. Les modalités d'enseignement consistent en une première période (le premier semestre de la première année (M1) du master) à l'Université, suivie soit d'un contrat d'apprentissage sur le temps restant, soit d'un stage alterné (voire une mobilité sortante) pour le second semestre de ce M1, en finissant par une période d'apprentissage ou de professionnalisation qui se déroule sur la deuxième année (M2) de ce master. Les enseignements sont réalisés à Brest sur le site de l'Institut d'administration des entreprises (IAE, École universitaire de management) de l'UBO. Il n'y a pas de délocalisation.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation en termes de connaissances et de compétences (dans le domaine de la comptabilité, du contrôle et de l'audit) sont clairement exposés. Ils sont pleinement cohérents avec les emplois visés par la formation et communiqués aux étudiants comme aux autres parties prenantes parmi lesquelles on citera principalement le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables et l'association France master CCA. La cohérence est d'autant plus forte que le programme est aligné sur celui du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) organisé par la profession, avec le bénéfice d'une dispense de cinq épreuves pour les diplômés du master CCA (comme cela est le cas de tous les masters CCA via une délivrance par l'association France master CCA).

Il ressort, pour la même raison, que les métiers sur lesquels débouche la formation sont clairement précisés. En l'occurrence, il s'agit de l'ensemble des métiers du chiffre et plus précisément au sortir du master CCA en tant que collaborateur comptable, expert-comptable stagiaire, comptable d'entreprise ou auditeur junior. Les diplômés ont la possibilité de poursuivre en finalisant le DSCG (il leur reste deux unités d'enseignement sur sept à valider) et en s'inscrivant au stage d'expertise comptable pour obtenir le Diplôme d'expertise comptable (DEC). Enfin, la formation est en cohérence avec la fiche dur répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 31489 *ad hoc*.

Positionnement dans l'environnement

Une analyse du positionnement de la formation dans son environnement local, régional et national a été réalisée par l'équipe du master CCA. En témoigne l'identification des autres master CCA de Bretagne (Rennes et Bretagne Sud) et au niveau national (partenariat académique du réseau de l'association France master CCA), comme des instituts privés ou lycées (du proche territoire) offrant des préparations au DSCG. En considérant de plus l'apprentissage (non proposé par tous les concurrents), ce positionnement apparaît pertinent.

Concernant l'appui à la recherche, on remarquera que la formation bénéficie d'un ensemble identifié d'enseignements réalisés majoritairement par des enseignants-chercheurs du domaine (section 06 du Conseil national des universités) rattachés à l'IAE et membres du Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO, unité de recherche 2652), lequel appartient à l'école doctorale de sciences économiques et sciences de gestion (EDGE).

Que ce soit par une convention de partenariat avec le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables (CROEC) ou encore par une relation avec la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC), le master associe, à travers les enseignements, le tutorat des alternants, les jurys, le conseil de perfectionnement, la validation des acquis de l'expérience (VAE) plusieurs experts-comptables et commissaires aux comptes relevant de ces instances professionnelles.

L'appui de la formation sur des relations avec les partenaires est ainsi avéré avec notamment 25 % des enseignements du M1 et 45 % des enseignements du M2 assurés par des praticiens.

À propos des dispositifs d'échanges internationaux, le master CCA expose principalement les mesures existantes en la matière au sein de l'IAE de Brest. Peu de flux (trois étudiants en 2017-2018, trois en 2019-2020) sont à noter en raison d'une part de l'alignement sur le programme du DSCG (lequel rend délicat l'équivalence requise des programmes de l'université d'accueil), et d'autre part du format apprentissage du M2 (dont la logistique est donc incompatible avec une mobilité). Il n'est pas précisé de dispositif de mobilité des enseignants et personnels administratif. Le master CCA n'existe pas sous une forme délocalisée.

Organisation pédagogique de la formation

Conformément aux attendus, la formation se déroule sur une durée de quatre semestres dotés chacun de 30 crédits européens. À ce titre, une mobilité sortante est possible durant le second semestre, le premier étant consacré à une période à l'IAE et le M2 à un apprentissage ou contrat de professionnalisation. La formation suit le cadre classique de l'ensemble des masters CCA en France et, en cela, se structure en cohérence avec la fiche *ad hoc* RNCP 31489 et les codes répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) circonstanciés (M1201 Analyse et ingénierie financière, M1202 Audit et contrôle comptables et financiers, M 1204 Contrôle de gestion, M1205 Direction administrative et financière, M1206 Management de groupe ou de service comptable). S'il est possible de prolonger par un parcours en doctorat (aucun sur la période), c'est la poursuite vers le DEC qui est privilégiée.

Un tableau annexé au dossier d'autoévaluation contient des données relatives au master CCA en Guadeloupe. Il n'y a pas d'éléments identifiés dans le dossier d'autoévaluation permettant d'expliquer la présence de ces données dans ce tableau.

Pour intégrer les enjeux liés à la formation tout au long de la vie, la formation est accessible en validation des acquis professionnels (VAP) et en VAE (dont six intégrations dans la promotion suite à des VAE partielles). Il existe des adaptations aux publics particuliers, comme les aménagements pour un sportif de haut niveau en attestent, ou encore des outils numériques (Moodle, visioconférences, etc.) qui permettent d'envisager ces adaptations. Comme il a été dit ci-avant, l'existence croisée d'une fiche RNCP (plus les codes ROME) circonstanciée et d'un programme calé sur celui du DSCG assurent la place de l'approche par les compétences. S'agissant des masters CCA, il faut d'ailleurs préciser que cette démarche est menée au niveau national par l'association France master CCA. Enfin, par le format de l'alternance (obligatoire en M2), le livret joue un rôle de suivi en ce sens.

Outre la présence d'intervenants enseignants-chercheurs permanents de l'IAE (et donc de la diffusion de la démarche scientifique via leurs cours), il faut noter la présence de deux modules d'initiation à la recherche s'incluant dans la préparation d'un mémoire de recherche en M2 (alignement sur l'unité d'enseignement (UE) 7 du DSCG). Même modestement empruntée (une étudiant en 2019-2020), une voie recherche à vocation de débouché sur un doctorat existe.

Le master CCA, par son immersion professionnelle en alternance dès le M1 et renforcée en M2, rassure pleinement quant à l'acquisition des compétences transversales utiles à l'insertion.

Les documents fournis ne permettent pas d'identifier la prise en compte de l'évolution numérique du métier en comptabilité dans le programme d'enseignement. La mobilisation des outils numériques de la profession ainsi que la préparation des compétences pour s'adapter à l'évolution numérique n'ont pas été mises en évidence dans le dossier.

Concernant les langues étrangères, l'enseignement de l'anglais se complète d'une possibilité de passage du *Test of English for International Communication* (TOEIC), voire d'une seconde langue optionnelle. Il n'apparaît pas d'enseignement réalisé dans une langue étrangère. Sur les six mobilités de la période (cinq sortantes, une entrante), trois se sont inscrites dans des programmes Erasmus. Les systèmes d'équivalence de crédits sont formalisés par l'UBO.

La place du numérique dans la formation, le contexte sanitaire récent l'exigeant (étudiants et ou enseignants confinés), est réelle, que cela soit au travers des outils (Espace Numérique de Travail, Moodle, bibliothèques numériques) ou des animations (salles virtuelles, enseignement comodal).

L'intégrité peut être observée dans la formation par la voie académique (règlement contre les fraudes et le plagiat dans l'université) mais aussi par l'éthique portée par les métiers du chiffre (composante forte de ces professions).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement exprimée et composée de huit titulaires : trois enseignants-chercheurs (un professeur et deux maîtres de conférences) dont il n'est pas toutefois précisé la spécialisation scientifique, quatre professeurs agrégés (PRAG) et un professionnel associé. Les intervenants extérieurs, au nombre de 18 et dont il est précisé les fonctions et entreprises, sont pleinement en accord avec la finalité de la formation (experts-comptables, avocats, fiscalistes, etc.).

La stabilité de la responsabilité du master CCA et de son secrétariat dédié en permet une définition claire.

On notera, outre les moyens et outils généraux à l'IAE et dont bénéficie la formation, une salle informatique mobile propre. Le conseil de perfectionnement spécifique remplit les attentes en matière de participation des parties prenantes puisque s'y retrouvent annuellement les titulaires, les extérieurs et les représentants étudiants des deux années, étant entendu qu'est invité un représentant du CROEC. Les conditions permettant de mener une réflexion élargie semblent donc pleinement réunies, tout en s'inscrivant dans la démarche de certification de la composante d'appartenance.

Concernant l'évaluation des connaissances, au niveau du contenu (des attendus) il faut rappeler le cadrage de l'ensemble des masters CCA, via la labélisation par l'association, sur le programme du DSCG. En cela, via les médias de l'université mais aussi ceux de la profession, les éléments sont parfaitement connus des étudiants. Vient en ajout le processus universitaire qui précise comment localement se décline ce référentiel sous forme de crédits européens pour chaque module et UE (comme l'absence de compensation pour le mémoire professionnel). On notera le choix de ne plus organiser de session 2 en M1, argumenté par son inutilité depuis l'instauration de la sélectivité à ce niveau.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis au travers d'un processus qualitatif et quantitatif qui fait intervenir plusieurs parties : l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement et la composante au regard du cahier des charges de la certification Qualicert. En cela, outre la connaissance et l'analyse des chiffres, les éléments de recrutement (score IAE-Messager, prérequis du champ disciplinaire, etc.) sont clairement exprimés. Il est indiqué un entretien pour les recrutements. L'attractivité est réelle avec nombre de dossiers de candidatures plus de neuf fois supérieur (9,43) à la liste principale.

En précisant qu'il n'existe qu'un seul parcours pour le master CCA de l'UBO, on constatera un taux de réussite de 100 %, communiqué comme attendu aux parties prenantes, et où il est prévu que les autres éventuelles situations seront évoquées en conseil de perfectionnement.

Par l'intermédiaire de deux enquêtes (18 et 30 mois) portant sur l'insertion des diplômés et menées par le service Cap Avenir (observatoire de l'UBO), le master observe et analyse le devenir de ses étudiants. Ces éléments sont accessibles pour tous en ligne (page Cap Avenir sur le site de l'UBO). Il n'est pas indiqué d'éléments précis quant à l'analyse de l'insertion.

Concernant l'autoévaluation, rien n'est précisé sur un éventuel processus propre au diplôme, hormis qu'il s'insère dans la certification Qualicert et que l'amélioration continue est abordée lors du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

L'attractivité du master est forte, comme en attestent les 283 dossiers hors Campus France en 2020, pour une liste principale définie à 30 places et une liste complémentaire à 43. Celle-ci est d'ailleurs en croissance, avec un nombre de 95, 116 et 117 pour, respectivement, les années 2017, 2018 et 2019. Il aurait fallu en savoir plus sur les taux de remplissage par rapport à la capacité d'accueil initialement prévue, car un tableau annexé au dossier d'autoévaluation montre que l'effectif du M1 se trouve entre 18 et 23 selon l'année durant la période 2017-2019 et que la capacité d'accueil annuelle est fixée à 30 sur la même période. Le dossier d'autoévaluation ne fournit pas suffisamment d'éléments explicatifs permettant d'interpréter ces résultats.

Si le dossier indique que le master est accessible aux titulaires d'une licence du domaine *Droit, économie, gestion*, rien n'est indiqué (et donc analysé) concernant l'origine des étudiants. La capacité d'accueil, fixée à 25 en M1, apparaît cohérente au regard du format d'alternance et du contrat d'apprentissage ou d'alternance en M2. Le taux de réussite est très fort, indiqué comme stable à 100 %. Il n'est pas indiqué combien d'étudiants font, en M1, le choix du stage alterné versus celui de l'alternance.

L'insertion professionnelle est très bonne, en accord avec le format professionnel du master CCA, les enquêtes de suivi des diplômés indiquant une position en emploi (dès 18 mois) de la très grande majorité. En effet, seuls un ou deux répondants se déclarent sans emploi, mais en poursuite d'études. Parce qu'il n'est pas donné d'éléments concrets relatifs à l'insertion (sont précisés dans le conseil de perfectionnement les lieux de stage et d'alternance, pas d'insertion), ce point ne peut être commenté.

De la même manière, les cas de poursuites d'études ne sont pas commentés, même si le dossier indique qu'une finalité est la poursuite vers le DEC.

Conclusion

Principaux points forts :

- Des débouchés cohérents et correspondants à des professions en tension.
- Des partenariats formalisés.
- Une finalité très claire.
- Une équipe pédagogique de qualité.
- D'excellents résultats.

Principaux points faibles :

- Un suivi des diplômés perfectible.
- Un effectif de la promotion inférieur à la capacité d'accueil prévue sans éléments explicatifs de l'écart dans le dossier.
- Une faible présence des matières d'enseignement visant à préparer les compétences à l'égard de l'évolution numérique du métier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA de l'UBO apparaît comme une formation qui sait très bien investir les attendus. En effet, elle est, en premier lieu, orientée vers des métiers dont les besoins actuels et futurs sont forts. À cet usage, elle sait s'inscrire dans des partenariats formalisés (France master CCA, CROEC). Il en ressort une finalité très claire et particulièrement avec les dispenses offertes pour le DSCG. S'y ajoute une équipe pédagogique diversifiée (universitaires et professionnels) et de qualité par ses profils. Les résultats (taux de réussite, insertion) confortent cette perspective.

Les pistes d'amélioration pourraient alors être les suivantes : l'intégration des outils numériques de la profession (enjeu de la digitalisation à venir du métier et non évoqués par le master) et un meilleur suivi du recrutement des étudiants ainsi que des diplômés puisqu'il n'est pas donné beaucoup d'éléments à ce sujet, d'autant plus que la question relative à la capacité d'accueil nécessite d'être examinée de manière plus analytique. Deux autres points peuvent être cités, mais mineurs car probablement plus à préciser qu'à véritablement faire évoluer, donc plutôt à réfléchir : la réintroduction de la seconde session (indiquée inutile mais qui peut retrouver du sens dans un contexte particulier comme actuellement – défaillance sur examen en distanciel, etc.) ; l'attention à porter au profil scientifique des enseignants-chercheurs de l'équipe (il y a plus d'informations sur les extérieurs que sur les titulaires).

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement(s):

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) a pour vocation de former des cadres en contrôle de gestion, en audit et en management des systèmes d'information. Créé en 2018, il propose deux parcours : *Management de la performance des organisations* (MPO) et *Management des systèmes d'information* (MSI) avec un tronc commun (environ 60 % en première année (M1) et 30 % en deuxième année (M2)). Cette formation est proposée en alternance à partir du deuxième semestre du M1. Elle est également ouverte à la formation continue, à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels (VAP). Les cours sont dispensés à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Brest.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances à acquérir, sont clairement explicités auprès des étudiants. Les parcours sont divisés en blocs de compétences tels que définis par les référentiels métiers (répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), Association pour l'emploi des cadres (APEC)). En début de M2, les étudiants peuvent suivre en option un enseignement sur l'épistémologie et les méthodes de recherche dans le master *Management et administration des entreprises*, parcours *Recherche*, favorisant une poursuite d'études en doctorat.

Les métiers visés demeurent dans le périmètre du contrôle de gestion, de l'audit et du management des systèmes d'information correspondant au référentiel national des masters CGAO.

La formation n'est pas délocalisée mais possède un partenariat spécifique avec l'École nationale de comptabilité et gestion (ENCG) d'El Jadida, au Maroc, dont les modalités demeurent imprécises.

Positionnement dans l'environnement

Il existe des formations similaires dans la proche région avec le master CGAO, parcours *Systèmes d'information et contrôle de gestion* de l'Université de Rennes 1, et les masters CGAO et MSI de l'Université de Nantes.

Sur le plan de la recherche, le master CGAO s'appuie sur les activités de recherche du Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO, unité de recherche 2652).

Ouvert à l'alternance, le master a développé des liens avec l'environnement socio-économique. Ils se traduisent aussi par une forte présence de professionnels dans l'équipe pédagogique. Des partenariats institutionnels avec la Banque de France, l'association des Directeurs financiers et des contrôleurs de gestion (DFCG) ainsi que l'Institut français de l'audit et du contrôle interne (IFACI) confortent ces liens.

Compte tenu de l'alternance dès le second semestre du M1, les étudiants sont encouragés à la mobilité internationale lors du premier semestre. Le master CGAO participe au dispositif d'échanges internationaux au travers du programme Erasmus, du Bureau de coopération interuniversitaire (BIC) ainsi que d'accords spécifiques (Chine notamment).

Organisation pédagogique de la formation

Le master propose les deux parcours MPO et MSI en alternance, avec un tronc commun sur les deux années (environ 60 % en M1 et 30 % en M2). L'alternance s'effectue à partir du second semestre du M1 et tout au long du M2, au rythme d'environ trois semaines à l'université et trois semaines en entreprise. Le diplôme accueille un public mixte d'étudiants et de personnes en formation continue.

Le master est décomposé par compétences en lien avec la fiche RNCP de la formation. La rédaction d'un mémoire de recherche en fin de cycle et la proposition d'un enseignement optionnel en épistémologie et méthodes de recherches offre la possibilité d'une poursuite d'études en doctorat.

La professionnalisation est très développée au travers d'une part, d'un stage ou d'une alternance de six mois en M1 et d'un an en M2, et d'autre part, la participation de nombreux professionnels aux enseignements académiques. Il est à noter l'appui de services centraux de l'université au développement de la professionnalisation.

La préparation à l'international est intégrée par le biais de cours d'anglais obligatoires (36 heures en M1 et 18 heures en M2) et depuis 2019 les étudiants ont l'opportunité en fin de cycle de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC).

De par la spécificité du master, les enseignements intègrent le numérique en tant que concepts, méthodes et outils.

L'université est dotée d'un logiciel anti-plagiat. La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

La participation de professionnels aux enseignements représente respectivement 31 % pour le M1 et 28 % pour le M2 parcours MPO et 33 % pour le M1 et 49 % pour le M2 parcours MSI. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. L'équipe pédagogique, adaptée à la formation, est sensibilisée à l'approche par compétences. Il reste à noter que, selon les tableaux annexés, la proportion des enseignants-chercheurs dans l'équipe d'enseignement du parcours MPO semble relativement faible, car elle est de 38 % pour le M1 et 20 % pour le M2. Il n'y a pas d'éléments identifiés dans le dossier d'autoévaluation sur ce point pour le parcours MSI.

Le conseil de perfectionnement, composée de l'équipe pédagogique et des délégués étudiants, se réunit une fois par an pour faire le constat de l'année écoulée et évoquer les pistes de progrès pour l'année à venir. À cette occasion, les évaluations des enseignements par les étudiants sont analysées.

L'évaluation des connaissances et des compétences pratiquée au sein du master CGAO est classique et tient compte de la compétence visée. Le livret de l'alternance complété par le tuteur permet d'attester des compétences terrains.

La formation dispose des moyens administratifs et pédagogiques nécessaires à son bon déroulement.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement sont claires et connues des étudiants. Un tableau de bord permet de suivre quantitativement et qualitativement le flux des étudiants lors de la sélection mais aussi les cohortes inscrites respectivement dans les deux parcours.

Un suivi des étudiants est effectué par le responsable pédagogique (départs vers d'autres universités, année de césure, etc.). L'université réalise deux enquêtes professionnelles, la première à 6 mois après l'obtention du diplôme, la seconde à 36 mois.

Le master dispose d'un réseau social permettant le partage des offres d'emploi ainsi que des offres d'alternance.

Le conseil de perfectionnement analyse et effectue une synthèse des évaluations faites par les étudiants pour chacun des enseignements puis émet des préconisations afin d'améliorer la qualité de la formation. La composante de formation fait l'objet d'un audit qualité.

Résultats constatés

Concernant l'attractivité, le nombre de candidats en 2019 est de 114, respectivement de 74 pour le parcours MPO et de 40 pour le parcours MSI avec un effectif en 2019 pour le M1 de 23 inscrits pour MPO et de 12 pour MSI. Si, en 2019, l'effectif du M1 MPO dépasse la capacité d'accueil, celui du M1 MSI est au-dessous de sa capacité d'accueil.

Les taux de réussite en M2 sont supérieurs à 95 % (100 % pour le parcours MSI en 2018) pour les deux parcours. Compte tenu du taux de réponse des étudiants aux enquêtes d'insertion pour le parcours MSI, de 70 % en 2019, l'insertion professionnelle est forte. Les emplois occupés par les diplômés ne sont pas mentionnés. Les poursuites d'études sont rares, quatre sur une période de 2012 à 2019.

Concernant le parcours MPO, aucune information n'a été fournie.

Le taux de la présence des alternants dans la promotion est forte en M2 (2019), 93 % pour le parcours MPO et 70 % pour le parcours MSI. En M1, ce taux est très faible, car il est à 8,7 % pour le M1 MPO et 0 % pour le M1 du parcours MSI en 2019.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un très bon ancrage territorial.
- Une bonne insertion professionnelle pour le parcours *MSI*.
- La pertinence des deux parcours.
- Une bonne synergie entre les deux parcours de la mention.

Principaux points faibles :

- Une prise en compte insuffisante de la concurrence régionale forte : master CGAO de l'Université Bretagne Sud, master CGAO de l'Université de Rennes 1, master CGAO et master *MSI* de l'Université de Nantes, qui aurait dû amener à mettre en avant les particularités du master CGAO de l'UBO.
- Pas d'enseignements dispensés en anglais.
- Un effectif des étudiants du M1 *MSI* au-dessous de la capacité d'accueil prévue, sans explication dans le dossier et un manque d'informations sur l'insertion des étudiants du parcours *MPO*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CGAO est une formation professionnalisante bien ancrée dans son environnement socio-économique. La concurrence régionale proche devrait inciter le responsable pédagogique à singulariser davantage l'offre proposée. Des enseignements dispensés en anglais devraient être développés. Compte tenu d'une mobilité sortante très faible, il conviendrait de reconsidérer l'organisation du premier semestre du M1, d'autant plus que la crise sanitaire actuelle pourrait faire évoluer les flux de mobilité internationale des étudiants. Les modalités de partenariat avec l'ENCG d'El Jadida ne sont pas précisées.

MASTER DROIT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Droit* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) forme des juristes titulaires d'une licence dans plusieurs spécialités auxquelles correspondent quatre parcours distincts, ayant chacun leur première (M1) et leur deuxième année (M2). Il s'agit des parcours *Droit public approfondi (DPA)*, *Droit du patrimoine et des activités immobilières (DPAI)*, *Droit privé fondamental (DPF)* et *Droit des personnes vulnérables (DPV)*. Le master est ouvert en formation initiale, continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE). En M2, l'alternance est pratiquée par les parcours *DPAI* et *DPA*. Le master est désormais ouvert en formation à distance. Les enseignements se déroulent au sein de la faculté de Droit, économie, gestion et Administration économique et sociale (AES) de Brest.

Analyse

Finalité de la formation

Les débouchés professionnels accessibles via ce master permettent aux étudiants d'embrasser une grande diversité de carrières, qui relèvent soit du droit privé, soit du droit public et souvent des deux branches, que ce soit à titre libéral, en entreprises, en administration publique, en organisations non gouvernementales ou en associations. Plus précisément, les professions juridiques et judiciaires envisageables sont mentionnées respectivement pour chaque parcours (magistrature, barreau, concours administratifs, etc.). La poursuite d'études par le biais de la préparation d'une thèse de doctorat ou d'une autre formation (Institut d'études judiciaires - IEJ, Diplômes universitaires - DU) est également évoquée (bien que l'IEJ prépare surtout au barreau). Ces finalités se caractérisant par leur très grande diversité potentielle, les parcours de la formation, eux-aussi caractérisés par une absence de trop grande spécialisation hormis peut-être pour le parcours *DPV*, ne peuvent qu'être adéquats.

Positionnement dans l'environnement

L'analyse du positionnement de la formation par rapport à celles proposées sur les mêmes spécialités est inexistante. Elle aurait pu être effectuée, ne serait-ce que par rapport à l'offre de la région Bretagne. L'Université de Bretagne sud (Vannes) propose parfois des formations concurrentes qui auraient sans doute dû être mentionnées. Au sein de l'UBO, des passerelles sont possibles avec d'autres formations mais elles ne sont pas connues.

Le positionnement socio-économique du master *Droit* repose, selon le dossier d'autoévaluation, sur des partenariats académiques entre la faculté de Droit (curieusement quasi-systématiquement réduite à cet intitulé restrictif dans le dossier) et l'École des avocats du grand Ouest (EDAGO), l'École nationale de la magistrature, les tribunaux judiciaires de Brest et de Quimper et la Cour d'appel de Rennes. Ces partenariats sont sans doute spécifiques à un parcours mais leur formalisation n'est pas connue.

Des partenariats académiques avec la faculté de Droit de l'Université Rennes 1, et des facultés de Droit à l'étranger (Montréal, Sao Paulo, etc.) sont évoqués mais leur formalisation n'est pas non plus connue. S'agissant des partenariats internationaux, les liens ne sont pas formalisés par des conventions.

Enfin, des liens sont évoqués, pour le parcours *DPA*, avec des juridictions administratives, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et le Réseau des juristes territoriaux de l'Ouest (RTJO) mais sans formalisation connue.

L'adossement de la formation à la recherche se fait par l'association des étudiants à la recherche, lors des colloques menés au sein du centre de recherche juridique de Brest, le Lab-LEX (équipe d'accueil 7480) et surtout lors du stage de huit semaines au sein de ce laboratoire (pour les parcours *DPF*, *DPV* et *DPA*).

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation n'est pas présentée. Elle est distincte pour chaque parcours, avec sans doute des cours mutualisés. Chaque semestre serait segmenté en unités d'enseignement (UE) dont la capitalisation correspondrait à des crédits européens (ECTS, *European Credits Transfer System*) variant de 2 à 17, ce qui favoriserait la mobilité des étudiants. Le dossier ne dit rien sur le statut des étudiants en alternance. On ne sait pas s'il s'agit d'étudiants ayant signé un contrat d'apprentissage ou s'ils relèvent d'autres statuts.

La VAE est proposée dans chacun des parcours et même si les demandes ne sont pas nombreuses, elles sont présentes en *DPV* et *DPF* (en moyenne une par an). L'étudiant ayant des contraintes particulières est susceptible d'être accueilli (communication des cours à l'avance pour être adaptés). Pour le moment, les UE ne sont pas exprimées en blocs de compétences. L'enseignement demeure très classique et les modalités pédagogiques diversifiées ne constituent probablement pas la priorité du diplôme.

La situation des étudiants dans les trois années suivant leur obtention du master est mal connue et repose entièrement sur les études des structures universitaires.

L'internationalisation des parcours reste limitée. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux n'est pas formalisée.

Pilotage de la formation

Chaque parcours du master *Droit* dispose d'un ou de deux responsables et de sa propre équipe pédagogique. Les équipes ne sont pas présentées dans leur intégralité et leurs modalités de fonctionnement sont inconnues. La maquette de chaque parcours, confondu avec une formation indépendante, indique le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique. Le dossier note que des réunions d'information complètent l'information des étudiants en leur indiquant le nom et les spécialités de chaque enseignant-chercheur et les noms et qualités des principaux professionnels associés à chaque parcours.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences ne présentent pas d'originalité. La maquette du diplôme informe les étudiants de l'existence et du contenu de chaque parcours du master *Droit*, avec indication des ECTS.

Les étudiants ayant acquis des connaissances et des compétences spécifiques ne se voient pas délivrer de certification particulière.

Dispositif d'assurance qualité

Les équipes de pilotage disposent des statistiques relatives à la composition, aux taux de réussite et à l'insertion professionnelle de chaque promotion mais n'en font pas usage. Ces renseignements sont fournis par l'établissement (Cap Avenir et la Direction des études et de la vie étudiante - DEVE) mais ne sont pas approfondis. Par exemple, concernant l'insertion professionnelle, ils ne mentionnent pas la nature des emplois occupés.

Aucune analyse de ces chiffres n'est réalisée au regard des objectifs de la formation aussi bien qualitativement que quantitativement.

Selon le dossier, il y a des conseils de perfectionnement différents pour les quatre parcours. Leur composition, les modalités et la réalité de leur fonctionnement ne sont pas connus.

Résultats constatés

Les effectifs de chaque parcours sont limités à 20, aussi bien en M1 qu'en M2. Les parcours sont alimentés par des candidatures plus nombreuses et provenant pour des taux allant de 50 % à 90 % d'étudiants extérieurs à l'UBO. Les places ne sont cependant pas toutes pourvues et les effectifs varient de 11 (en M1 ou M2) à 50 (en 2019 pour le M2 *DPF*). Certains parcours sont parfois en surcapacité compensée par les sous-effectifs des autres parcours.

Les résultats obtenus sont très variables, allant d'un médiocre 50 % de diplômés en M1 du parcours *DPAI* en 2017 à plus de 90 % en M2 de tous les parcours en 2018.

Les taux d'insertion professionnelle sont décevants, avec des poursuites d'études non négligeables et un taux d'emploi à 30 mois qui ne dépasse jamais 50 % des effectifs, certes réduits, des différents parcours. Les poursuites d'études doctorales restent logiquement limitées (pour le parcours *DPF*, trois en 2015, une en 2016, deux en 2017).

Conclusion

Principaux points forts :

- L'alternance dans les parcours *DPA* et *DPAI*.

Principaux points faibles :

- Un regroupement de façon artificielle de quatre parcours qui sont autant de formations autonomes, aussi bien sur le plan des enseignements que sur celui du pilotage.
- Une faiblesse de l'insertion professionnelle.
- Des résultats instables.
- Une absence d'approche par compétences.
- Un dossier lacunaire.

Analyse des perspectives et recommandations :

Si les équipes de pilotage de ce master ont conscience des lacunes de son organisation sur le plan de l'approche par compétences et sur celui du fonctionnement des conseils de perfectionnement, c'est sans doute une analyse globale de la formation qui serait nécessaire.

Derrière une mention, ce sont bien quatre formations distinctes qui cohabitent : quatre parcours de formation différents, entre lesquels la mutualisation d'enseignements est difficile compte tenu de la place de l'alternance dans deux de ces parcours ; quatre équipes de pilotage, certes partiellement compensées par la présence de plusieurs enseignants-chercheurs dans plusieurs des parcours ; quatre positionnements. Il faudrait peut-être commencer par la base en réfléchissant sur les finalités poursuivies. Comme cela est assumé par les équipes pédagogiques, cette formation est avant tout adossée scientifiquement à la spécialité des enseignants-chercheurs titulaires. Il pourrait être opportun de s'interroger sur la présence à Brest, concurrencée par la plus grande faculté de Rennes, mais aussi par les facultés parisiennes, de formations aussi généralisées. Une adaptation préalable au tissu socio-économique régional serait une possibilité pour bâtir des parcours mieux à même d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants.

La mise en place d'un pilotage global de la mention (ou la création de mentions séparées) serait le complément indispensable d'une gestion plus rationnelle de la formation, exigeant notamment un véritable suivi des diplômés.

La prise en compte de l'internationalisation éventuelle des parcours, le déploiement de l'approche par compétences ou la transversalité des enseignements et l'extension de l'alternance seraient des préoccupations à avoir dans un second temps.

MASTER FINANCE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Finance*, porté par l'Institut d'administration des entreprises de Bretagne Occidentale (IAE BO), composante de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), est une formation professionnalisante en alternance préparant à des métiers assez divers, relevant aussi bien du secteur de la banque, de la finance ou des assurances, que de l'entreprise non-financière ou de l'entrepreneuriat. Ce master comporte un seul parcours, focalisé sur la question du financement de l'entreprise. Cette formation, réalisée en présentiel à Brest, comprend un total de 812 heures d'enseignement.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Finance* de l'IAE BO donne aux alternants un ensemble de connaissances et de compétences les rendant directement opérationnels en matière d'ingénierie de solutions financières au service de l'entreprise non-financière. De ce fait, cette formation vise non seulement l'acquisition de compétences spécialisées en finance, mais aussi des compétences plus générales en stratégie ou en entrepreneuriat. Malgré cette focalisation, le master *Finance* débouche sur des métiers assez divers. Ils peuvent autant concerner les secteurs de la banque, des assurances, de la finance, et les métiers d'analyste financier, de chargé d'affaires entreprises, de banquier-conseil, de gestionnaire de portefeuille et de patrimoine, que de conseiller en création ou transmission d'entreprise ou d'arrangeur. Les responsables pédagogiques du master *Finance* mettent cette diversité professionnelle sous l'ombre de la notion d'ingénierie financière. Toutefois, il s'agit là d'un terme flou, brouillant le caractère généraliste de la formation. L'énoncé de ces objectifs aurait ainsi gagné en lisibilité si ceux-ci avaient plutôt été définis à la lumière des débouchés effectifs des diplômés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Finance* de l'IAE BO se place dans un environnement très concurrentiel, dans lequel on trouve aussi bien des formations universitaires généralistes que des cursus proposés par des écoles de commerce non mentionnées dans le dossier d'autoévaluation. Du fait de la diversité des métiers auquel prépare le master *Finance* de l'IAE BO, il est impossible d'apprécier comment cette concurrence est segmentée en fonction des métiers visés. Malgré tout, cette formation s'appuie sur un nombre important de partenaires issus du secteur bancaire ou des cabinets de conseil. Les relations avec les entreprises sont matérialisées par les stages ou l'alternance, ainsi que par l'intervention de professionnels pour plus de la moitié des enseignements. Le master *Finance* de l'IAE BO est bien articulé avec l'activité de recherche menée par son corps d'enseignants-chercheurs. Cette formation se trouve ainsi adossée au Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO), dont les travaux portent sur la finance d'entreprise, l'ingénierie financière, la finance entrepreneuriale ou encore la stratégie, soit autant d'enseignements que l'on retrouve dans le master. La mobilité internationale des étudiants est possible au cours du deuxième semestre de première année de master (M1). Un nombre important de destinations est proposé. Ce master est aussi ouvert aux étudiants étrangers dans le cadre des dispositifs Erasmus et Campus France.

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier d'autoévaluation montre une organisation pédagogique lisible, avec une professionnalisation progressive : un semestre de cours à temps plein en présentiel au début du M1, puis trois semestres en alternance. La formation repose sur un volume de cours réalisés par les professionnels croissant entre le M1 et la deuxième année (M2). Cette progression est pertinente : elle accompagne la mise en pratique des connaissances acquises par les alternants par le biais des périodes réalisées en entreprise. Le master *Finance* de l'IAE BO est structuré selon une approche par compétences respectant les blocs définis dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 32159 relative à cette mention.

Le master de l'IAE BO équilibre bien les enseignements fondamentaux, scientifiques ou visant l'initiation à la démarche de recherche appliquée à la finance, et les cours techniques et professionnels. Les étudiants qui le souhaitent ont donc des acquis pour poursuivre dans des études doctorales. Ils peuvent partir un semestre à l'étranger, en fin de M1. Si la formation à l'anglais est obligatoire, les étudiants peuvent aussi continuer de suivre en option une seconde langue étrangère, ce qui est assez peu fréquent dans ce type de master.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique se compose à parité d'enseignants-chercheurs et de professionnels. On compte ainsi plus de 10 enseignants-chercheurs et plus de 10 intervenants professionnels, ce qui traduit l'existence d'une équipe pédagogique fournie et diversifiée, et ce même si les intervenants universitaires sont des spécialistes de gestion alors que la finance est un thème intéressant également l'économie, le droit ou les mathématiques appliquées. Toutes les informations pédagogiques semblent bien être diffusées auprès des étudiants. Le dossier présente un règlement des études et des examens sans toutefois expliquer comment ce document clef leur est donné. Ce règlement n'intègre pas l'approche par les blocs de compétences, ce qui est incohérent avec la fiche RNCP correspondant à cette formation. La façon dont le master *Finance* de l'IAE BO est piloté n'est pas clairement exposée dans le dossier. Il existe un conseil de perfectionnement annuel, mais le compte-rendu joint à ce dossier montre un bien trop faible effectif de présents (trois personnes, dont deux professionnels) et l'absence de représentants étudiants alors même qu'il est indiqué qu'une partie dudit conseil est consacrée à leurs remarques remontées sans aucune précision quant à la procédure suivie.

Dispositif d'assurance qualité

Concernant ce point, le dossier d'autoévaluation est, une nouvelle fois, imprécis. Aucune précision n'est donnée sur l'information délivrée aux étudiants quant à l'attractivité du diplôme (nombre de candidats par rapport à la capacité d'accueil), sur les critères de la sélection et sur les taux de réussite. Le dossier ne fait pas mention d'une procédure d'évaluation autre que celle réalisée dans le cadre du conseil de perfectionnement. En revanche, l'insertion professionnelle fait l'objet d'un réel suivi et d'une information disponible en ligne.

Résultats constatés

Le flux d'étudiants intégrant le master *Finance* de l'IAE BO est faible, avec 14 à 21 étudiants en M1, 12 à 15 en M2. La capacité d'accueil de 20 personnes est donc rarement saturée. Toutefois, ce faible effectif doit correspondre aux besoins du secteur au niveau régional. Il permet aussi d'assurer des débouchés de qualité. Par ailleurs, on observe une très forte hausse du nombre de candidats en 2020-2021, qui s'est traduite par une augmentation du nombre d'inscrits en M1. La formation atteint, cette année universitaire, sa capacité d'accueil, avec un très fort taux de sélectivité (10 % d'admis). Le master *Finance* de l'IAE BO paraît donc gagner en attractivité. Si cette formation présente de bons résultats, par exemple en matière de taux de réussite ou d'insertion professionnelle, avec 90 % à 100 % des diplômés en emploi 30 mois après la sortie du cursus, il convient de souligner, encore une fois, l'absence, dans le dossier d'autoévaluation, d'éléments permettant d'apprécier le contenu précis des informations diffusées auprès des candidats ou étudiants la suivant.

Conclusion

Principaux points forts :

- La qualité de l'insertion professionnelle des diplômés dans le bassin d'emploi régional.
- Une formation à taille humaine.
- Une spécialisation progressive, avec une part croissante d'enseignements assurés par les professionnels.
- Une alternance possible sur 18 mois.
- Un adossement satisfaisant à la recherche.

Principaux points faibles :

- Un objectif global de la formation à clarifier au regard des emplois effectivement occupés par les diplômés.
- Une insuffisante prise en compte de l'approche par compétences dans les modalités du contrôle des connaissances.
- Un pilotage présentant des faiblesses, comme en témoigne le nombre réduit de participants au conseil de perfectionnement.
- Un dossier d'autoévaluation parfois imprécis.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Finance* de l'IAE BO est une formation à petits effectifs, généraliste, comme le montre la variété de ses débouchés, équilibrant une dimension professionnelle, avec une alternance et une intervention croissante des enseignements assurés par des professionnels, et une dimension académique, avec un réel adossement à la recherche. Cette formation semble renforcer sa place, déjà solide, dans le secteur, concurrentiel, des cursus en finance, y compris à l'échelle bretonne. Malgré ces points positifs, un meilleur ciblage et pilotage du master *Finance* de l'IAE BO serait bienvenu. Enfin, il est dommage que le dossier d'autoévaluation comprenne autant d'imprécisions.

MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Gestion de production, logistique, achats (GPLA)* est porté par la faculté de Droit, économie, gestion et Administration économique et sociale (AES) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Cette formation est assurée en partenariat avec l'Institut supérieur de formation fruits et légumes (ISFFEL), un centre de formation d'apprentis (CFA) de Saint-Pol-de-Léon. Ce master a deux parcours : *Management de la supply chain et achats (MSCA)* et *Marketing, commerce, distribution et achats (MCDA)*. Les deux années se font exclusivement en alternance. La quasi-totalité des enseignements, qui ont lieu à l'ISFFEL, comprennent un important tronc commun. Selon les parcours, les métiers visés diffèrent : MSCA concerne l'amont (achats, approvisionnements, gestion de production) de la chaîne logistique ; MCDA l'aval (distribution, vente, e-commerce).

Analyse

Finalité de la formation

L'intitulé de la formation et son objectif, clairement professionnalisants, et son contenu sont bien définis, affichés, connus des étudiants et des parties prenantes. Les parcours MSCA et MCDA sont cohérents avec les objectifs généraux du master GPLA, qui vise la maîtrise de toute la chaîne logistique, et ce même s'ils apparaissent *a priori* comme différents d'un point de vue disciplinaire. La présentation de la formation dans le dossier d'autoévaluation met en exergue, pour ces deux parcours, les compétences requises (savoir et savoir-faire) pour exercer des métiers précis. Du fait de la visée professionnelle du master GPLA, très peu de diplômés poursuivent en doctorat (aucun depuis 2014), et ce malgré la sensibilisation à la recherche assurée tant en première année (M1) qu'en seconde année (M2). Enfin, la formation est cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) portant sur la mention de master GPLA.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master GPLA de l'UBO est insuffisamment renseigné dans le dossier d'autoévaluation. Il est impossible d'apprécier la place de ce master dans l'offre de formation du champ, de l'UBO ou dans le paysage académique local, régional ou national. Les passerelles entrantes et sortantes, les poursuites d'études possibles pour les étudiants et diplômés ne sont pas précisées. En revanche, les ressources pédagogiques dont bénéficie ce master, son insertion dans le tissu socioéconomique régional et son positionnement vis-à-vis du monde de la recherche sont explicités. Cette formation est décrite comme n'ayant aucune ouverture internationale, en dehors d'une légère cohorte d'étudiants étrangers (environ 5 %) ou d'une possible préparation de la certification de type *Test of English for International Communication (TOEIC)*. Cette situation s'explique par les contraintes du régime de l'alternance en contrat d'apprentissage. Toutefois, les métiers de la chaîne logistique (*supply chain*) ont une dimension internationale ; le master pourrait s'ouvrir à elle sous d'autres formes que l'accueil d'étudiants étrangers ou l'envoi à l'étranger d'étudiants : projets en commun, notamment au niveau européen, délocalisation de la formation, échanges de mobilités d'enseignants ou de bonnes pratiques. Enfin, si les intervenants des mondes socio-économiques ou culturels permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés, il n'est pas fait état de liens formalisés entre l'UBO et eux par des conventions ou accords de partenariat, notamment pour ce qui concerne les entreprises ou les associations professionnelles.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master GPLA est définie selon un référentiel de compétences approprié par l'équipe pédagogique. Elle transcrit bien les unités d'enseignement en compétences visées. La présentation du contenu des parcours MSCA et MCDA est claire, précise, détaillée. Il en est de même pour ce qui concerne les équipes pédagogiques. L'alternance et l'insertion professionnelle sont au cœur de cette formation. Des ateliers de préparation à la recherche d'emploi sont programmés en fin de M2, mais on peut se poser la question de savoir pourquoi cela n'arrive pas plus tôt pour les alternants intégrés dans le monde professionnel dès le M1.

La part du numérique est classique : elle est exclusivement réservée à l'environnement numérique de travail (ENT) et relève de l'initiative personnelle des enseignants. La sensibilisation à l'éthique est également limitée à l'usage, désormais habituel, de logiciels anti-plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée. Elle est adaptée aux différents contenus du master *GPLA*. Le pilotage de cette formation est clairement décrit. Il correspond à l'architecture attendue pour ce type de formation. Ainsi, ce master est codirigé par un enseignant-chercheur de l'UBO et un chef de projet formation de l'ISFFEL. Toutefois, les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas clairement définis dans le dossier. Un conseil de pilotage se réunit une fois par an, avec la consultation des étudiants et des entreprises, en vue d'améliorer le contenu du master. L'organisation de l'évaluation des connaissances ou des compétences ne présente aucune particularité, bien que la formation soit orientée compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement. Le dossier d'autoévaluation apporte des informations utiles sur les effectifs étudiants et leur origine. Toutefois, le tableau de bord proposé aurait gagné à être plus précis, notamment par parcours. Il aurait dû permettre d'expliquer les disparités d'effectifs entre les parcours MCSA et MCDA, ce dernier accueillant, qui plus est, de moins en moins d'alternants. On ne sait pas s'il s'agit d'une baisse d'attractivité ou d'une moindre pertinence par rapport aux évolutions du bassin d'emploi local. Les taux de réussite avoisinent les 100 %, ce qui est remarquable. L'insertion professionnelle immédiate est analysée au regard des objectifs du master aussi bien qualitativement que quantitativement, et ce dès dans le mois suivant la diplomation. Il faut cependant regretter le surprenant manque d'information sur la correspondance entre les métiers visés par la formation et les premiers emplois occupés par les diplômés. Un processus qualité est mis en œuvre. Il consiste en une participation des alternants à l'autoévaluation et la tenue annuelle du conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Selon les années, les taux de réussite du master *GPLA* oscillent entre 96 % et 100 %. Les taux d'insertion professionnelle (40 % à un mois, de 60 % à 80 % à 18 et 30 mois) sont satisfaisants, sans plus. L'attractivité de la formation et la diversité du recrutement sont, elles aussi, satisfaisantes. Au vu des informations fournies dans le dossier, il est toutefois difficile d'apprécier l'adéquation des poursuites d'études ou de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés par la formation, ce qui est un réel point rédhibitoire.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en alternance réellement professionnalisante.
- Un enseignement couvrant toute la chaîne logistique.
- D'excellents taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Un déséquilibre entre les enseignements pris en charge par l'UBO et ceux assurés par l'ISFFEL.
- Des disparités d'effectifs et d'attractivité entre les parcours, avec une baisse du nombre d'inscrits en MCDA.
- Des taux d'insertion professionnelle relativement faibles dans un secteur d'activité pourtant en tension.
- Un dossier parfois imprécis, notamment sur l'origine des étudiants.
- Une trop faible ouverture à l'international.
- Une faible orientation recherche malgré le dynamisme des travaux dans le domaine du *GPLA*.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *GPLA* porté par l'UBO en partenariat avec l'ISFFEL est une formation professionnalisante, en alternance, couvrant aussi bien l'amont que l'aval de la chaîne logistique. Malgré un contenu et des taux de réussite satisfaisants, cette formation présente de réels points faibles. Elle gagnerait à s'ouvrir à des dimensions internationales du fait de la mondialisation des chaînes logistiques. Elle gagnerait aussi à réduire les disparités d'effectifs entre les parcours *MCSA* et *MCDA*.

Il conviendrait pour l'équipe pédagogique de rechercher un meilleur équilibre entre universitaires et professionnels du secteur. Il serait aussi souhaitable de clarifier le positionnement dans le paysage académique local et régional. On peut enfin s'interroger sur l'orientation recherche de ce master, qui ne fournit aucune cohorte à la poursuite d'études doctorales pour une thématique pourtant intéressante et dynamique.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Créé en 2004, le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) de l'Institut d'administration des entreprises de Bretagne Ouest (IAE BO), composante de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), a pour objectif de former des cadres polyvalents, capables d'assumer les missions d'expertise classiques en GRH, comme le recrutement, la paie, la gestion des compétences ou l'organisation du travail, mais également des missions plus généralistes, par exemple la conduite du changement ou le management d'un service. Cette formation, assurée à Brest, comprend un parcours unique avec une première année (M1) débutée par un semestre en formation initiale classique, puis un passage en alternance couvrant aussi la seconde année (M2). Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs et des praticiens exerçant dans des entreprises ou des institutions variées. Enfin, cette formation s'intègre dans un référentiel national des masters GRH défini par le réseau des IAE.

Analyse

Finalité de la formation

Clairement exposés, les objectifs et finalités professionnels du master GRH de l'IAE BO sont transmis aux étudiants par le biais d'un livret d'accueil complet. D'autres supports permettent d'informer les parties prenantes de la formation. Sa finalité est cohérente avec les masters GRH proposés les IAE et le contenu des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) M1402, M1502, M1503, K2111, voire M1302.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation expose avec clarté le maillage local et régional du master GRH de l'IAE BO. Ce master semble bien placé dans l'environnement brestois, au regard des distances des formations concurrentes. Même si les enseignements se veulent ouverts et pluridisciplinaires, l'équipe pédagogique comprend surtout des enseignants-chercheurs en gestion rattachés au Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO), avec l'intervention d'un juriste de l'UBO, d'enseignants de l'École navale ou du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Concernant l'environnement international, un futur partenariat, avec une possible co-diplomation, est évoqué avec l'Université de Cadix (Espagne). Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un réseau européen, en phase de constitution, réunissant des universités littorales ou insulaires. Il s'agit d'un pas vers l'internationalisation méritant d'être souligné. Toutefois, compte tenu du caractère récent de la constitution de ce réseau, peu d'éléments sont exposés à ce propos dans le dossier d'autoévaluation, ce qui ne permet pas de comprendre finement la pertinence et la cohérence d'un projet de co-diplomation. En revanche, il est curieux, pour une ville océane ou littorale, que la spécificité maritime ne soit pas plus exploitée. Ce pourrait être un élément différenciateur important de ce master. On ne sait pas s'il existe un environnement RH spécifique au domaine maritime qui puisse être mis en avant, ni comment utiliser l'ouverture donnée par un port pour intégrer une dimension plus internationale à la formation. De même, il ne semble pas y avoir de lien étroit et formalisé entre le master GRH de l'IAE BO et la chaire sur la résilience, alors même qu'il s'agit d'un sujet intéressant en termes de GRH et plus largement d'organisation. Enfin, si des liens forts sont noués entre la formation et les entreprises locales par le biais de l'alternance ou des missions de recherche appliquées, ces relations semblent toutefois être organisées de gré à gré. L'équipe pédagogique en charge du master GRH de l'IAE BO formalise trop peu ses partenariats avec les entreprises ou les institutions relevant de son domaine.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation est classique. Elle satisfait aux exigences du RNCP ou du Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (*European Credit Transfer and Accumulation System*, ECTS). Elle est généraliste, au moins pour ce qui concerne le domaine de la GRH, et structurée autour d'un tronc commun très fort, lui-même composé de différents blocs de compétence bien définis. L'originalité du master GRH de l'IAE BO est de proposer une alternance dès le second semestre de M1, avec poursuite en M2. Ce choix judicieux permet aux alternants d'être immergés dans le monde professionnel local, une fois acquis les fondamentaux du domaine de la GRH.

Malgré une apparence monolithique, il convient de noter que des parcours individualisés seraient possibles, ce qui fait montre d'une certaine souplesse. Le dossier d'autoévaluation ne développe pas pas ce point. En outre, il est très succinct sur les questions relatives à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou à celle des acquis professionnels (VAP), à l'accueil des personnes porteuses de handicap ou encore des sportifs ou artistes de haut niveau. Enfin, le lien avec la recherche est assuré par des cours assurés par des enseignants-chercheurs du domaine, par d'intéressantes missions de recherche appliquée ou la possibilité, pour les étudiants qui le souhaitent, de suivre un double parcours orienté vers la recherche.

Pilotage de la formation

Le master GRH de l'IAE BO repose sur une équipe pédagogique conséquente et bien dotée en enseignants-chercheurs, praticiens et administratifs. Dans le dossier d'autoévaluation, les modalités de pilotage de la formation sont détaillées, claires et pertinentes. Le pilotage se fait pas-à-pas pour les étudiants et les intervenants, qui tous mettent en œuvre un dispositif d'apparence solide et bien rodé. Même si le dossier détaille peu les modalités de fonctionnement du conseil de perfectionnement, un compte-rendu joint au dossier atteste de sa réalité. Enfin, les flux d'étudiants paraissent bien pilotés, le master GRH de l'IAE BO restant une formation à taille humaine, avec, de 2017 à 2019, entre 22 et 25 inscrits en M1, puis entre 31 et 32 en M2.

Dispositif d'assurance qualité

Le master GRH de l'IAE BO s'inscrivant dans le cadre du réseau des IAE, un dispositif d'assurance qualité est mis en œuvre depuis 2007. Ce dispositif est à la fois assuré par le biais de Qualicert, une certification accordée par un organisme extérieur, mais aussi, plus spécifiquement, par l'appartenance au réseau Référence RH. Celui-ci regroupe des formations reconnues en GRH. Le processus de sélection des candidats est solide et structuré. Les modalités d'évaluation sont variées, comme l'exige la multiplicité des compétences à acquérir dans le domaine de la GRH. On se demande toutefois pourquoi le dossier d'autoévaluation spécifie qu'une absence non justifiée est sanctionnée par un zéro, donc une transformation en note ; il devrait pourtant exister des modalités identifiant la personne concernée comme défaillante.

Résultats constatés

Comme le montrent le nombre de candidatures et le taux de sélectivité (de l'ordre de 30 %), le master GRH de l'IAE BO est une formation attractive. On constate en outre une certaine diversité des candidatures et un taux de réussite élevé. Les tableaux du dossier font état d'alternants de formation continue en Guadeloupe alors que le document ne dit rien à ce sujet pourtant intéressant. L'insertion professionnelle est bonne (supérieure à 88 %) et rapide, même si peu de diplômés accèdent de suite à un emploi de cadre. Ceci s'explique par les particularités du bassin d'emploi local, avec de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME). Enfin, malgré son articulation avec la recherche, le taux de poursuite d'études en doctorat est très faible.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une promotion étudiante à taille humaine répondant aux besoins des entreprises locales.
- Un enseignement adapté aux projets individuels des étudiants.
- Une appartenance au réseau Référence RH, gage de qualité de la formation.
- Une structuration solide des enseignements parfaitement ancrée dans la logique de blocs de compétences, avec une alternance commençant au second semestre du M1.

Principaux points faibles :

- Des partenariats avec les entreprises qui ne sont pas institutionnalisés.
- Un manque d'affichage clair d'une potentielle originalité, comme la spécificité du territoire « marin », le lien avec la chaire sur la résilience ou la co-diplomation avec Cadix.
- Une dimension internationale peu claire.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GRH de l'IAE BO présente les aspects d'une formation généraliste de taille humaine, solide, attractive, avec une structure originale pour ce qui concerne l'alternance et un pilotage rodé si l'on exclut des partenariats avec les entreprises locales à formaliser. Sans doute conviendrait-il, dans les années à venir, de voir ce master gagner en originalité dans le panorama des très nombreuses formations en GRH proposées en France. Développer des actions en cohérence avec la chaire sur la résilience et proposer une co-diplomation avec Cadix représenteraient un réel atout. Penser les questions d'internationalisation en s'appuyant sur la grande richesse qu'octroie le fait de vivre dans une ville portuaire, ouverte sur le monde, devrait être un axe de développement particulièrement stimulant pour l'équipe pédagogique du master GRH de l'IAE BO.

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation en deux ans, à entrée sélective dès la première année (M1), dont l'objectif est de former des développeurs territoriaux disposant de compétences dans l'ingénierie de projets européens. Elle comprend un parcours unique intitulé *Management et ingénierie du développement des territoires en Europe* (MIDTE), du M1 à la deuxième année (M2). La formation est dispensée en présentiel à Brest, bien qu'un enseignement à distance puisse être mis en place de manière ponctuelle.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, à vocation principalement professionnalisante, sont très clairement définis et largement communiqués aux étudiants. Ils sont formés aux métiers du développement territorial et au montage ou à la conduite de projets européens. Les apprentissages proposés sont centrés sur la pluridisciplinarité, sur l'approche par compétences et sur la pédagogie active via les mises en situation professionnelle. Ces enseignements sont bien adaptés aux objectifs de la formation, les métiers visés ayant pour particularités d'exiger de la polyvalence et une capacité de travail en équipe. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est disponible, et le supplément au diplôme précise dans le détail l'ensemble des connaissances et compétences acquises par les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau régional, le master se distingue des autres formations de la région par la double compétence qu'il propose en développement territorial et en ingénierie des projets européens. La dynamique partenariale avec des établissements étrangers et/ou les collectivités locales est présente depuis la création du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à l'origine de ce master il y a vingt ans.

Une attention particulière est portée à l'adossement à la recherche. Ainsi le master est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) Aménagement des usages des ressources et des espaces marins et littoraux (AMURE), dont l'axe de recherche « Socio-écosystèmes, territoires et stratégies d'aménagement » fait écho aux enjeux du développement territorial. De plus, 58 % des enseignements du master sont dispensés par des enseignants-chercheurs en économie ou en droit, membres de l'AMURE (UMR 6308) ou du laboratoire de recherche en droit Lab-LEX (équipe d'accueil (EA) 7480) ou du Laboratoire d'études et de recherche en sociologie (LABERS, EA 3149).

Les relations avec le monde socio-économique sont très développées, héritage de l'existence depuis une vingtaine d'années de la formation, et prennent des formes diverses : propositions de stage, enseignements dispensés par des professionnels du développement territorial, ou bien encore contractualisation d'études de territoires. Les professionnels issus du monde socio-économique breton participent également à la gouvernance du master en étant représentés au conseil de perfectionnement et au comité de suivi et d'orientation, participant ainsi à l'adaptation permanente de la formation aux évolutions du métier, ce qui est très appréciable.

S'il n'existe plus à ce jour de partenariat international spécifique au master GTDL, la mobilité internationale est encouragée, sous forme de mobilité d'études avec une université partenaire de l'UBO ou sous forme de mobilité de stage grâce au programme Erasmus +. Consciente de la nécessité d'aller plus loin, l'équipe du master réfléchit à un nouveau programme de partenariat propre au master en ciblant des universités déjà partenaires avec l'UBO.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres faisant apparaître la répartition en crédits européens. La première année propose 441 heures d'enseignements centrés sur des fondamentaux théoriques et méthodologiques, et prépare les étudiants au concours de la fonction publique territoriale grâce à un enseignement de 22 heures. Les enseignements de M2 renforcent la dimension professionnalisante en proposant un stage de six mois et la participation des étudiants à deux études : une étude de territorialité commanditée par une collectivité territoriale et une étude de terrain. Une spécialisation est possible au niveau M2 pour renforcer une compétence. Elle se matérialise par la réalisation d'une veille informationnelle et le choix du type de mission du stage, pouvant porter sur le développement territorial ou l'ingénierie de projet européen.

Si la formation est ouverte à la formation continue, ce public est très peu représenté dans les effectifs. C'est regrettable car la demande de reconversion professionnelle vers les métiers du développement territorial est non négligeable.

On apprécie grandement l'approche par compétences qui est au cœur de la formation, comme en attestent l'étude de territorialité et l'étude de terrain. Ainsi les étudiants bénéficient d'une pédagogie active et d'enseignements pluridisciplinaires adaptés aux exigences des métiers visés par la formation.

La sensibilisation à la démarche scientifique est incarnée par l'intervention de nombreux enseignants-chercheurs dans la formation et par la rédaction d'un mémoire à l'issue des stages en milieu professionnel. Les étudiants ont aussi la possibilité de réaliser leur stage dans un laboratoire pour préparer un mémoire de recherche afin de poursuivre éventuellement en thèse, mais cela se produit rarement.

Un atout indéniable de la formation réside dans le développement de compétences facilitant l'insertion professionnelle, grâce aux stages et aux diverses mises en situations professionnelles intégrées aux enseignements. Les étudiants bénéficient également du réseau des anciens organisé en groupe LinkedIn comportant 230 membres qui participent à la diffusion d'offres de stage et d'emplois.

La mobilité internationale est possible en stage, ou lors du deuxième semestre de cours grâce au partenariat entre l'UBO et l'Université de Wrocław (Pologne). Une importance notable est apportée aux cours d'anglais avec 74 heures de cours sur deux ans. Toutefois, aucun cours fondamental n'est dispensé en langue anglaise alors que cela faciliterait la mobilité entrante et encouragerait des carrières à l'international compte tenu des débouchés de la formation en ingénierie des projets européens.

Les outils numériques sont bien utilisés et enseignés quand cela est pertinent, via l'utilisation de logiciels d'enquête, de cartographie ou de management de projet. Une plateforme Moodle est également utilisée pour le partage de supports de cours. La formation recourt également aux réseaux sociaux (WhatsApp) pour communiquer rapidement au sein du master. La sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique est classique, et centrée sur le risque de plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, bien structurée autour du directeur du master, est composée à près de 60 % par des enseignants-chercheurs, au nombre de neuf, qui se répartissent en économie (cinq), en droit (deux), sociologie (un) et sciences politiques (un). La liste des intervenants professionnels et leur statut est détaillée dans le livret des étudiants. Elle apparaît adaptée au regard des objectifs de la formation.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur un conseil de perfectionnement composé à 50 % de membres extérieurs et se réunissant plusieurs fois par an. Toutefois, la liste communiquée ne mentionne pas la présence d'étudiants dans ce conseil, ce qui est regrettable. De plus, un comité de suivi et d'orientation composé de professionnels se réunit une fois par an pour formuler des propositions visant à adapter le master aux évolutions d'enjeux territoriaux.

Les modalités de contrôle des connaissances et les conditions d'obtentions du diplôme sont clairement énoncées dans le régime des études.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation, le régime d'inscription et le nombre de candidatures sont renseignés, permettant d'analyser l'attractivité de la formation. Toutefois les candidatures Campus France ne sont pas reportées, sans explication particulière. Il a été décidé de limiter la capacité d'accueil à 20 étudiants afin de garantir de bonnes conditions de mise en place des enseignements fondés sur la pédagogie active et pour optimiser l'insertion professionnelle des étudiants.

L'insertion professionnelle des étudiants est suivie à la fois par l'observatoire Cap' Avenir de l'UBO et par les responsables de formation, à travers un indicateur d'emploi, de secteur d'activité et de métier. Ce suivi est facilité par l'existence du groupe LinkedIn dédié aux anciens du master et actualisé en temps réel, ce qui permet à la formation d'avoir un bon suivi des diplômés.

L'autoévaluation de la formation est correctement assurée par divers dispositifs. Outre les réunions du conseil de perfectionnement et du comité de suivi et d'orientation, les délégués étudiants sont sollicités à l'issue de chaque année afin de réaliser une évaluation de la formation qui est présentée à l'équipe pédagogique.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures a fortement augmenté (+ 64 %) de 2017 à 2019, permettant une forte amélioration du taux de pression (27 % en 2019).

Les candidatures externes à l'UBO ont quasiment doublé, passant de 37,5 % en 2017 à 73,1 % en 2020, signe de l'attractivité croissante de la formation. Toutefois, le master peine à attirer des étudiants en formation continue puisqu'on comptabilise seulement trois étudiants en formation continue ces trois dernières années.

Les taux de réussite sont bons, en moyenne supérieurs à 90 % en M1 comme en M2. L'insertion professionnelle est également rapide, le taux d'emploi dépassant les 83 % à 9 mois d'après les données issues du groupe LinkedIn dédié aux anciens du master. Les taux d'insertion à 30 mois communiqués par l'UBO semblent plus variables, allant de 75 % à 100 % ces trois dernières années, avec un taux de réponse souvent inférieur à 80 %. Toutefois, si 100 % des diplômés ont trouvé un emploi en 2019 d'après cette enquête, 33 % jugeaient que cet emploi n'était pas en adéquation avec le master et cherchaient un autre emploi, et 55 % étaient insatisfaits de leur rémunération.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation classique qui s'est renouvelée grâce au positionnement sur l'ingénierie de projets européens.
- Une formation reposant sur une approche par compétences.
- Une bonne préparation à l'insertion professionnelle et une bonne intégration au sein du milieu professionnel.
- Une formation centrée sur la pluridisciplinarité.

Principaux points faibles :

- Une relative insuffisance des relations internationales au regard de la finalité du diplôme.
- Peu d'étudiants en formation continue.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GTDL est une formation solide et attractive, qui a su évoluer pour s'adapter aux changements des métiers du développement territorial depuis sa création initiale il y a vingt ans. Il existe néanmoins des perspectives d'amélioration. L'enseignement de cours fondamentaux en anglais permettrait d'accroître l'attractivité internationale du master et d'améliorer les possibilités de débouchés à l'international dans l'ingénierie de projets européens, ces derniers pouvant s'avérer plus rémunérateurs. On encourage aussi les responsables de la formation à renouer des partenariats avec des universités étrangères, notamment au Québec, où les approches du développement des territoires locaux sont innovantes. L'ouverture de la formation à l'alternance pourrait être envisagée.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE), créé en 2001, est une formation de double compétence, organisée en deux années (M1 et M2), destinée à former des cadres spécialisés dans un secteur d'activité par l'adjonction d'une formation généraliste de manager. De ce fait elle est ouverte à un large public de non gestionnaires (ingénieurs, scientifiques, médecins, juristes, linguistes, etc.). Le master vise aussi la formation à la recherche en sciences de gestion. Il comprend deux parcours : (1) *Management et administration des entreprises double compétence* et (2) *Recherche en sciences de gestion*. La formation est dispensée à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Brest.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation complémentaire généraliste sont brièvement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation auraient pu être développées pour une meilleure information à destination des étudiants et autres parties prenantes. Cependant, l'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par les candidats et le monde professionnel auquel ils se destinent.

Il est mentionné dans le dossier d'autoévaluation qu'un supplément au diplôme précisera les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, mais il n'est pas fourni.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate ne sont affichés que succinctement et il n'est pas précisé d'adéquation avec les enseignements qui restent généralistes. La spécialisation préalable des candidats détermine davantage cette adéquation pour les deux parcours.

Les poursuites d'études sont affichées pour le parcours *Recherche*.

La formation est bien en cohérence avec la fiche nationale du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour la mention et cette correspondance est connue des étudiants et autres parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

Le master MAE, du fait de son statut de diplôme spécifique aux IAE, affiche correctement sa position historique et unique dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site, et dans la carte régionale des établissements du supérieur (par rapport au diplôme équivalent de l'Université de Rennes 1 notamment). Le positionnement vis-à-vis du Laboratoire d'économie et de gestion de l'Ouest (LEGO) est clairement explicité et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche est clairement recensée. Le laboratoire est crucial pour le parcours *Recherche* du master. Les objectifs de la formation s'inscrivent clairement dans la politique scientifique de l'Université. La formation, bien ancrée dans le monde des entreprises régionales, affiche ses partenariats académiques actuels (Groupe ARKEA, centre hospitalier régional universitaire (CHRU), Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)), régis par des conventions permettant aux entreprises d'accueillir des étudiants en alternance, ce qui ajoute une réelle valeur ajoutée en termes d'acquisition de compétences pour les étudiants. L'ouverture internationale de la formation est conséquente, avec des partenariats étrangers explicités (Finlande, Irlande, Hongrie, Espagne, Italie, Allemagne). On apprécie l'obligation faite aux étudiants issus du M1 de suivre leur premier semestre de M2 à l'international dans l'une des universités partenaires. L'acquisition de crédits européens dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est bien conçue en quatre semestres, et présente deux parcours de spécialisation mettant en œuvre le système des crédits européens favorisant la mobilité des étudiants. Elle propose un socle de compétences cohérent avec la fiche RNCP et des stages de six mois en M1 puis quatre mois en M2. La validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels et personnels (VAPP) est proposée pour l'obtention du diplôme. Aucune information n'est fournie pour la formation tout au long de la vie, le distanciel ou les capacités d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières. La formation est en passe d'être structurée en un référentiel de blocs de compétences, mais ce n'est pour l'instant qu'un projet et la pédagogie intègre des logiques de projets et de mise en situation importantes. Elle comporte dès le M1 des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche.

Les modalités pédagogiques développent l'autonomie de l'étudiant et l'aptitude à conduire une démarche innovante et à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif : par exemple responsabilité de conduite de projet et production dans le cadre d'un travail d'équipe dans un contexte pluridisciplinaire, etc.

La formation prépare à la poursuite d'études en doctorat (par exemple par des rencontres avec les écoles doctorales).

Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles qui sont spécifiquement accompagnées. Une alumni créée en 2019 doit permettre aux étudiants d'établir des contacts directs dans les entreprises. L'acquisition de compétences linguistiques en anglais, le passage obligatoire du *Test of English for International Communication* (TOEIC) ou les programmes Erasmus constituent un élément clef de l'ouverture à la mobilité internationale des étudiants. Le master fait appel aux outils numériques (Google Drive, Moodle, Environnement numérique de travail, Business Game, etc.). Les enseignants et les étudiants sont informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique, notamment par la mise à disposition d'un logiciel anti-plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée (des enseignants-chercheurs appuyés par des professions libérales ou des fonctions de dirigeants) et adaptée aux différents contenus de formation. Pour le parcours *Recherche*, les enseignants sont en majorité des professeurs des universités. La liste des intervenants n'est pas fournie. La certification Qualicert augure des dispositifs de concertation conformes aux attentes et le conseil de perfectionnement comprend à la fois des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Cependant, aucune information n'est fournie pour apporter des détails sur la qualité du pilotage de la formation et de ce fait pour pouvoir réellement évaluer en totalité la qualité du pilotage de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont bien suivis et analysés, aussi bien quantitativement que qualitativement, et l'attractivité de la formation est bien mesurée. Un tableau de bord annuel est bien fait et disponible. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent avec entretiens et examen des dossiers. La réussite étudiante et l'insertion professionnelle (80 % à 18 mois) sont analysées correctement avec des taux de réponses avoisinant les 60 %. Le master connaît le devenir de ses diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle, mais ne dit rien sur la nature des emplois occupés. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an mais peu d'informations sont fournies à son sujet.

Résultats constatés

Concernant les effectifs de la formation, on observe une constante dans le nombre des candidatures, avec un taux de pression de 3 en 2019. Nous ne disposons pas d'explications sur la réduction de moitié des capacités de la formation en M1 de 2018 à 2019. Les taux de réussite sont affichés également dans un tableau de bord fourni (il avoisine les 85 % en 2018 pour le parcours *MAEdouble compétence* tandis que le parcours *Recherche* réalise un plus mauvais score (28,5 %). Il y a peu d'abandons dans le premier parcours, ce qui ne semble pas être le cas en parcours *Recherche*. L'insertion professionnelle présente des taux proches de 84 % à 18 mois. La poursuite d'études est conforme aux objectifs affichés de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation offrant une seconde compétence à des non gestionnaires.
- Un tissu socioéconomique en étroite relation avec la formation.
- Une bonne ouverture internationale de la formation.
- Un bon taux d'insertion professionnelle pour le parcours *MAE double compétence*.

Principaux points faibles :

- Un taux de réussite faible dans le parcours *Recherche*.
- Des effectifs en baisse sans explication dans le dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MAE correspond à une forte attente de double compétence pour des cadres spécialisés souhaitant acquérir celle-ci, et l'insertion professionnelle ou le taux de réussite des étudiants sont des points forts du parcours *MAE double compétence*. Toutefois, des efforts d'orientation et d'encadrement sont encore à déployer pour le parcours *Recherche*, dont les taux de réussite et de poursuite d'études en doctorat demeurent faibles. Il serait souhaitable que les responsables du master développent des partenariats via l'établissement de conventions avec par exemple des écoles d'ingénieurs du territoire pour répondre aux attentes spécifiques d'élèves recherchant une seconde compétence.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est une formation professionnalisante en deux ans comprenant un parcours unique, *Marketing des services*. Créée en 2005, cette formation a pour objectif principal de former des spécialistes du marketing et de la vente occupant des postes à responsabilité dans les secteurs relevant des services dans le domaine marchand ou non marchand. Elle est également ouverte à la formation continue, à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des études supérieures (VES). Elle comprend un total de 813 heures d'enseignement, dont 80 % en cours magistraux et les 20 % restants en travaux dirigés. Cette formation est proposée en alternance en première année (M1, semestre 2) et en deuxième année (M2). Délivrée uniquement en présentiel, cette formation a lieu à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Brest. La formation n'est pas délocalisée.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents. Cette formation vise à permettre aux diplômés d'assumer des responsabilités dans le champ du marketing et de la vente, et plus spécifiquement du marketing des services. Les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles à acquérir sont bien définies. L'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont tout à fait cohérents par rapport aux objectifs de la formation et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Un supplément au diplôme précise de manière formalisée les compétences acquises par l'étudiant à l'issue de sa formation.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits et correspondent à la formation. Les étudiants sont informés, dès leur entrée en M1, de la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat, sous réserve de suivre le parcours Recherche en parallèle du M2. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle et l'ensemble est tout à fait cohérent avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) nationale de la mention. Un lien vers la fiche RNCP figure sur la présentation de la formation sur le site Internet ainsi que sur la plaquette de la formation, ce qui permet aux étudiants et autres parties prenantes d'en prendre connaissance.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master *Marketing, vente* au niveau des institutions d'enseignement supérieur, que ce soit au niveau local, régional, et national, est clairement énoncé. À l'échelle régionale, le parcours *Marketing des services* de ce master n'entre en concurrence avec aucune autre formation. À l'échelle nationale, cinq autres formations proposent un parcours plus ou moins similaire, la plus proche se situant à Tours. Les passerelles entrantes et sortantes ne sont pas précisées, à l'exception de la possibilité pour les étudiants diplômés de poursuivre leurs études en doctorat. Seuls les partenariats académiques sur un plan international sont mentionnés.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est clairement explicité. Tous les enseignants-chercheurs sont rattachés à un laboratoire, soit en sciences de gestion, soit en économie. La composition et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche sont énoncées. L'école doctorale est clairement citée mais ne semble pas entretenir de lien spécifique avec la formation, ce qui n'est pas inhabituel. Le lien entre les objectifs de la formation et la politique scientifique de l'établissement n'est pas précisé, pas plus que l'intervention d'enseignants-chercheurs issus de la recherche du monde socio-économique.

L'intervention d'acteurs socio-économiques, occupant des postes à responsabilité, au sein de la formation permet une bonne articulation entre la formation et les débouchés professionnels identifiés. Il n'existe toutefois pas de conventions ou d'accords de partenariats entre l'établissement et des entreprises ou plus généralement des organisations exerçant une activité en lien avec la formation, et plus spécifiquement le marketing des services.

Des accords de partenariats avec des établissements étrangers existent. En matière de mobilité sortante, seul un départ au semestre 1 est envisageable compte tenu du régime de l'alternance au semestre 2 et en M2.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, correspondant chacun à 30 crédits ECTS (système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables) favorisant la mobilité des étudiants, notamment la mobilité entrante dans la mesure où la mobilité sortante est limitée au semestre 1 en raison de l'alternance sur les trois autres semestres. Les connaissances et compétences sont cohérentes avec la fiche RNCP. La spécialisation est progressive. Le M1 permet de bâtir ou de consolider les connaissances et compétences fondamentales en marketing-vente tandis que le M2 permet une spécialisation en marketing des services.

La formation est organisée en alternance au semestre 2 (depuis 2019) et en M2 (depuis 2014). Les étudiants qui ne trouvent pas d'entreprise pour une alternance avec les formes contractuelles habituelles doivent réaliser un stage alterné d'une durée minimale de 20 semaines en M1 et d'une durée de 24 semaines en M2. La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie dans la mesure où la majorité des étudiants en M2 relèvent de la formation continue. Bien que la formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance, des adaptations avec un suivi à distance ont parfois été mises en œuvre pour des étudiants en reprise d'études et résidant loin de Brest. Les différents dispositifs permettant d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières sont classiques. Bien que le nombre de personnes concernées par ces dispositifs soit peu élevé, la VAE, qu'elle soit totale ou partielle, ainsi que la VES sont proposées pour l'obtention du diplôme.

Un tableau annexé au dossier d'autoévaluation contient des données relatives au master en Guadeloupe. Il n'y a pas d'éléments identifiés dans le dossier d'autoévaluation permettant d'expliquer la présence de ces données dans ce tableau.

L'approche par compétences a été formellement introduite en 2020. Les unités d'enseignements ont été définies en blocs de compétences. Aucun portefeuille de compétences ou outil similaire ne permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Les modalités pédagogiques sont diversifiées, avec une place importante consacrée à l'approche par projets.

Dès le M1, la formation comporte des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche. Il existe également des éléments de formation à la recherche tels que la discussion d'articles de recherche, la réalisation de travaux à l'aide d'un corpus d'articles scientifiques, ou encore le mémoire professionnel de fin d'études. La bonne interaction entre la formation et la recherche est un point apprécié.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences utiles à son insertion professionnelle immédiate. Les 18 mois d'alternance contribuent non seulement à une meilleure connaissance du monde professionnel mais aussi à une meilleure employabilité des étudiants. Ils sont accompagnés dans leur processus de recherche de structure d'accueil pour une alternance par différents services tels que la cellule alternance, ainsi que le service communication et relations entreprises de l'IAE.

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais. Un seul enseignement est dispensé en anglais, en M2, ce qui aurait pu être renforcé. La mobilité des étudiants, qu'elle soit entrante ou sortante, est globalement faible.

L'utilisation du numérique dans l'enseignement est plutôt traditionnelle. Un environnement numérique de travail est à la disposition des étudiants.

La formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est présente dans la formation au travers d'un module intitulé « Techniques du mémoire et accompagnement métier ». Les étudiants sont sensibilisés aux règles concernant le plagiat, les règles relatives aux emprunts dans des sources secondaires ainsi qu'aux règles de confidentialité des informations figurant dans les travaux réalisés au cours de leur travail en entreprise. Un logiciel anti-plagiat, dont les enseignants-chercheurs, enseignants et étudiants ont connaissance, permet de contrôler les travaux rendus par les étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de la formation. La liste et la qualité des intervenants, qu'ils soient universitaires ou praticiens, sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés. La part des enseignements assurés par des intervenants professionnels, de même que leur niveau de compétence et de responsabilité, est en adéquation avec les objectifs de la formation. Dans la mesure où l'approche par compétences a été formellement introduite en 2020, l'équipe pédagogique a été mobilisée sur l'expression des enseignements sous forme de compétences.

La formation est pilotée par deux responsables pédagogiques qui coordonnent respectivement le programme du M1 et celui du M2. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Une secrétaire pédagogique et administrative est en charge de ce master. Aucune salle n'est dédiée à la formation mais cela ne semble pas perturber les parties prenantes. Le conseil de perfectionnement, comprenant des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, se réunit annuellement. En l'absence de comptes rendus et d'une liste précise des différents membres, il n'est pas possible d'apprécier s'il joue pleinement son rôle et si l'ensemble des parties prenantes, et en particulier les étudiants et personnalités extérieures, y sont actives. Le conseil de perfectionnement dispose et s'appuie sur tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions, tels que les effectifs, les taux de réussite, le devenir des diplômés ou bien encore l'évaluation des enseignements.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités établies de façon claire et précise qui sont connues des étudiants. Les règles d'attribution des crédits ECTS ne sont pas présentées. Les règles de compensation sont claires et connues des étudiants. La délivrance d'un certificat attestant de l'acquisition de connaissances et de compétences n'a pas encore eu lieu, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où la démarche par compétences vient juste d'être introduite dans la formation. La reconnaissance de l'engagement étudiant fait l'objet d'une bonification éventuelle (points jury). Les modalités de contrôle des connaissances sont détaillées.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, ainsi que les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés.

L'absence d'information sur un éventuel entretien ne permet pas de savoir si les étudiants sont recrutés uniquement sur la base de leur dossier de candidature ou non. Les grilles d'évaluation sont utilisées pour chaque dossier de candidature et sont systématiquement conservées, ce qui permet d'apporter des éléments d'explication aux étudiants non retenus qui en font la demande.

Le taux de réussite des étudiants est très élevé.

La formation connaît le devenir de ses diplômés en matière d'insertion professionnelle. Les résultats de la dernière enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés sont présentés aux étudiants. Les liens vers les résultats des enquêtes antérieures leur sont également indiqués.

L'insertion professionnelle des diplômés à 18 mois et à 30 mois est réalisée, mais aucune information n'est disponible sur l'insertion professionnelle immédiate hormis la durée moyenne de recherche du premier emploi.

L'évaluation des enseignements de manière détaillée par les étudiants a lieu chaque année. Cette évaluation est complétée par un moment d'échange avec le responsable de la formation à la fin du semestre 1 et du semestre 3. Les évaluations et observations des étudiants sont ensuite discutées en conseil de perfectionnement. Il aurait été intéressant de disposer des comptes rendus du dit conseil pour connaître les éventuelles modifications qui ont pu en découler.

Résultats constatés

Le suivi des diplômés à 18 et 30 mois est réalisé de manière fiable par l'Observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle des diplômés. Le taux de réponse ces dernières années est de plus de 75 %, ce qui est appréciable. Le taux d'insertion professionnelle à 18 mois et 30 mois est de l'ordre de 80 %, ce qui est relativement élevé.

Conclusion

Principaux points forts :

- De très bons taux de réussite.
- Une forte attractivité.
- Une très bonne insertion professionnelle.
- Une bonne interaction avec la recherche.
- Une maquette qui prend bien en considération l'évolution des pratiques.

Principaux points faibles :

- Une faible internationalisation de la formation.
- Une absence d'accords de partenariats avec des entreprises du secteur.
- Un effectif des étudiants au-dessous de la capacité d'accueil initialement prévue pour la période 2017-2019, sans explication dans le dossier.
- Une approche par les compétences qui n'en est qu'à ses débuts.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Marketing, vente* de l'UBO est une formation attractive et présentant une très bonne insertion professionnelle. Les perspectives d'évolution de la formation ne sont pas présentées dans le dossier. Il conviendrait de renforcer l'approche par compétences, initiée en 2020 et qui en est donc à ses débuts. Formaliser les relations avec les entreprises du domaine du marketing des services à l'aide de conventions ou d'accords de partenariats pourrait être bénéfique. L'internationalisation de la formation pourrait également être développée, en proposant par exemple plus de cours dispensés en anglais.

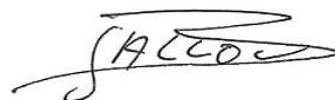
Observations de l'établissement

Brest, 18 février 2021,

Vous trouverez ci-dessous les observations concernant le rapport d'évaluation relatif au champ Droit - Economie - Gestion.

Le président

Matthieu GALLOU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JALLOU', with a stylized flourish extending from the end.

Partie pour les mentions :

M MG	Intitulé de la mention	Erreurs factuelles	Indiquer la section : (Finalités- Positionnement dans l'environnement- Organisation pédagogique – Pilotage – Dispositifs d'assurance qualité - Résultats constatés – Autre)	Indiquer la page et le paragraphe	Modification (s) souhaitée (s)	(Partie réservée au HCERES) Prise en compte HCERES
M	CCA		Organisation pédagogique	19	L'évolution numérique des métiers de la comptabilité, du contrôle et de l'audit est pleinement intégrée par les étudiants lors des périodes d'immersion en entreprise ou en cabinet. Par ailleurs, ces compétences sont partiellement développées en formation (deux intervenants extérieurs s'appuient sur des outils numériques professionnels pour assurer leur cours : en master 1 (module comptabilité approfondie) et en master 2 (module droit social et gestion sociale).	
			Résultats constatés	20	La capacité d'accueil a été fixée sur la période d'évaluation à 30 (25 étudiants issus de formation initiale et 5 personnes relevant de la formation continue, via les dispositifs de VAPP/VAE). Sur les trois années référencées, le taux de remplissage n'atteint pas 100% en raison de l'ouverture sur notre territoire (pointe bretonne) de nouvelles formations proches du master CCA (DSCG en apprentissage au lycée J. Lesven à Brest, création de la filière « audit-expertise » au sein du programme grande école de Brest Business School). Depuis ce constat, la capacité d'accueil du master a été revue à la baisse : 25 au total.	
			Conclusion / Points faibles	21	Le suivi des diplômés du master CCA est assuré par Cap Avenir de l'UBO. Ces enquêtes renseignent également sur le taux de réussite au DSCG des répondants. Il n'est pas réalisé d'enquêtes complémentaires pour ne pas dégrader les taux de réponse. Néanmoins, en fin d'année de master 2, un bilan est réalisé auprès des étudiants. Outre l'évaluation des enseignements et du fonctionnement de la formation, nous analysons le taux de conversion des contrats d'apprentissage en CDI ou CDD. Ces points sont débattus en conseil de perfectionnement.	
			Analyse des perspectives et recommandations	21	Les modalités de contrôle des connaissances vont être revues avec la réintroduction de la session 2 en master 1 comme en master 2.	

Partie pour les mentions :

M MG	Intitulé de la mention	Erreurs factuelles Observations	Indiquer la section : (Finalités- Positionnement dans l'environnement- Organisation pédagogique – Pilotage – Dispositifs d'assurance qualité - Résultats constatés – Autre)	Indiquer la page et le paragraphe	Modification (s) souhaitée (s)	(Partie réservée au HCERES) Prise en compte HCERES
M	Gestion des ressources Humaines	précision / projet SEA_EU co diplomation Cadix	Positionnement †	page 37	Lors de la Staff Week de mars 2020 organisée dans le cadre du projet SEA-EU une rencontre des responsables des masters GRH de Brest et de Cadix a eu lieu. Un constat de proximité pédagogique et scientifique a été réalisé. Un projet de mobilité virtuelle a été initié sous la forme de séminaires virtuels communs au deux promotions et de projets tutorés, mixant les étudiants des deux promotions. La crise du COVID a retardé la mise en œuvre du projet.	
		absence de spécificité maritime			Le renforcement de la dimension maritime est prévu, il rejoint le nouveau projet stratégique de la composante. La décision de l'équipe est de débiter par le lancement d'actions de recherche, en particulier sur les métiers du maritime pour construire le socle scientifique de futurs enseignements. L'analyse des pratiques d'étudiants présents dans les entreprises du pôle Naval, Naval Group, Ifremer, Brittany Ferries, permettent d'illustrer les cours sur cet axe.	
		lien avec Chaire résilience et leadership			Les liens avec la Chaire Résilience sont fort car les EC de l'équipe pédagogique y sont impliqués (Directrice de la Chaire, Direction Scientifique, Doctorante). Le thème de la résilience organisationnelle est intégré dans différents modules en particulier ceux de Leadership, Management d'équipe, gestion des crises et conflits, gestion du changement.	
		peu de formalisation des partenariats entreprises			Les entreprises accueillant nos alternants sont pour partie des entreprises de taille intermédiaire ou des PME n'ayant pas un flux suffisant en nombre et en régularité pour justifier d'un partenariat. De plus nous sommes soucieux de laisser nos étudiants choisir leur entreprise d'accueil au plus près de leur projet professionnel. Nous ne pouvons de ce fait nous engager formellement dans une démarche de conventionnement.	
		apparence monolytique du diplôme	organisation pédagogique	p 38	la possibilité de proposer des options qui permettrait davantage d'individualisation des parcours de formation n'a pas été retenue par l'équipe pédagogique : -la taille des promotions ne permettrait pas la soutenabilité de cours à très petits effectifs -la polyvalence est attendue par les employeurs qui sont majoritairement des PME ou Organisations de taille intermédiaire. Toutefois, chaque étudiant peut individualiser son parcours par des choix	

					de projets tutorés, de sujets de mémoires. La pédagogie expérientielle s'appuie également largement sur l'analyse des pratiques de l'alternant.	
		note 0 pour absence non justifiée	dispositif assurance qualité	p38	Cette pratique est une « sécurité » pour l'étudiant en l'absence de session 2. L'alternance fragilise parfois les étudiants / quantité de travail, des calendriers très contraints et il peut arriver qu'une absence, ou la non remise d'un travail de contrôle continu ne soit justifiée que par des difficultés de conciliation entre formation et travail salarié. Par bienveillance cette pratique d'attribuer la note 0 à un travail de CC non remis permet néanmoins de calculer une moyenne et le cas échéant de délivrer le diplôme. Si nous utilisons l'outil numérique Absence Non Justifiée, le logiciel Apogée rendrait la délivrance de diplôme impossible.	
		Peu d'étudiants accèdent au statut cadre	Résultats	p39	Les pourcentages / accès au statut cadre sont très variables d'une année à l'autre, sur la promo 2018 37% mais sur la promotion 2017 46,6%. Les diplômés s'insèrent le plus souvent dans des PME ou des organisations de ESS qui ne leur propose pas immédiatement ce statut. Les parcours professionnels de nos alumni montrent des évolutions statutaires assez rapides.	
M	MAE	Interrogation sur le Rattachement d'un parcours recherche à la mention MAE	Analyse détaillée/Positionnement des formations dans l'environnement	p6	Ce rattachement est effectué pour des raisons administratives mais aussi pour permettre à des étudiants des différents M2 spécialisés de suivre un enseignement approfondi à la recherche en Sciences de Gestion. Cette mention double compétence avec ce parcours recherche pouvant leur apporter des connaissances nécessaires soit au basculement vers un doctorat ou soit pour mieux appréhender les méthodes ou outils nécessaires à des activités de conseil en complément de leur spécialisation (Finance, Marketing, RH...)	
	MAE	Capacité réduite entre 2018 et 2019 pour le M1 AE	Résultats constatés	P2 Fiche MAE	L'entrée en M2 AE Double Compétences se fait par un M1 AE mais aussi pour des étudiants en provenance d'autres Masters Hors Gestion ou d'écoles d'ingénieurs. Les effectifs M2 AE avec entrée directe en M2 AE (sans passer par le M1 AE) étaient déjà importants, nous avons donc pour réguler le flux d'entrée en M2AE (capacité 30) avons réduit la capacité d'accueil du M1 AE (de 30 à 15)	
	MAE	Préconisation - Faire des Conventions avec les écoles d'ingénieurs	Analyse et perspectives d'améliorations	P3 fiche MAE	Ce conventionnement qui n'apparaissait peut être pas de manière explicite est effectif depuis quelques années avec l'ESAIB et l'eNSTA BRETAGNE et depuis 2 ans avec l'ENIB. Nous prenons bien en compte cette remarque étalons nous proposerons pour la nouvelle habilitation un parcours Ingénieur Manager bien affiché.	
		Amélioration : effectif du parcours recherche	Analyse et perspectives d'améliorations	p3 fiche MAE	Des actions d'organisation (positionnement dans l'année des modules de cours et les rencontres) ont été mises en oeuvre pour que les étudiants de M2 Master Spécialisé puisse suivre ce parcours recherche Cette nouvelle organisation doit permettre de remonter les effectifs et la qualité du recrutement dans ce parcours. Cela passe aussi par des actions de communication dès le début Master 1 de spécialité par les membres de l'équipe pédagogique sur l'expertise acquise en suivant ce parcours.	

Partie pour les mentions :

M MG	Intitulé de la mention	Observations	Indiquer la section : (Finalités- Positionnement dans l'environnement- Organisation pédagogique – Pilotage – Dispositifs d'assurance qualité - Résultats constatés – Autre)	Indiquer la page et le paragraphe	Modification (s) souhaitée (s)	(Partie réservée au HCERES) Prise en compte HCERES
	master Marketing-vente parcours marketing des services	Une faible internationalisation de la formation.	Conclusion		Quelques interventions supplémentaires en anglais sont souhaitables (notamment en master 1, puisqu'un cours en anglais est déjà dispensé en master 2). Il est également envisageable de demander aux étudiants des travaux à rendre en anglais afin d'améliorer leur pratique. Au-delà des interventions et travaux, l'internationalisation de la formation dans le cadre d'une formation en alternance (pendant trois semestres sur quatre) est relativement limitée : les étudiants ont des périodes de deux semaines de formation, puis des périodes de 3 à 4 semaines en entreprise.	
		Une absence d'accords de partenariats avec des entreprises du secteur	Conclusion		Des partenariats seraient utiles avec les entreprises qui accueillent régulièrement des alternants (le groupe Crédit Mutuel Arkéa par exemple). Cette stratégie de partenariat est néanmoins à considérer au niveau de l'IAE. L'IAE s'est dotée d'une chargée de relations avec les entreprises. Une de ses missions pourrait être de consolider les relations entre les formations de l'IAE et des entreprises sous forme de partenariat.	
		Un effectif des étudiants au-dessous de la capacité d'accueil initialement prévue pour la période 2017-2019, sans explication dans le dossier	Conclusion		Le master est ouvert pour 23 étudiants, et 5 étudiants supplémentaires hors « voie classique » (en reprise d'études par exemple, ou passage par Campus France). La capacité de 23 étudiants est généralement atteinte ; il reste l'ouverture supplémentaire à 5 étudiants, qui représente une mesure	

					d'adaptation au contexte et à la demande de reprise d'études. De plus, il peut arriver que des étudiants admis ne se présentent finalement pas lors de la rentrée. Il est alors trop tard pour faire appel à la liste complémentaire. Pour pallier ce problème et pour tenir compte de la capacité à trouver un nombre de contrats d'alternance suffisant, il est envisagé de ramener le nombre total à 25 étudiants, en renonçant à la distinction entre les étudiants en formation initiale et ceux qui sont dans une autre situation (reprise d'études, Campus France...).	

Partie pour les mentions :

M MG	Intitulé de la mention	Erreurs factuelles	Indiquer la section : (Finalités- Positionnement dans l'environnement- Organisation pédagogique – Pilotage – Dispositifs d'assurance qualité - Résultats constatés – Autre)	Indiquer la page et le paragraphe	Modification (s) souhaitée (s)	(Partie réservée au HCERES) Prise en compte HCERES
	master CGAO, contrôle de gestion et audit organisationnel parcours MPO, management de la performance et parcours MSI, management du système d'information	La formation n'est pas délocalisée mais possède un partenariat spécifique avec l'École nationale de comptabilité et gestion (ENCG) d'El Jadida, au Maroc, dont les modalités demeurent imprécises.	Analyse- Finalité	1 §2	La formation n'est pas délocalisée et ne possède pas de partenariat avec un autre établissement d'enseignement.	

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bretagne Occidentale - UBO
Bilan du champ de formations Mer et littoral

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Maud Le Hung, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Mer et Littoral et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Biologie
- Master Biotechnologies
- Master Chimie et sciences du vivant
- Master Droit des activités maritimes
- Master Économie appliquée
- Master Gestion de l'environnement
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement
- Master Sciences marines / Marine sciences

Présentation

Le champ *Mer et Littoral (ML)* de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est composé de huit masters dont les mentions sont :

- *Biologie*
- *Biotechnologies* co-accrédité avec l'Université de Bretagne Sud (UBS)
- *Chimie et sciences du vivant*
- *Droit des activités maritimes*
- *Économie appliquée* co-accrédité avec Agrocampus-Ouest (campus de Rennes)
- *Gestion de l'environnement*
- *Sciences marines / Marine sciences* co-accrédité avec l'École nationale supérieure des techniques avancées Bretagne (ENSTA Bretagne) et l'Institut Mines Télécom Atlantique (IMT A)
- *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* co-accrédité avec l'UBS

Ces masters ont pour thématique commune le secteur de la mer et du littoral. Le champ est porté par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), composante de l'UBO. Plusieurs instituts tels que l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), l'Institut de Recherche pour le Développement du Littoral (IRDL), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ou encore le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) participent aux formations.

Les formations du champ sont adossées aux huit laboratoires rattachés à l'IUEM qui est également une fédération de recherche : Laboratoire des sciences de l'Environnement MARin (LEMAR UMR 6539), Laboratoire de Microbiologie des Environnements Extrêmes (LM2E UMR 6197), Laboratoire de Biotechnologie et de chimie maritime (LBCM – EA3884), le laboratoire AMénagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux (AMURE UMR 6308), Laboratoire Géosciences Océan (LGO - UMR 6538), Laboratoire d'Océanographie Physique et Spatiale (LOPS- UMR 6523), Littoral - Environnement - Télédétection – Géomatique (LETG Brest UMR6554).

A cette fédération s'ajoute le Laboratoire d'Études et de Recherches en Économie sur les Structures et Marchés Agricoles, Ressources et Territoires (SMART-LERECO - UMR1302) de l'INRAE et Agro-Campus Ouest comme partenaire. L'École Doctorale de rattachement est l'ED Sciences de la Mer et du Littoral de l'UBO, étendue à l'ED Sciences Pour l'Ingénieur pour la mention *Sciences Marines*, co-accréditée avec l'ENSTA-Bretagne.

Les formations s'appuient aussi sur le pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique et sur un tissu local de grands groupes et de petites et moyennes entreprises du domaine. La plupart des enseignements se déroule sur la technopôle Brest Iroise.

Avis global

Le champ *Mer et Littoral (ML)* forme un ensemble cohérent de masters dans le secteur de la mer. Il est porté par la composante IUEM qui regroupe ces formations. L'appui sur les laboratoires de recherche qui forment la fédération de recherche de l'IUEM et sur l'École universitaire de recherche *Interdisciplinary graduate School for the Blue planet* (EUR ISblue), donne à cet ensemble une visibilité à la fois en matière d'offre de formation au niveau cadre mais aussi en matière d'activités de recherche.

La composante IUEM est un lieu qui permet des mutualisations, notamment en matière d'enseignements. Cela se traduit par des unités d'enseignement (UE) mutualisées innovantes, *Science et Société* et *Enjeux et Problématiques*, contribuant à la professionnalisation et à la formation par la recherche. Ces UE s'appuient sur l'interdisciplinarité constitutive de l'IUEM. Ce rôle est toutefois limité et peu investi. Un certain nombre de processus pourrait être pris en charge par la composante comme le suivi de la qualité des formations du champ. Une des problématiques communes des masters de l'IUEM est le manque de données chiffrées dans les dossiers d'autoévaluation. La composante aurait certainement un rôle à jouer pour accompagner les responsables de mention.

Les dossiers champ et formations comportent des ambiguïtés qui seront à lever. Tout d'abord, on observe un glissement sémantique dans le dossier champ puisque de *Mer et Littoral* l'intitulé du champ devient *Sciences de la mer et du littoral*, sans doute lié à l'existence du domaine dérogatoire "Sciences de la mer et du littoral" qu'a obtenu l'université depuis une dizaine d'années.

De plus, on rencontre souvent dans le dossier champ et les dossiers de formation l'expression "master Sciences de la Mer et du Littoral", les mentions devenant des parcours. Cet abus de langage accentue certainement l'identité du champ mais peut aussi l'isoler des autres formations. Par ailleurs, il introduit également la confusion dans les dossiers des formations sur le niveau des instances de pilotage dont on ne sait pas toujours si elles relèvent de la composante, du champ ou de la mention. D'autre part, les périmètres du champ et de l'EUR sont si proches (80 % des étudiants du champ sont dans l'EUR) qu'on a parfois des difficultés à dissocier les axes de développement de l'EUR de ceux du champ.

Alors que le dossier champ présente une autoévaluation de qualité, il n'y a pourtant pas de pilotage des formations à l'échelle du champ, chaque équipe pédagogique de master ayant la responsabilité de la formation. Il en résulte des politiques pédagogiques et des mises en œuvre très variées voire disparates alors que les problématiques peuvent être communes, comme conforter les liens avec les professionnels ou améliorer l'attractivité internationale. La thématique commune de la mer et du littoral est clairement un facteur de visibilité contribuant à renforcer ces deux points.

Toutefois, on notera d'ailleurs que les relations entre le champ et les autres champs de l'université ou avec les instances de l'établissement sont absentes du dossier. De même les modalités de co-accréditations sont peu présentées dans les dossiers des formations. On peut s'interroger sur les relations que l'IUEM entretient avec les établissements du site.

Le champ bénéficie de dispositifs et moyens de l'EUR, appels à projet favorisant l'innovation pédagogique, plate-forme de mise en relation avec le monde socio-économique, moyens humains (ingénieurs pédagogiques), bourses de mobilité internationale, dont on mesure toutefois peu la réalité dans les dossiers de formations du champ. C'est dommageable d'autant que ces dispositifs ont des effets réels (nombreuses innovations dans le domaine de la réalité augmentée par exemple) mais qui sont un peu éparpillés.

Le rôle de l'IUEM mérite donc d'être revu au sein de l'UBO pour intégrer à la fois la stratégie de l'établissement, l'articulation avec l'EUR et les problématiques du champ. L'IUEM dispose d'un comité de pilotage bien constitué des responsables (de composante, de mention, de parcours) et des personnels administratifs. Il pourrait intégrer des étudiants et des professionnels afin d'examiner l'ensemble des problématiques de la composante.

Analyse détaillée

Finalités des formations

Les objectifs pédagogiques des huit mentions du champ sont bien décrits et lisibles pour les étudiants et les acteurs des formations, à travers leurs sites web. On notera toutefois que le dossier mention *Sciences de la terre et des planètes, environnement* ne comporte que le parcours opéré par l'UBO. L'absence d'information sur le parcours porté par l'UBS dans cette mention ne permet pas de juger de ce critère ainsi que tous les suivants. De même, les intitulés et le contenu des parcours sont choisis de manière pertinente. Les mentions *Sciences Marines*, *Droit des Activités Maritimes*, *Gestion de l'environnement* et *Sciences de la terre et des planètes, environnement* ont ou souhaitent bénéficier d'une dénomination dérogatoire pour le nom de la mention afin d'augmenter leur lisibilité et leur spécificité autour de la thématique marine. Toutefois les éléments fournis dans les dossiers (attractivité de la formation) et la singularité du champ *Mer et Littoral (ML)* dans le paysage national ne permettent pas d'apprécier la pertinence de ces demandes.

Le supplément au diplôme n'est pas fourni dans les dossiers sauf celui du parcours P2 *Biomolécules, Microorganismes, Bioprocédés* de la mention *Biotechnologie*. L'absence de ce document est regrettable, d'autant qu'il existe une unité d'enseignement facultative *Université Flottante*, innovante qui constitue une expérience à valoriser pour les étudiants.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont essentiellement explicités au niveau des secteurs d'activité et communiqués aux étudiants. Le descriptif manque néanmoins d'exemples concrets de métiers visés par les formations, notamment pour les mentions *Chimie et Sciences du Vivant* et *Biotechnologie* (sauf pour le parcours P2).

Positionnement des formations

Les formations du champ *ML* sont bien positionnées localement avec une spécialisation claire autour des sciences de la mer et du littoral. Le champ offre un large spectre sur cette thématique allant des sciences juridiques et économiques aux sciences du vivant et de la terre au sens large. Les formations n'ont pas de concurrence sur leurs thématiques au niveau régional même si l'on retrouve certaines mentions au niveau national éloignées géographiquement ou thématiquement dans leur(s) parcours.

Le champ bénéficie d'un environnement recherche de qualité, par la présence de nombreux laboratoires ainsi que des instituts. Ainsi les formations sont en appui sur les huit laboratoires de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et le SMART-LERECO - UMR1302. L'adossement à l'EUR ISblue renforce le potentiel de cet environnement. A cela s'ajoutent la participation aux formations de l'IFREMER, de l'IRD (Institut de recherche Dupuy de Lôme), de l'INRAE et du Muséum d'histoire naturelle.

Les relations avec le monde socio-économique sont variées selon les formations mais sont souvent peu mises en avant. La présence du pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique, du technopôle Brest Iroise et des collectivités locales apporte une plus-value à certaines formations (*Chimie et Sciences du vivant*, *Droit des activités maritimes*, *Gestion de l'environnement*) en terme de soutien et de proximité avec l'environnement socio-économique. La mention *Droit des activités maritimes* dispose également d'une association de diplômés, dispositif qui pourrait être reproduit dans les autres mentions ou élargi au champ. Seule la mention *Biotechnologies* a établi des conventions avec des partenaires extérieurs permettant de renforcer les relations. La participation de professionnels non académiques dans les formations n'est pas assez décrite dans les dossiers de mention. C'est d'ailleurs un axe à développer déjà clairement identifié dans le dossier champ. On peut remarquer qu'à l'origine, les masters examinés avaient une orientation recherche marquée, comme l'indique le dossier champ. Le renforcement des professionnels dans les formations est donc une conséquence logique de cette situation de départ.

La plupart des formations ont des relations internationales via des dispositifs type Erasmus+ et créent des relations supplémentaires grâce à des accords de mobilité vers une variété de pays. Les bénéfices de ces accords ne sont cependant pas très explicites, hormis pour le master *Chimie et Sciences du Vivant* (50 % stages à l'étranger). Les formations *Droit des activités maritimes*, *Sciences de la terre et des Planètes*, *Environnement* et *Économie Appliquée* n'ont pas de lien spécifique avec l'étranger. Par ailleurs l'impact de la participation à l'EUR ISblue sur la mobilité internationale n'est pas quantifiable avec les éléments fournis. Le dossier champ met aussi en évidence les dispositifs au service de l'internationalisation des formations en notant toutefois que cela reste un axe de développement.

Organisation pédagogique

Toutes les formations du champ proposent une personnalisation progressive avec un ou plusieurs parcours et/ou avec une possibilité de choix d'enseignements, sauf la mention *Gestion de l'environnement* qui ne propose qu'un parcours sans option et la mention *Biotechnologies* qui est composée de quatre parcours en M2 indépendants du fait de leur spécialisation. Au niveau du public accueilli, les stratégies sont également très variées : dans certaines d'entre elles, l'adaptation aux différents profils étudiants est réelle et effective comme la mention *Gestion de l'Environnement* alors que la mention *Économie Appliquée* ne propose que la formation initiale et *Sciences Marines* n'évoque ni formation continue, ni dispositif de type validation des acquis de l'expérience. Un travail de modularisation des diplômes nationaux est pourtant effectué par le service formation continue de l'UBO mais il n'est pas mentionné dans les dossiers des masters.

De la même manière, l'approche compétence n'a pas été intégrée de manière homogène par l'ensemble des équipes pédagogiques : ainsi si certaines équipes l'ont bien intégrée dans leur réflexion et déjà mise en pratique en lien avec des blocs de compétences comme la mention *Chimie et Sciences du Vivant*, d'autres équipes ne se la sont pas encore appropriée (mention *Biotechnologies* par exemple). Lorsqu'il est mentionné, le portefeuille de compétences n'existe pas. L'approche par compétence initiée par l'établissement et le champ très récemment reste à poursuivre.

L'approche scientifique est globalement intégrée de manière très satisfaisante dans l'ensemble des formations. Chaque formation développe ses propres dispositifs : mise en relation avec le milieu scientifique par le biais de séminaires, participation dans des programmes de recherche et/ou utilisation de ressources scientifiques, mise en place d'unités d'enseignement spécifiques. A cela s'ajoutent deux unités d'enseignements (UE) interdisciplinaires mutualisées, *Sciences et société* et *Enjeux et problématiques* qui contribuent à l'acquisition de compétences sur les problématiques de recherche et sur les méthodes scientifiques. Ces UE participent également à la professionnalisation des étudiants dans l'approche pluridisciplinaire notamment.

S'agissant des compétences transversales pour l'intégration professionnelle, on note que les équipes se sont appropriées cette démarche mais là également avec différentes stratégies mises en place. Cela se traduit par exemple concrètement par les deux UE mutualisées citées précédemment, des enseignements communs à l'UBO sur la préparation à l'insertion professionnelle (préparation à la vie professionnelle), d'ateliers d'échanges (tables rondes), de participation à des projets collaboratifs (*Entrepreneuriales*).

On note que dans la plupart des formations un réel effort est mené pour mettre en place les dispositifs favorisant la mobilité et l'ouverture à l'international: conventions avec des établissements internationaux, cours d'anglais, cours en anglais, bi-diplomation. Néanmoins les éléments des dossiers des formations ne permettent pas d'apprécier l'efficacité de ces dispositifs et on s'étonne du peu de résultats chiffrés fournis.

Le dossier champ fournit la mobilité sortante en stage (en l'ordre de 20 % par an environ). On observe une diminution du nombre de stages entre 2016 et 2019 (sans prendre en compte l'année 2019-2020 dans la situation Covid) sans que cela ne soit commenté ni analysé. On comprend mal pourquoi les mentions *Sciences de la terre et des Planètes*, *Environnement* et *Économie Appliquée* ne rentrent pas dans une dynamique plus soutenue favorisant la mobilité internationale, alors que le champ souhaite clairement développer davantage l'attractivité internationale (développement des cours en anglais, mise en place de bourses de mobilité, de tutorat pour l'accueil d'étudiants internationaux). Il serait pertinent de préciser davantage la stratégie en matière d'internationalisation (pays ou régions concernées, type de mobilité envisagée, etc) pour que cette volonté se traduise dans les faits.

L'usage du numérique reste « classique » et pourra être développé, tout comme la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique en s'appuyant sur les moyens de l'UBO (plate-forme pédagogique) et sur ceux de l'EUR (ingénierie pédagogique), comme le dossier champ le mentionne.

Pilotage des formations

Lorsque la liste des intervenants est jointe au dossier, il apparaît que dans l'ensemble, les équipes pédagogiques des masters sont bien diversifiées mêlant enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs dans de bonnes proportions selon les finalités des mentions. La constitution de ces équipes et leur niveau de compétences sont par ailleurs adaptés à chaque formation. Notons toutefois le cas du master *Économie appliquée* qui présente une part trop faible d'intervenants extérieurs (moins de 50 heures sur les deux années du master) et celui du master *Sciences de la terre et des planètes, Environnement* qui n'en présente aucune, tandis que le master *Gestion de l'environnement* fait appel à une soixantaine d'extérieurs avec un risque de morcellement des interventions. Les responsabilités de mention et de parcours sont correctement partagées parmi les équipes pédagogiques et facilement lisibles pour les étudiants. Toutefois, le dossier du master *Gestion de l'environnement* n'est pas lisible du point de vue de ce pilotage.

Les conseils de perfectionnement sont mis en place dans les différentes mentions sauf le master *Économie appliquée* qui ne le mentionne pas. Les degrés de représentativité des parties prenantes varient d'une mention à l'autre ; par exemple le conseil du master *Biologie* ne contient qu'un seul représentant du secteur professionnel et aucun délégué étudiant de seconde année d'un des trois parcours (*Sciences halieutiques et aquacoles*), tandis qu'aucun représentant du monde socio-économique ne siège au conseil de master *Sciences de la terre et des planètes, Environnement*.

Ces conseils de perfectionnement analysent annuellement, ou deux fois par an pour la mention *Gestion de l'environnement*, différentes informations mises à leur disposition, mais la portée de leurs analyses et les actions résultantes font parfois défaut dans certains dossiers (*Biologie, Biotechnologies*). Les comptes-rendus ne sont pas joints aux dossiers sauf pour celui de *Droit des activités maritimes*. Les conseils de perfectionnement sont complétés par d'autres instances comme des comités de pilotage, des réunions de mi-parcours ou des réunions de bilan annuelles pour une gestion plus organisationnelle.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques et sont accessibles aux étudiants. A noter toutefois que dans le master *Sciences de la terre et des planètes, Environnement*, la part du disciplinaire académique est privilégiée au détriment de la formation à l'insertion professionnelle, en permettant une compensation du stage de M2 (S10) par les UE du S9 et en accordant un faible poids aux UE pré-professionnalisantes.

Dispositifs d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité au sein de ce champ sont souvent présents dans les formations mais leur mise en oeuvre effective est hétérogène ou présente des points d'amélioration. Ainsi, si toutes les formations font globalement état d'un suivi d'effectifs satisfaisant, les procédures de recrutement mériteraient d'être plus clairement décrites (*Biologie, Biotechnologies, Chimie et Sciences du vivant* et *Économie appliquée*) pour pouvoir mieux appréhender leur attractivité. L'attractivité passe aussi par la diffusion des taux de réussite qui, s'ils sont bien analysés pour toutes les formations, n'apparaissent pas toujours clairement dans les dossiers hormis *Sciences Marines* et *Biotechnologies*.

Le suivi des diplômés est bien réalisé pour toutes les formations mais on note aussi une hétérogénéité dans les enquêtes qui sont parfois faites à 6, 12 ou 18 mois et/ou 30 mois sans donner la plupart du temps la qualité des emplois occupés ni le secteur d'activité. Dans ce contexte, certaines formations (*Biotechnologies, Droit des activités maritimes* ou *Sciences Marines*) présentent des analyses absentes ou partielles, ce qui ne favorise pas l'analyse de la formation et les réponses potentielles que le conseil de perfectionnement peut apporter.

Enfin, si les formations du champ montrent leur souci de la qualité et du bénéfice de l'autoanalyse, elles apparaissent à nouveau comme disparates dans les faits. On mentionnera notamment l'absence (ou à défaut la difficulté à trouver l'information dans les dossiers) d'évaluation de la formation par les étudiants (*Droit des activités maritimes, Sciences Marines*). A contrario, on ne peut que souligner la qualité de l'autoévaluation conduite avec rigueur dans la mention *Gestion de l'environnement*.

Le dossier champ est de bonne qualité analysant la situation globale des formations notamment grâce à un SWOT et identifiant des axes de progrès.

Résultats

Les formations du champ présentent très majoritairement une bonne attractivité voire excellente (*Biologie, Gestion de l'environnement*). Les effectifs sont aussi variables (entre 10 et 70 étudiants en M1) mais restent stables et témoignent de la solidité des formations. On notera que la mention *Sciences marines* apparaît fragile avec un taux de pression inférieur à un, un effectif moyen de 10 étudiants et un recrutement important en M2 donnant la priorité aux élèves ingénieurs.

Les taux de réussite (supérieurs à 80 % en M1 et M2) sont satisfaisants.

Chaque master conduit à une insertion correcte, sous réserve des données fournies, professionnelle en adéquation avec le contenu et les débouchés de la formation. Alors que le dossier champ indique une déqualification des diplômés, il est difficile d'apprécier cette problématique dans les dossiers de formation en l'absence d'éléments sur les emplois. Dans ce contexte, le taux de poursuites d'études en doctorat est très variable (de quelques % à 50 %) mais toujours en rapport avec l'orientation recherche de la mention et/ou des parcours (hormis éventuellement *Économie appliquée* avec un taux de 30% un peu élevé par rapport aux objectifs de la formation).

On déplorera toutefois des mentions pour lesquelles il est moins évident d'apprécier ces différents points soit par oubli d'ajout des annexes listées dans le dossier (*Droit des activités maritimes*) soit par manque d'informations claires et en accord avec la période concernée (*Biologie, 2 parcours M2 Biotechnologies, Sciences marines*).

Conclusion

Principaux points forts

- Des formations attractives aux effectifs solides avec de bons taux de réussite.
- Un environnement recherche de qualité qui favorise une approche scientifique intégrée dans les formations du champ.
- Un taux de poursuite d'études en doctorat cohérents avec les objectifs des formations.
- Des unités d'enseignements originales mutualisées pluridisciplinaires.

Principaux points faibles

- Une mobilité internationale faible.
- Participation des professionnels dans les enseignements souvent insuffisante.
- Un dispositifs d'assurance qualité disparates notamment concernant le suivi de l'insertion professionnelle et l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Une approche par compétence balbutiante.
- Rôle du champ flou.

Recommandations

Le champ *Mer et Littoral* est un ensemble cohérent de masters autour des métiers de la mer et du littoral. La présentation regroupée de ces formations et l'identité qui en découle leur donnent une visibilité qui contribue à leur réussite et favorise l'innovation. La demande de dérogation de dénomination de certaines mentions accentuant ce caractère marin ne paraît donc pas justifiée avec les éléments des dossiers. Cette forte identité est un atout pour les formations et la composante IUEM. Toutefois il faut être vigilant à ce que cela n'isole pas les acteurs. Les liens avec les autres composantes et les établissements du site sont peu présents dans les dossiers, interrogeant sur la réalité.

Les laboratoires de recherche renforcent l'ancrage local dans la recherche, cette dernière dimension étant largement développée, parfois au détriment du lien avec l'environnement socio-économique.

Les axes stratégiques déjà identifiés par le champ autour du développement de la mobilité internationale et du lien avec l'environnement professionnel qui se traduit par le développement de l'approche par compétence, l'augmentation de la participation des professionnels à la formation (enseignements, conseil de perfectionnement), la mise en place de formation continue doivent effectivement être développés. Un des leviers est de renforcer les actions de pilotage du champ et donc celles de l'IUEM en clarifiant son rôle dans l'établissement et son articulation avec l'EUR.

Points d'attention

Il n'y a pas de point d'attention spécifique à signaler.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER BIOLOGIE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO
Agrocampus Ouest de Rennes

Présentation de la formation

La mention *Biologie*, coaccréditée avec Agrocampus Ouest à Rennes, se décline en trois parcours, *Biologie des organismes et des populations (BOP)*, *Ecosystèmes marins (EM)* et *Sciences halieutiques et aquacoles (SHA)*. Les enseignements sont réalisés à l'Institut Universitaire de l'Environnement Marin (IUEM), sur le site de Plouzané pour les deux premiers parcours tandis que la seconde année du parcours *SHA* se déroule sur l'Agrocampus Ouest de Rennes. La mention, qui comporte 564 heures d'enseignement en première année (M1) et 272 heures et 340 heures en deuxième année (M2) pour les parcours *EM / BOP* et *SHA*, respectivement, est proposée en formation initiale et continue.

Analyse

Finalité de la formation

L'intitulé des parcours, leur contenu et les apprentissages sont cohérents, bien expliqués et disponibles sur le site web de la formation. Le périmètre de chacun des trois parcours est bien défini. Il est fait mention d'un supplément au diplôme, non fourni dans le dossier.

Les débouchés visés concernent la poursuite en doctorat pour des carrières de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs, ainsi que des métiers d'ingénieurs en sciences biologiques marines pour travailler dans des bureaux d'études, des collectivités ou structures locales ou dans la fonction publique; ces débouchés sont en cohérence avec le contenu de la formation et la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan régional, la formation est incontestablement originale, son positionnement national est clairement précisé. A l'Université de Bretagne occidentale (UBO), des réorientations sont possibles entre parcours entre M1 et M2 et des passerelles existent avec deux autres mentions du champ *Sciences de la mer et du littoral* (*Biotechnologies* et *Gestion de l'environnement*).

La formation est adossée au pôle de recherche en océanographie de Brest qui regroupe 1500 personnes environ. Les chercheurs et enseignants-chercheurs de ce pôle interviennent dans la formation et des unités d'enseignement (UE) permettent, au travers des travaux des étudiants, d'acquérir des données de suivi à long terme, alimentant des projets de recherche d'envergure. Les thématiques de recherche des laboratoires de ce pôle sont abordées au travers de plusieurs UE. La formation est pleinement intégrée à l'École Universitaire de Recherche (EUR) ISblue et bénéficie ainsi de financements pour des stages à l'étranger et des UE communes au champ.

Les débouchés en doctorat se font plus particulièrement via l'École doctorale des Sciences de la mer et du littoral (EDSML) ainsi que d'autres Écoles doctorales nationales et à l'étranger. La formation indique ses partenariats avec l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), l'École Agrocampus Ouest de Rennes pour la mise en œuvre du parcours *SHA*, avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

La formation a un rayonnement international. En effet, l'université est l'un des neuf partenaires du International Master of science in Marine Biological Ressources (IMBRSea) Erasmus Mundus. De plus, l'UE Biogéochimie et écologie des milieux polaires proposée aux étudiants du parcours *EM* est labellisée par l'International Antarctic Institut. Par ailleurs, un accord de double diplôme international a été signé en février 2020 entre le parcours *EM* de la mention et la Maîtrise en océanographie de l'université du Québec à Rimouski. Enfin la mention est impliquée dans un projet Erasmus + avec le Pérou et le Gabon mais le document ne mentionne pas le nombre d'échanges en mobilité sortante ou entrante effectués dans ce cadre.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée en quatre semestres dont le premier est commun aux trois parcours qui se séparent dès le second semestre de M1. Les enseignements sont répartis en UE qui donnent bien des crédits européens, mais la présentation du tableau fourni dans le dossier n'en fait pas mention. La deuxième année est présentée par parcours. Les étudiants ont accès à une UE "Université flottante" dispensée en anglais, permettant d'acquérir trois crédits en sus des 30 crédits du deuxième semestre.

La mention est proposée en formation initiale et continue, uniquement en présentiel. Des aménagements d'emploi du temps pour les sportifs de haut niveau peuvent être mis en place le cas échéant et la formation accueille des étudiants en situation de handicap dans la mesure du possible (si le travail de terrain reste réalisable par exemple). La mention peut également être obtenue par validation d'acquis d'expérience (VAE, 1 à 2 cas par an mentionne le dossier).

La formation ne propose pas de blocs de compétences et la seule amorce de réflexion sur l'approche par compétences, se traduit par le fait que les étudiants de M1, mais de manière étonnante pas ceux de M2, listent sur une fiche en annexe de leur mémoire de stage les compétences qu'ils ont acquises. Cette fiche est validée par Cap'Avenir, service de l'université en charge de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Les étudiants sont invités à participer aux séminaires de certains laboratoires et à participer à des projets de recherche lors des stages de 2 mois en M1 et 5.5 mois en M2, ce qui est tout à fait en accord avec une formation proposant une poursuite d'étude en doctorat. La méthodologie de la recherche bibliographique leur est fournie. Des formations sur la connaissance du monde du travail, sur les techniques de recherche d'emploi et de recherche documentaire permettent aux étudiants de découvrir également le monde de la recherche et facilitent l'apprentissage de la démarche scientifique. Les échanges avec les doctorants peuvent également éveiller les étudiants à l'intérêt d'une formation doctorale.

La formation souligne des liens avec le monde socio-économique sous la forme d'interventions et de témoignages au cours de tables rondes et de journées professionnelles ou dans certaines UE scientifiques ou consacrées à la préparation à la vie professionnelle (PVP) mais il est dur de juger la profondeur de cette implication car aucune liste détaillant le nom de l'entreprise et la durée des interventions n'est fournie. De même, la liste des entreprises accueillant des stagiaires de M1 et M2 n'est pas fournie, il est donc difficile d'évaluer l'implication de celles-ci à ce niveau.

Les opportunités d'insertion professionnelle sont communiquées aux étudiants à travers des réunions d'information et sur une plateforme informatique dédiée accessible par l'environnement numérique de travail de chaque étudiant. Il n'est pas fait mention dans le dossier d'un réseau d'alumni.

L'ouverture de la formation à l'international est favorisée par une préparation des étudiants à travers des UE dispensées en anglais, des offres de stages et des soutiens à la mobilité, des accords avec des formations internationales, un programme Erasmus+, des travaux sur articles scientifiques.

Plusieurs outils numériques sont mis à la disposition de la formation des étudiants, tels que la plateforme Moodle qui permet aux étudiants de disposer de ressources numériques sur les contenus de la formation et de communiquer avec les enseignants, notamment quand le présentiel est compromis. Une charte anti-plagiat est fournie à chaque étudiant et une présentation d'un outil anti-plagiat leur est proposée à la réunion de rentrée.

Pilotage de la formation

En M1, l'ensemble des intervenants comprend principalement des enseignants-chercheurs. En M2, ceux-ci sont à part égale avec les chercheurs. Les professionnels du secteur interviennent en M2 dans le cadre de l'UE « PVP » pour rendre compte de leur cursus ou dans des UE scientifique telles que « Fonctionnement des populations et peuplements exploités ». Pour les parcours EM et BOP, une UE "Table ronde" est organisée par les étudiants pour favoriser les liens avec le monde socio-économique. Aucune liste des intervenants n'est jointe au dossier, ce qui ne permet pas d'évaluer la participation de chacun de ces acteurs.

Les responsabilités pédagogiques sont partagées entre la responsable de mention, responsable aussi du parcours EM, le responsable du parcours BOP et celui du parcours SHA. Les responsables d'UE participent à l'élaboration de l'emploi du temps, aux jurys M1/M2 et à la sélection des dossiers de candidatures pour les parcours EM et BOP. Le recrutement des étudiants de M1 et M2 du parcours SHA est pris en charge par les enseignants-chercheurs Agrocampus ainsi que l'organisation complète du M2 qui est mutualisé avec la formation des ingénieurs agro-halieuves à Rennes. A partir du M2, ce parcours est donc complètement détaché de l'UBO tant géographiquement qu'administrativement.

Aucun problème lié au soutien administratif et pédagogique n'est soulevé.

Un conseil pédagogique et de perfectionnement (CPP) se réunit une fois par an et comprend la responsable de la mention-responsable du parcours EM, ceux des deux parcours BOP et SHA, celui des relations internationales et cinq délégués étudiants (pour les trois parcours du M1 et pour les parcours EM et BOP du M2), un représentant administratif et un seul représentant du secteur professionnel, ce qui est peu au regard des trois parcours qu'offre la mention. Ce CPP examine le contenu de la formation en tenant compte des enquêtes réalisées auprès des étudiants mais il n'est pas mentionné si ce CPP analyse les flux entrants d'étudiants, les taux de réussite et le devenir des diplômés. Ainsi, la formation de M1 est plébiscitée et des améliorations de contenu et de rééquilibrage entre semestres ont pu être opérées.

Il n'y a pas de représentant étudiant M2 du parcours *SHA*, on peut donc se demander si l'évaluation des enseignements de ce parcours par les étudiants est analysée au sein d'un autre organe de concertation. Une évaluation de la formation est réalisée par les étudiants une fois par an, en assemblée générale pour les M1 et les modalités ne sont pas précisées pour les M2. Une enquête individuelle auprès de tous les étudiants est à envisager.

Les modalités de contrôle des connaissances mises à disposition des étudiants sont classiques et font l'objet d'une charte commune au sein de l'université. On ignore si le parcours *SHA* s'inscrit dans ce dispositif.

Dispositif d'assurance qualité

Une équipe de six à huit personnes est en charge du recrutement et établit une liste principale de 32 étudiants de M1 et une liste complémentaire de 50 et de 12 étudiants en liste principale dans chaque parcours de M2 et 10 en complémentaire mais aucun élément n'est fourni dans le document concernant les critères de sélection des candidats. Il n'y a pas de tableau de bord annuel mentionné. Aucun élément n'est fourni concernant la publication d'information sur la réussite des étudiants. Cap'Avenir et les responsables de formation organisent un suivi des étudiants sur les trois années qui suivent l'obtention du master. Aucun résultat n'est fourni pour la période d'évaluation concernée.

Résultats constatés

La capacité d'accueil est de 32 étudiants en première année mais l'effectif varie entre 24 en 2017 et 30 en 2019. Le recrutement se fait à 50 % à partir de la licence de *Biologie* (parcours *Biologie des organismes et des populations*) de l'UBO et à 50 % sur d'autres licences au niveau national. A cela s'ajoute 1 à 2 étudiants par an passant par le dispositif "Etudes en France". Il s'agit d'une formation dont l'attractivité augmente avec 327 candidatures en 2017 et 622 en 2019. Les effectifs des parcours EM et BOP sont autour d'une douzaine d'étudiants. Le taux de réussite est en moyenne de 95,5 % en M1 et de 100 % en M2 (2017 et 2018).

Les données fournies par l'administration concernant la poursuite d'étude en doctorat indiquent un pourcentage de 0 % pour les années 2017 et 2018 pour les parcours EM et BOP alors que le dossier fait mention de 66 %. Les données concernant le taux d'insertion professionnelle concernent uniquement le parcours BOP et pour la période précédente (2012-2017). Ce taux est d'en moyenne 27,5 % 18 mois après obtention du diplôme. Le niveau de qualification des contrats n'est pas indiqué. Il est donc difficile de porter un avis circonstancié.

Les chiffres pour le parcours *SHA*, qui se déroule à Rennes ne sont pas fournis.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation cohérente et attractive dans un contexte régional et universitaire tout à fait adapté et reconnu.
- Une excellente articulation entre formation et recherche avec l'existence d'une EUR sur laquelle la formation peut s'appuyer notamment au niveau des stages à l'étranger.
- Un réseau international structuré autour d'un label Mundus.

Principaux points faibles :

- Un dossier incomplet qui montre un défaut d'autoévaluation.
- Un parcours M2 *SHA*, entièrement géré à Rennes déconnecté de la mention.
- Une faible implication des professionnels du secteur, tant dans les enseignements que dans le conseil pédagogique et de perfectionnement.
- Aucune réflexion sur l'approche par compétences amorcée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Bien que les contenus de cette formation, bien implantée au niveau régional, national et international, soient attractifs et en cohérence avec les métiers visés, il est indispensable de continuer à dynamiser la formation, en approfondissant le processus d'autoévaluation de manière rigoureuse, par l'analyse des données des trois parcours proposés par la formation, notamment au niveau du devenir de ses étudiants. L'implication de professionnels des secteurs d'activité concernés par les trois parcours dans les enseignements et le conseil pédagogique et de perfectionnement apporterait un plus à la formation et permettrait de ne pas isoler le parcours *SHA*.

La seule perspective mentionnée dans le dossier est le souhait changer la dénomination de la mention en « *Biologie marine* » pour renforcer sa lisibilité. Au sein d'un domaine *Sciences de la Mer et du littoral* déjà très bien identifié cette demande sans argumentation étayée ne permet pas de porter un avis circonstancié. Une réflexion du conseil de perfectionnement, augmenté de professionnels, sur l'impact concret de cette décision mériterait d'être conduite.

MASTER BIOTECHNOLOGIES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Université de Bretagne Sud - UBS

Présentation de la formation

Créé en 2017, le master *Biotechnologies* est une formation dispensée conjointement par l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et l'Université Bretagne Sud (UBS). La première année (M1) est composée de deux parcours rattachés à l'UBS, l'un localisé sur le site de l'UBS à Lorient, l'autre étant délocalisé au sein de l'Institut Catholique de l'Ouest Bretagne Nord (ICO BN) à Guingamp. La deuxième année (M2) quant à lui, se subdivise en quatre parcours. Le parcours 1 (P1) "master *International en Biotechnologie Marines*" est dispensé au sein de l'UBO (à Plouzané). C'est un parcours international sur les biotechnologies marines uniquement enseigné en anglais. Les trois autres parcours (P2 à P4) sont portés par l'UBS. Le parcours 2 (P2) "*Biomolécules, Microorganismes, Bioprocédés*" est dispensé à Lorient. Le parcours 3 (P3) "*Écologie chimique*" est uniquement proposé à distance. Le parcours 4 (P4) "*Ingénierie des Produits et Process*" s'inscrit dans la suite logique du parcours délocalisé du master 1 et est dispensé exclusivement au sein de l'ICO BN à Guingamp. Cette mention de master vise à former des cadres ayant des compétences en biotechnologies liées, selon les parcours, à la valorisation des ressources biologiques d'origine marine et leurs applications en biotechnologies (P1), à la valorisation des ressources biologiques marines (P2), aux problématiques en écologie chimique marine (P3) ou aux secteurs de la cosmétologie, de l'agroalimentaire ou des biotechnologies en Recherche et Développement (P4). Les volumes horaires globaux varient selon les parcours et sont de l'ordre de 650 à 850 heures hors stage et éventuel projet tuteuré. Les quatre parcours sont disponibles en formation initiale (FI). Le P4 est également accessible à la formation en alternance (FA) et le P3 est accessible à la formation continue (FC).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis dans le dossier où il est précisé que ces derniers sont portés à la connaissance des futurs étudiants sur les sites internet des formations (plaquettes téléchargeables) ou de réunions de rentrée. Toutefois, les parcours P2 et P4 complètent leur communication par d'autres canaux (documents téléchargeables des emplois occupés et insertion professionnelle, interventions vidéo de la direction ou d'anciens étudiants pour P2; réseau LinkedIn pour P4). Les débouchés et passerelles sont aussi présentés avec notamment le souhait de mieux communiquer en 3ème année de licence auprès des étudiants pour compenser la difficulté des passerelles croisées entre M1 UBS - P4 et M1 ICO BN - P2.

La mention revendique sa faculté à permettre une insertion professionnelle immédiate. Ceci se traduit par la possibilité d'une formation par alternance (plus de la moitié des étudiants en P4) ou en formation continue (principalement P3 par le biais de la formation à distance). La poursuite d'études en doctorat est une autre finalité des parcours P1, P2 et P3. Le dossier ne mentionne cependant que le cas du P2 (20 % en doctorat six mois après l'obtention du diplôme). Par ailleurs, si les secteurs visés par les parcours sont bien renseignés, les métiers visés ne sont pas mentionnés à part pour le P2 (à travers les annexes et documents d'information aux étudiants).

Cet écart entre le P2 et les autres parcours se manifeste aussi par l'absence de supplément au diplôme (SAD) pour tous les parcours hormis le P2.

Positionnement dans l'environnement

Issue de la fusion de deux masters distincts et concurrents en 2017, la formation présente une analyse de son positionnement régional et national cohérente. Ainsi dans le contexte d'un domaine prometteur, les biotechnologies, l'enseignement dispensé dans des établissements géographiquement assez éloignés permet par le biais de cette association entre UBS, UBO et ICO BN de ne pas avoir d'équivalent au sein du périmètre breton.

La formation est insérée dans l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) ISblue, qui favorise les financements pour des mobilités internationales ou la continuité master-doctorat, et l'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB), ce qui encourage les synergies entre établissements.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est clairement explicité à travers la possibilité donnée aux diplômés des parcours P1, P2 et P3 de poursuivre en doctorat. L'articulation formation-recherche est clairement assurée par l'intervention de chercheurs et enseignants-chercheurs émanant essentiellement de trois laboratoires de recherche de l'UBO (Laboratoire des sciences de l'Environnement MARin - LEMAR, Laboratoire de Microbiologie des Environnements Extrêmes - LM2E et Laboratoire de Biotech LBCM). Ces trois laboratoires, qui accueillent en stage une majorité d'étudiants de la formation, sont rattachés à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et sont partenaires de l'EUR. L'école doctorale (ED) de rattachement est l'ED Sciences de la Mer et du Littoral. Toutefois, le M1 sur site de l'UBS ainsi que les parcours P1 et P2 permettent aussi l'intervention d'acteurs professionnels dans des volumes certes modestes mais adaptés (20-70h). Le cas du P4 est différent puisque n'encourageant pas la poursuite en doctorat. En accord avec un parcours à professionnalisation immédiate, celui-ci implique majoritairement des intervenants extérieurs du monde socio-professionnel. Il bénéficie par ailleurs de nombreux partenariats avec des entreprises dont certains formalisés par des conventions. Dans tous les cas, des stages sont obligatoires en M1 et M2 pour accentuer les adossements respectifs de la formation à la recherche ou au secteur industriel.

Le positionnement à l'international de la formation s'articule sous différents aspects et notamment le recrutement d'étudiants étrangers via Campus France (entre 0 et quelques dizaines de % selon l'année et le parcours). Un point fort devrait être le P1 master international mais qui ne se traduit pas dans les faits en raison d'un faible effectif. Les étudiants du P1 ont aussi accès à un programme de master commun organisé par dix universités européennes mais on ignore s'il est effectif. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants tels que les programmes Erasmus Mundus en partenariat avec la Chine et le Mexique ou un Memorandum of Understanding (MoU) avec l'université de Flinders en Afrique du sud sont mis en œuvre et se concrétisent dans les faits par le recrutement de quelques étudiants étrangers dans certaines unités d'enseignement (UE) de P1. La mobilité sortante (20 % des stages de M2 pour P2 et P3) fait l'objet de financements possibles par l'intermédiaire de l'EUR.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est clairement basée sur deux M1 distincts aux contenus adaptés aux parcours de M2 auxquels ils préparent. Il apparaît que les quatre parcours, du fait de leur spécificité (international, à distance, professionnalisant) sont totalement indépendants. Ces parcours qui cohabitent plus qu'ils n'interagissent sont cohérents en leur sein en matière de spécialisation progressive et par la présence de stages obligatoires (M1 UBS (huit semaines), M1 ICO BN (2-4 mois FI, 7-8 mois FA); M2 P1-P2-P3 (5-6 mois) P4 (4-6 mois FI, 7-8 mois FA) soit en entreprise soit en laboratoire de recherche académique selon des pourcentages différents en fonction de la finalité des parcours. Le P3 permet d'intégrer une formation continue et le P4 une formation par alternance avec un accompagnement spécifique (tuteur, livret, aménagement emploi du temps par rapport à la FI). Le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) est mis en œuvre avec une répartition des ECTS différente suivant les semestres et les parcours, ce qui affecte l'harmonisation de la formation.

La validation des acquis de l'expérience (VAE), la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées pour l'obtention du diplôme. Depuis 2017, quatre VAP ont été accordées permettant un accès en M1 (deux cas) ou en M2 (deux cas). La formation est aussi en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (un étudiant en situation de handicap a été accueilli avec une adaptation du M2 en deux ans).

La démarche par compétences en est à ses balbutiements; elle est sporadiquement mise en œuvre dans quelques UE notamment celles consacrées aux projets tutorés. La formation n'a pas encore été définie en blocs de compétences. Aucun portefeuille de compétences ou outil similaire, n'est déclaré comme mis en place permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

La démarche scientifique est au cœur de chaque parcours (particulièrement M1 UBS et M2 P1-P2-P3) et s'appuie classiquement sur le contenu et l'intervention des enseignants-chercheurs au plus près de leurs activités de recherche. La part des stages dans les laboratoires académiques adossés est par ailleurs importante (plus de trois étudiants sur quatre en moyenne). Dans le contexte du M1 ICO BN et du M2 P4, la question de la professionnalisation directe étant plus importante, les stages ont lieu en entreprise et les cours dispensés par des intervenants extérieurs. Par ailleurs, un aspect recherche est également présent (compétences techniques, démarche...) dans cette formation dans le contexte de débouchés vers la RD.

La formation dispense des compétences transversales pertinentes dans chaque parcours (procédés de valorisation, innovation and entrepreneurship, start-up, monde de l'entreprise) y compris dans les parcours moins tournés vers la professionnalisation immédiate.

La dimension internationale de la formation apparaît en priorité par le P1 entièrement dispensé en anglais. Il est dommage d'ailleurs que la continuité entre le M1 (où apparaît une UE d'anglais) et le P1 ne soit pas questionnée dans le dossier. Des UE d'apprentissage de l'anglais (spécialité ou adapté à un objectif) sont dispensées dans chaque mention et parcours (sauf le M2 P3) avec un volume horaire raisonnable par UE (40 à 60h environ sur la totalité du master). L'acquisition de compétences linguistiques en anglais donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation. Selon les parcours, les étudiants ont la possibilité d'effectuer la certification CLES ou TOEIC. La formation favorise la mobilité sortante des étudiants grâce à ses partenariats déjà évoqués et qui sont principalement mis à profit au M2 P1 avec environ 40 % de stages à l'étranger. La mobilité entrante fait l'objet de dispositifs (campus France, Erasmus, accueil d'étudiants au sein d'UE) mais reste marginale (quelques étudiants au mieux par année et par parcours).

La place du numérique apparaît principalement par le biais du M2 P3 qui est totalement à distance. Tout passe par la plateforme Moodle (consultation des enseignements, forum, suivi de la participation des étudiants, évaluations en QCM) avec une note terminale consacrée à une étude de cas. Le stage est évalué par la fourniture d'une vidéo de soutenance de stage. L'absence formelle de Travaux Pratiques pour une formation en Ecologie Chimique pose évidemment question. De manière plus marginale, certaines UE d'autres parcours peuvent être suivies en visioconférence quand elles sont mutualisées avec d'autres universités (2 UE pour M2 P1). Pour le reste, Moodle est utilisé comme un environnement numérique de travail classique. On notera une pratique de classe inversée pour une partie d'une UE (virologie) en M1 UBS. Il est dommage que cette initiative ne soit pas davantage développée.

Les notions d'intégrité scientifique d'éthique sont abordées sous formes de webinars en M2 P1 et les étudiants sont informés des risques encourus en cas de fraude ou plagiat et de la possible utilisation d'un logiciel anti-plagiat. On peut regretter l'absence de dispositifs supplémentaires pour le niveau M1 et les autres parcours du M2.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique (ensemble des intervenants dans les enseignements) est essentiellement constituée d'enseignants chercheurs des trois laboratoires d'appui de la formation ainsi que d'enseignants de l'UBO, UBS et ICO. Elle est adaptée aux différents contenus de formation ce qui est reflété par une grande diversité de sections du Conseil National des Universités. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socio-économique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis, avec notamment un(e) directeur(ice) des études pour chacun des M1 et M2 ainsi que deux co-responsables de mention ce qui facilite les interactions avec les parcours délocalisés.

Le conseil de perfectionnement (CP) existe et est commun à tous les parcours. Sa composition est connue et il comprend notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation. Il se réunit une fois par an. Il n'existe pas de documents (comptes-rendus) permettant d'évaluer si celui-ci remplit son rôle. Les étudiants sont par ailleurs consultés par le biais des directions d'étude qui sondent ces derniers sous forme de rapports écrits anonymes ou de conseil des études (direction des études et ensemble des étudiants). La synthèse de ces retours est transmise au CP.

Il est à noter l'existence d'un comité de pilotage qui se réunit le même jour que le CP et dont le rôle est l'harmonisation des parcours, la résolution des problèmes organisationnels et les modalités d'application des recommandations du CP. Dans le contexte de cette formation complexe, il aurait été souhaitable de joindre un ou plusieurs comptes-rendus (de CP, de comité de pilotage) pour évaluer la portée des différentes instances. Dans un cadre où les parcours semblent peu dialoguer, il est regrettable de ne pas avoir plus d'informations sur la "vie" (partage de pratiques, d'objectifs, etc) de cette mention.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont clairement présentées dans le dossier et en accord avec une formation de type master. Si une seconde session peut avoir lieu, le principe et l'application de la deuxième chance n'est pas clairement mentionné. On regrette qu'il n'y ait pas un jury unifié au niveau de la mention, bien que des efforts soient faits pour que deux co-responsables soient membres de tous les jurys de parcours.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis dans le cadre de tous les parcours sur les quatre dernières années et sont listés selon les formations (initiale, continue, alternance, étranger). Le recrutement se base sur une commission examinant et classant les dossiers mais il n'est ni mentionné ni discuté du nombre de candidatures et du nombre de places par parcours ce qui empêche d'évaluer l'attractivité de la formation. Ceci est d'autant plus dommageable pour les parcours à faible effectif (M2 P1 et P3). Globalement aucune analyse n'est faite de ce suivi.

Les taux de réussite des étudiants sont connus et sont notamment analysés lors des comités de pilotage ou jurys. Ces données sont diffusées lors de salons ou journées portes ouvertes mais seules les plaquettes émanant du M2 P2 sont présentes dans le dossier. Les échecs, bien que cas particuliers sont aussi analysés.

Le service d'aide à l'insertion Professionnelle de l'UBS et le service Cap-Avenir (UBO) se chargent des enquêtes en lien avec le devenir de ses diplômés (poursuite d'études et insertion professionnelle) à 30 mois. Ce délai conséquent empêche d'avoir des données précises sur les diplômés depuis 2017-2018. Si la formation présente bien des enquêtes à trois et six mois pour les parcours P2 et P4, une grande partie des enquêtes présentées est donc caduque car trop anciennes pour juger de la pertinence de la formation. Dans ce contexte, les parcours P1 et P3 qui sont les plus fragiles et les plus récents (formation créée en 2017) ne bénéficient pas de données chiffrées exhaustives, ce qui est regrettable pour apprécier à la capacité de la formation à être réactive. Si le CP semble échanger avec les représentants étudiants sur les points positifs et négatifs de la formation, on déplore l'absence d'une évaluation de la formation formalisée à l'échelle de la mention.

Résultats constatés

Les effectifs sont cohérents pour les deux M1 sur les quatre dernières années (20 en moyenne pour UBS et 70 en moyenne pour ICO BN) mais ne disent rien sur l'attractivité de la formation en absence de taux de pression et du nombre de places. Une forte disparité est observée entre des parcours solides (17 en P2 et 40 en P4 dont plus de la moitié en alternance) et fragiles (12 en moyenne pour P1 mais oscillant 6 - 20 - 3 - 20; 4 en moyenne pour P3 dont une année non ouverte). Par ailleurs, le pourcentage d'étudiants étrangers en P1 (20% en moyenne) n'est pas ce qui est attendu pour un master international. On constate aussi que pour le parcours délocalisé à l'ICO BN, les effectifs entre le M1 et le M2 sont quasiment réduits de moitié car une partie des étudiants s'orientent au sein du M2 Ingénierie des Systèmes Complexes à l'ICO BN (conventionné avec l'UBS). Il est regrettable que ce point ne soit analysé plus en détail. Les effectifs par niveau et parcours (hors P1 et P3) sont stables, ce qui montre la solidité du vivier.

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants (entre 80 et 100 % en moyenne sur trois ans et tous les parcours).

Les taux d'insertion professionnelle sont parcellaires. S'ils permettent de voir les évolutions des parcours P2 et P4 depuis la création de la formation, ils ne disent rien sur les parcours les plus fragiles (P1 et P3). Dans ce contexte, l'insertion est excellente pour P4 avec une insertion professionnelle immédiate à 6 mois (83 % et 92 % sur les 2 dernières années). Pour ce qui est du P2, il est démontré une amélioration de l'insertion professionnelle immédiate à 6 mois (proportion de diplômés en recherche d'emploi qui baisse de 35 à 22 % quand le nombre d'étudiants en emploi passe de 35 à 52 %).

Conclusion

Principaux points forts :

- Un environnement institutionnel riche (laboratoires, Université, EUR, Instituts...).
- Une thématique porteuse associée à une dynamique des acteurs.
- Deux parcours solides et performants.

Principaux points faibles :

- Une formation tubulaire où les parcours sont indépendants avec une structuration dont l'apport n'apparaît pas.
- Deux parcours fragiles en matière d'effectifs qui sont peu analysés.
- Un master international qui ne remplit pas complètement son rôle.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette formation est parfaitement cohérente dans sa vision thématique et géographique et tire pleinement profit d'un environnement institutionnel riche et dynamique. Sa structuration en parcours indépendants présente le risque de ne pas suivre la mention dans sa globalité. Ainsi, la pérennité et le bien fondé des parcours P1 et P3 ne sont pas assurés en l'état et il est indispensable que le conseil de perfectionnement, commun à la mention, puisse être vigilant et en mesure de proposer des dispositifs en soutien de ces deux parcours en cohérence avec l'évolution de la mention. Des perspectives intéressantes sont mentionnées comme le soutien de l'EUR à la création de nouvelles UE pour le P3 ou d'une UE mutualisée pour les P1 et P2. De plus, si pour le vivier du P1, une intégration d'élèves-ingénieurs de 3ème année (ESIAB) devrait stabiliser les effectifs, ceci ne règlera pas la question de l'internationalisation de l'effectif. Quant au P3, son recrutement hors Bretagne ou en formation continue nécessite aussi une communication plus dynamique et une réflexion sur les frais d'inscription plus élevés que pour les autres parcours.

Il serait donc pertinent de travailler à la mise en place d'un tronc commun entre les deux parcours de M1 et les parcours de M2 en utilisant les outils numériques à disposition mais il est prioritaire d'assurer une analyse de qualité sur le devenir des cohortes des P1/P3 et plus encore accentuer la communication pour favoriser un recrutement en cohérence avec le but de ces parcours. Enfin, l'approche par compétences doit faire l'objet d'une réflexion plus globale et générale sur la formation comme la possibilité d'une transcription par blocs et la mise en place d'un portefeuille de compétences ou d'un outil similaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Enfin, une première démarche de connexion serait de mettre en place un supplément au diplôme homogène pour l'ensemble des parcours de master.

MASTER CHIMIE ET SCIENCES DU VIVANT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Chimie et sciences du vivant* (CSV) de l'Université de Bretagne occidentale est une formation en deux ans, créée en 2016, qui présente un parcours unique "*Chimie de l'environnement marin* (CEM). Il fait partie du champ *Sciences de la Mer et du Littoral* (SML). Les cours ont lieu sur le site de Plouzané à l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM). La formation a pour objectif l'acquisition d'une double compétence en *Chimie analytique* et *chimie environnementale marine* et la capacité d'appréhender des problèmes à l'interface *Biologie/Géosciences marines*. Les débouchés professionnels sont la recherche via le doctorat (enseignant-chercheur ou chercheur) mais aussi des métiers liés à l'expertise environnementale au niveau cadre supérieur. D'un volume horaire de 607 heures hors stage, cette formation est dispensée principalement en formation initiale mais peut être suivie en alternance en deuxième année (M2).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont globalement cohérents ainsi que les enseignements par rapport aux objectifs. Un descriptif détaillé des quatre unités d'enseignement (UE) - chimie analytique, géosciences marines, interdisciplinaire et communication - est donné. La formation décrit correctement les connaissances théoriques et méthodologiques attendues à l'issue du master. L'intitulé, le contenu, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des acteurs. Il est toutefois regrettable que les débouchés soient seulement indiqués en matière de secteurs et non de métiers proprement dit. Il manque également une maquette plus précise avec les compétences acquises par l'étudiant ainsi que des données chiffrées et précises sur l'organisation des enseignements en première année (M1) et deuxième année (M2) (volume horaire, modalités d'attribution des crédits, contenus précis). Si la fiche RNCP est nationale, on déplore que le supplément au diplôme (SAD) ne soit pas fourni dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement est bien décrit et clairement identifié sur le périmètre breton, national et international. Par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement ni au niveau national. Bien que le contenu soit clairement différent, l'autoévaluation ne mentionne pas comment elle évite la confusion possible avec le parcours *Chimie et interfaces avec le vivant* du master *Chimie*.

Le master, soutenu par une École Universitaire de Recherche (EUR-ISblue) est adossé à trois laboratoires de recherche et bénéficie d'un environnement local favorable avec l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER). Il bénéficie aussi des compétences apportées par de nombreux partenaires locaux, ce qui conforte la formation dans ses aspects pluridisciplinaires que ce soit dans le cadre des activités d'enseignements (contenu et intervenants) ou des stages auxquels sont associés également des partenaires nationaux (Lille 1, Bordeaux...).

L'adossement au milieu socio-professionnel est lié à la présence du technopôle Brest Iroise, de nombreuses PME et d'organismes publics régionaux consacrés à l'étude du milieu marin, ce qui donne une opportunité d'insertion professionnelle rapide après le master ou le doctorat.

Le positionnement international de la formation est remarquable. Elle est, en effet, intégrée au master de l'International Antarctic Institute (IAI, Australie) qui donne droit à un label si une unité d'enseignement (UE) mutualisée est suivie ainsi qu'un stage dans un laboratoire étranger partenaire. D'autres nombreux partenariats (Europe, Asie, Amérique du Nord, Océanie) sont à signaler et favorisent les échanges (50 % des stages du master se font à l'étranger), comme notamment le Réseau Européen Excellence EUR OCEANS.

Organisation pédagogique de la formation

La structure de la formation est parfaitement adaptée aux projets professionnels des étudiants, avec quatre semestres, un cursus master-doctorat dans l'EUR-ISblue et l'usage de "European Credits Transfer System" (ECTS). Deux stages sont obligatoires en M1 et M2 de 2 et 5,5 mois respectivement. Tout en conservant une spécialisation progressive, elle est fortement mutualisée avec d'autres masters du champ *Sciences de la mer et du littoral - SML* - (30% en S7 et 74 % en S8 avec le master *Biologie*). Cette mutualisation chute comme attendu en S9 (14 % avec l'ensemble des masters du champ). Il est regrettable que l'autoanalyse ne contienne pas une maquette détaillée des UE (volume horaire, mutualisation) mais se limite à une description textuelle pas toujours lisible. Des passerelles sont possibles avec les masters *Biologie* et *Sciences de la terre et des planètes, environnement* du champ SML ou en France ou à l'étranger en fin de M1 même si le caractère effectif de ces passerelles n'est pas renseigné. Le master propose la validation des acquis de l'expérience en M1 et M2 (trois demandes sur la période renseignée) et l'alternance est possible uniquement en M2 même si elle n'est pas effective. La formation à distance est par ailleurs impossible. L'accueil d'étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau n'est pas mentionné.

La formation est définie par des UE variées et s'articule en 4 blocs de compétences bien répartis (spécialité, interdisciplinaire, transdisciplinaires). Le contenu pédagogique est varié et diversifié (sorties sur le terrain « université flottante », projet autonome, travaux pratiques, gestion de projets, ateliers en plus de la formation sous forme de cours magistraux). La mise en place d'un portefeuille de compétences pour les étudiants n'est pas mentionnée.

La démarche scientifique est bien au cœur de la formation que ce soit par la double compétence chimie analytique/environnementale, les problématiques sociétales ou l'adossement aux laboratoires de recherche ainsi que les stages ou séminaires.

La formation permet clairement d'acquérir des compétences transversales pour l'insertion professionnelle à travers les enseignements, projets spécifiques (cahier des charges, livrables, méthodes de travail, formation au CV, journées professionnelles, stages, vulgarisation scientifique, tutorat universitaire).

Le master prépare ses étudiants à l'international par le biais d'un environnement conséquent. Au delà de l'attendue UE d'anglais, le partenariat avec l'IAI se traduit par une UE en langue anglaise dont la validation permet d'accéder à des stages à l'étranger. Une autre UE de ce type est disponible avec l'Université d'Utrecht. Si ces deux UE apparaissent comme facultatives (on ignore combien d'étudiants les suivent en pratique), un partenariat avec l'Université du Cap donne lieu à une UE obligatoire. La richesse de ces partenariats se concrétise nettement par 50 % de stages à l'étranger. Au vu de ces nombreuses ouvertures internationales, on regrette que le niveau d'anglais des étudiants ne donne pas lieu à une certification.

L'aspect numérique passe par la classique plateforme Moodle. Cependant, un téléenseignement numérique est proposé dans l'UE "Enjeux et Problématiques". Les pratiques pédagogiques interactives ne sont pas citées. Les étudiants du master sont également sensibilisés à l'éthique scientifique (corruption, fraude, plagiat).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est identifiée et diversifiée, connue et adaptée à la formation. Avec 75 % d'enseignants-chercheurs, elle recouvre toutes les sections du Conseil National des Universités (CNU) en relation avec les compétences/connaissances dispensées. Des acteurs du monde socio-professionnel (25 % du reste l'équipe) interviennent dans des UE transversales mais leur pourcentage d'implication n'est pas clarifié.

L'organisation et le pilotage par les responsables sont clairs et formalisés. Des réunions à mi-parcours ont lieu et le dossier indique que des enquêtes de satisfaction par les étudiants sont analysées dans le cadre du conseil de perfectionnement. En plus d'une réunion bilan en fin d'année, un système de comité de pilotage avec l'ensemble des responsables de master du champ SML traite des aspects mutualisés (UE transversales, budget...).

Les évaluations des connaissances et compétences (jury, modalités de contrôle des connaissances, compensation) sont classiques et conformes à ce qu'on attend d'un master. Si la démarche par compétences est effectuée au sein d'examens d'UE, on ignore si elle aboutit à une prise en compte plus générale (évaluation par blocs par exemple). Une seconde session est mentionnée mais on ignore si elle est en accord avec le principe de la seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont donnés et les flux d'étudiants sont suivis sur la période concernée. Le recrutement a lieu par le biais d'un jury, mais le processus de recrutement n'est pas suffisamment décrit. La réussite des étudiants est connue mais on ignore si elle est communiquée au delà des acteurs de la formation. Le devenir des étudiants en échec pas plus que les raisons ne sont analysés dans le détail.

Le suivi et le devenir des étudiants diplômés sont connus et publiés par le SUAOP « Service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle » à six et 18 mois, mais il n'est pas indiqué s'ils le sont sur le site du master ou de l'université. Le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle sont analysés sur la période concernée.

Le processus d'autoévaluation est bien mis en place et montre globalement la capacité de la formation à comprendre ses forces et faiblesses. On notera toutefois l'absence de compte-rendu du conseil de perfectionnement. Ainsi, en dépit d'enquêtes auprès des étudiants mentionnées dans le dossier, il est difficile de bien appréhender l'existence statutaire de ce conseil, sa composition et son effet.

Résultats constatés

Au delà de sa bonne attractivité liée à 75 % d'étudiants extérieurs et à un taux de pression de 1,6 sur la période 2017-2019, les résultats rapportés sur 2017-2018 sont excellents avec plus de 90 % de réussite et des effectifs stables (environ 20 étudiants). Pour ce qui est de l'insertion professionnelle, les enquêtes à 6 et 18 mois (significatives avec un taux de réponse de 90 %) montre que 50 % des étudiants poursuit en thèse, ce qui correspond à un objectif de la formation par la recherche. Le taux de diplômés en emploi à 4 ans est de 100 % (promotion de 2016) et 90 % à 1 an (promotion de 2019). Il est dommage qu'aucune donnée ne soit proposée concernant le devenir des doctorants. Même si cela relève des écoles doctorales, ceci est important pour un master dont un étudiant sur deux poursuit en doctorat. L'insertion professionnelle hors doctorat a lieu sur des postes d'ingénieurs dans des laboratoires publics ou privés mais la durée moyenne de recherche d'emploi n'est pas indiquée de même que les rémunérations.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très attractive.
- Un environnement particulièrement riche au niveau régional et international.
- Une excellente insertion professionnelle en adéquation avec les objectifs de la formation.
- Très bons taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Une autoévaluation qui manque parfois d'éléments factuels et quantitatifs.
- Un conseil de perfectionnement sans actions concrètes (effectivité).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Chimie et sciences du vivant* est une formation particulièrement attractive et offrant un excellent taux d'insertion professionnelle et de réussite. Elle profite pleinement du périmètre régional pour s'adapter à ses besoins, spécificités et moyens. Il sera pertinent à l'avenir de s'interroger sur le devenir des étudiants doctorants. Ceci pose en effet la question de la possibilité ou non d'améliorer l'insertion professionnelle directe. Dans cet objectif, la formation continue et en alternance pourrait être développée. Enfin, certaines approches très prometteuses comme les UE en langue anglaise ou l'approche par compétences doivent être poursuivies et encouragées. A titre d'exemple, les UE en langue anglaise devraient pouvoir devenir obligatoires (par l'intervention d'experts étrangers par exemple) et l'approche par compétences se traduire de manière plus marquée dans le processus d'évaluation et d'attribution des crédits.

MASTER DROIT DES ACTIVITÉS MARITIMES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Droit des activités maritimes* (DAM) de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) est une formation ancienne qui a fait suite à la fusion d'anciens DESS et DEA sous la nomenclature "*Droit des espaces et des activités maritimes*" en 2004. Cette mention hors nomenclature est rattachée à titre principal au domaine « *Sciences de la Mer et du Littoral* » (avec un rattachement secondaire au domaine "*Droit, Économie et Gestion*"). Cette mention comporte un seul parcours "*Droit, mer et littoral*" et permet, après deux années d'études juridiques, d'obtenir des compétences en relation avec le droit des espaces et des activités maritimes, et vise à former des juristes polyvalents dans le domaine du droit régissant les activités maritimes. Fonctionnant en formation initiale (et possiblement en fonction continue), les cours sont dispensés exclusivement en présentiel au sein de l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) à Plouzané pour un volume global de 1200 heures.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master DAM sont précisément décrits avec des finalités bien déterminées et cohérentes. Il s'agit de former des juristes polyvalents dans le domaine du droit régissant les espaces et les activités maritimes. On apprécie par ailleurs son principe de double affichage puisque la mention se considère soit comme une spécialisation maritime à la suite d'un cursus juridique soit comme une spécialisation juridique suite à un cursus transdisciplinaire dans le domaine des sciences de la mer. Il est toutefois dommage que le dossier ne permette pas d'apprécier ce point plus en détails (v. plus bas).

Les enseignements, largement mutualisés en première année avec la mention *Droit* du domaine DEG, sont conformes aux objectifs affichés de la formation, en permettant une spécialisation progressive des étudiants sur les deux années du master.

Les débouchés professionnels sont bien analysés et variés, tout en restant dans le domaine de la formation qu'il s'agisse de métiers directement liés à la mer ou de métiers de la recherche en lien avec celle-ci (juriste d'entreprise, conseil, administrateur par exemple). La possibilité de poursuivre vers un doctorat est également bien présentée.

Tous ces aspects sont clairement présentés aux étudiants. Bien qu'annoncé comme annexé au dossier le supplément au diplôme (SAD) mais fait malheureusement défaut.

Positionnement dans l'environnement

L'analyse du positionnement du master DAM dans son environnement régional et national est particulièrement bien présentée et montre que la formation occupe une place importante et reconnue dans le domaine du droit de la mer, et plus largement dans le domaine du droit des espaces et des activités maritimes. Ses spécificités et son ancienneté lui confèrent une excellente attractivité. Elle attire notamment des étudiants d'autres universités françaises enseignant pourtant le droit maritime ou le droit de la mer (notamment Paris 1, Bordeaux, Toulouse, Lille, Nantes, Aix-Marseille, Le Havre). Des enseignants chercheurs de ces universités interviennent régulièrement dans le cadre de ce master.

L'adossement à la recherche est une réalité, en particulier grâce au fait que les membres de l'équipe enseignante sont membres de de l'Unité Mixte de Recherche AMURE (Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux), laboratoire de l'IUEM. Cet adossement est conforté par une poursuite encouragée en thèse dans le cadre de l'École doctorale "*Sciences de la Mer*". Il est également mentionné l'appartenance de la formation, par le biais de l'IUEM à l'École Universitaire de Recherche ISblue et par le biais de l'UBO à l'alliance stratégique transnationale SEA-EU regroupant l'UBO et six universités européennes. Il est difficile de savoir en l'état si le master DAM tire profit de cet environnement scientifique plus large.

Les relations avec les acteurs institutionnels (préfecture marine, direction des territoires et de la mer...) et économiques sont annoncées comme développées (accueil d'étudiants en stage...) mais les annexes se rapportant à ces partenariats font défaut et ne permettent donc pas de qualifier l'intensité réelle des relations. De nombreuses rencontres, sur site ou dans les locaux de l'UBO sont organisées avec ces partenaires de façon, notamment, à les mettre en contact avec les étudiants et à leur permettre de découvrir les potentialités de leur domaine de formation en matière d'emploi. Le réseau des anciens diplômés, développé et entretenu par ces derniers et la mention, constitue un point de contact tout à fait utile pour entretenir des liens avec les différents débouchés possibles pour les diplômés.

A l'avenir, des partenariats formalisés avec des institutions étrangères pourraient être mis en place dès lors que, dans une large part, les activités maritimes sont transnationales. De tels liens pourraient être utilement tissés, et sans trop de difficulté s'agissant d'une formation bien assise à l'échelle nationale. Un point de départ intéressant réside dans le fait que chaque année, des professeurs étrangers sont invités et des enseignants du master DAM enseignent également à l'extérieur, notamment pour développer plus avant les relations avec des universités brésilienne, canadienne ou chilienne.

Organisation pédagogique de la formation

Les quatre semestres du master se déclinent classiquement en unités d'enseignement (UE) avec une spécialisation progressive claire puisque le M1 est consacré à une formation de juriste généraliste auquel s'ajoute un embryon de spécialisation en droit de la mer quand le M2 intègre la spécialisation au contexte maritime. Deux stages sont obligatoires en M1 (quatre semaines) et M2 (trois mois minimum). La formation n'est constituée que d'un parcours mais propose à partir du M2 deux finalités, recherche ou professionnelle qui se distinguent sous la forme de certaines UE et la nature du mémoire de fin d'année.

L'ensemble est ainsi progressif, tout à fait lisible et cohérent. A l'exception des modalités d'enseignement à distance (sauf circonstances exceptionnelles...), tous les publics étudiants peuvent suivre la formation (étudiant en situation de handicap, sportifs de haut niveau) selon des modalités diverses. Des validations des acquis de l'expérience sont possibles. Tous ces dispositifs sont effectifs (quelques étudiants par an). On notera la sous-divisions des UE en modules ce qui facilite la formation continue. La formation en alternance est également possible mais uniquement avec une partition annuelle en deux périodes enseignements-entreprise. Toutefois une appréciation plus poussée est délicate puisqu'aucun étudiant en formation continue ou en alternance adaptée ne se sont inscrits ces trois dernières années.

L'approche par compétences est bien appréhendée dans la formation, puisque celle-ci se décline en 3 blocs de compétences spécialisées plus un bloc de compétences générales. Les modalités pédagogiques sont très diversifiées (travail en groupe, mises en situation, cas pratiques,...). Il est mentionné dans l'autoanalyse que la validation d'une UE suppose la validation des compétences mais en absence de SAD, il est difficile de savoir dans quelle mesure les compétences conditionnent l'obtention du diplôme. Il n'est par contre pas explicité si cette approche débouche sur un portefeuille de compétences pour l'étudiant.

La démarche scientifique est au cœur de la formation, grâce en particulier au fait que les membres de l'équipe enseignante ont tous une activité de recherche (qualifiée de soutenue) et dont ils transmettent la méthodologie sous différents aspects (recherche documentaire, recherche collective, travail individuel de terrain...).

La formation permet par ailleurs aux étudiants d'acquérir des connaissances transversales en particulier par la mutualisation de beaucoup d'enseignements en première année avec les quatre parcours de la mention *Droit*, et l'existence d'unités d'enseignement transversales (« Enjeux et problématiques » en M1, « Sciences et société » en M2). Les compétences transversales se manifestent par le biais du passage sous forme d'exercices pratiques indispensables au domaine juridique (prise de parole, esprit de synthèse, gestion d'une équipe...)

Sur le plan international enfin, la mobilité est entrante (deux à quatre étudiants étrangers par année de master, venant de Grande Bretagne, de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Togo, du Gabon, du Sénégal et du Zaïre) et sortante principalement sous forme de stages effectués à l'étranger (Monaco, Chili, Maroc, Allemagne). Quelques étudiants participent au programme Erasmus en première année du master.

L'enseignement de l'anglais apparaît sous la forme d'une UE d'anglais mais à nouveau, l'absence de l'annexe dédiée empêche d'en savoir plus. Toutefois, afin de familiariser les étudiants avec l'anglais juridique, on note le recrutement en juin 2020 d'un Maître de Conférences ayant une expérience de l'enseignement en anglais afin de proposer un séminaire récurrent en droit de la mer en langue anglaise.

La place du numérique se traduit classiquement par l'usage de la plateforme Moodle. Cependant, les étudiants sont aussi formés à l'informatique dans le contexte du droit (outils, traitement informatiques des informations juridiques).

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et à l'intégrité scientifique à travers une charte anti-plagiat et tout au long de leur formation (rédaction de mémoire, travaux pratiques...).

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par une direction composée de deux enseignants-chercheurs (EC), d'une équipe pédagogique, d'un jury et d'un conseil de perfectionnement (CP). L'équipe pédagogique est parfaitement identifiée, les rôles de chacun étant clairement précisés et connus. Elle est constituée principalement d'enseignants-chercheurs de la faculté de droit de Brest en M1 et de l'UMR AMURE en M2. La composition exacte de l'équipe pédagogique est annoncée dans une annexe non présente dans le dossier ce qui empêche d'évaluer sa diversité thématique ou le pourcentage d'implication des professionnels du monde de la mer qui interviennent également soit dans le cadre d'un cours soit lors de la présentation de leur parcours et expérience. Elle se réunit périodiquement (au moins trois fois par an). Elle assure un pilotage qui fait une large place à la participation des étudiants.

Un conseil de perfectionnement, composé de sept personnes dont deux professionnels et deux étudiants, se réunit une fois par an. Son fonctionnement effectif se mesure à de nombreux ajustements (évolution de l'offre, retour des étudiants...) qu'il a pu susciter depuis sa constitution en 2011. Son activité est attestée par la présence d'un compte-rendu dans l'autoévaluation.

Les modalités d'évaluation de connaissances et des compétences sont exposées de façon précise et portées à la connaissance des étudiants. Le jury de la formation, dont la composition est bien communiquée, se réunit à l'issue de chaque session de formation.

Dispositif d'assurance qualité

Les dispositifs relatifs au suivi des effectifs et aux modalités d'inscription sont tout à fait pertinents et bien développés. Les effectifs sont suivis et la procédure de recrutement bien clarifiée (analyse des candidatures par un jury de recrutement avec refus justifié) par l'intermédiaire des applications e-candidat ou Campus France. Il est dommage que le dossier ne mentionne pas les détails des profils des entrants (formations juridiques ou non) et ce qui est exigé pour une candidature venant de formations non juridiques.

Le suivi de la réussite des étudiants et le suivi des diplômés à 18 et 30 mois sont assurés par l'Université (la direction des études et de la vie étudiante – DEVE, ou le service Cap Avenir). Par ailleurs, les responsables de la formation assurent un suivi informel du parcours de leurs diplômés même si cela n'apparaît pas de manière chiffrée dans le dossier.

Les différentes réunions de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement permettent une évolution et une amélioration continue de la formation. Il n'est toutefois pas mentionné si une évaluation de la formation par les étudiants est formalisée ou si ce sont les étudiants représentants au CP qui enquêtent auprès de leurs camarades.

Résultats constatés

Les effectifs ne sont pas très importants mais restent stables. Avec 20 étudiants en moyenne en M1 sur les quatre dernières années et un taux de pression de 2, la formation démontre une attractivité croissante. Le master est d'ailleurs assez sélectif et exigeant puisque le nombre de places n'est pas systématiquement pourvu. L'origine des étudiants est connue de façon assez fine : entre 62 et 88 % des étudiants inscrits ne sont pas originaires de l'UBO, ce qui confirme sa lisibilité au delà de son territoire. Il est dommage par contre que ne soit pas analysé plus finement le pourcentage d'entrants ayant une formation juridique pour mettre en valeur la double approche revendiquée par la formation.

Les taux de réussite sont très bons et varient entre 82 et 100 %.

Les éléments relatifs au suivi des diplômés qui, dans le tableau fourni par la formation ne sont pas pertinents (analyses à 18 et 30 mois qui empêchent une analyse sur la période concernée), rendent difficile son appréciation. La dernière période renseignée (2016-2017) donne un taux d'insertion professionnelle d'environ 55 % en insertion immédiate, 5 % en doctorat et 16 % en poursuite d'études hors doctorat. Les commentaires figurant dans l'autoanalyse sur la qualité de l'insertion professionnelle de la formation renvoient à nouveau à une annexe manquante. On regrette également que le dossier n'en dise pas plus sur la réussite et le devenir des étudiants venant de formations juridiques et non juridiques.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un adossement fort à la recherche.
- De très bons taux de réussite.

Principaux points faibles :

- L'absence d'éléments importants dans l'autoanalyse (plus concrètement les annexes, suivi des étudiants venant de formations juridiques ou non).
- Une ouverture internationale à parfaire.
- Une insertion professionnelle difficile à évaluer et déjà fragile sur les dernières années renseignées.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Droit des activités maritimes* a tous les atouts pour être une formation de qualité qui bénéficie d'un positionnement tout à fait favorable. Il est regrettable que l'absence de pièces importantes dans l'autoévaluation empêche évaluer plus précisément des pans importants de la formation : place des professionnels, la portée et l'insertion professionnelle. Il est dommage en particulier que le point fort revendiqué de la formation (ouverture à un public de formation juridique ou non juridique) ne soit pas plus détaillé et commenté : la formation devra faire ses preuves sur ce point qui est réduit à ce stade à de simples intentions. Par ailleurs, il serait judicieux de développer plus encore l'ouverture internationale de la formation, tant s'agissant des enseignements dans une langue étrangère, mais également par la formalisation de partenariats plus nombreux avec des établissements étrangers dont les formations s'intéressent au domaine de la mer.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO, co-accrédité avec l'Agrocampus-Ouest

Présentation de la formation

La mention de master *Économie appliquée* à parcours unique *Agriculture, mer, environnement* (E2AME) est une formation délivrée en deux ans par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et Agrocampus-Ouest. Elle se déroule sur le campus de Brest au premier semestre de première année-M1 et sur le campus de Rennes pour la suite du master. Créée en 2012, cette mention a une double finalité professionnelle d'une part en formant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques relatives à l'agriculture, l'environnement, aux ressources marines ou au développement rural et littoral et recherche d'autre part. Elle est délivrée en formation initiale classique.

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier précise avec clarté l'objectif de former les étudiants à l'acquisition des compétences nécessaires à l'insertion dans des emplois de niveau cadre ayant trait à l'évaluation des politiques publiques agricoles, maritimes et environnementales. Sont délivrés des enseignements qui répondent à ces attentes en termes d'acquisition des compétences. Le supplément au diplôme n'est malheureusement pas délivré. Les débouchés visés tant du point de vue de la poursuite d'études en doctorat que de l'insertion professionnelle au terme de la formation sont clairement explicités en renvoyant à l'entrée dans des organismes de recherche, des administrations, organisations publiques nationales ou internationales ou encore des entreprises dont les activités s'inscrivent dans les secteurs de l'agriculture, la pêche ou l'environnement.

Positionnement dans l'environnement

Le rattachement de la formation à un domaine pluridisciplinaire original *Sciences de la Mer et du Littoral (SML)*, sa thématique sur les activités de la mer et des littoraux lui confèrent sa singularité à l'échelle nationale. Le master s'inscrit dès lors pleinement dans une stratégie universitaire volontariste pour positionner les formations en réponse aux spécificités de l'économie bretonne. Pour ce faire, le master s'appuie à Brest sur l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et est délivré avec Agrocampus-Ouest situé à Rennes, grand établissement des sciences du vivant rattaché à de grands organismes de recherche IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), qui participent à la formation, ou IRD (Institut de recherche pour le développement) et CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). Le master bénéficie aussi de son intégration à l'Ecole universitaire de Recherche (EUR) Interdisciplinary Graduate School for Blue Planet (EUR ISblue) qui entend relever les défis des systèmes économiques et côtiers. Les partenariats avec d'autres universités européennes (Cadix, Gdansk, Malte, Kiel et Split) sont prévus pour consolider cet édifice pour la mobilité étudiante. Outre cela, deux accords de mobilité sont signés avec l'université de Diponegoro (Indonésie) et avec l'École Nationale des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger (Algérie).

L'adossement scientifique du master s'avère particulièrement satisfaisant, d'autant que la formation est également en lien avec deux unités mixtes de recherche (UMR) spécialisées sur les économies maritime et agricole : le Laboratoire d'études et de recherches en économie sur les structures et marchés agricoles, ressources et territoires (SMART-LERECO UMR1302) associant l'INRAE et Agrocampus-Ouest ; le centre de recherche Aménagement des usages des ressources et des espaces marins littoraux (AMURE UMR 6308) associant l'UBO, IFREMER et le CNRS, instituts offrant aux étudiants des stages de recherche.

Les relations avec les entreprises se ramènent quant à elles à l'organisation annuelle par Agrocampus Ouest d'un Forum Carrière, une Journée Métiers et d'un workshop sur la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), auxquels se rajoute la réalisation d'un projet pour un commanditaire extérieur en M2. Il n'est pas fait état de partenariats plus étroits avec les milieux professionnels, hormis la présence à côté de la formation d'un Espace Carrière et Relations Entreprises, ni de préparation à des certifications professionnelles.

Organisation pédagogique de la formation

Le master, qui ne comporte qu'un seul parcours *Agriculture, Mer, Environnement*, présente une structure classique en deux ans avec une spécialisation et une individualisation rendues possibles par un vaste choix d'enseignements optionnels (40 % de cours à choix au S2 et 60 % au S3). Le premier semestre s'effectue à l'UBO et la suite des études à Agrocampus-Ouest pour permettre la mutualisation d'enseignements avec le diplôme d'ingénieur agronome délivré sur place, dont on ne connaît pas précisément la nature. On ne dispose pas d'information dans le dossier sur les modalités de mise en œuvre du déplacement des étudiants entre les deux campus ni sur leur intégration dans des cours mutualisés avec les étudiants ingénieurs.

Le référentiel des enseignements est celui de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) d'une mention *Économie appliquée* avec une sensibilisation aux thématiques du master en première année de master (M1). L'approche par compétences procède d'une spécification pertinente de trois blocs de compétences : raisonnement économique et maîtrise des concepts liés à la thématique de formation ; évaluation économique, collecte et traitement de données ; compréhension des enjeux sociétaux relatifs des activités agricoles et maritimes, dans une perspective pluridisciplinaire. Sa mise en œuvre n'est par contre pas détaillée.

Les compétences spécifiques à l'insertion professionnelle sont également mises en avant via des enseignements de conduite de projets innovants, d'analyse de projet, etc. Les étudiants suivent également un projet en autonomie au 3ème semestre dans une situation professionnelle. Enfin divers événements de type serious games et challenges sont mis en place par Agrocampus Ouest, événements auxquels les étudiants du master participent.

La démarche scientifique est mise en œuvre par le biais d'un cours de méthodologie de la recherche et d'un stage d'initiation à la recherche dès le premier semestre. Par la suite des séminaires sont ouverts aux étudiants, sans que l'on sache s'ils y participent, et le stage de fin d'études peut être effectué en laboratoire de recherche. Les étudiants sont également sensibilisés à l'éthique par la signature d'une charte et dans un enseignement de 6h d'éthique économique et sociale en M2. Les enseignants utilisent également un logiciel de détection de plagiat.

La préparation à l'international procède de la formation aux langues (une seconde langue vivante est possible en option) permettant la délivrance du Test of English for International Communication (TOEIC), d'enseignements et de conférences en anglais, sans qu'il ne soit fait cependant état de la mobilité étudiante, notamment avec les universités européennes partenaires.

La formation au numérique est assez classique en passant par la maîtrise des outils utiles à l'économiste, auxquels s'ajoute une formation logicielle aux SIG (système d'information géographique), plus spécialisée pour géographes, justifiée par les spécificités du master. La formation s'appuie également sur les outils numériques universitaires habituels liés à l'espace numérique de travail (ENT).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est, du point de vue des enseignants-chercheurs ou chercheurs, diversifiée, équilibrée et en cohérence avec les besoins de la formation. Elle intègre en effet des professeurs et des Maîtres de conférences de l'UBO et d'Agrocampus-Ouest des sections du Conseil national d'université d'économie (CNU 5) et de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministère chargé de l'agriculture (CNECA 9), un professeur agrégé du secondaire en gestion, un ingénieur de recherche, ainsi que des cadres de recherche de l'IFREMER. Les enseignants sont par ailleurs rattachés aux UMR SMART-LERECO et AMURE. Les interactions entre les deux composantes, distantes géographiquement, ne sont pas clairement explicitées. La présence dans la formation d'intervenants issus des milieux professionnels hors milieu de la recherche est très faible, inférieure à 50 heures sur la totalité du master, ce qui peut sembler surprenant.

Les modalités de pilotage répondent aux attentes en la matière du point de vue des réunions et par l'existence d'un "conseil de spécialité" qui réunit six enseignants-chercheurs de l'UBO et d'Agrocampus-Ouest. On déplore néanmoins que le dossier ne mentionne pas de conseil de perfectionnement qui réunirait l'ensemble des parties prenantes de la formation, y compris étudiants et professionnels, pour lui permettre d'évoluer.

Par ailleurs, l'évaluation des compétences et des connaissances est classique tant en termes de compensation que de capitalisation. Il n'est pas fait référence à aucun portfolio qui permettrait d'évaluer ou de formaliser les compétences acquises.

Dispositifs d'assurance qualité

Le dossier fournit depuis 2015 des éléments précis concernant les flux annuels de candidatures, de sélectionnés, d'inscrits et de reçus aux examens. Ces informations apportées par le dossier permettent d'analyser de manière éclairée les résultats obtenus par la formation tant en termes d'attractivité, d'inscriptions dans le master et de taux de réussite de ses étudiants. Le dossier apporte également les informations utiles en termes de suivi des étudiants à leur sortie d'études et, ce qui est original et bienvenu, sur des suivis à six mois, 15-18 mois, 27 mois et 5 ans après la sortie d'études.

Il n'est cependant pas possible à partir du dossier de savoir si l'ensemble de ces informations est livré aux parties prenantes de la formation. Il en est de même concernant l'insertion professionnelle. Dans ce contexte, l'absence de conseil de perfectionnement nuit fortement à une pleine mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue de la formation. Étrangement seules les unités d'enseignement du second semestre donnent lieu à une évaluation systématique, bien qu'une réunion soit organisée entre équipe pédagogique et étudiants chaque semestre.

Résultats constatés

L'attractivité du master n'est pas très élevée avec un taux de pression inférieur ou, sur les deux dernières années, légèrement supérieur à 2 mais le dossier n'explique pas cette augmentation relative. Les effectifs sont, de ce fait, relativement limités en M1 (une dizaine), mais ils se sont sensiblement accrus depuis 2018-2019 (entre 14 et 20 étudiants); la part des étudiants étrangers est significative, mais on ne sait pas s'ils sont une traduction concrète des accords internationaux, car le détail n'est pas fourni. En M2, les effectifs sont confortés par des entrées extérieures, ce qui permet d'atteindre des effectifs corrects d'une vingtaine d'étudiants, d'autant que le taux de réussite est excellent en M1 (égal ou proche de 100 %).

Le taux de réussite en M2 est également satisfaisant (bien que plus faible avec 70 et 76 % sur les années 2016-17 et 2019-2020, ce qui est analysé dans le dossier comme des difficultés particulières ponctuelles rencontrées par quelques étudiants).

Les résultats de l'insertion professionnelle sont établis sur la base de taux de répondants qui sont dans l'ensemble satisfaisants (proches ou supérieurs à 70 % des diplômés). Les taux d'insertion professionnelle hors poursuite d'études sont naturellement inférieurs à six mois (67 %) qu'à 15-18 mois (82 %) et plus encore à 27 mois (100 %). La recherche d'emploi à cinq ans fait cependant curieusement baisser le taux à cette échéance. Il apparaît ainsi que les taux d'insertion sont bons voire excellents. L'accès à des emplois en contrat à durée indéterminée (de 54 %, 6 mois après la sortie de formation, à 64 % à cinq ans) peut cependant sembler relativement faible. Il manque par ailleurs des informations sur la réalité des emplois obtenus, la proportion de cadres est assez faible mais en hausse (64% sur la dernière étude à six mois) et l'adéquation des emplois à la formation ainsi que les niveaux de rémunération sont absents. La poursuite d'études en thèse est élevée avec un taux de 28 % des répondants de l'enquête à 27 mois.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un positionnement clair sur les métiers de la mer et des littoraux.
- Fort adossement aux organismes de recherche.
- Proportion satisfaisante d'étudiants poursuivant en doctorat.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Très faible présence de professionnels et absence de partenariats affichés avec les milieux professionnels, hormis de la recherche.
- Un manque d'information sur les conditions du transit des étudiants entre les campus et sur les modalités d'intégration dans des cours mutualisés avec des étudiants ingénieurs.
- Absence d'information sur la mobilité étudiante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Économie appliquée* est une formation très originale et de qualité fortement ancrée sur la recherche et qui répond à un objet fort qui est de s'inscrire dans une problématique de formation en lien direct avec les caractéristiques du territoire régional. Il est étonnant de ne pas trouver de ce fait d'éléments dans le dossier qui fassent ressortir les partenariats avec les milieux professionnels et leur implication dans la formation. Il conviendrait dans cette perspective de leur donner une vraie place dans la formation et également d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, en particulier les étudiants, par la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Celui ci devrait s'emparer entre autres du suivi précis de l'insertion professionnelle, par l'analyse des emplois occupés. Il serait également utile de veiller aux conditions de mobilité et d'intégration des étudiants dans les deux campus et d'organiser systématiquement une évaluation anonyme des enseignements sur l'ensemble du cursus.

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement* est l'un des huit masters du champ *Sciences de la Mer et du Littoral* proposé par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Il est décliné en un unique parcours *Expertise et gestion de l'environnement littoral (EGEL)* dispensé à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) sur le technopôle Brest Iroise. Ce master vise à former des chercheurs et cadres dans la gestion des espaces littoraux et maritimes, en favorisant une approche transdisciplinaire associant les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et les Sciences Humaines et Sociales (SHS). La formation est proposée en formation initiale, reprise d'études, formation continue et le diplôme est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements répartis en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques représentent environ 1000 heures de cours en présentiel réparties sur les deux années et complétées par deux stages obligatoires l'un en première année de deux à cinq mois et l'autre en deuxième année de quatre à six mois.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement énoncés. Il s'agit de former des acteurs du littoral capables de mener des investigations transversales et pluridisciplinaires, et d'appréhender les problématiques de gestion du littoral. Les connaissances et compétences pluridisciplinaires attendues sont très bien détaillées et regroupées en quatre catégories avec la mise en avant de compétences transversales.

Les objectifs de la formation et les compétences attendues sont portés à la connaissance de la communauté pédagogique, des services centraux et des étudiants. Le dossier ne mentionne toutefois pas l'existence d'un supplément au diplôme qui permettrait d'atteindre également la cible du monde socio-économique. L'intitulé du parcours *Expertise et gestion de l'environnement littoral* est explicite, tout comme celui de la mention dans laquelle il s'inscrit. Cette lisibilité est renforcée par le positionnement de la formation au sein du champ "*Sciences et la Mer et du littoral*" et lui confère ainsi une bonne attractivité.

Les métiers accessibles à l'issue de cette formation sont bien décrits et correspondent à la formation.

La formation se positionne par ailleurs dans l'univers de la certification professionnelle en cohérence avec la fiche nationale de la mention inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master s'intègre dans la dynamique associée à l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) qui associe trois missions: recherche, formation et observation. Ce rattachement au champ "*Sciences de la Mer et du Littoral*", porté par l'IUEM, lui assure une reconnaissance locale et nationale dans le domaine de la mer.

La formation, basée sur une approche interdisciplinaire, permet de nombreuses passerelles entrantes bien détaillées, ainsi que des alternatives à la poursuite d'études (doctorat, spécialisations). Les formations proches à l'échelle nationale sont présentées en détail mais aucune n'est équivalente du fait de l'interdisciplinarité du parcours *Expertise et gestion de l'environnement littoral (EGEL)*. Les partenariats académiques sont nombreux entre les différentes mentions au sein de l'IUEM ainsi qu'avec l'EUR ISblue. Des projets tutorés ont été menés conjointement entre des étudiants de la formation et ceux d'Écoles (Institut Mines-Télécom - IMT Atlantique, Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest) et d'autres sont envisagés.

La mention s'appuie sur quatre unités mixtes de recherche CNRS-IRD de l'IUEM et bénéficie de coopérations avec de nombreux organismes de recherche. La formation s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement autour d'une dynamique d'excellence dans le domaine de la mer et du littoral, dynamique consacrée par la création d'une EUR ISblue portée par l'UBO et qui est basée à l'IUEM.

Le master bénéficie du soutien et de la dynamique du pôle de compétitivité "Pôle Mer Bretagne Atlantique", que ce soit par l'intervention directe dans la formation ou sous forme d'ateliers tutorés permettant aux étudiants de répondre à une commande d'un partenaire du monde socio-économique en situation de bureau d'étude ou de laboratoire de recherche.

Plusieurs dispositifs sont proposés en vue de l'internationalisation de la formation (dispositif Centre pour études en France, programmes Erasmus+). Toutefois ces dispositifs bénéficient davantage aux personnels encadrants qu'aux étudiants. Les stages à l'étranger restent encore peu nombreux (12 %). L'accord de coopération internationale avec l'Université de Rimouski (UQAR) dans le cadre d'une bi-diplomation, qui démarre seulement en 2020, permettra vraisemblablement de dynamiser le dispositif d'internationalisation pour les étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master s'organise en quatre semestres, chacun étant validé par 30 crédits européens, et ne propose qu'un seul parcours sans personnalisation possible. La 1ère année permet d'acquérir les bases avec des enseignements plus théoriques et académiques et la 2nde est davantage orientée sur le projet professionnel ou de recherche avec notamment une unité d'enseignement (UE) « accompagnement de projets d'étudiants ». Le dossier porte un peu à confusion avec une référence à un master *Sciences de la Mer et du Littoral* dans lequel il serait possible de panacher des UE pour l'internationalisation mais cette mention n'existe pas dans l'offre de formation de l'UBO.

Les enseignements sont organisés par modules de deux ou trois semaines (matin pour les M1, après-midi pour les M2) permettant d'offrir des parcours personnalisés pour les étudiants hors formation initiale, fonctionnement approprié en Graduate School.

La formation interdisciplinaire est adaptée à la diversité des profils étudiants et a déjà permis d'accueillir des étudiants en formation initiale, reprise d'études, formation continue, validation des acquis professionnels (VAP) ou VAE ainsi que dans le cadre de cursus internationaux avec notamment la venue d'étudiants Erasmus. On s'étonne néanmoins du très faible effectif d'étudiants en mobilité entrante (seulement trois en cinq ans) au regard de l'environnement international qui s'inscrit dans le nom même de la structure (Institut Universitaire Européen de la Mer) et on s'interroge sur les éventuelles mobilités sortantes, hors stage, qui ne sont pas explicitement mentionnées dans le dossier.

Les compétences développées en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être sont très largement décrites même si aucun portefeuille ou outil similaire ne permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis. Néanmoins il serait judicieux d'engager une réflexion afin de reclasser ces différentes compétences et UE selon le référentiel de compétences disciplinaires, transversales et pré professionnelles en adéquation avec la fiche RNCP.

La démarche scientifique est tout à fait pertinente et permet d'initier et de familiariser les étudiants à la fois à l'environnement scientifique (accès au laboratoire, intégration dans les projets de recherche, présentation de l'école doctorale), aux missions de communications scientifiques (médiation scientifique et colloques scientifiques) et aux dispositifs de financement de thèse. On s'interroge pourtant sur les raisons pour lesquelles la poursuite en thèse reste aussi faible (< 4 %) et donc sur l'efficacité de ce dispositif.

La formation est adossée au monde professionnel avec une large part d'intervenants extérieurs (près de 25 % des enseignements en présentiel), le co-portage UBO-organisme professionnel de deux UE, une UE spécifique dédiée à l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel, l'organisation d'une journée de rencontre avec d'anciens diplômés et la réalisation de stages.

Les enseignements d'anglais en M1 peuvent donner lieu à la certification CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), mais aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en langue étrangère, ce qui à terme pourrait constituer un frein au développement de la formation à l'international (et en particulier en dehors des pays francophones).

L'usage de l'outil numérique reste assez "classique" avec la formation à des logiciels spécifiques à la discipline et l'utilisation de la plateforme Moodle pour déposer des ressources complémentaires aux enseignements en présentiel. Le dossier mentionne la mise en oeuvre d'applications numériques pour téléphone mobile ou tablette dans le cadre d'un projet mais les éléments fournis ne permettent pas d'en évaluer la pertinence et l'originalité. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et informés des dispositifs anti-plagiat mis en oeuvre à l'UBO.

Pilotage de la formation

Le nombre d'intervenants dans le master est très élevé (plus de 100 personnes) dont une majorité issue du milieu socio-économique (60 %). Les intervenants des extérieurs sont cependant limités à 25 % des enseignements et la lecture du document permet de comprendre qu'à l'inverse près d'un quart des heures de la formation repose sur uniquement deux enseignants qui doivent prochainement partir à la retraite, ce qui constitue une fragilité pour la pérennisation de la formation après leur départ. Le document ne permet pas d'évaluer comment ces interventions, vraisemblablement très morcelées, sont pilotées pour former un ensemble cohérent.

Cette équipe d'intervenants permet néanmoins d'aborder l'ensemble des disciplines (SHS et SVT) mais également les problématiques des usagers (milieu associatif, comités régionaux etc.) et, de ce point de vue là, est pertinente au regard de la finalité de la formation. Une équipe plus resserrée autour des responsables d'UE constitue l'équipe pédagogique et couvre principalement trois disciplines (géographie, biologie et écologie). Le rôle de cette équipe pédagogique n'est pas clair, de même que la présence et la structure d'un éventuel comité de pilotage. En particulier, il est fait mention à plusieurs endroits dans le dossier d'un master *Sciences de la Mer et du littoral* qui coordonne l'ensemble du master avec les responsables de mentions. Cette confusion entre le champ et la mention rend la lecture du dossier difficile.

Le dossier ne permet pas de prendre connaissance des modalités de constitution du jury et de la commission d'examen des dossiers de candidatures. Un conseil de perfectionnement se réunit une à deux fois par an, incluant ces mêmes membres du jury, des représentants étudiants et un seul représentant du monde socio-professionnel, lorsque cela est possible, ce qui paraît peu au regard de leur investissement dans la formation. Le dossier ne précise pas quelles questions sont spécifiquement abordées par ce conseil et s'il a déjà permis d'aboutir à une amélioration de la formation pendant la période observée. Aucun compte rendu n'étant fourni, il est impossible d'apprécier le fonctionnement de ce conseil.

Les moyens administratifs et pédagogiques alloués à la formation sont satisfaisants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées par la CFVU et accessibles en ligne. Les épreuves sont organisées sous forme de contrôle continu (écrits, dossiers, oraux) dans la quinzaine qui suit la fin d'une UE. Une 2^{de} session est programmée en fin de semestre. Le dossier mentionne la possibilité de délivrer des certifications permettant aux étudiants d'attester de l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques. On s'interroge sur la nécessité d'un tel dispositif pour les étudiants en formation initiale et si finalement le supplément au diplôme qui n'est pas délivré ne serait pas davantage judicieux. S'agissant de la formation continue ce dispositif paraît pertinent mais le dossier ne permet pas d'apprécier ce point, aucun exemple n'étant fourni.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, leur origine, l'attractivité, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et analysés. Seul le nombre d'étudiants boursiers n'est pas mentionné. Le recrutement se fait sur dossier par une commission interdisciplinaire composée de six à huit membres. Les candidatures effectuées dans le cadre d'une reprise d'études ou au titre de la formation continue font l'objet d'un entretien préalable.

Les taux de réussite sont proches de 100 % et les quelques rares cas de "non-réussite" sont à relativiser compte tenu qu'ils concernent généralement des étudiants ayant fait le choix d'une ré-orientation thématique ou dont la situation personnelle les a contraint à cette décision.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé à 18 et 30 mois. Le résultat des enquêtes menées par le service Cap Avenir sont disponibles sur le site de l'observatoire de l'UBO. Le dossier présente une analyse détaillée de l'insertion professionnelle. Ainsi permet-il de soulever un problème majeur avec l'impossibilité pour les diplômés d'accéder aux concours de la fonction publique territoriale alors même que la formation identifie cela comme un débouché naturel. On s'interroge sur les raisons pour lesquelles le conseil de perfectionnement ne s'est pas saisi de ce problème.

Les enseignements sont évalués par les étudiants de M1 et M2 sur les contenus, l'organisation, les modalités, l'encadrement pédagogique et les moyens alloués. Dans le cadre de l'amélioration continue, l'équipe pédagogique s'appuie sur cette évaluation, le retour des enseignants, le suivi de l'insertion professionnelle et le conseil de perfectionnement. Le document ne permet pas d'apprécier l'efficacité de cette procédure.

Résultats constatés

L'attractivité de la mention est importante avec seulement 13% des candidatures acceptées et des effectifs stables (20 à 24 en M1, 23 à 26 en M2). La diversité du recrutement sans limite disciplinaire est en parfaite cohérence avec l'interdisciplinarité de la formation.

Les taux de réussite sont proches de 100 %, seulement un échec, deux réorientations, un abandon et une non-poursuite volontaire en M2 sont recensés.

Le taux d'insertion professionnelle de 75,4 % en moyenne (80% à 30 mois et 70-75 % à 18 mois) est bon avec des emplois qui correspondent au domaine de formation. Toutefois l'impossibilité d'accéder aux concours de la fonction publique territoriale pose un réel problème pour l'insertion des étudiants. Les poursuites en doctorat restent relativement marginales par ailleurs.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation interdisciplinaire attractive.
- Ouverture et adaptation aux différents publics.
- Des effectifs stables et taux de réussite élevé.
- Insertion dans un environnement académique et institutionnel très lisible (IUEM et EUR ISBlue).
- Une implication importante des partenaires socio-économiques dans l'équipe d'encadrant 60 % pour près de 25 % des enseignements en présentiel.

Principaux points faibles :

- Un pilotage confus mêlant champ et mention.
- Un volume conséquent d'enseignement reposant sur deux personnes proches du départ à la retraite.
- Faible mobilité étudiante.

Analyse des perspectives et recommandations :

On ne peut que souligner la qualité de l'auto-évaluation qui repose sur de nombreuses données chiffrées et les analyse avec rigueur. Cette auto-évaluation permet d'apprécier la solidité de la formation qui a su s'adapter à un public élargi. Celui-ci pourrait néanmoins être complété en envisageant davantage d'ouverture à l'international avec des enseignements en anglais.

La confusion récurrente tout au long du dossier entre le champ et la mention entretient un certain flou impactant particulièrement les instances de pilotage, qu'il conviendrait de clarifier au bénéfice de la qualité de la formation. Il serait notamment pertinent de mieux répartir la charge d'enseignement entre différents membres de l'équipe pédagogique afin que cette formation ne repose pas uniquement sur les compétences et connaissances de deux enseignants-chercheurs. Il serait également nécessaire de préciser les actions du conseil de perfectionnement notamment en matière du suivi de l'insertion professionnelle à long terme et stable afin d'envisager les décisions à prendre concernant l'impossibilité de postuler au concours d'ingénieur territorial. Le développement d'un portefeuille de compétences, déjà envisagé, serait un plus.

La formation demande une dérogation pour revenir au nom du parcours (Expertise et gestion de l'environnement littoral) afin d'augmenter sa lisibilité. Cette raison paraît peu fondée compte tenu que la formation s'inscrit déjà dans un domaine de formation dérogatoire très explicite "Sciences de la mer et du Littoral" et dans un environnement académique qui l'est tout autant.

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANETES, ENVIRONNEMENT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO, Université de Bretagne sud- UBS

Présentation de la formation

Le master *Sciences de la terre et des planètes, environnement (STPE)* est l'un des huit masters du champ *Sciences de la Mer et du Littoral* proposé par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). La mention est co-accréditée avec l'Université de Bretagne Sud (UBS). Il se décline en deux parcours *Géosciences océan* porté par UBO, et *Ingénierie et gestion des ressources côtières et littorales* porté par UBS.

La présente évaluation ne porte que sur le parcours *Géosciences océan*.

Le parcours brestois se subdivise ensuite en deux spécialités: 1- spécialité *Marges, dorsales et manteau* et 2- spécialité *Sédimentologie et paléo-environnements*, et vise à amener des diplômés de licence (*Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre, Géographie*) ou d'une formation en hydrologie à travailler dans le domaine des géosciences marines, en entreprise ou dans des établissements de recherche, fondamentale ou appliquée. Ce parcours est proposé en formation initiale, formation continue et VAE. Les enseignements sont répartis en cours magistraux, travaux dirigés, et travaux pratiques qui représentent environ 800 heures d'enseignement en présentiel réparties sur les deux années et complétées par deux stages obligatoires : l'un en première année (M1) de deux mois et l'autre en deuxième année (M2) de cinq mois. La formation se déroule sur le site de Plouzané.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage et les contenus sont détaillés dans les plaquettes disponibles sur le site web de la formation. La spécialisation débute en première année (M1) sur le plan de la méthodologie et de la découverte du monde professionnel, puis se renforce en deuxième année (M2) sur le plan disciplinaire. Les compétences sont explicitées de manière détaillée mais il n'est pas délivré de supplément au diplôme.

Les débouchés en termes d'insertion professionnelle sont analysés, et publiés sur le site internet. Le débouché principal de la formation est la poursuite en doctorat pour près de 50 % des effectifs. Certains diplômés poursuivent leur formation dans d'autres structures (école d'ingénieurs, master) et le taux d'insertion professionnelle des diplômés (hors doctorat) est tout à fait satisfaisant (de l'ordre de 70 %). Le dossier stipule que le master n'a pas encore fait l'objet d'une fiche inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) alors que celle-ci est nationale et que l'université est accréditée à délivrer cette mention.

Positionnement dans l'environnement

La formation est positionnée dans le champ « *Sciences de la Mer et du Littoral* » de l'UBO, et s'inscrit ainsi dans la politique scientifique de l'établissement autour d'une dynamique d'excellence dans le domaine de la mer et du littoral, reconnue au plan national par le labex Mer et la graduate school / EUR ISblue. Elle est environnée par l'Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) et le Laboratoire Géosciences Océan LGO - unité mixte de recherche (UMR). Les passerelles sont annoncées nombreuses mais pas détaillées. L'Université de Bretagne Sud (UBS) est le partenaire principal, au travers de la co-accréditation. Les deux parcours partagent près de la moitié des UE mutualisées, donnant la possibilité d'une ouverture aux problématiques littorales et permettant une cohérence au sein de l'offre régionale intra-Bretagne. Toutefois, les éléments fournis dans le dossier auraient mérités d'être plus précis afin de présenter clairement la mention co-accréditée et ses deux parcours. Le parcours *Géosciences océans* est l'une des cinq formations proposées dans le champ disciplinaire des géosciences marines à l'échelle nationale. Les autres formations se retrouvent Caen, la Rochelle, Perpignan et Bordeaux. Il se démarque essentiellement par la spécialité *Marges dorsales et manteau* proposée en M2.

Au niveau international, il n'y a pas de partenariat établi, même si des liens avec des établissements étrangers ont pu être créés grâce à la l'EUR ISblue. Le dossier ne mentionne pas de dispositifs particuliers permettant la mobilité entrante et/ou sortante des étudiants tout comme des enseignants-chercheurs.

L'adossement à la recherche est centré sur l'UMR 6538 Géosciences Océan, du laboratoire voisin Géosciences Marines de l'IFREMER, et du SHOM (Service hydrographique et océanographique de la Marine) qui sont des laboratoires d'excellence en matière de géosciences marines. En outre, 20 % des enseignements de spécialité sont assurés par l'IFREMER (30 % des enseignants). D'autres laboratoires de l'IUEM, de l'UBS, de l'École nationale supérieure de techniques avancées - ENSTA Bretagne et de l'École Navale participent également par la mise en commun de moyens (navire école, géophysique, géochimie...).

De nombreux partenaires socio-économiques, des petits bureaux d'études aux très grandes entreprises, listés en annexe proposent des stages. Deux associations d'étudiants co-organisent les journées professionnelles et entretiennent des liens avec les partenaires via des réseaux sociaux (Linkedin...). La formation a su tisser des liens durables avec les partenaires socio-économiques locaux.

La valeur ajoutée des partenariats dans la formation est surtout avec l'institut Polaire Français Paul-Emile Victor (l'IPEV), qui permet à des étudiants de la formation d'embarquer tous les deux ans dans le cadre d'une "université flottante". Un partenariat avec l'Université Sultan Caboos permet aussi un stage de terrain en Oman.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue comme un continuum master-doctorat, notamment via l'EUR ISblue. Le M1 est en grande part mutualisé avec l'UBS. En l'absence de données sur le parcours de l'UBS, il est délicat de porter un avis sur la structuration de la mention. Cependant, malgré cette forte mutualisation entre les deux parcours on comprend à la lecture du document qu'aucune passerelle n'est possible et que l'inscription dans l'une des universités bloque le choix de l'étudiant. Il s'agit davantage d'une mutualisation d'unités d'enseignement mais il n'est pas suffisamment précisé comment les étudiants y ont accès compte tenu de l'éloignement géographique des sites. Il est simplement indiqué que la mutualisation ne se fait pas de manière complète. De la même manière il est fait état d'enseignements en commun avec un master *Sciences de la Mer et du Littoral* alors que cette mention n'existe pas à l'UBO. Inversement il n'est pas clair pour quelles raisons les spécialités proposées finalement au sein du parcours GO n'ont pas été déclinées en tant que parcours.

Les étudiants empêchés peuvent faire leur master en trois ou quatre ans. La formation dit pouvoir accueillir des étudiants en situation de handicap mais on s'interroge sur les dispositifs mis en place pour les enseignements pratiques sur le terrain. Elle est par ailleurs adaptée à la formation continue (sept UE proposées). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées.

Le référentiel de compétences est donné, mais les unités d'enseignement (UE) ne sont pas transcrites en compétences ni regroupées en blocs de compétences. La formation comporte une part importante de projets individuels ou par groupes mais les modalités ou innovations pédagogiques ne sont pas mises particulièrement en lumière. La formation inclut des UE méthodologiques introduisant au monde de la recherche (bibliographie, stage) et les étudiants sont invités aux séminaires hebdomadaires. Il n'est pas mentionné des crédits de formation dispensés par l'école doctorale. L'ouverture vers le monde socio-économique se fait via les interventions des enseignants extérieurs et par le montage d'une *Journée professionnelle*, en M1 et en M2, organisée par les étudiants où les partenaires sont invités. Une UE *Communication et préparation à la recherche* permet à l'étudiant en M2 de préparer son projet professionnel.

La formation quoique conforme au système de Bologne et rendant possible la mobilité n'a pas de programmes d'échange Erasmus alors que sa visibilité et sa singularité le permettraient très certainement. L'internationalisation de la formation est donc très restreinte. Des enseignements d'anglais et en anglais sont toutefois proposés dans la formation et des dispositifs d'aides financières encouragent la mobilité à l'international.

L'équipe pédagogique ne s'est pas réellement approprié l'outil numérique et en fait un usage relativement classique justifié par l'utilisation de logiciels spécifiques et l'appui à la gestion administrative des enseignements (emploi du temps, ENT...). Le distanciel est limité à certaines UE communes entre Vannes et Brest.

Les étudiants signent la charte des bonnes pratiques pour leurs projets et stages. La détection de plagiat est opérée par les encadrants et les fraudes sont pénalisées suivant des barèmes communiqués aux étudiants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est recentrée autour de 60 personnes environ, toutes issues du milieu de la recherche académique (enseignants-chercheurs, chercheurs, techniciens et ingénieurs de recherche, de l'université ou des structures partenaires tels le CNRS ou IFREMER) et on s'étonne de l'absence d'acteurs du milieu socio-économique. Le document ne permet pas d'apprécier la diversité des disciplines couvertes et si elle permet de couvrir l'ensemble des besoins pédagogiques. Des doctorants et post-doctorants interviennent ponctuellement. Un demi-temps plein est dévolu au secrétariat.

Le comité de pilotage de la formation est identifié sur moodle et sur le livret pédagogique distribué à la rentrée. Il est constitué de la directrice de la mention, des responsables du M1 et du M2, de deux collègues du parcours porté par l'UBS, d'un interlocuteur IFREMER. Le rôle de chacun est bien défini. Le conseil de perfectionnement est constitué de l'équipe pédagogique augmentée de représentants des étudiants, du LGO et du département des Sciences de la Terre de l'IUEM.

Les comptes-rendus du conseil de perfectionnement sont diffusés aux étudiants et à l'ensemble des enseignants de la formation. On s'interroge sur l'absence de représentants du milieu socio-économique dans ce conseil. Cependant, le dossier introduit de la confusion entre le champ et la mention, parlant abusivement "du master Sciences de la mer et du littoral" rendant difficile l'appréciation sur le niveau réel du pilotage.

Les jurys sont constitués de membres de l'équipe pédagogique et communiqués aux étudiants via l'administration de la scolarité. Les modalités d'évaluation sont décidées par l'équipe pédagogique et validées par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Elles sont publiées sur le site web de l'université dans le livret pédagogique de l'étudiant. Les UE se compensent par semestre en M1 et les semestres se compensent en M1 et en M2. Compte tenu que le stage occupe l'essentiel du second semestre au cours du M2, on peut s'interroger sur les choix de l'équipe pédagogique à permettre une compensation inter-semestre alors que ce ne sont pas les mêmes compétences qui sont *a priori* évaluées. On note également un choix de l'équipe pédagogique de donner un poids croissant aux compétences disciplinaires en augmentant leurs coefficients au détriment des compétences pré-professionnelles et transverses. Le principe de la seconde chance est appliqué avec deux sessions d'examen.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement se fait sur dossier via le site internet de la formation (formulaire / dossier), suppléé par e-candidat depuis 2020, ou via Campus France pour les étrangers concernés. Le comité de recrutement est constitué de membres de l'équipe pédagogique. Les critères de sélection sont détaillés (filière d'origine, résultats universitaires, lettre de motivation...). L'attractivité est maintenue par le réseau des anciens étudiants (Facebook etc.) et la publicité faite à l'occasion de différents rendez-vous annuels (Nuit des Chercheurs, journées portes ouvertes, Fête de la science, Salon de l'Étudiant à Brest, Salon des métiers de la Mer à Paris, etc).

La réussite des étudiants est publiée par la DEVE (direction des études et de la vie étudiante).

Le devenir des diplômés réalisé par l'observatoire des parcours de formation de l'UBO est analysé et publié sur le site web de la formation; il est complété un suivi via le site LinkedIn de la formation organisé par l'équipe pédagogique.

La formation évolue en tenant compte des évaluations que les étudiants font sur la formation via des questionnaires anonymes sur la plate-forme pédagogique Moodle.

L'autoévaluation de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, à travers ces éléments et les comptes-rendus de son conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Comme le reste de l'analyse les résultats examinés ne portent que sur le parcours GO de l'UBO.

La formation cible des débouchés très spécifiques et parvient à maintenir son vivier. Malgré l'absence de dispositif international elle reste attractive bénéficiant certainement de l'environnement scientifique exceptionnel, qui en fait l'une des premières destinations en France des étudiants voulant faire des géosciences marines. Les statistiques en annexe montrent que 40 % des étudiants inscrits en M1 viennent de l'UBO. Toutefois la proportion d'étudiants européens et issus d'autres universités françaises extra-régionales et d'étudiants européens et extra-européens n'est pas donnée. La sélection efficace donne un taux d'abandon inférieur à 5 %. Le taux de réussite est élevé mais devrait être analysé au regard de la spécificité de cette formation qui cible un public particulier et restreint (géosciences marines) et donc peut-être plus mature au regard du projet professionnel. L'environnement scientifique permet une bonne intégration des diplômés dans le milieu de la recherche à l'issue de leur formation (plus de 50 % poursuivent en doctorat) et on note également un bon taux d'insertion dans le milieu socio-économique avec près de 30 % des diplômés qui occupent des postes dans des bureaux d'étude. C'est plus que raisonnable pour une formation visant en premier lieu le monde de la recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un environnement partenarial et institutionnel exceptionnel.
- La formation réduite à son seul parcours Géosciences océan offre une lisibilité maximale autour d'une cohérence disciplinaire.
- Une projection post-diplôme cohérente, avec un débouché tourné prioritairement vers la recherche, mais une proportion intéressante dans le monde socio-économique.

Principaux points faibles :

- Aucun dispositif international.
- Faible représentativité du milieu socio-économique dans le pilotage de la formation (équipe pédagogique, conseil de perfectionnement).
- Absence du parcours porté par UBS dans le dossier.
- Confusion entre le champ de formation "*Sciences de la mer et du Littoral*" et la mention.

Analyse des perspectives et recommandations

Si on regrette que le dossier soit pour partie incomplet (manque d'information sur le parcours porté par l'UBS, dont on peine à évaluer ici la place) et trop souvent confus, il n'en reste pas moins que la mention, par son parcours GO, capitalise sur son environnement régional et contient les challengers dans un contexte régional où plusieurs autres universités ont un master *STPE* (Rennes, Nantes). La mention *STPE*, ne s'avère sans doute pas très lisible pour les étudiants pour abriter un parcours essentiellement porté sur les Géosciences marines au vu du nombre de candidatures qui chute considérablement. Ce qui pourrait apparaître comme un élément de réponse sous la forme du développement, brièvement évoqué, d'un cursus *CMI* et l'ouverture aux Écoles d'ingénieurs présentes sur le territoire, n'est pas suffisamment étayé (aucune justification des raisons) pour que l'on puisse en évaluer la portée. Il s'agirait surtout pour cette formation de niche, d'éviter le repli sur soi et de capitaliser sur ses atouts, en jouant une carte supplémentaire à l'international, et en s'appuyant davantage sur l'EUR ISBlue, de manière à consolider sa lisibilité dans le domaine de la recherche. Il y a un potentiel pour un ou plusieurs double-diplômes Erasmus Mundus. L'enseignement se fait déjà pro-parte en anglais et le dispositif partenarial est idéal pour cela.

MASTER SCIENCES MARINES / MARINE SCIENCES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO, ENSTA Bretagne

Présentation de la formation

Le master *Marine Sciences*, mention hors nomenclature, est l'un des huit masters du champ "*Sciences de la Mer et du Littoral*" proposé par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Les enseignements sont dispensés majoritairement en anglais sur le site de la technopole de Brest à Plouzané. Cette mention de master en deux ans vise à former des cadres dans les métiers de la recherche scientifique ou de l'ingénierie dans le domaine de la physique marine. La formation s'articule autour de trois parcours : 1- un parcours *Physique, océan et climat* qui se décline en trois spécialisations, 2- un parcours *Géophysique marine* et 3- un parcours *Hydrodynamique navale*. La formation cible des étudiants ayant une formation initiale en mathématiques, mathématiques appliquées et/ou physique; elle est ouverte aux élèves ingénieurs de l'ENSTA - Bretagne (École Nationale Supérieurs des Techniques Avancées) qui peuvent suivre une double formation. La formation est ponctuée par un stage de cinq mois durant le quatrième semestre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement identifiés et proposés sur le site web de la formation. Les compétences associées sont également précisées et en cohérence avec les objectifs et le contenu de la formation. L'ensemble est accessible au public en ligne. Pourtant, au dire de l'équipe pédagogique, la formation manque de lisibilité, bien que bénéficiant d'une mention anglophone dérogatoire accordée sur demande. L'intitulé des parcours et le contenu sont cohérents.

La formation est en adéquation avec les débouchés visés. Ce sont les métiers de la physique marine, que ce soit dans la recherche académique ou dans des structures d'études. On s'interroge néanmoins à la lecture du document sur les réelles possibilités d'insertion dans les secteurs socio-économiques à l'issue du master. En effet le dossier mentionne cette possibilité uniquement pour les candidats inscrits dans un cursus de double diplomation (master-ENSTA) et insiste beaucoup sur la possibilité de poursuivre des études en Écoles d'ingénieur ou Magistère qui sont présentées comme des opportunités professionnelles. Le document fait également mention d'une fiche inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) propre au master mais qui n'est pas fournie au dossier et n'apparaît pas dans le répertoire national; ceci est très regrettable pour une mention hors nomenclature. L'absence de ce document, tout comme celle du supplément au diplôme, ne permet pas une analyse approfondie de la pertinence de la formation de manière dissociée de celle de l'ENSTA. Les opportunités professionnelles sont fournies aux étudiants via le site web de la formation et au cours de la réunion de rentrée, ainsi qu'en cours d'année par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation fait partie du champ *Sciences de la mer et du littoral* de l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Elle présente un partenariat fort avec l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées - ENSTA Bretagne - prenant la forme d'une co-accréditation. Elle est unique sur le plan national à offrir les trois domaines couverts par les trois parcours. Elle recrute des étudiants de licences de mathématiques, de physique, de mécanique des fluides et de géosciences au niveau national. Elle propose des passerelles entrantes et sortantes avec des écoles d'ingénieurs détaillées. Elle ouvre principalement vers la recherche avec un adossement à deux Écoles doctorales (*Sciences de la mer et du littoral* et *Sciences pour l'Ingénieur*) mais également vers les cursus de double formation (ENSTA, poursuite Magistère).

La formation trouve un solide support en termes de potentiel de recherche avec plusieurs laboratoires dont chacun des parcours proposés par la mention en est le reflet thématiques. Elle est également intégrée dans l'École Universitaire de Recherche (EUR) ISblue. La formation bénéficie d'interventions d'ingénieurs de diverses entreprises, ce qui ouvre des opportunités de stages pour les étudiants. Des débouchés en doctorat grâce à des conventions industrielle de formation par la recherche (CIFRE) sont également proposés.

La mise en place de l'EUR permet de dynamiser l'ouverture internationale déjà forte concrétisée par plusieurs accords internationaux. La formation peut ainsi s'appuyer sur un projet ERASMUS + avec le Bénin et envisage un accord avec l'Université Ocean University of China à Qingdao. Par ailleurs, il dispose d'accords Erasmus avec l'Allemagne et l'Espagne autorisant des mobilités entrantes. La formation est dispensée majoritairement en anglais et a pu bénéficier d'une convention d'échanges avec l'université du Cap en Afrique du Sud, notamment appuyée par un Laboratoire Mixte International (LMI) mais qui a fermé en 2017. Enfin l'EUR permet de financer des mobilités d'étudiants à l'étranger. Toutefois on s'interroge sur la réelle efficacité de ces dispositifs à la lecture des éléments fournis dans le dossier sur les mobilités entrantes et sortantes des étudiants (très faibles) et des enseignants-chercheurs (absentes du dossier).

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée en quatre semestres, les deux premiers étant essentiellement commun aux trois parcours: *Physique océan, climat* (POC), *Géophysique marine* (GM) et *Hydrodynamique navale* (HN), ce qui donne une formation solide et en cohérence avec les compétences visées. La seconde année est constituée d'un semestre théorique et d'un semestre de stage. Dans le document il est indiqué que le parcours POC propose trois spécialités en seconde année mais seules deux sont visibles sur le site de la formation (Parcours Côtier & Parcours Hauturier). La formation met en œuvre le système des crédits européens. La formation est conçue comme partie d'un cursus master - doctorat et s'appuie sur l'EUR.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap mais ce dispositif n'a pas eu à être activé. Le diplôme peut également être acquis par validation des acquis de l'expérience. Aucun dispositif n'est décrit pour les sportifs de haut niveau. Elle ne peut pas être suivie à distance.

Un référentiel de compétences à l'échelle de la mention est bien identifié et décliné au sein des enseignements. Les compétences sont explicites et pourraient être présentées sous la forme de compétences disciplinaires, transversales et pré-professionnelles. La description en blocs de compétences n'est pas fournie dans le document. La formation s'appuie sur des modalités pédagogiques diversifiées incluant l'interdisciplinarité, l'approche par projet, l'approche collaborative et la démarche portfolio.

La formation est fortement ancrée dans le monde de la recherche, avec des contenus adaptés et la mise en place de formations à l'oral scientifique, la rédaction de rapports, la mise en place de projets expérimentaux par exemple. Les étudiants ont des opportunités de réaliser des stages dans les laboratoires. Ces travaux sur projets et stages mettent les étudiants en situation d'un scientifique professionnel et permettent le développement de l'autonomie et l'acquisition de compétences transversales. Le document ne précise pas les modalités d'évaluation des stages. Les membres de l'équipe pédagogique accompagnent les étudiants dans leur recherche de stage. Il n'est pas fait mention d'un observatoire de l'insertion professionnelle, qui apporterait son concours à cette recherche de stage.

Le master est présenté comme une formation internationale qui recrute des étudiants de divers pays. De manière cohérente, la majorité des enseignements sont dispensés en anglais, des exposés ou séminaires de scientifiques étrangers sont proposés, des opportunités de stages à l'étranger avec une mobilité soutenue par l'EUR ISBlue sont offertes. Le système de crédits européens facilite l'acquisition d'unités effectuée à l'étranger. On s'étonne toutefois que malgré l'ensemble de ces dispositifs les mobilités entrantes et plus particulièrement sortantes soient relativement faibles. Ces mobilités sortantes essentiellement sous forme de stages à l'étranger n'atteignent cependant moins de 20 % des stages et le document ne précise pas si les laboratoires dans lesquels ces stages ont été effectués sont des laboratoires français (IRD..) ou des laboratoires étrangers.

La place du numérique reste relativement classique. Les contenus sont mis à disposition en ligne sur l'espace Moodle et les informations pratiques liées à l'organisation du master sont communiquées par ce biais. Compte tenu de la particularité de la formation qui repose notamment sur l'approche numérique, les outils numériques scientifiques sont très utilisés et indispensables à la pratique scientifique dans les métiers visés. La formation met en place une charte pour les bonnes pratiques et un outil anti-plagiat est disponible. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

Les intervenants sont des chercheurs et enseignants chercheurs de laboratoires académiques, des chercheurs d'autres organismes et des industriels. Cette diversité permet vraisemblablement de couvrir l'ensemble des compétences visées par la formation, mais le manque d'éléments détaillés (nombre, discipline, statut) ne permet pas d'apprécier si elle est adaptée au contenu dispensé dans les enseignements. Il n'y a pas non plus d'élément quantitatif ni qualitatif dans le document permettant de mesurer la part de chacun. Par ailleurs, la formation souffre d'un manque de soutien administratif et technique (notamment dans le laboratoire hydrodynamique).

Le dossier met ainsi en avant une difficulté quant à la pérennité de certains enseignements expérimentaux suite au départ d'un technicien.

La formation est pilotée par le porteur de mention et les trois responsables de parcours accompagnés d'un enseignant-chercheur responsable du tronc commun de M1. L'ensemble des unités d'enseignement (UE) de spécialisation du parcours Hydrodynamique Navale étant porté par l'ENSTA-Bretagne et se déroulant dans leurs locaux, un enseignant-chercheur de l'ENSTA Bretagne est intégré dans le comité de pilotage de la formation. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année et associe des partenaires du monde socio-économique et des étudiants. Il dispose d'éléments permettant d'évaluer la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont détaillées et mises à disposition des étudiants. Aucune mention n'est faite sur la communication aux étudiants de la composition des jurys. Les règles d'attribution des crédits européens sont formalisées pour chaque parcours. Des certifications peuvent être délivrées aux étudiants et formalisées dans le supplément au diplôme, sans détail sur la nature des certifications proposées. L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une valorisation mais le cas ne s'est pas produit.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants est effectué par une commission de quatre personnes et s'appuie fortement sur le parcours antérieur des candidats. De ce point de vue là, l'adossement fort à l'ENSTA interpelle sur cette stratégie de recrutement qui défavorise fortement les étudiants issus des cursus licence mis en concurrence avec les élèves ingénieurs. A plusieurs reprises dans le dossier il est fait état d'une hiérarchisation entre des candidats ayant suivi tout leur parcours antérieur à l'université et ceux passés par les classes préparatoires et intégrés en École d'Ingénieurs. Il n'y a pas d'autres éléments quantitatifs dans le document, ni de tableau de bord annuel. Le document mentionne des documents annexes non fournis, pour expliciter l'attractivité de la formation et le seul document fourni ne permet pas de faire cette analyse. Les documents ne permettent pas non plus de mettre en lumière la menace identifiée par l'équipe pédagogique dans le changement de l'intitulé de la mention et la chute des candidatures étrangères.

La réussite des étudiants est communiquée et publiée par la Direction des Études et de la Vie Étudiante de l'université et communiquée aux entrants à chaque rentrée.

Les étudiants sont régulièrement consultés sur les problèmes éventuels qu'ils peuvent rencontrer et les solutions mises en place en temps réel. On peut regretter que cette évaluation par les étudiants ne soit pas anonymisée. Le Conseil de Perfectionnement contribue à l'évolution et à l'amélioration de la formation.

Résultats constatés

La capacité d'accueil en M1 pour les années observées est de 25 étudiants. Le nombre de candidatures pour les années 2017, 2018 et 2019 est respectivement de 7, 38 et 15. Quant aux inscrits ils sont peu nombreux : respectivement 7 (soit 100 % des candidatures), 13 (35 %) et 7 (55 %).

Le tableau de suivi des effectifs en M1 et M2 ne permet pas d'évaluer la réussite des étudiants. En effet les effectifs en M2 (sur l'ensemble des parcours) sont significativement supérieurs (jusqu'à quatre fois plus de M2 inscrits en N+1 par rapport au nombre d'étudiants inscrits en M1 en année N). Ces effectifs confortent l'analyse dénoncée plus haut sur la stratégie de recrutement défavorable à la continuité d'un cursus licence-master.

Les diplômés trouvent des emplois soit dans les entreprises locales, soit dans d'autres entreprises en France ou à l'étranger, et 40 à 60 % poursuivent en thèse. Il n'y a pas d'éléments autres que les valeurs chiffrées permettant d'évaluer le niveau d'insertion professionnelle et le type d'emplois occupés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation singulière en Sciences de la Mer qui repose essentiellement sur un socle en mathématiques, physique et mécanique.
- Solide ancrage de la formation en recherche grâce au contexte local.
- Nombreux partenariats avec les industriels.

Principaux points faibles :

- Le dossier souffre d'un manque de données chiffrées.
- La politique de recrutement favorise les élèves ingénieurs au détriment des étudiants issus de la licence.
- Dispositifs pour l'internationalisation qui ne sont pas efficaces.
- Les raisons du problème de lisibilité ne sont pas clairement identifiées.
- Absence de certification RNCP indispensable aux mentions dérogatoires.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'examen du dossier d'autoévaluation est rendue difficile par le manque de données chiffrées qui permettent d'appuyer et d'analyser les éléments fournis dans le dossier. L'équipe pédagogique impute la baisse de lisibilité de la mention au changement de nom, notamment à l'international. Cette raison paraît peu fondée compte tenu que la formation bénéficie déjà d'un nom dérogatoire anglophone (*Marine Sciences*) mais également au regard de l'ancrage de la formation dans un environnement exceptionnel en particulier porté par un intitulé de domaine de formation dérogatoire très explicite "*Sciences de la mer et du Littoral*". Le master bénéficie par ailleurs d'un contexte remarquable porté par une politique universitaire locale et régionale fortement tournée vers la mer. Compte tenu de ce positionnement une mention *Physique* serait adaptée. Il serait peut-être pertinent d'analyser la passerelle licence-master qui semble fortement délaissée au profit de la passerelle École d'Ingénieur - master. Par ailleurs la stratégie d'internationalisation n'apparaît pas réellement aboutie, une analyse croisée sur les intérêts des deux parties devrait être engagée.

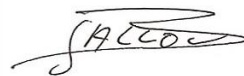
Observations de l'établissement

Brest, 18 février 2021,

Vous trouverez ci-dessous les observations concernant le rapport d'évaluation relatif au champ Mer et Littoral.

Le président

Matthieu GALLOU



Les annexes indiquées comme étant manquantes au dossier du Master droit des activités maritimes ont selon nous été déposées sur la plateforme Pelican dans les délais imposés. Elles ont par ailleurs été transmises au Hcéres lorsque celui-ci a signalé le manquement.

DÉFINITION DES ERREURS FACTUELLES ET DES OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

Il s'agit d'éléments de réponse ou d'analyse constructive au regard du rapport d'évaluation.

Les observations ne constituent pas des compléments d'informations au dossier initial d'évaluation, mais peuvent apporter des précisions sur des modifications récentes.

Elles ne doivent **en aucun cas** :

- faire référence à des personnes ou constituer des attaques personnelles,
- comporter des demandes de correction d'erreurs factuelles, car ces observations sont publiées pour chacun des rapports.

Les observations doivent être déposées sur la GED au plus tard à la date limite indiquée.

*N.B : dans le cas où il n'y aurait **pas d'observations à formuler** sur les rapports, il est demandé de le stipuler dans un courrier officiel (avec en-tête et signature) à déposer sur la plateforme GED au plus tard à la date indiquée.*

ERREURS FACTUELLES (à compléter ci-dessous le cas échéant)

Il s'agit de données se trouvant dans le rapport d'évaluation du Hcéres qui sont erronées ou différentes des données, des informations, ou des éléments évoqués dans le dossier à évaluer.

Il peut s'agir par exemple d'une erreur sur un sigle, une date de création, un nombre de parcours...

Les demandes de correction d'erreurs factuelles sont transmises au Hcéres après vérification de leur pertinence par l'établissement.

Ces demandes doivent être transmises par mail avant la date limite du dépôt des observations.

Nom de l'établissement : Université de Bretagne Occidentale

Intitulé du champ, domaine etc. : Champs Sciences de la mer et du littoral –Mention
Gestion de l'Environnement – parcours Expertise et gestion de l'environnement littoral

Partie pour le champ ou domaine :

Merci d'indiquer ci-dessous dans l'ITEM concerné l'erreur factuelle constatée : ✓

ITEM Présentation :

-Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :

-Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Avis global :

-Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous : point faible : « Une équipe pédagogique qui repose essentiellement sur deux personnes proche du départ à la retraite. »

-Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous : Une équipe pédagogique fragilisée par le départ à la retraite de 2 personnes investies dans la formation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Bilan du champ de formations Sciences
Technologies Santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Maud Le Hung, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences, Technologies, Santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Actuariat
- Master Biodiversité, écologie, évolution
- Master Biologie et santé
- Master Chimie
- Master Informatique
- Master Ingénierie de conception
- Master Ingénierie de l'image, ingénierie du son
- Master Mathématiques et applications
- Master Microbiologie
- Master Physique fondamentale et applications
- Master Réseaux et télécommunications
- Master Urbanisme et aménagement
- Grade de master Diplôme d'études approfondies en sciences maïeutiques
- Grade de master Diplôme d'études approfondies en sciences médicales
- Grade de master Diplôme d'études approfondies en sciences odontologiques

Les masters *Ingénierie de conception*, *Mathématiques et applications*, *Microbiologie*, *Physique Fondamentale et Applications*, n'ont pas été intégrés dans l'évaluation au moment de la rédaction du rapport.

Présentation

Le champ *Sciences Technologies Santé* de l'Université Bretagne Occidentale (UBO) comporte 12 mentions de masters et trois diplômes de Santé :

- Actuariat co-accrédité avec l'Institut Mines-Télécom Atlantique (IMT-A)
- Biologie, écologie, évolution
- Biologie - Santé
- Chimie
- Diplôme d'état de sage-femme
- Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales
- Diplôme de formation approfondie en Sciences Odontologiques
- Ingénierie de conception, co-accrédité avec l'Université de Bretagne Sud (UBS)
- Ingénierie de l'image, ingénierie du son
- Informatique, co-accrédité avec l'École Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB), l'Ecole nationale des techniques avancées Bretagne (ENSTA Bretagne), IMT-A
- Mathématiques et applications, co-accrédité avec l'Université de Rennes I
- Microbiologie, co-accrédité avec l'Université de Rennes I
- Physique Fondamentale et Applications, co-accrédité avec l'Université de Rennes I et l'UBS
- Réseaux et Télécommunications, co-accrédité avec l'ENIB
- Urbanisme et aménagement

Ces formations sont opérées par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques et les trois composantes en santé l'UFR Médecine et Sciences pour la Santé, l'École de sage femmes - devenue composante de l'UBO au 1er janvier 2020, et la l'UFR d'Odontologie de l'UBO.

Elles s'appuient sur sept laboratoires de recherche pour la partie Sciences et huit unités de recherche pour la partie Santé. A cela s'ajoutent les Écoles doctorales Biologie, Santé (ED BS), Écologie, Géosciences, Agronomie et Alimentation (ED EGAA), Matière, Molécules Matériaux (ED 3M), Mathématiques et Sciences et Technologies de l'Information et de l'Ingénieur (ED MathSTIC), Sciences pour l'ingénieur (ED SPI), Sociétés, temps, territoires (ED STT).

Compte-tenu de calendriers différents entre UBO, UBS et Rennes I, les mentions *Ingénierie de conception*, *Mathématiques et applications*, *Microbiologie*, *Physique Fondamentale et Applications* ne sont pas évaluées au moment de la rédaction de ce rapport.

Avis global

Le champ *Sciences Technologies Santé* (STS) qui regroupe des masters du domaine scientifique et des formations en santé de l'UBO affiche une cohérence disciplinaire dans l'Université.

On peut caractériser ce champ par une pluridisciplinarité importante à la fois scientifique (*Chimie, biologie, santé, informatique, télécommunications, image et son*) et *Sciences humaines et sociales* avec la mention *Urbanisme et Aménagement* notamment. Comme le mentionne le dossier, cette caractéristique pourrait être davantage exploitée en favorisant la transversalité et les mutualisations dans les enseignements, en complément de l'unité d'enseignement mise en place sur la préparation à la vie professionnelle pour les mentions de master sur l'ensemble de l'Université.

Alors que le champ s'appuie sur quatre composantes, le dossier champ ne fait état dans son fonctionnement que des instances de l'UFR Sciences et techniques. Les interfaces entre ces composantes ne sont pas décrites dans le dossier. C'est d'ailleurs une préoccupation présente pour le fonctionnement à venir avec l'accès de la réforme des études de santé notamment. Le dossier fait clairement apparaître l'équipe de direction et les différentes commissions (Recherche, Formation) de l'UFR Sciences et techniques qui contribuent au pilotage structuré de l'offre de formation, intégrant les étudiants. Ainsi, un espace de données permettant le partage des indicateurs et la continuité dans le pilotage des formations, a pu être mis en place. On peut cependant regretter que le dossier manque de chiffres agrégés sur les effectifs, la mobilité, les taux de réussite et d'insertion professionnelle en particulier. Les procédures de recrutement, de validation des acquis de l'expérience, la mise en œuvre des conseils de perfectionnement sont harmonisées entre les mentions de master. De plus, l'UFR Sciences et techniques accompagne le développement de ses formations. Ainsi des axes stratégiques sont déjà identifiés sur le développement de l'approche par compétence et le renforcement de l'internationalisation. L'UFR est bien le lieu de pilotage des formations du champ pour la partie Sciences.

Ce champ présente des complémentarités fortes avec d'autres champs dont celui des *Sciences de la Mer et du Littoral* en terme de formation (mentions *Chimie* et *Chimie et sciences du vivant* par exemple). Néanmoins, les liens entre les champs n'existent pas.

C'est un point dont pourrait se saisir l'établissement pour favoriser l'échange de bonnes pratiques (espace de partage de données, innovation pédagogique, approche par compétences, etc) mais aussi pour définir les périmètres des champs ou des composantes par une identité en lien avec le territoire et/ou les axes de recherche de l'établissement comme cela est fait pour le champ *Mer et Littoral* (ML). Le champ *STS*, en partie défini par complémentarité du champ *ML*, soucieux du pilotage de son offre de formation gagnerait à se construire une visibilité en propre.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs pédagogiques de l'ensemble des mentions sont clairs et ils sont accessibles aux étudiants et aux acteurs des formations grâce au site web.

Les intitulés et le contenu des formations sont en cohérence avec leur fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Pour certaines formations *Biodiversité*, *Écologie*, *Évolution* et *Informatique*, un supplément au diplôme (SAD) est disponible, attestant que ces équipes pédagogiques sont entrées dans l'approche par compétences. Pour d'autres formations la réflexion n'est pas aboutie et le SAD est inexistant (mentions *Actuariat*, *Ingénierie de l'image*, *ingénierie du son*, *Réseaux et télécommunications* et *Urbanisme et aménagement*) ou incomplet (*Biologie-Santé* et *Chimie*)

Les débouchés en termes d'insertion professionnelle et de poursuites d'étude sont en général bien explicités. Les métiers visés, bien décrits en général, sont en adéquation avec les compétences à acquérir. Il faut toutefois noter que le master *Actuariat* nécessite un complément de formation proposé sous forme de diplôme universitaire pour l'exercice du métier. Si la seule finalité affichée de ce master est l'actuariat, cette visée est trop étroite au regard des compétences visées par ce diplôme.

Positionnement des formations

Il ressort des dossiers que le positionnement des formations dans le champ est pertinent et que l'offre globale est cohérente. Par contre, le positionnement des masters du champ par rapport à l'offre régionale et nationale est assez peu détaillé. Les formations similaires sont souvent citées mais les différences peu explicitées. On notera par ailleurs que le dossier mentionne une concurrence avec les Écoles d'ingénieur locales, toutefois difficile à apprécier. Cette difficulté a été surmontée par la mise en place de co-accréditations (sept mentions sur les 12 du champ). Toutefois les modalités de ces partenariats sont rarement décrites dans les dossiers. On en mesure également mal les effets.

Tous les masters ou grade de master ont un adossement à un ou plusieurs laboratoires du site dont les enseignants-chercheurs intervenant dans les formations sont membres et qui apportent de réelles compétences en lien avec les enseignements à l'exception du *Diplôme de Formation Approfondie de Sciences Maïeutiques* (DFASMa) pour lequel l'adossement est encore fragile.

Le soutien du monde socio-économique, s'il est présent dans toutes les formations et souvent annoncé comme important, aurait mérité d'être plus détaillé avec des éléments sur l'origine des intervenants, les modalités de conventionnement, etc. On note de manière positive la certification offerte par Alcatel Lucent pour les étudiants du master *Réseaux et télécommunications*. Le développement de l'alternance dans cinq mentions du champ atteste aussi de ce soutien, sans toutefois d'élément probant dans les dossiers des formations comme en *Réseaux et télécommunications* par exemple, attestant du développement d'une véritable culture de l'alternance. Les interactions avec le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) sont significatives; le déploiement du service sanitaire offre, via les autorités de santé, des interactions sociales sur le territoire.

La place de l'international est très limitée voire inexistante dans la majorité des formations du champ. Au mieux des doubles diplômes existent (*Chimie et Informatique* avec le Maroc) mais sans que l'on puisse juger des résultats. Des accords existent en master *Biologie-Santé*, *Actuariat*, en *Diplôme de Formation Approfondie de Sciences Médicales* (DFASM) et en *Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologique* (DFASO) permettant des collaborations, des mobilités d'étudiants et d'enseignants. Pour toutes les autres formations, la place de l'international n'est presque pas exposée.

Organisation pédagogique

Les formations proposées dans le champ ont des mises en œuvre pédagogiques très variées : certaines proposent une réelle spécialisation progressive avec différents parcours (*Biologie*, *Santé* et *Informatique*) alors que d'autres ne proposent qu'un seul parcours sans personnalisation possible (*Actuariat*) voire la mention *Ingénierie de l'image*, *ingénierie du son* qui se présente comme une formation tubulaire depuis la troisième année de licence.

On fait le même constat sur le public accueilli. La très grande majorité des formations indique qu'elles proposent différents dispositifs validation des acquis de l'expérience. Quelques formations abordent l'accueil de public à contrainte particulière (*Réseaux et télécommunications*, *DFASM* et *DFASO*) attestant que c'est organisé dans l'établissement.

De la même manière, l'approche par compétence n'a pas été intégrée de manière uniforme par l'ensemble des équipes pédagogiques : ainsi si cette approche est constitutive des formations de santé, et de manière très visible dans le *Diplôme de Formation Approfondie de Sciences Maïeutiques (DFASMa)*, une minorité de formations de masters l'a bien intégrée dans leur réflexion (*Biodiversité, Écologie, Évolution et Informatique*), la grande majorité des autres équipes n'est pas encore réellement dans cette démarche.

L'approche scientifique est globalement intégrée de manière très satisfaisante dans la plupart des formations, exception faite de *Urbanisme et aménagement*. Divers dispositifs sont proposés : mise en relation avec le milieu scientifique par le biais de séminaires, participation dans des programmes de recherche et/ou utilisation de ressources scientifiques, enseignement par des chercheurs, mise en place d'unités d'enseignement spécifiques. Dans les formations de santé, le marqueur spécifique se décline sous la forme de lecture critique d'articles. S'agissant des compétences transversales pour l'intégration professionnelle, on note que la majorité des équipes s'est appropriée cette démarche avec là aussi, des modalités différentes : interventions de professionnels, ateliers de mise en situation, projet avec des commanditaires professionnels, unités d'enseignement spécifiques mutualisées de préparation à la vie professionnelle. On peut regretter que l'unité d'enseignement dédiée, ne soit pas prise en compte dans la validation de semestre du *DFASMa*.

On constate que la majorité des formations n'est pas encore engagée dans une réelle politique d'internationalisation sauf les mentions *Chimie* et *Informatique*. Globalement l'ensemble des formations proposent des enseignements en anglais avec souvent une certification possible, et la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger ou un semestre de mobilité. Mais d'une part, la plupart du temps les éléments du dossier sont insuffisants pour constater la mise en œuvre réelle et effective. D'autre part, les dispositifs sont hétérogènes, la mobilité est limitée au stage, la mobilité de semestre n'est pas valorisée alors qu'il existe des accords, les échanges sont parfois unilatéraux. Dans les dossiers des formations et le dossier champ il manque une stratégie claire sur cette question de l'internationalisation.

L'usage du numérique reste « classique » avec la plate-forme pédagogique Moodle et pourrait certainement être développé. Les innovations pédagogiques sont timides bien que soutenues dans le dossier du champ tandis que, dans les formations de santé les pédagogies actives sont présentes sous des formes diverses mais l'apprentissage par simulation n'est pas suffisamment explicité.

Concernant la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique, on note de très fortes disparités (le dossier de la mention *Biodiversité, Écologie, Évolution* ne mentionne pas de dispositif alors que la mention *Urbanisme et aménagement* a des enseignements dédiés), voire au sein d'une mention comme celle de *Chimie* où seul le parcours *Chimie et interfaces avec le vivant* sensibilise les étudiants à la propriété intellectuelle.

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques du champ de formation *STS* sont suffisamment diversifiées pour répondre aux formations. La proportion occupée par les intervenants extérieurs est globalement adéquate selon les finalités des mentions avec toutefois un manque dans certains parcours du master *Biologie-santé*. Sauf pour le *DFASO*, les formations de santé ne donnent pas la composition de l'équipe pédagogique.

Les membres des équipes pédagogiques se partagent correctement les responsabilités des mentions exception faite des masters *Ingénierie de l'Image*, *Ingénierie du son* et *Réseaux et télécommunications* dont les dossiers restent trop évasifs sur leurs modalités de pilotage. Les co-accréditations déclarées ne sont pas concrètement prises en compte dans le pilotage des formations : pour la mention *Informatique* l'ENSTA est absent des comptes rendus des conseils de perfectionnement, les données des deux parcours opérés par l'Université de Rennes I dans la mention *Biologie-santé* et du parcours porté par l'UBS dans la mention *Sciences de la terre et des planètes, environnement* ne sont pas fournies dans le dossier de formation, le partenariat avec l'ENIB n'est pas décrit dans le dossier de *Réseaux et télécommunications*.

La mise en œuvre du conseil de perfectionnement est très hétérogène dans le champ. Ce conseil est à peine évoqué pour le dossier du master *Urbanisme et aménagement* et inexistant pour le *DFASMa*. Le *DFASM* le remplace partiellement par une commission pédagogique. S'agissant la mention *Actuariat* sa constitution est fortement déséquilibrée puisque deux enseignants-chercheurs et de quatre professionnels y participent, et on relève l'absence d'étudiants. Même s'il est mentionné, le rythme des réunions reste trop faible (une fois sur la période) pour les masters *Biodiversité, Écologie, Évolution* et *Réseaux et télécommunication* ou ne s'est pas tenu depuis sa mise en place (*DFASO*). La représentativité des professionnels du secteur est insuffisante pour le master *Informatique* ou inexistante pour le master *Biologie-santé*.

Enfin, les conseils de perfectionnement des masters *Ingénierie de l'image, ingénierie du son, Informatique et Réseaux et Télécommunications* ne se concentrent pas sur leur seul master mais inclut aussi tout ou partie de la licence, appuyés sur des objectifs différents : filière pour *Informatique et Ingénierie de l'image, ingénierie du son*, cursus master en *ingénierie (CMI)* pour *Réseaux et télécommunications*. Le champ devra être vigilant à ce que ces conseils élargis examinent bien l'évolution des masters.

Cette hétérogénéité est le reflet de la politique de l'UFR *Sciences et techniques* qui apparaît dans le dossier champ : la mise en place de ces conseils de perfectionnement a été un des axes de cette période, l'homogénéisation est la prochaine étape. Concernant les formations de santé, l'intégration de l'école des sages femmes en tant que composante universitaire, et le rapprochement déjà opéré sur certaines modalités avec comme objectif le développement de l'interprofessionnalité pourrait permettre de rechercher un fonctionnement des conseils harmonisés.

Le pilotage est aussi organisé lors de réunions des équipes de pilotage et/ou pédagogiques mais les précisions pour juger de leur efficacité sont manquantes. De même la représentation estudiantine dans le pilotage reste limitée ou tue, sauf en *DFASMa* et *DFASMe*.

Les modalités de contrôle de connaissances sont classiques et lisibles pour les étudiants en *Chimie, Informatique et DFASMe*. Les autres dossiers sont lacunaires sur ce point.

Dispositifs d'assurance qualité

Ce point positif est cohérent avec la politique de partage d'indicateurs de l'UFR *Sciences et techniques*. Le champ pourrait donner un cadre favorable pour que cette dynamique soit aussi mise en œuvre par les composantes pilotant les formations de santé.

Le processus d'autoévaluation est par contre moins uniforme en raison de formations pour lesquelles l'évaluation par les étudiants n'est pas formalisée (*Biologie-santé, Biodiversité, Écologie, Évolution et Ingénierie de l'Image, Ingénierie du Son*) ou totalement absente (*Chimie*). Elle est aussi inégalement développée dans les formations de santé, systématique et anonyme en *DFASO*, mais on relève positivement l'évaluation systématique des lieux de stages par les étudiants.

Résultats

Une majorité des formations du champ présente d'excellents résultats que ce soit en matière d'attractivité, de stabilité des effectifs, de taux de réussite et d'insertion professionnelle ou d'adéquation des métiers ou de poursuite d'études en doctorat quand les parcours affichent une composante recherche importante.

Toutefois, deux formations nécessitent une vigilance accrue en raison de certains marqueurs. La mention *Biologie -santé* souffre d'un manque de données et d'analyse critique face à des effectifs en baisse et un taux de remplissage à 50 % de la capacité d'accueil en M2. Les taux de réussite sont par ailleurs inquiétants (< 50 %) pour certains parcours de même qu'une proportion significative (30 %) de poursuites d'études hors doctorat qui n'est pas détaillée. La mention *Réseaux et télécommunications* présente quant à elle un taux de remplissage de 66 % quand son taux de pression est supérieur à deux. Par ailleurs, ses taux de réussite sont très variables selon les années et parcours et non analysés.

Conclusion

Principaux points forts

- Bonne visibilité du contenu et des objectifs pédagogiques des mentions.
- Des équipes pédagogiques équilibrées et en adéquation avec les objectifs.
- Une majorité de formations stable en effectifs et attractives.
- De très bons taux de réussite en adéquation avec une insertion professionnelle cohérente.
- Un pilotage par la composante Sciences et techniques qui commence à porter ses fruits.

Principaux points faibles

- Un manque de stratégie affirmée sur l'internationalisation.
- Une hétérogénéité des conseils de perfectionnement.
- Une qualité de l'autoévaluation dans les dossiers des formations de santé qui n'a guère progressé depuis la fois précédente.
- L'approche compétences ne semble pas entamée pour bon nombre de mentions qui ne présentent pas de supplément au diplôme.
- Un manque de formalisation de l'évaluation de la formation par les étudiants.

Recommandations

Les résultats obtenus pour les formations de ce champ sont globalement satisfaisants tant sur la cohérence du champ que sur les formations elles-mêmes (lisibilité, cohérence des équipes pédagogiques, attractivité, stabilité des effectifs et insertion professionnelle). Les points d'hétérogénéité (conseils de perfectionnement, approche par compétences) et le développement d'une stratégie dans l'internationalisation des formations constituent des axes de progrès déjà identifiés par l'UFR Sciences et techniques. On s'attendrait à ce que les formations de santé renforcent leur capacité de pilotage eu égard aux changements introduits en premier cycle, se préparent à mieux analyser l'ensemble des données de réussite et d'orientation professionnelle, et mettent en place les structures adéquates à la production d'une véritable autoévaluation.

Plus généralement, c'est la question de la collaboration entre les composantes du champ, du champ avec les autres champs de l'UBO et avec les Écoles (vécues comme concurrentielles et pourtant partenaires) qui devrait être réfléchie. C'est l'enjeu de la visibilité voire l'identité de ce champ qui se joue pour la période à venir pour qu'il puisse prendre toute sa place dans l'écosystème universitaire brestois.

Points d'attention

Il n'y a pas de point d'attention spécifique à signaler.

Fiches d'évaluation des formations

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ACTUARIAT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO, co-accrédité avec l'Institut Mines Télécom Atlantique

Présentation de la formation

Le master *Actuariat* qui ne comporte qu'un seul parcours *Actuariat*, est porté par l'UFR des Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) et est co-accrédité avec l'Institut Mines Télécom Atlantique. C'est une formation professionnalisante en deux ans qui vise le secteur de l'assurance et, en particulier, le métier d'actuaire. Cette formation de 1224 heures d'enseignement est réalisée en présentiel à Brest et intègre la possibilité de réaliser la formation en alternance depuis la rentrée 2020.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs, cohérents et lisibles. La formation vise le secteur de l'assurance et, en particulier, le métier d'actuaire. Ce dernier est un métier exigeant qui nécessite des connaissances et des savoir-faire aussi bien en finance, informatique et statistique qu'en réglementation. Ainsi, pour bénéficier du titre d'actuaire, la formation de master doit être nécessairement complétée par le Diplôme d'Université (DU) *Actuariat*, ce que l'ensemble des étudiants de master choisissent de faire. La conception de la formation, basée entièrement sur le Core Syllabus de l'institut des actuaires, et l'organisation des enseignements du master ne permet donc pas, indépendamment du DU *Actuariat*, aux diplômés de ce master de bénéficier du titre d'actuaire. La nécessité d'un diplôme universitaire supplémentaire questionne ainsi l'aspect terminal de la mention. Dès lors, la formation ne devrait pas se limiter à un seul débouché mais au contraire afficher une plus grande ouverture quant aux métiers directement accessibles aux diplômés sans avoir recours à une formation supplémentaire.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de ce diplôme est clairement analysé à la fois au niveau des institutions d'enseignement supérieur et au niveau des partenaires professionnels. Le master fournit par ailleurs une suite logique au parcours mathématiques financières de la 3ème année de licence (L3) de l'UBO. Au niveau institutionnel tout d'abord, la formation s'appuie sur des compétences reconnues par l'Institut des Actuaires. Cette formation, lorsqu'elle s'accompagne du DU *Actuariat* de l'UBO, est l'une des six formations qui, en France, sont habilitées à délivrer le titre d'actuaire. Cette formation est la seule habilitée pour l'Ouest de la France. Cette formation est co-accréditée avec l'Institut Mines-Télécom - IMT Atlantique et des conventions de double-diplôme sont établies avec plusieurs institutions (l'Institut national des Sciences Appliquées (INSA) de Rennes, l'École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci (ESILV) et l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) de Rabat). Cette dernière convention et la coopération avec l'Université Houphouët-Boigny d'Abidjan en Côte d'Ivoire constituent les seuls piliers du positionnement à l'international du master.

La formation s'articule bien avec l'activité de recherche de son corps professoral, ce qui permet aux étudiants de bénéficier des avancées de la recherche en mathématiques appliquées. Cette formation est en effet adossée au Laboratoire de Mathématiques de Bretagne Atlantique (LMBA, UMR 6205) dont deux axes de recherche sont en lien avec les mathématiques appliquées.

Les relations avec les entreprises sont matérialisées par les projets réalisés par les étudiants en M1 sur des sujets donnés par les entreprises, les stages facultatifs en première année (M1) et obligatoires en deuxième année (M2), l'intervention de professionnels dans le corps professoral, la signature de conventions de partenariat avec plusieurs entreprises.

Organisation pédagogique de la formation

La mention est naturellement divisée en 4 semestres crédités de 30 ECTS pour un large volume d'enseignement en présentiel de 782 heures en M1 et de 442 heures en M2. La formation est ouverte à l'alternance en M2 depuis 2020 et à la VAE qui est régulièrement saisie. L'organisation pédagogique est lisible avec l'adoption d'une pédagogie par projets en M1, un stage possible dès le M1 et une expérience professionnelle obligatoire en M2 soit dans le cadre d'un stage soit dans le cadre de l'alternance. La professionnalisation est ainsi très présente

dans la formation avec une très large part des enseignements, environ 40 %, dispensés par des professionnels du secteur.

L'approche compétences, bien que mentionnée dans le dossier, n'apparaît pas clairement: les compétences à maîtriser sont définies par l'Institut des actuaires et le master déclare intégrer ces compétences dans ses unités d'enseignement (UE), ce qui n'est pas visible dans la maquette et qui pose la question de l'ouverture de la formation à la formation continue. Aucun exemple de supplément au diplôme n'est malheureusement fourni dans le dossier.

La démarche scientifique est aussi au cœur de la formation de par les modules à caractère scientifique mais aussi par les recherches bibliographiques nécessaires à la réalisation des projets et au module de M2 intégrant le code déontologique des actuaires. La formation par la recherche est aussi présente grâce à un bureau d'étude effectué par les étudiants.

Compte tenu de la spécialisation de cette formation, la démarche scientifique et l'usage des outils numériques sont nécessaires dans la pratique d'actuariat et donc dans les enseignements de ce master. Les étudiants doivent en effet développer une bonne expertise dans le traitement des données et maîtriser un certain nombre de logiciels et de langages spécialisés. Toutefois, l'utilisation du numérique dans la pratique pédagogique reste absente dans la formation.

La formation met également l'accent sur l'apprentissage de l'anglais ; un niveau minimal au TOEIC de 785 est nécessaire pour obtenir le titre d'actuaire et pour l'atteindre, 96h d'anglais sont dispensées aux étudiants. Les étudiants ont la possibilité de faire leur stage à l'étranger. La formation n'intègre cependant pas la possibilité pour les étudiants de partir au moins un semestre à l'étranger.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique se compose de neuf enseignants chercheurs, membres du LMBA, et d'une trentaine de professionnels qui sont souvent des anciens étudiants de la formation. La formation repose sur un très large volume de cours réalisés par les professionnels allant d'environ 250 heures en M1 à 150h en M2.

Le pilotage de la formation repose sur un collège de direction composé de 2 enseignants-chercheurs et de 4 actuaires. Il n'est pas fait mention d'un conseil de perfectionnement propre à la formation, incluant notamment des étudiants. Il existe une réunion annuelle dont les objectifs et les réalisations ne sont pas exposés. Par ailleurs, aucun compte rendu de cette réunion n'est fourni en annexe. Faire reposer toute la formation sur le Core Syllabus de l'Institut des Actuaires décharge le pilotage des évolutions des enseignements ; à l'inverse il n'est pas fait mention des possibilités de retour d'expériences de la formation vers ce même institut.

Les modalités de contrôles de connaissances sont clairement affichées dans les modules et sont distribuées aux étudiants en début d'année.

Dispositif d'assurance qualité

Les types de régime d'inscription sont bien identifiés mais les flux des étudiants avec leur établissement d'origine restent flous et peu lisibles. Ils manquent d'analyse. Cela est d'autant plus regrettable que la formation est suffisamment spécifique sur le territoire national. Ce type d'étude permettrait de connaître les conventions actives avec les partenaires et de saisir les difficultés des étudiants selon leur provenance afin d'éviter des réorientations.

Le dossier ne répond pas directement à la question relative à la publication d'une information complète sur la réussite des étudiants à destination d'un large public et en particulier les candidats à l'entrée dans la formation. Les taux de réussite sont disponibles, mais on ignore l'usage qu'en fait la formation en matière d'amélioration continue.

Le devenir des étudiants fait l'objet d'un suivi par les responsables du diplôme mais, étrangement, aucune procédure s'appuyant sur un observatoire n'est mentionnée dans ce dossier. Les enquêtes réalisées sur LinkedIn sans une méthodologie propre rendent les résultats moins pertinents.

L'activité du collège de direction remplit l'objectif d'amélioration de la formation en conformité avec le syllabus défini par l'Institut des actuaires de France. Ce collège s'attache à bien cerner les exigences du métier dans le cadre d'une approche prospective. La procédure d'évaluation de la formation n'est en revanche pas présentée. Il aurait été en particulier utile de disposer des comptes rendus dudit collège, de façon à connaître les éventuelles modifications qui ont pu découler de ses analyses.

L'implication des étudiants dans l'évaluation de la formation est en revanche très claire ; ces derniers ont des délégués qui peuvent faire état des problèmes éventuels et qui sont reçus après chaque jury.

Résultats constatés

La sélection se fait en M1 où une quinzaine de dossiers sur 75 sont retenus auxquels s'ajoutent la dizaine de dossiers Campus France et les inscrits dans les doubles diplômes avec les établissements conventionnés comme l'IMT Atlantique, l'INSA, l'ESILV et l'INSEA Rabat. En matière d'effectifs, le nombre d'étudiants inscrits est en forte progression : le taux de croissance des inscrits en M1 est, entre 2015 et 2020, de 67 %, celui des inscrits en M2 est, sur la même période, de 91 %. Le taux de réussite en M1 est relativement élevé (90 % pour la dernière disponible) et celui de M2 est un peu plus faible autour de 80 %. Les réorientations sont assez fréquentes (six sur 37 inscrits en 2018-2019). Le dossier souligne des taux d'échec significatifs et en augmentation. La formation a d'ailleurs mis en place un dispositif d'accompagnement des étudiants en échec pour les aider à envisager une autre voie de formation. Ces réorientations sont l'occasion de faire le point avec les étudiants sur leurs difficultés. Compte tenu du fort taux de croissance des inscrits la performance du diplôme reste satisfaisante.

D'après les données chiffrées fournies, l'obtention du titre actuariaire varie de 82 % à 95 % rapporté aux diplômés de master, sous réserve qu'elles portent sur la même cohorte que les inscrits en M2, ce qui n'est pas évident au vu des résultats de l'année 2016-2017 (26 titres pour 25 diplômés).

Les résultats en matière de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle mettent en évidence un très bon taux d'insertion professionnelle: sur les trois dernières années, 100 % des répondants sont employés à 30 mois voire à 18 mois pour les deux dernières années. On ignore où les étudiants sont recrutés ni sur quels postes et en particulier le nombre d'emplois sur le métier d'actuaire exclusivement visé par la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Seule formation reconnue au niveau du grand Ouest par l'Institut des Actuaire.
- Une articulation forte avec la profession.
- La pédagogie par projet en M1.

Principaux points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Le manque de formalisme quant aux résultats sur le devenir des étudiants.
- Un manque d'ouverture sur d'autres métiers qu'actuaire.

Analyse des perspectives et recommandations :

Ce diplôme vise un métier bien précis, l'actuariat, pour lesquels les besoins existent et sont en croissance. Cependant le métier ne peut être atteint que si l'étudiant valide un DU en plus du présent master. L'enfermement dans un seul débouché est contraire au titre de master et un affichage plus large par exemple aux métiers liés à l'analyse de données ou à l'assurance plus généralement est souhaitable. Cela permettrait d'ouvrir la base du recrutement qui reste étroite et permettre à tous les étudiants de trouver leur place, pas uniquement dans l'actuariat qui resterait alors un parcours spécifique, permettant l'accès au titre d'actuaire, via le DU. Il devient aussi nécessaire que ce master réalise une enquête sur l'évolution des métiers de ses diplômés avec une approche plus formelle et contrôlée. La formalisation des échanges annuels entre les enseignants et la profession dans le cadre d'un conseil de perfectionnement permettrait également de se conformer à la réglementation des masters et d'associer les étudiants au pilotage de la formation. Enfin, l'approche compétences reste à affiner et à expliciter, d'autant plus que la formation s'ouvre à l'alternance.

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE, ÉVOLUTION

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Biodiversité, écologie, évolution* se décline en un seul parcours *Gestion et conservation de la biodiversité (GCBio)*; il est dispensé par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne occidentale (UBO). L'objectif de ce master est de former, en deux ans, des professionnels de la biodiversité et de sa préservation par l'enseignement de connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et des outils de gestion et de restauration. La formation comprend un total de 996 heures d'enseignement, réparties en environ un tiers de cours magistraux, un tiers de travaux dirigés, le dernier tiers étant consacré aux travaux pratiques et sorties de terrain. Les enseignements se font en présentiel sur le site de Brest.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement exposés. En s'appuyant sur une formation de base en biologie des populations ou équivalent obtenue en licence, ce master propose des enseignements théoriques en écologie mais également dans les domaines de la sociologie, de l'économie et du juridique qui sont nécessaires aux métiers visés : experts faune/flore/habitat. Les deux années de formation comprennent des mises en situation que ce soit au cours d'ateliers ou de stages ainsi que l'intervention d'environ un tiers d'intervenants professionnels au sein de l'équipe pédagogique. Un supplément au diplôme listant toutes les compétences acquises est établi.

Les métiers accessibles à la suite du master sont bien décrits et correspondent bien aux objectifs de formation d'ingénieurs écologues, chefs de projet ou chargés d'étude dans le domaine de l'ingénierie écologique. Ils sont en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). De même les structures qui emploient les diplômés correspondent aux cibles de la formation avec en employeur principal les bureaux d'études.

Positionnement dans l'environnement

L'UBO propose quatre mentions de master dédiées à la gestion soit de la biodiversité soit de l'aménagement, au niveau mer et littoral d'une part et continents d'autre part. Ainsi, la mention *Biodiversité, écologie, évolution (BEE)* s'intéresse principalement aux écosystèmes continentaux et recrute la moitié de son effectif dans la licence de *Biologie* au travers du parcours *Biologie des organismes et des populations*. Le périmètre de cette formation est donc bien déterminé. Le document ne fait pas état de passerelles, sous la forme d'unités d'enseignement (UE) inter-mention ou inter-champ par exemple, qui permettraient de mettre en évidence le continuum "océan, littoral, continent" spécifique à la région de Brest.

Au niveau régional, la mention *BEE* portée par l'Université de Rennes 1 offre deux parcours complémentaires *Patrimoine naturel et biodiversité* et *Gestion des habitats et des bassins versants*. Au niveau national, le parcours brestois *Gestion et conservation de la biodiversité (GCBio)* s'inscrit dans l'offre de formation du domaine de l'ingénierie écologique. Les responsables du parcours participent activement au recensement des formations de ce domaine par l'Association Fédérative des Acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologiques. Toujours au niveau national, la formation affiche un partenariat mis en œuvre avec le master *Sciences du vivant* parcours *Plantes, Environnement et Génie Écologique* de l'Université de Strasbourg qui permet à la promotion brestoise de première année (M1) d'aller suivre des cours pendant une semaine à Strasbourg et à la promotion strasbourgeoise de deuxième année (M2) de venir à Brest.

Le document ne fait pas mention de partenariat à l'international.

Les unités de recherche en appui de la formation sont indiquées. Ce sont essentiellement le laboratoire Géoarchitecture, Territoires, Urbanisation, Biodiversité, Environnement (EA7462) et le Laboratoire des sciences de l'environnement marin (UMR 6539). Cependant, dans la liste des intervenants du master, il n'est pas fait mention du laboratoire de recherche d'appartenance des membres l'équipe pédagogique.

Les partenaires sociaux-économiques de la ville de Brest et de la région ont une place importante dans la formation que ce soit dans les enseignements ou les ateliers professionnels. Ils sont également présents en tant que structures d'accueil pour le stage de deuxième année.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres sans aucune unité d'enseignement (UE) optionnelle. Elle forme un socle de compétences cohérent avec la fiche RNCP de la mention BEE. L'approche par compétences a été réfléchie et formalisée en lien avec la certification professionnelle. Toutefois un portfolio de compétences n'est pas disponible.

La formation est à visée professionnalisante, elle n'est donc pas directement concernée par la préparation à la poursuite en doctorat ; pour autant elle ne propose ni formation continue, ni alternance ; il n'est pas fait référence aux possibilités de validation des acquis de l'expérience ou de validation des études supérieures. En revanche, la formation fait état de recrutement via la validation d'acquis professionnels.

La formation est suivie uniquement en présentiel. Il n'est pas fait mention d'aménagement particulier en direction de publics contraints.

L'utilisation du numérique et aucun environnement numérique de travail ne sont évoqués.

Des ateliers de mise en situation ainsi que la possibilité qu'ont les étudiants de participer à des colloques régionaux ou nationaux et le stage de deuxième année correspondent bien à la formation par la recherche attendue en master. Ces ateliers participent au développement de l'autonomie de l'étudiant et à son aptitude à conduire des travaux scientifiques dans le cadre d'un travail collaboratif.

L'environnement professionnel et de l'entreprise est très présent dans la formation par l'intervention de professionnels de l'ingénierie en écologie issus de différentes structures locales publiques ou privées ainsi que dans le cadre des ateliers de mise en situation et au travers du stage de fin de formation.

Les étudiants pratiquent l'anglais lors des UE de communication scientifique en M1 et M2. Malgré l'absence de partenaires internationaux les étudiants ont la possibilité de faire leur stage de fin d'étude à l'étranger (trois en 2019).

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée de deux tiers d'enseignants-chercheurs titulaires ou contractuels appartenant à la composante Sciences et Techniques mais également à d'autres composantes ou d'autres universités et d'un tiers d'intervenants professionnels. Cette diversité correspond bien à la pluridisciplinarité de la formation. En revanche, il n'est pas fait mention d'un affichage de cette liste d'intervenants à destination des étudiants.

L'équipe de pilotage restreinte est constituée des deux responsables de M1 et M2 et leur rôle de coordination de l'équipe pédagogique et de présidence de jury en première et deuxième année est précisé. Il n'y a pas d'information sur la fréquence de réunions des membres de l'équipe pédagogique mais il est précisé que la coordination se fait entre les responsables d'année et les responsables d'UE.

Il n'y a pas de précision sur les moyens administratifs mis à disposition par la composante pour la gestion de la formation. En revanche, la formation dispose de salles spécifiques de cours et de travail. Elle dispose également de moyens pour les sorties de terrain que ce soit pour les déplacements (minibus) ou en termes de matériel de terrain à disposition des étudiants. Les moyens de fonctionnement sont en partie issus d'études rémunérées réalisées par les étudiants dans le cadre de leur formation.

La composition du conseil de perfectionnement est conforme aux attentes et comprend des enseignants-chercheurs, des étudiants et des personnalités extérieures. Il est spécifique à la formation et ne s'est réuni qu'une seule fois durant la période. Le compte-rendu n'est pas fourni dans le dossier.

Le document ne renseigne pas les modalités de contrôle des connaissances des différentes unités d'enseignement.

Dispositif d'assurance qualité

Le document renseigne sur l'attractivité de la formation par le taux de pression avec 3 % des dossiers de candidature retenus. Le recrutement en première année se fait sur dossier avec une évaluation des qualités académiques ainsi que de la motivation et du projet professionnel. Les éléments de ce recrutement sont clairement listés sur le site internet de la formation.

Les taux de réussite sont également renseignés et analysés, notamment par la description des raisons des abandons tout à fait marginaux de la formation. Des enquêtes à 30 mois sont effectuées par Cap' Avenir, cellule de l'UBO et des enquêtes à 6, 18 et 30 mois sont menées par la formation. Elles sont accessibles sur le site de l'Université et un lien est disponible depuis le site du master. Ces données sont donc bien affichées et analysées. De même, les taux d'insertion professionnelle ainsi que le niveau de qualification des emplois occupés sont renseignés et analysés sur toute la période.

Des échanges réguliers avec les étudiants sont mis en place afin d'améliorer la formation. Cependant, il n'est pas fait mention d'une évaluation formelle de la formation par les étudiants. L'association des étudiants « Broussailles » permet de fédérer les étudiants du master à travers des animations et participe à la visibilité de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont au maximum de la capacité d'accueil définie en 2012 soit 16 étudiants en M1 et une vingtaine en M2. La moitié de l'effectif de M1 est constituée d'étudiants issus de la licence locale de *Biologie* (parcours *Biologie des organismes et des populations*). La formation est très attractive vu le nombre de dossiers de candidature (500 à 650 dossiers par an). L'effectif de deuxième année est constitué des étudiants ayant validé la première année et est complété par un recrutement externe de trois à six étudiants en reprise d'étude ou en réorientation, dans une volonté de diversifier les profils.

Les taux de réussite sont de 100 % grâce au recrutement très serré et à un suivi des étudiants en cours d'année afin de détecter les pertes de motivation.

Les taux d'insertion professionnelle sont bons avec plus de 80 % à 30 mois pour la promotion 2017. Les emplois occupés correspondent bien aux emplois visés par la formation. Un petit nombre de diplômés est en poursuite d'étude en doctorat ce qui est en accord avec la vocation professionnalisante de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une très forte attractivité de la formation qui présente un excellent taux de réussite.
- Un bon taux d'insertion professionnelle dans des emplois occupés conformes aux objectifs de la formation.
- Une forte implication des partenaires sociaux économiques.

Principaux points faibles :

- Un pilotage de la formation peu formalisé.
- Peu d'ouverture à l'international.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Biodiversité, écologie, évolution* de l'UBO est une formation très attractive qui présente un excellent taux de réussite et une très bonne insertion professionnelle des diplômés. La perspective de recentrer le semestre 10 sur les travaux professionnels et le renforcement de la préparation à la vie professionnelle est à encourager. Une réflexion autour des pédagogies innovantes qui semblent sous-jacentes aux différents enseignements devrait être engagée. La formalisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants permettrait d'améliorer le pilotage de la formation. L'ouverture à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à l'international serait également à envisager.

MASTER BIOLOGIE - SANTÉ

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Biologie - santé* (BS) porté par l'Université de Bretagne occidentale (UBO) est une formation en deux ans destinée aux étudiants issus des licences *Biologie*, *Sciences Humaines et Sociales* et aux étudiants en Santé ayant une équivalence licence. A l'issue d'une première année (M1) commune, neuf parcours sont proposés en deuxième année (M2), dont un fermé depuis 2018 : *Analyse du risque toxicologique pour le consommateur (ARTox)*, *Alimentation, droit, nutrition, santé (ADNS)*, *Évaluation et prévention des risques professionnels (EPRP)*, *Éthique, soins et santé (ESS, fermé en 2018)*, *Éducation thérapeutique du patient et addictologie (ETPA)*, *Physiologie des régulations (PHY)*, *Génétique, génomique et biotechnologies (GGB)*, *Méthodologies en neurosciences cliniques (MNC)*, *Signaux et images en biologie et médecine (SIBM)*. Ces deux derniers parcours sont co-accrédités avec l'Université Rennes 1. La formation est accessible en formation initiale ou continue (étudiants en santé notamment) et comprend des stages obligatoires en M1 et M2. A l'exception du parcours *PHY* qui peut être suivi à distance, l'intégralité des enseignements est dispensée en présentiel sur le site de Brest.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs pédagogiques et les compétences à acquérir varient selon les parcours. L'intitulé de chaque parcours est explicite et définit le périmètre de la formation. Le dossier n'indique pas s'ils sont clairement énoncés aux étudiants des différents parcours et si oui par quelle voie. Le supplément au diplôme en annexe du dossier ne liste pas les compétences acquises.

Les intitulés des unités d'enseignement (UE) indiquent que les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs et conformes à la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

La finalité de la formation diffère en fonction des parcours. Une insertion professionnelle immédiate pour les parcours *ARTox*, *ADNS*, *EPRP*, *ESS* (fermé en 2018), *ETPA*, est attendue dans les secteurs de l'analyse du risque alimentaire, agro-alimentaire, hospitalo-universitaire ou médico-social. Quatre parcours ont une vocation mixte, insertion professionnelle dans les domaines des sciences de la santé (physiologie, biotechnologies, neurosciences et imagerie) ou poursuite en doctorat : parcours *PHY*, *GGB*, *MNC* et *SIBM*. Si les secteurs d'insertion professionnelle sont bien indiqués dans le dossier, un peu plus de détails sur les métiers visés par chaque parcours aurait apporté un plus.

Positionnement dans l'environnement

D'un point de vue académique, la mention *BS* est bien positionnée dans l'offre de formation de l'UBO, au carrefour entre les parcours sciences et techniques, sciences humaines et sociales et santé dont elle peut accueillir les étudiants ayant validé un niveau licence. A l'échelle régionale, nationale, voire internationale, le positionnement de la formation et ses particularités par rapport aux autres masters *BS* ou autres formations du domaine mériteraient d'être évalués. On regrette que l'analyse fine de l'attractivité (en baisse) n'ait pas donné lieu à une réflexion sur les éventuelles spécificités locales que la formation pourrait mettre en œuvre. Les parcours *MNC* et *SIBM*, portés par l'Université de Rennes1 lors de la précédente période quinquennale, font à présent l'objet d'une co-accréditation, dont les modalités ne sont pas détaillées dans le dossier. Des partenariats régionaux avec d'autres universités de l'ouest de la France (Angers, Nantes, Rennes) sont en place pour des mutualisations d'unités d'enseignement (UE) par exemple avec Oniris École nationale vétérinaire de Nantes, pour les enseignements concernant l'expérimentation animale au sein du parcours *PHY*.

En dehors du parcours *ADNS*, tous les parcours sont adossés à des équipes de recherche reconnues de l'UBO (une petite dizaine pour l'ensemble du master) qui viennent en appui à la formation tant par les enseignants-chercheurs ou les chercheurs qui interviennent dans la formation que par l'accueil d'étudiants en stage. Ce point est majeur pour les futurs acteurs de la recherche ainsi formés à et par la recherche. On peut toutefois regretter l'absence de précisions quant aux interactions avec les différentes écoles doctorales.

Dans les quatre parcours visant l'insertion professionnelle immédiate, le nombre des intervenants du monde professionnel est important et, en 2019-2020, varie de 26 % pour ARTox à 65 % pour ETPA (39 % pour ADNS et 56 % pour EPRP). La part horaire des enseignements n'est pas calculée. Des partenariats non formalisés permettent l'accueil d'étudiants en stage dans le tissu industriel régional pouvant aboutir à la signature de contrats de travail.

Une ouverture internationale n'est mentionnée que pour le parcours *PHY* pour lequel un accord Erasmus avec la Norvège a été établi. Néanmoins, aucune donnée concernant les mobilités entrantes et sortantes dans le cadre de cette coopération n'est fournie.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du master est lisible et cohérente avec une spécialisation dès le deuxième semestre construite sur un tronc commun en M1 de connaissances en biologie fondamentale, statistiques, anglais, communication et connaissance du monde du travail. Il n'est pas indiqué dans le dossier si des dispositifs type remise à niveau ou aide à la réussite sont mis en place pour l'accueil des étudiants provenant de SHS notamment. Pour les étudiants en santé, ce M1 est acquis par équivalence via une capitalisation des UE sur plusieurs années. Les modalités d'enseignement sont classiques, plutôt en présentiel à l'exception du M2 parcours *PHY* qui peut être suivi à distance (modalités non précisées) avec des expériences pré-professionnelles lors de stages obligatoires en M1 et M2. Le dossier mentionne une durée de huit semaines en M1 et de 2 à six mois pour le stage de M2. Un stage de deux mois semble court pour une immersion à ce niveau. La durée des stages aurait pu être précisée et justifiée pour chaque parcours.

Aucun des huit parcours ne propose de l'alternance. Les dispositifs administratifs d'appui à la validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels sont décrits mais le dossier ne précise pas si ces dispositifs ont été utilisés au cours de la période de référence.

Si le dossier mentionne l'existence de plusieurs UE (non détaillées) construites sur le mode projet, l'approche compétences n'est pas formalisée sur la période analysée mais l'équipe pédagogique y est sensibilisée puisqu'elle indique que celle-ci sera effective au prochain contrat.

L'utilisation du numérique se fait essentiellement via la plateforme Moodle de l'UBO de manière classique.

Du fait de sa finalité, démarche scientifique et recherche sont au cœur de la formation : nombre conséquent d'enseignants chercheurs ou de chercheurs impliqués dans la formation, stages en laboratoire de recherche, travaux pratiques expérimentaux, UE en mode projet.

Avec quatre parcours visant l'insertion professionnelle et quatre parcours à finalité mixte (insertion professionnelle et doctorat), des UE dédiées aux compétences transversales (préparation à la vie professionnelle, anglais, communication, gestion de projet connaissance du monde et du droit du travail) et les stages obligatoires aux modalités d'évaluation clairement définies, il y a une volonté de favoriser la professionnalisation des étudiants. L'intervention d'acteurs du monde du travail dans les secteurs cibles, soutient cette professionnalisation.

L'ouverture de la formation à l'international est un objectif soutenu par des cours d'anglais visant notamment le niveau B2 de la certification CLES. Cependant le dossier ne donne pas d'éléments chiffrés concernant la mobilité sortante des étudiants lors des stages.

Pilotage de la formation

L'équipe de pilotage est formée du responsable de la mention, des deux responsables de M1 cursus *Sciences* et cursus *Santé*, des responsables de chaque parcours et de représentants des composantes impliquées dans la formation (UFR Lettres et sciences humaines et UFR Médecine et sciences de la santé). Ce conseil de mention se réunit deux fois par an pour assurer coordination et mutualisation entre les parcours. Dans chaque parcours, une équipe pédagogique assure le recrutement, l'enseignement, les évaluations selon les modalités affichées au contrôle de connaissances et l'accompagnement au niveau de l'orientation des étudiants qui le souhaitent. La composition de ces équipes n'est pas analysée dans le dossier. D'après la liste fournie en annexe pour seulement 6 parcours, il semble que certains parcours souffrent d'un manque d'intervenants extérieurs issus des secteurs d'emploi visés (parcours *PHY* notamment). Une analyse du taux de participation des intervenants extérieurs ainsi que de l'adéquation de leur profession aux objectifs visés aurait été bienvenue, notamment pour les parcours *SIBM* et *MNC*.

Un conseil de perfectionnement est annoncé mais sa composition est mal définie si bien qu'on ne peut s'assurer de la présence des professionnels. Il est prévu pour se réunir annuellement. Malheureusement, aucun autre détail n'est fourni dans le dossier. En annexe, seul le compte-rendu d'un conseil de mention de deux pages est présenté, qui donne quelques éléments d'analyse des évolutions socio-économiques et des retours des évaluations des enseignements dans le but de faire évoluer la formation. Ainsi que le dossier l'analyse "le rôle du conseil de perfectionnement et l'effet de ses décisions reste à développer".

Les modalités d'évaluation des étudiants, règles de délivrance des crédits ECTS et des diplômes sont conformes et connues des étudiants et enseignants. La composition du jury et son fonctionnement ne sont pas précisés dans le dossier tout comme l'éventuelle reconnaissance de l'engagement étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Les effectifs de la formation sont clairement identifiés. Le recrutement est fait par l'équipe de pilotage. Le dossier ne précise pas assez les modalités de sélection et n'analyse pas avec suffisamment de détail l'attractivité de la formation (nombre de dossiers reçus, sélectionnés, inscrits, par origine et selon les parcours). La réussite des étudiants est connue et analysée. Le devenir des étudiants est suivi et publié par l'observatoire de la vie étudiante, avec un taux de réponses honorable. Des enquêtes réalisées par les responsables de parcours complètent ce suivi et renseignent sur le taux d'insertion professionnelle immédiate et les types d'emploi occupés. Pour autant le dossier est lacunaire sur la moitié des parcours.

Une évaluation de la formation par les étudiants est réalisée (un exemple en annexe) mais il n'est pas indiqué dans le dossier si elle est portée en central ou par l'équipe pédagogique. Le processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation est entamé puisque la formation analyse les points forts et points faibles de chaque partie du dossier.

Résultats constatés

Les effectifs globaux en M1 étaient de 110 environ jusqu'en 2019. Pour cette année, on note une diminution drastique (supérieure à 50 %) du nombre d'étudiants issus de la filière *Santé*. Cette diminution n'est pas commentée dans le dossier. Les effectifs en M2 se maintiennent autour de 60-70 étudiants pour une capacité d'accueil de 114, témoignant sans doute d'un problème d'attractivité de la formation soit à l'entrée en M1, soit en M2. Ce défaut de remplissage, non analysé, est particulièrement notable pour les parcours *PHY*, *GGB*, *SIMB* et *ADNS* avec un remplissage autour de 50 % ces dernières années (75 % pour *PHY*). On peut de ce fait se poser la question de la viabilité du parcours *SIMB* qui tourne à quatre étudiants. Le taux de réussite est globalement bon sauf certaines années pour certains parcours (par ex. *SIMB* 33 % et 58 % sur les deux années observées). Ces écarts auraient pu être analysés et on regrette que la fermeture du parcours *ESS* ne soit pas argumentée dans le dossier.

L'insertion des diplômés est conforme aux objectifs du master. Les poursuites en doctorat concernent essentiellement les parcours *PHY* (33 à 50 %), *GGB* (33 %) et épisodiquement *SIMB*. Néanmoins, environ 50 % des étudiants du parcours *GGB* sont en emploi et poursuivent leurs études hors doctorat mais il n'est pas précisé dans quel type de formation. Les autres étudiants s'insèrent rapidement sur le marché du travail et occupent des fonctions en accord avec les objectifs de la mention. On regrette l'absence de données pour les dernières promotions (2016-2019) des parcours *ARTox* et *EPRP* qui montraient d'excellents résultats en termes d'insertion professionnelle lors du précédent quinquennat (2014-2017). Aucune donnée n'est fournie concernant le parcours *MNC* et seules les données 2019-2020 sont produites pour le parcours *ETPA*.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un bon taux de réussite.
- Une bonne coordination et mutualisation entre les parcours.
- Dans l'ensemble, une bonne insertion professionnelle : un devenir des étudiants en adéquation avec les objectifs des différents parcours.

Principaux points faibles :

- Un dispositif d'assurance-qualité insuffisant : un dossier lacunaire sur de nombreux points et notamment sur l'analyse des données, et un conseil de perfectionnement peu installé.
- Une implication trop faible des professionnels dans certains parcours.
- Une approche par compétences non formalisée.
- Un parcours porté par l'Université Rennes 1 trop peu présents dans le dossier.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Biologie et santé* de l'UBO est une formation de bon niveau offrant des parcours diversifiés et bien coordonnés et qui montrent de bons résultats en matière d'insertion professionnelle. Toutefois, comme souligné dans les perspectives, les liens avec le monde industriel sont à développer pour certains parcours et ce d'autant plus que la fermeture des parcours ARTox et ADNS, forts pourvoyeurs du lien avec des entreprises, est envisagée. On peut s'interroger sur la légitimité de la fermeture du parcours ARTox qui montre un bon taux de remplissage et une bonne réussite en terme d'insertion professionnelle. Les professionnels doivent également intégrer le conseil de perfectionnement. Positionné au niveau mention, il doit inclure tous les parcours, en particulier les parcours rennais; son rôle est à promouvoir afin de renforcer la démarche réflexive et donc l'amélioration continue de la formation, sur des données, qu'il conviendra d'actualiser régulièrement pour tous les parcours. Ce conseil, devra s'attacher à animer la mention comme une seule entité, d'autant plus que différentes composantes sont partenaires de la formation.

La visibilité et l'attractivité de la formation tant sur le plan local que national et international, devraient être renforcées afin d'augmenter le taux de remplissage des parcours et donc leur viabilité.

Enfin, les perspectives présentées en fin de dossier conduisent à envisager avec optimisme le futur développement d'une structuration de la formation en blocs de compétences et l'essor de pédagogies innovantes avec notamment l'introduction d'UE ou de projets animés en anglais qui semblent une bonne opportunité pour attirer des étudiants étrangers et faciliter la mobilité à l'international.

MASTER CHIMIE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'Université Bretagne Occidentale propose une formation en deux ans, à niveau bac+5 dans deux spécialités accessibles dès le second semestre de la première année. Le parcours *Chimie et Interface avec le vivant (CIV)*, orienté recherche, dispense une formation centrée sur la chimie moléculaire avec une ouverture au mode du vivant. Il est accessible uniquement en formation initiale. Quant au parcours *Chimie Analytique, Chimiométrie, Qualité, Optimisation des Protocoles Expérimentaux (CACQ-OPEX)*, ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP), à la formation initiale, continue et à l'alternance, il forme à la chimie analytique et à la chimiométrie. Les enseignements sont dispensés sur le campus de la faculté des Sciences et Techniques de Brest pour un volume horaire global d'environ 865 heures hors stage. Cette formation dispose d'un partenariat avec l'Université de Fès (Maroc) avec une convention de double diplôme.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, les connaissances et compétences attendues à la fin du master sont indiqués clairement dans le dossier. Les débouchés et métiers sont bien identifiés et en adéquation avec les objectifs déclarés du master (niveau et domaine de spécialité). Les intitulés des parcours participent à cette clarté.

Les étudiants ont accès à la description du master notamment par le biais de plaquettes disponibles sur le site web de l'établissement. Une annexe descriptive au diplôme (ADD) existe, elle regroupe l'ensemble des informations attendues. Il faudrait cependant veiller à ce que le programme (paragraphe 4.3) soit présenté chronologiquement pour éviter toute confusion. On regrette cependant que l'ADD propre au parcours CAQ OPEX ne soit pas jointe au dossier, indispensable pour préciser la fiche RNCP nationale.

Positionnement dans l'environnement

Le master est logiquement porté par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Au sein de l'établissement, il existe un master *Chimie et Sciences du Vivant* parcours *Chimie de l'Environnement Marin* à l'Institut Universitaire Européen de la Mer. Leur positionnement l'un par rapport à l'autre n'est pas évoqué même si leur contenu est en réalité assez différent. Au niveau régional, des formations en Chimie de niveau bac+5 à Rennes et Nantes sont citées sans être discutées. L'affichage de la chimiométrie dans l'intitulé du parcours est une spécificité du CACQ-OPEX au niveau national même si cette discipline est enseignée dans certains masters *Chimie* à l'échelle nationale. Aucun partenariat académique n'est donné.

Le master s'appuie fortement sur l'unité mixte de recherche (UMR 6521 CEMCA – Chimie, Electrochimie Moléculaires et Chimie Analytique). Les domaines de compétences sont en bon accord avec les disciplines et les objectifs déclarés du master. Les intervenants de biologie sont issus de plusieurs UMR ou équipe d'accueil (EA) de l'UBO. Le master est rattaché à l'Ecole doctorale Matière, Matériaux, Molécules (ED 3M), portée par l'École des docteurs Bretagne Loire.

Le master possède des liens avec le monde socio-économique grâce à son parcours CACQ-OPEX accentuant, de fait, la distinction entre ses deux parcours. L'origine des partenaires est locale, nationale et même internationale, bénéficiant de la proximité de l'Angleterre. Il appartiendra dans un avenir proche au comité de pilotage de se préoccuper de l'effet de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne sur cet aspect. Leur implication dans la formation est multiple (accueil de stagiaires, signataire de contrats professionnels ou d'apprentissage, ouverture de leur site aux visites d'étudiants et enseignants-chercheurs et participation au conseil de perfectionnement). Le dossier ne précise pas s'il existe des partenariats officialisés par la signature de convention.

L'internationalisation est globalement assez peu développée (conférence de chercheurs en visite) et la mobilité sortante des étudiants reste timide même si l'établissement offre la possibilité de bourses de mobilité. En moyenne quatre étudiants par an effectuent leur stage de M1 à l'étranger. Une convention de double diplôme a été signée avec l'Université de Fès (Maroc) en 2013. Cependant, le manque de données ne permet pas de

rendre compte de l'accueil du nombre d'étudiants ou de professeurs étrangers liés à ce partenariat. S'il s'agit d'une reconnaissance de la spécialité en chimiométrie, l'équipe du master a bien conscience qu'il ne bénéficie pas à ses étudiants puisque les relations sont à sens unique. Aucune piste n'est explicitée. Les modalités pour l'obtention du double diplôme ne sont pas détaillées.

Organisation pédagogique de la formation

Le master *Chimie* décline ses parcours dès le second semestre de la première année (M1). Il existe une passerelle entre les deux parcours qui n'est pas très claire puisque mentionnée en fin de premier semestre qui est le semestre mutualisé. La correspondance entre le nombre des crédits ECTS (European Credits Transfer System) et les heures est cohérente à l'exception du M1 CACQ-OPEX qui propose un deuxième semestre à 32 ECTS. Le calendrier de l'alternance est bien renseigné pour les étudiants en CACQ-OPEX ayant choisi cette modalité.

L'approche par compétences n'est pas mise en place au niveau du diplôme. Une approche équivalente existe dans la partie stage et projet. Bien que les alternants tiennent un livret d'alternance, l'approche par compétences ne semble cependant pas formalisée sous la forme d'un portefeuille de compétences ou équivalent, généralisé.

La validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP ou VAE) est possible, de même que la formation continue (FC). On ignore toutefois si ces dispositifs sont effectifs (en particulier pour la FC dont il est annoncé qu'elle est effective en contradiction avec le tableau de données). Il n'est par ailleurs pas fait mention d'accueil de public particulier (situation de handicap, sportif de haut niveau).

Le dossier rend compte à la fois d'un enseignement pour la recherche et par la recherche (accueil en laboratoire pour le stage de M2 (parcours CIV principalement) mais aussi des projets tout au long des deux ans en M1 pour les deux spécialités (30h CIV; 55h en CACQ-OPEX), en M2 CIV avec deux unités d'enseignement dont l'intitulé est sans ambiguïté - UE Travail en Laboratoire - qui représente 30 % temps et en M2 CACQ-OPEX avec leur participation à un challenge dans le cadre du congrès annuel de chimiométrie. Les étudiants sont aussi incités à participer à différents événements permettant de créer un lien licence-master ou master-doctorat (journée de la chimie, PhD Day), d'informer ou de faire de la vulgarisation scientifique (Journées portes ouvertes, fête de la science).

Les matières transversales, en bonne cohérence avec les attentes d'un master (anglais, insertion professionnelle) sont mutualisées entre les masters qui relèvent de l'UFR Sciences et techniques et représentent près d'un quart de l'enseignement présentiel chaque année. Elles sont en partie assurées par des partenaires (Ouest Valorisation de la SATT, Cap' avenir). La formation offre une part appréciée de mise en situation (TP (entre 23 et 28 % en M1), projet (8 ECTS en M2 CACQ-OPEX, 5 ECTS M2 CIV) et un stage obligatoire en M1 de deux-trois mois en laboratoire ou entreprise en France ou étranger comptant pour 6 ECTS évalué par un rapport et soutenance orale et un stage long en M2 délivrant 22 ou 25 ECTS.

L'enseignement propose de manière classique une aide à l'ouverture internationale sous la forme d'enseignement d'anglais de 24 heures sur les deux ans avec une certification CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) de niveau B2 (voire C1) visée en fin de M1, 30 % des supports de cours en anglais et la pratique de l'anglais lors de l'intervention des professeurs invités notamment. Cette ouverture se traduit aussi par une mobilité sortante à l'étranger dans le cadre des stages M1 ou M2 (quelques étudiants) et est soutenue par des bourses (Erasmus, UBO, région).

La place du numérique est classique (plateforme Moodle, forum, chat, outils de calcul et d'analyse de données).

Etonnamment, seuls les étudiants du parcours CIV sont sensibilisés à la propriété intellectuelle et industrielle. Le dossier ne mentionne pas de formation à l'éthique ni n'explique les outils dont pourraient disposer les enseignants.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du master est en adéquation avec les orientations du master. Elle est particulièrement diversifiée à travers des enseignants-chercheurs des différentes sections concernées du Conseil National de l'Université que ce soit en Chimie ou en Biologie. Chacun des parcours fait intervenir des professionnels, chercheurs pour le parcours CIV (40 h soit 17 %) et du monde socio-économique pour le parcours CACQ-OPEX (146h soit près de 45 %). Cette répartition est parfaitement en accord avec les objectifs de la formation.

Le pilotage est assuré par un responsable de mention et des responsables de parcours, présidents de jury. Le dossier rend bien compte du lien avec les autres instances universitaires (département de chimie, les commissions des formations et masters de l'UFR). Le support administratif n'est pas évoqué.

Le déroulement de l'année est bien communiqué aux étudiants (organisation calendaire, modalités de contrôle des connaissances et présentation de l'équipe pédagogique). Ces informations sont accessibles sur le site de l'UFR.

Le passage en deuxième année est uniquement conditionné par la validation du M1. Les règles d'obtention sont bien renseignées. Pourtant sous la même mention, plusieurs jurys existent (un jury pour le M1 et un jury par parcours de M2) avec des modalités de validation différentes : la compensation entre semestres successifs est possible pour les master 1 et M2 CIV alors que les validations du stage et des UE fondamentales sont obligatoires pour valider le M2 CACQ-OPEX. Le redoublement n'est pas de droit. Le dossier ne précise pas la reconnaissance d'engagement d'étudiant et la forme que cela prend au niveau de la formation.

Dispositif d'assurance qualité

D'une manière générale, le dossier est dans une démarche d'auto-analyse forte avec une rubrique "points forts/points faibles" dans chaque rubrique.

La formation bénéficie du service de l'Observatoire des Parcours de Formation et de l'Insertion Professionnelle de l'UBO pour suivre et chiffrer différents indicateurs. Des résultats d'enquête sont complétés par l'équipe de pilotage. Ces données sont fournies dans l'autoévaluation. Les effectifs sont ainsi suivis et analysés par la formation. La politique de recrutement est classique et assurée par une commission composée du directeur du département, présidents et vice-présidents des jurys M1 et des parcours.

Un conseil de perfectionnement existe à l'échelle de la mention, il est annuel et sa composition respecte les attendus. Des exemples de compte rendu sont également joints au dossier. Il apparaît que ces comptes-rendus (et donc les ajustements de la formation) ne sont diffusés qu'en interne (département de chimie et UFR Sciences et Techniques).

On relève cependant un point manquant important : l'évaluation des enseignements par les étudiants. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'une telle démarche formalisée, même si on perçoit que la présence des étudiants en conseil de perfectionnement contribue à l'amélioration globale de la formation. Il n'est pas non plus fait mention de l'existence de réunion d'équipe de formation.

Résultats constatés

Le dossier présente clairement les effectifs de la formation par parcours et type (contrat d'alternance lorsque c'est le cas représentant en moyenne 50 % des effectifs du parcours CACQ-OPEX). L'information sur l'origine des étudiants est peu détaillée. Deux tiers des étudiants sont issus des licences de l'UBO. Si l'attractivité de la formation augmente fortement (passage d'un taux de pression de 2,2 à 6,6 en trois ans), le nombre de places disponibles reste modéré (25 en moyenne) mais aboutit à un effectif stable. Il n'est toutefois pas possible d'apprécier l'importance des échanges avec l'Université partenaire du Maroc et en particulier le nombre de double diplômés.

Les capacités d'accueil des parcours sont aussi non justifiées. Elles sont respectivement de 13 et 12 étudiants en spécialité CACQ-OPEX et CIV. Sur la durée du contrat, la taille des promotions a toujours été inférieure mais sans mettre en danger l'ouverture des parcours. Il est toutefois dommage que ce point ne soit pas analysé.

Les taux de réussite sont bons voire très bons (de 85 à 100 %) tous parcours confondus. Le passage entre le M1 et le M2 est, à quelques exceptions près, systématique ce qui ne semble pas étonnant puisque la spécialisation commence dès le second semestre du M1.

Le devenir des étudiants à la sortie du master est en bon accord avec les orientations des parcours (le taux de réponse aux enquêtes est compris entre 60 et 100 % à l'exception de 2019 pour le parcours CACQ-OPEX (inférieur à 30 %)). On soulignera la présence d'enquêtes supplémentaires par le département de Chimie qui se substituent aux enquêtes institutionnelles inopérantes à 18 et 30 mois. On observe une très forte poursuite en thèse (70 % en moyenne sur la période concernée) pour les étudiants issus du M2 CIV et une insertion sur le marché du travail rapide (60 %) pour ceux issus du M2 CACQ-OPEX en accord avec les objectifs de la formation. Les postes occupés sont en bon accord avec le niveau et l'intitulé de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un pilotage cohérent avec les spécificités des parcours affichées.
- Bons à très bons taux de réussite.
- Une insertion professionnelle de qualité et cohérente.
- Une formation attractive et des effectifs stables sur la période concernée.
- Un soutien du monde socio-économique à plusieurs niveaux.

Principaux points faibles :

- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants formalisée et anonyme.
- Un partenariat à sens unique avec l'Université de Fès.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Chimie* de l'Université Bretagne Occidentale propose deux parcours dont l'organisation et les contenus sont parfaitement cohérents que ce soit en matière de pilotage ou d'objectifs pédagogiques et professionnels. Il est toutefois dommage que l'aspect international ne soit pas encore assez considéré et en particulier les bénéfices de la convention de double diplôme avec Fès qui ne semble profiter qu'à un partenaire. Dans ce contexte, la formation a tous les atouts pour mettre en place d'autres partenariats internationaux plus attractifs et profitables pour ses étudiants. Enfin, elle gagnerait à améliorer certains points comme la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants et la finalisation de l'approche par compétences.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO
co-accréditations : ENIB, ENSTA Bretagne, IMT-A

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) permet aux étudiants d'approfondir en deux ans les fondements théoriques de la discipline, tout en les préparant à la conception des systèmes et au développement logiciel. Le master est composé de sept parcours.

Les trois parcours *ILIADE - Ingénierie du Logiciel, Applications aux Données Environnementales*, *LSE - Logiciels pour les Systèmes Embarqués* et *SIIA - Systèmes Intelligents, Interactifs et Autonomes* ont vocation à développer une spécialisation thématique, alors que le parcours *TIIIL-A - Technologies de l'Information et Ingénierie du Logiciel par Alternance*, délivré totalement en alternance en 2ème année sous la forme de contrats de professionnalisation, vise l'ingénierie logicielle au sens large. Les deux derniers parcours *DOSI - Développement à l'Offshore des Systèmes d'Information* et *International* ont une vocation internationale marquée. Le dernier parcours *CCN - Compétences complémentaires dans les services du numérique* s'adresse à un public en reconversion.

Le master est co-accrédité avec l'École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB), l'École nationale supérieure des techniques avancées Bretagne (ENSTA - Bretagne), et l'Institut Mines Télécom Atlantique (IMT-A) présentes à Brest. Le parcours *DOSI* est un double diplôme porté par l'UBO et 10 Universités marocaines. Les enseignements se déroulent sur le site de Brest, avec une année au Maroc pour le parcours *DOSI*.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement positionnés par rapport aux référentiels reconnus de la discipline, et couvrent l'essentiel des domaines qui la composent. Les compétences sont clairement affichées. Les informations sont diffusées en interne aux étudiants de licence, et clairement affichées pour les autres étudiants. Le dossier fait état d'un manque de diffusion plus large permettant d'asseoir une plus grande notoriété à la formation, qui ne manque cependant pas de candidats. L'ensemble est cohérent et bien argumenté. Le supplément au diplôme, dont un exemple est fourni, est élaboré en conformité au modèle européen.

Les débouchés sont clairs et conformes aux attentes de la profession et aux attendus de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). A ce stade on peut regretter que le détail des insertions professionnelles ne permette pas d'affiner les profils des premiers emplois occupés. Les poursuites d'études en doctorat visées sont cohérentes avec les enseignements proposés.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement des différents parcours est analysé par rapport à l'environnement régional et au travers de ces partenariats à l'international. Par ces co-accréditations il se positionne comme le master de Brest, passant cependant sous silence l'existence d'une mention Informatique dans les universités de Bretagne Sud et Rennes I. Chaque parcours s'appuie sur des partenaires identifiés et en lien avec les orientations qui lui sont propres. Les structures d'appui à la recherche impliquées sont clairement identifiées, en particulier le Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (Lab-STICC - UMR 6285). La continuité avec l'École doctorale Math-STIC est bien présentée. La co-accréditation, déclinée dans la convention annexée porte *in-fine* exclusivement sur le parcours *SIIA*, pour lequel les étudiants sont inscrits dans l'établissement ayant retenu leur candidature.

La formation s'appuie sur de nombreux partenaires au niveau socio-économique du bassin brestois en majorité. Les recommandations de la dernière évaluation du Hcéres ont été prises en compte, à savoir la concrétisation d'un conseil de perfectionnement, mais la formalisation de conventions avec les partenaires socio-économiques est encore à l'étude. Ces partenariats se traduisent par différents niveaux d'intervention : classiquement dans les enseignements et les stages, mais de manière plus singulière et bienvenue par la préparation à l'insertion professionnelle assurée par des DRH des grandes sociétés du secteur professionnel.

Le parcours *International* est dédié à la mobilité internationale, et s'appuie sur plusieurs partenariats avec des universités européennes et Québécoises; cette initiative ne rencontre malheureusement pas son public. Le parcours *DOSI* fait l'objet d'un double-diplôme affiché avec 10 Universités marocaines, permettant un flux régulier et de qualité. Les conventions et modalités de cette double diplomation ne sont pas fournies.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée sur quatre semestres, et obéit à une logique de spécialisation avec un tronc commun important en M1 pour 23 crédits, des spécialisations fortes en M2 et des passerelles entre les parcours. Elle est compatible avec la mobilité étudiante, le parcours *International* étant lui-même dédié à cela. Le contenu de la formation est compatible avec les compétences annoncées. Les parcours proposés sont définis selon des logiques diverses mais complémentaires, en parfaite adéquation aux objectifs annoncés pour chacun.

L'alternance est proposée uniquement en M2 sous la forme de contrat de professionnalisation. Le parcours *TIL-A* ne s'adresse qu'à un public d'alternants, mais les autres parcours sont également ouverts à cette modalité en M2. Les modalités de mise en œuvre pratique de l'alternance dans les parcours mixtes ne sont pas explicitées. Le parcours dédié à la formation continue (CCN) n'a ouvert qu'une année, en 2017-2018, pour des raisons de moyens.

Les dispositifs d'accueil d'étudiants à besoins spécifiques ne sont pas décrits, de même que les aspects liés à la validation des acquis de l'expérience (VAE), même si certains chiffres annoncent une moyenne de deux à trois VAE par an.

Les techniques d'Apprentissage par Problème et par Projets (APP) sont largement utilisées, et bien intégrées en fonction des parcours. La recherche d'acquisition de compétences est largement évoquée dans le dossier, mais le master n'est pas à ce jour organisé en bloc de compétences, et aucun portefeuille de compétences ou outil équivalent n'est évoqué.

Le master propose un enseignement d'initiation à la recherche avec quelques cours, un jeu sérieux sur un comité de programme et quelques conférences. Les parcours conduisant plus spécifiquement à la poursuite en thèse proposent des enseignements supplémentaires de bibliographie et de méthodologie. Selon les parcours, des projets contribuent clairement à la formation à et par la recherche, tout comme la possibilité de faire des stages recherche en M1 et en M2. La mention visant principalement une insertion professionnelle directe, sans négliger la poursuite en doctorat, ces déclinaisons sont adéquates.

La part dédiée à la professionnalisation est importante, avec la sensibilisation et la préparation au monde professionnel, mais également en privilégiant les enseignements en mode projet, avec souvent des projets réels fournis par des partenaires. Les stages sont présents dans les deux années, et sont suivis par l'équipe pédagogique, qui est impliquée dans la recherche de stages pour les étudiants par l'intermédiaire des relations entretenues avec les différents partenaires.

La dimension internationale est bien présente dans la formation, avec un parcours dédié, et une attention particulière portée à l'acquisition de l'anglais (24 heures par semestre, mais également dans le cadre de la préparation à la vie professionnelle (CV en anglais, animation de réunion par exemple). Le niveau recherché minimum est le niveau B2, ce qui est cohérent, mais la certification est dite au-delà des attentes. Une réflexion est déjà posée pour y remédier. À ce titre on note que le parcours *SIIA* fait figure de précurseur en dispensant des enseignements en anglais dès la rentrée 2020.

L'utilisation des outils numériques est importante, comme il se doit dans une formation en informatique, et l'environnement numérique de travail est riche et largement utilisé.

Les aspects éthiques, de même que les aspects réglementaires liés à l'informatique (RGPD) sont mentionnés, sans détails, dans le dossier.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est très précisément décrit dans la convention de co-accréditation. Il se base sur des équipes pédagogiques spécifiques à chaque parcours composées des enseignants qui y interviennent au moins 24 heures, et un conseil d'orientation global à la mention; ce conseil coordonne et répartit des ressources au sein des filières en informatique. Un conseil de perfectionnement, commun à la Licence d'informatique, complète le dispositif et contribue à installer la mention dans une dynamique de révision des contenus et méthodes d'enseignement. Les moyens administratifs et pédagogiques sont clairement précisés et cohérents. Les enseignants permanents assurent 78% des enseignements. On ne dispose pas du détail sur la qualité des professionnels intervenants, mais ils sont issus des entreprises partenaires bien identifiées.

Une large place est faite pour la concertation, associant toutes les parties prenantes. En annexe, sont fournis des comptes-rendus de conseils de perfectionnement (CP) et de conseil d'orientation, ce qui est très appréciable. La composition du CP est large et comprend des représentants de toutes les parties prenantes (étudiants, lycée, laboratoire, professionnels), mais donne une part faible à la représentation du monde socio-économique (trois représentants pour six parcours) ; il est difficile de cerner si les professionnels sont des intervenants extérieurs ou réels représentants des entreprises. Les sujets abordés sont de fait très divers, et dépassent souvent le périmètre d'un CP. Les orientations données par le CP apparaissent toutefois avoir été utiles au pilotage de la mention.

Les modalités de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants. Elles ne sont pas fournies en détail, mais le résumé qui en est fait montre qu'elles tiennent compte de besoin de compensation quand cela est nécessaire (socle commun du M1 par exemple) ou au contraire la non compensation entre UE et stage en M2.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier donne accès de façon claire à l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation, à l'exception des aspects conventionnels liés à la double diplomation avec les universités marocaines. Les analyses effectuées sont pertinentes et les observations réalisées à l'issue de la dernière évaluation par le Hcéres ont été prises en compte. Le suivi des étudiants est clairement exposé dans le dossier. Le dispositif de recrutement est bien expliqué. Les taux de réussite et les différents flux sont également analysés.

Il n'est pas fait mention dans le dossier des enquêtes de suivi des diplômés par l'établissement. En revanche, le suivi effectué par l'équipe pédagogique est clairement exposé. Il est satisfaisant, et est utilisé par le conseil de perfectionnement. L'insertion professionnelle est analysée principalement de manière quantitative. Le dossier ignore l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Le processus d'amélioration continue est décliné à divers niveaux de la formation, et apparaît efficace. L'autoévaluation proposée dans le dossier est de qualité faisant état de points forts et faibles au niveau pertinent qu'est la mention. En revanche, aucun dialogue particulier n'est mentionné avec la composante ou l'établissement.

Résultats constatés

Avec une capacité de 98 étudiants, non atteinte, la formation manque sans doute de visibilité, bien que l'on constate une augmentation conséquente des candidatures sur la période observée (de 97 en 2017 à 308 en 2019) ce qui est un très bon signal. Avec un nombre d'inscrits conséquent, les taux de réussite sont un peu en deçà des attentes en M1 (autour de 80 %) mais très bons en M2. Les échecs sont analysés et suivis. On peut cependant regretter le faible nombre d'inscrits dans le parcours *International* (quatre étudiants).

Le suivi de l'insertion professionnelle par l'équipe pédagogique permet de s'assurer que l'insertion professionnelle est excellente en nombre, et que la dimension recherche du diplôme est bien présente. Il serait cependant pertinent que ce suivi soit plus précis sur les emplois occupés et les niveaux de rémunération. Si le nombre de diplômés en thèse est élevé pour la promotion 2018 (11), il apparaît faible pour la promotion 2019 (2) sans que cela soit commenté. Le nombre d'étudiants en poursuite d'études hors thèse est très faible, ce qui est attendu pour un niveau master.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation bien positionnée, en accord avec son environnement.
- Une insertion professionnelle excellente.
- Un pilotage efficace et une bonne autoévaluation.

Principaux points faibles :

- Des moyens limitants, ayant conduit à la fermeture d'un parcours pourtant performant.
- Une approche par compétences embryonnaire.
- Un suivi de l'insertion professionnelle qui n'est que quantitatif.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Informatique* de l'UBO est une formation d'envergure qui a trouvé sa place au niveau régional, animée par une équipe pédagogique efficace. La pérennité des collaborations engagées, tant au plan de l'environnement socio-économique que des collaborations universitaires, pourrait être renforcée par l'établissement de conventions. La finalisation de la démarche compétences présentée dans le dossier devrait être une priorité. Bien que secteur de l'informatique soit porteur en matière d'emplois, cela n'autorise pas l'économie d'une analyse de l'insertion plus complète, portant sur la nature des emplois et des contrats au delà des seuls aspects quantitatifs. L'ouverture à la mobilité entrante d'un public non francophone qui est visiblement recherchée par un développement des enseignements en anglais est à soutenir pour accroître la visibilité et le rayonnement du master au delà des pays francophones. Cependant, les limites de la formation apparaissent liées principalement aux moyens matériels et humains. L'établissement pourrait avantageusement accroître ces moyens pour développer les actions aujourd'hui bridées.

MASTER INGÉNIERIE DE L'IMAGE, INGÉNIERIE DU SON

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de l'image, ingénierie du son* de l'Université de Bretagne Occidentale est une formation professionnalisante qui vise à former des spécialistes en audiovisuel avec une approche scientifique et technique de niveau master. Cette formation, en deux ans, est composée d'un unique parcours « Image et son » divisé en deux options "Audiovisuel" et "Son musique." Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences et techniques, la formation comprend un total d'heures d'enseignement de 946 heures, dispensées en cours magistraux, travaux dirigés et pratiques, ainsi que deux projets longs d'un et trois au dernier semestre. Deux stages sont proposés, un en première année (M1) de un mois et un second en deuxième année (M2) de quatre mois. Les enseignements ont lieu à Brest.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont clairement définis et accessibles aux étudiants et aux parties prenantes notamment via des fiches descriptives, les sites internet de la formation et de l'Université Bretagne Occidentale ainsi que dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Un document téléchargeable sur le site de la filière « Image et Son » décrit succinctement un syllabus de la 3ème année de licence, support du master, jusqu'à la deuxième année de la formation (M2).

La formulation des intitulés et le contenu des enseignements sont cohérents avec les objectifs de la formation et accessibles aux étudiants et au monde socio-économique via divers media (site internet, plaquette, fiche RNCP, Supplément au diplôme). Le parcours « image et son » expose ainsi clairement les connaissances théoriques et pratiques attendues comme les compétences professionnelles pour exercer des métiers dans les secteurs de l'audiovisuel et du son pour la musique.

Les débouchés métiers sont bien détaillés et cohérents avec la formation dispensée. Les poursuites d'études en doctorat sont mentionnées dans le dossier comme marginales, et très peu mises en avant dans les descriptions de la formation accessibles par les étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Ingénierie de l'image, ingénierie du son* apparaît comme un diplôme très spécifique reconnu au niveau local et national. C'est une de rares formations au niveau master combinant des enseignements techniques et scientifiques en audiovisuel et en son pour la musique. Elle n'entre donc pas en concurrence avec d'autres formations de l'établissement. Au niveau national, ce master est à comparer avec des formations existantes dans des grandes écoles comme l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière et la Fémis, le conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, ainsi que deux masters dans les domaines de l'audiovisuel proposés par l'université polytechnique Hauts-de-France et Aix-Marseille Université. En revanche, ce master ne présente aucun partenariat académique tant au niveau local que national.

Cette formation visant prioritairement une insertion professionnelle immédiate, mentionne l'adossement à une équipe de recherche du Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (LabSTICC -UMR CNRS 6285). Une partie des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation sont rattachés à cette unité de recherche, même si le dossier ne précise pas bien les affiliations de tous les intervenants académiques. Le dossier ne mentionne pas si des stages en laboratoire de recherche sont prévus par la formation. Même si la poursuite en doctorat reste limitée, on regrette que les écoles doctorales ne soient pas précisées.

Le caractère professionnalisant de la formation se retrouve dans de nombreuses collaborations avec des acteurs du monde culturel en lien avec les débouchés du master, qui se traduisent principalement par une participation active dans les enseignements d'une quarantaine intervenants professionnels non académiques, mais aussi par l'accueil de stagiaires de 1ère et de 2ème années. En revanche, les liens avec les milieux culturels ne semblent pas être formalisés par des conventions ou des accords, ce qui pourrait constituer une valeur ajoutée à la formation des futurs diplômés.

La formation ne présente pas d'accords avec des partenaires académiques étrangers en lien avec les thématiques visées par le master. L'établissement et ses services dédiés proposent certains dispositifs pour la mobilité des étudiants, sur lesquels s'appuie l'équipe pédagogique. Pour autant les mobilités internationales restent encore à développer pour le master et devraient s'accompagner à l'avenir d'une stratégie plus ciblée reposant notamment sur le récent label d'Université Européenne.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est cohérente, très professionnalisante et équilibrée entre des enseignements théoriques et pratiques (39 % sont des cours magistraux, 56 % des travaux dirigés et 5 % des travaux pratiques). Elle s'appuie sur une spécialisation progressive et permet à travers des unités d'enseignement optionnelles de s'orienter vers une spécialisation audiovisuelle ou son. La première année propose un tronc commun avec deux unités d'enseignement transversales : anglais, techniques d'expression et connaissance des entreprises, ainsi qu'un stage court d'un mois. La seconde année est organisée avec un premier semestre qui approfondit les attendus de la formation avec une unité d'enseignement transversale comme en première année. Le second semestre est constitué de deux projets et d'un stage de quatre mois en milieu professionnel. Le nombre d'heures de travaux pratiques totalise 46 heures sur les deux années et peut sembler relativement faible. Cela est compensé par de nombreux projets favorisant les mises en situation professionnelle. Il n'est en revanche pas précisé comment les étudiants sont accompagnés et préparés pour leurs stages.

La formation est organisée de manière assez tubulaire et ce, dès la 3ème année de licence (L3) *Sciences pour l'ingénieur parcours "Ingénierie de l'image, Ingénierie du son"* de l'établissement, ce qui est un peu en opposition avec le schéma LMD à tel point que le recrutement se fait uniquement sur le flux de la L3 locale. Il est indiqué, cependant, que certains étudiants sont accueillis en reprises d'études et bénéficient de validations par VAE.

La recherche est présente avec un module d'initiation à la recherche et un projet théorique en fin de deuxième année, mais il n'est pas précisé si le stage de quatre mois peut s'effectuer en laboratoire. Il n'est pas proposé d'activité en recherche en première année. La préparation à une poursuite en doctorat reste à l'état embryonnaire, en accord avec l'objectif principal d'insertion professionnelle immédiate.

L'approche par compétences reste très peu détaillée et n'est retranscrite que par des compétences visées dans le tableau des unités d'enseignement ou sous forme de blocs de compétences assez génériques dans la fiche RNCP. Elle est interprétée uniquement en termes de stages et de projets par l'équipe pédagogique, ce qui démontre son manque d'appropriation pour ces approches.

L'enseignement numérique s'appuie uniquement sur un espace numérique de travail assez classique. En revanche, un environnement collaboratif est dédié à la formation pour donner accès à des logiciels spécifiques. Néanmoins, peu de pratiques pédagogiques reposent sur des outils numériques innovants et empêchent ainsi d'autres modalités d'enseignement comme l'alternance, qui est présentée comme incompatible avec les enseignements dispensés, ou l'enseignement à distance.

L'internationalisation de la formation est absente malgré des enseignements d'anglais sur les trois premiers semestres. La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) même si elle est partiellement évoquée, reste faible et n'est pas analysée par l'équipe.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée et repose sur une dizaine d'enseignants-chercheurs auxquels s'ajoutent une quarantaine d'intervenants extérieurs. Ces intervenants extérieurs sont nécessaires à la professionnalisation des étudiants afin de garantir une pluridisciplinarité. Ces professionnels sont principalement issus du monde socio-culturel et dispensent leurs enseignements seulement si leur calendrier le permet, ce qui explique leur nombre important. En revanche, la capacité à piloter la formation repose sur une équipe assez réduite à quelques personnes. Les responsabilités pédagogiques ne sont pas bien décrites ainsi que les modalités et la fréquence de ses réunions.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. Il est composé d'étudiants, de représentants académiques et professionnels extérieurs. Les comptes rendus sont disponibles dans le dossier et décrivent des sujets d'amélioration des enseignements et un peu des pratiques. Le conseil de perfectionnement concerne la mention mais aussi la L3 ce qui conforte l'aspect tubulaire de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées comme disponibles pour les étudiants sur l'espace numérique de travail de l'université mais ne sont pas suffisamment présentées dans le dossier, et il en est de même pour les modalités de fonctionnement du jury. Le supplément au diplôme est fourni, mais les modalités du suivi des compétences ne sont pas explicitées.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés sur toute la période dans le dossier, mais le conseil de perfectionnement pourrait aussi être le lieu de discussion de ces métriques. Les résultats sont publiés sur le site internet de l'université via les enquêtes menées par le service d'orientation et d'insertion Cap' Avenir et sont consultables facilement.

Le recrutement se fait sur dossier, QCM et entretien avec une commission dont la constitution n'est pas précisée. Les critères de sélection sont clairs. Toutefois, cette sélection se fait, de manière étonnante, au niveau de la L3 de l'UBO et non de la première année de master sauf cas particulier et pour un nombre de places limitées. Le suivi des diplômés à 18 mois et à 30 mois est réalisé de manière fiable par le service Cap' Avenir de l'université. Le taux de réponse est appréciable et proche de 80 % ces dernières années. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée sous forme de réunion en fin de semestre et de façon informelle. Une formalisation de cette évaluation des enseignements par les étudiants permettrait d'en faire état lors des conseils de perfectionnement pour valider des adaptations si besoin est.

Résultats constatés

Le master est très attractif car, avec un nombre de places limités à 24, il atteint ce seuil tous les ans à partir des 250 candidatures reçues annuellement. L'origine des étudiants est connue des responsables et démontre clairement un recrutement majoritairement au niveau national. Dans les faits, quasiment tous les étudiants suivent les trois ans L3-M1-M2 contrairement à la philosophie du LMD. Les effectifs sont constants ces dernières années et tournent autour de 22 à 24 étudiants par année, avec un taux de réussite très élevé puisqu'il avoisine les 100 %, ce qui traduit sans doute la bonne qualité des critères de sélection.

Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant, plus de 75 % à 18 mois et de 87 % à 30 mois. En majorité, les emplois correspondent au domaine d'étude et niveau de formation, même si le type de contrat est parfois sous statut d'intermittent en lien avec le secteur professionnel de l'audiovisuel et du son. Malheureusement 20 % des emplois ne sont pas directement en lien avec la formation. Les dernières enquêtes indiquent un revenu net mensuel d'environ 1700€. Très peu d'étudiants poursuivent en doctorat (1 seul sur les quatre dernières années).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une forte attractivité au niveau national.
- Un lien fort avec l'environnement socio-économique et culturel.
- Un bon taux d'insertion professionnelle majoritairement dans le secteur visé.
- Un très bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Une construction du diplôme sur trois ans: formation L3-M1-M2 tubulaire.
- Une équipe de pilotage trop restreinte.
- Une dimension internationale peu développée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Ingénierie de l'image, ingénierie du son* de l'Université de Bretagne Occidentale est une formation attractive, présentant une insertion professionnelle satisfaisante dans le secteur visé. Toutefois, la formation est complètement pensée comme un diplôme tubulaire sur trois ans L3-M1-M2 contrairement au système LMD. Ainsi, il est nécessaire de repenser l'architecture de la formation pour s'y conformer quitte à intégrer des enseignements d'homogénéisation en début de master. La formation gagnerait aussi en qualité et en lisibilité vis-à-vis des employeurs en renforçant l'approche par compétences. Malheureusement, le travail conséquent pour une mise en oeuvre de ce type d'approche repose sur une équipe de pilotage déjà très réduite. Enfin, l'ouverture à l'international envisagée dans le projet ne peut qu'être encouragée.

MASTER RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le master *Réseaux et télécommunications (RT)* de l'Université de Bretagne occidentale est une formation en deux ans, qui offre la possibilité de poursuivre en doctorat ou de s'insérer immédiatement pour exercer en tant qu'ingénieur en télécommunication, électronique, radiofréquences, hyperfréquences, réseaux et systèmes, recherche et développement. Elle comprend trois parcours différenciés dès la première année (M1), qui peuvent être suivis en alternance en deuxième année (M2), dont les finalités professionnelles sont différentes : le parcours *Électronique radiofréquence et télécommunications (ET)* ; le parcours *Signal et télécommunications (ST)* et le parcours *Télécommunications et réseaux (TR)*. Le master, labellisé par le réseau Formation à l'ingénierie par des universités de recherche (Figure), comprend au total 1157 heures d'enseignements et est dispensé par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences et techniques. Il bénéficie d'une co-accreditation avec l'École nationale d'ingénieurs de Brest (ENIB) pour les parcours M2 ET et ST.

Analyse

Finalité de la formation

Les connaissances et compétences visées par la formation sont clairement décrites sur les différents médias comme les plaquettes, le site web, et autres, avec une différenciation entre les trois parcours, en concordance avec les enseignements. Cependant, il est dommage que le supplément au diplôme ne soit pas joint au dossier. Les métiers possibles à l'issue de chaque parcours sont bien énumérés, et sont en accord avec les compétences afférentes. Ainsi, on observe que le parcours *Électronique radiofréquence et télécommunications (ET)* vise à former des ingénieurs experts dans les domaines des télécommunications et de l'électronique des systèmes de communication, le parcours *Signal et télécommunications (ST)* vise à former des ingénieurs plus orientés vers le traitement du signal chargés de concevoir et de finaliser de nouveaux produits et de nouvelles technologies ou de faire évoluer ceux et celles déjà existants et enfin le parcours *Télécommunications et réseaux (TR)* vise à former des cadres capables de s'insérer dans les métiers de l'informatique, des télécommunications, des réseaux et de la cybersécurité. Les débouchés pour chaque parcours, tant en matière de poursuite d'études que d'insertion immédiate, sont manifestement bien portés à la connaissance des étudiants notamment lors d'une réunion de rentrée et sur divers supports de communication comme les pages web ou les plaquettes de présentation.

Positionnement dans l'environnement

Ce master occupe une place tout à fait pertinente dans l'offre de formation du champ Sciences, technologies et santé de l'UBO et offre une approche complémentaire orientée vers les télécommunications vis-à-vis des masters et formations d'ingénieurs existant localement et régionalement. Le dossier mentionne notamment une co-accreditation sur deux parcours avec l'ENIB mais il est regrettable de ne trouver aucune information sur les motivations de cette co-accreditation et les actions et engagements des différentes parties.

Sa position est d'autant plus justifiée que le bassin industriel est composé de grands groupes dans le domaine, installés localement comme par exemple Alcatel-Lucent, Orange Labs, France Télécom, Ifremer, CEREMA, Thalès DMS, ZF Autocruise, Satimo,... Cet ancrage lui permet de bénéficier de l'intervention de nombreux professionnels qui interviennent de manière différenciée suivant les spécialités.

Le dossier ne mentionne pas de conventions ou d'accords de partenariats signés avec les entreprises, même si certaines actions témoignent d'une interaction forte. On relève par exemple que le parcours TR se démarque sur les partenariats affichés, notamment avec Alcatel Lucent qui offre la possibilité aux étudiants de passer gratuitement une certification professionnalisante dans leurs locaux. De plus, le dossier précise que certaines entreprises apportent leur contribution au financement de thèses, participant ainsi à promouvoir les métiers de la recherche. Le dossier ne donne malheureusement pas de données quantitatives sur ce dernier point.

La formation s'adosse avec intelligence au laboratoire des sciences et techniques de l'Information, de la communication et de la connaissance (Lab-STICC), unité mixte de recherche (UMR) 6285 dont sont issus les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. De notoriété nationale et internationale, il regroupe un nombre important de chercheurs et enseignants-chercheurs qui interagissent dans trois grands pôles : Micro-ondes, Optoélectronique, Matériaux (MOM), Communications, Architectures, Circuits et Systèmes (CACS) et Connaissance, Information, Décision (CID). Il est ainsi possible pour les étudiants de bénéficier de cette structure d'accueil de qualité pour effectuer leurs stages. L'intégration en doctorat s'appuie sur deux écoles doctorales « MathSTIC » et « 3M », la première pour les aspects signal, télécommunications et réseaux, la seconde pour les aspects plus orientés vers la physique théorique de l'électronique et des radiofréquences. L'ouverture à l'international existe mais reste trop timide en termes de mobilité étudiante qui se réduit à la possibilité de faire un stage à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique qui se dégage des maquettes d'enseignement est très lisible avec des mutualisations judicieuses, notamment au dernier semestre comme l'unité d'enseignement sur la propriété industrielle et intellectuelle. Il est appréciable que la spécialisation se fasse de manière progressive dès la première année (M1); la mise en place d'un cursus de master en *Ingénierie* (CMI) de la première année de licence à la fin du master renforce la visibilité et l'attractivité de la formation. Toutefois le choix du parcours par les étudiants se fait au début du M1 et le dossier n'indique pas de facilité de réorientation entre les parcours après le premier ou le second semestre. Les trois parcours affichent des enseignements variés donnant à la fois des compétences et connaissances professionnelles et en recherche qui restent classiques.

La formation prend en compte les enjeux de la formation tout au long de la vie à travers le processus de validation des acquis de l'expérience et l'ouverture de la deuxième année en alternance. Ainsi, la validation des acquis de l'expérience est régulièrement pratiquée dans une proportion qui reste traditionnelle. En revanche, on regrette de ne trouver aucune explication sur l'alternance, tant sur ses motivations que sur son fonctionnement ou encore son articulation avec la formation initiale classique. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières sont opérationnels.

L'approche par compétences n'est pas encore formalisée mais est en cours de réflexion avec l'appui du réseau Figure qui labellise le cursus CMI. Une approche proactive serait toutefois la bienvenue pour cette réflexion. La pédagogie par projet est bien développée notamment dans les unités d'enseignements intitulées « bureau d'études » en fin de M1 et « Projet annuel intégrateur » en fin de M2, d'une durée respective de un et deux mois. Cependant le dossier ne communique rien sur leur suivi et leur évaluation par compétences. Outre l'alternance, la professionnalisation est renforcée par les projets et les stages bien présents dans la formation mais on déplore que les modalités et les évaluations pratiquées ne figurent pas dans le dossier.

Le dossier reste également évasif quant aux modalités pédagogiques réellement pratiquées pour intégrer la démarche scientifique au cœur de la formation. Même s'il souligne que la mise en place du cursus CMI a renforcé le lien avec la recherche pour tous les étudiants, les actions réalisées ne sont pas exposées clairement. On regrette notamment qu'aucune indication ne soit donnée sur l'organisation et la réalisation du suivi du contrat pédagogique signé par les étudiants inscrits dans le cursus CMI.

L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais, présent à chaque semestre avec la possibilité d'obtenir le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) visant le niveau B2. La mobilité des étudiants est globalement faible.

L'utilisation du numérique pour les enseignements reste très traditionnelle, avec une plateforme de dépôt de supports de cours. Toutefois la nature même des enseignements amène naturellement les étudiants à l'usage intensif des outils numériques.

La formation sensibilise bien les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique dès leur rentrée en master et au travers des enseignements sur la propriété intellectuelle.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est bien diversifiée avec plus d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs, très majoritairement issus de l'UFR sciences et techniques. Elle est complétée dans une proportion tout à fait respectable, environ 20 % du volume horaire, par des professionnels qui sont pour la plupart dans le cœur de métier de la mention. Les qualités des intervenants professionnels ne sont toutefois pas recensées. Le dossier ne mentionne pas si l'équipe pédagogique est mobilisée et formée sur l'expression en compétences des enseignements.

Il est difficile de mesurer le partage du pilotage de la formation. En effet, même s'il est précisé que chaque parcours a son propre responsable, on ignore comment sont organisées les modalités de pilotage de la formation comme, par exemple, l'existence d'organes de concertation autre que le conseil de perfectionnement. De même, les relations avec le partenaire co-accrédité (ENIB) restent absentes du dossier notamment sur le pilotage de la mention et le partage des responsabilités.

Le conseil de perfectionnement qui a été mis en place propose un fonctionnement original puisqu'il regroupe un ensemble de formations cohérent composé de deux parcours de la licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* et l'ensemble du master *RT* avec la volonté de s'articuler autour du cursus *CMI Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)*. Sa composition répond bien aux attendus d'une telle entité et on apprécie le compte rendu fourni. Cependant, il s'est trop peu réuni pour estimer son efficacité et pour juger de la place spécifique de la mention de master dans le cursus *CMI*.

Les informations sur l'évaluation des connaissances et compétences sont lacunaires dans le dossier. Les règles de validation des diplômes sont accessibles pour les étudiants sur le site de l'UFR sciences et techniques mais le lien fourni dans le dossier reste réservé aux utilisateurs de l'intranet de l'UBO. Ainsi, Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas suffisamment précisées, tout comme les modalités de fonctionnement du jury et les modalités du suivi des compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont assez bien renseignés mais sont peu analysés sur toute la période. L'ensemble de ces résultats reste difficilement lisible avec un partage par parcours limitant une vision globale. Seul le devenir des diplômés est analysé avec une enquête menée par le responsable de chaque parcours et il est possible d'accéder publiquement aux analyses des résultats de l'enquête sur l'insertion professionnelle menée par l'observatoire de l'UBO.

Les modalités de recrutement des étudiants dans la formation ne sont pas abordées dans le dossier.

L'évaluation des enseignements est réalisée semestriellement depuis 2015 mais le dossier ne parle pas d'évaluation de la formation. On ne sait pas si le taux de participation à ces évaluations est satisfaisant et sur quels critères des plans d'actions sont proposés.

L'autoévaluation de la formation est principalement réalisée par des échanges informels entre les parties prenantes et manque cruellement de cadre efficace : en effet, le conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une fois en 2018.

Il est dommage qu'une formation de cette envergure ne propose pas un dossier plus riche en données quantitatives et en analyses, qui permettraient de mettre en avant les leviers de son amélioration.

Résultats constatés

Les effectifs et leur évolution ne sont pas suffisamment analysés dans le dossier. Les données fournies permettent d'apprécier que le nombre de candidatures a fortement augmenté, passant en M1 de 52 à 232 entre 2017 et 2019. Cependant, la capacité d'accueil affichée de 60 en M1 n'a jamais été atteinte. On reste autour d'une quarantaine d'inscrits sans savoir pourquoi. Par ailleurs, on ignore tout du différentiel affiché entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés qui représente jusqu'à 30 % certaines années suivant les parcours et c'est regrettable. De même, on s'étonne de la mise en avant du cursus *CMI* comme pilier de la formation alors qu'aucune donnée sur les effectifs dans ce cursus existant depuis 2013 n'est partagée.

En se basant sur les répondants aux enquêtes, il est constaté une insertion rapide des diplômés avec un premier emploi en moins de deux mois quel que soit le parcours, majoritairement en CDI et dans la région. Le parcours *TR* présente un taux d'insertion professionnelle immédiat remarquable mais pas de poursuite en doctorat ce qui est assez en accord avec les objectifs du parcours. Par contre, pour les parcours *ET* et *ST* on observe un bon taux de poursuite en doctorat qui concerne respectivement aux environs de 30 et 60 % des diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le positionnement dans l'environnement avec une participation active des entreprises dans la formation.
- Le devenir des diplômés tant au niveau de l'insertion professionnelle que de la poursuite en doctorat.
- La diversité de l'équipe pédagogique.
- La structuration des trois parcours affichée avec clarté.

Principaux points faibles :

- Un conseil de perfectionnement trop peu opérationnel.
- Faiblesse de l'international par manque d'échanges et de partenariats.
- Un dossier incomplet (CMI, alternance, pilotage, effectifs, co-accreditation peu décrite et pas analysée).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Réseaux et télécommunications* est une formation qui présente une bonne insertion professionnelle et qui offre des poursuites d'études en doctorat de qualité dans l'environnement régional avec notamment le Lab-STICC. Les compétences de son équipe pédagogique sont en forte adéquation avec les objectifs visés qui sont clairement définis dans trois parcours complémentaires. Les effectifs du master suffisent au fonctionnement des différents parcours mais une vigilance doit être portée sur l'attractivité afin d'éviter l'érosion du nombre d'étudiants. La mise en place du cursus CMI doit pouvoir apporter un gain d'attractivité, tout comme l'alternance et le développement à l'international. Il conviendrait de renforcer le pilotage de la formation en effectuant une analyse poussée sur les différents paramètres qui pourraient agir comme des leviers d'amélioration. Le conseil de perfectionnement, vu son périmètre large, pourrait contribuer à ces réflexions avec plus d'efficacité s'il se réunissait annuellement. Il semblerait également judicieux de développer et formaliser les partenariats à l'international et les partenariats industriels pour le développement de l'alternance. Le dossier, en montrant un certain nombre de lacunes notamment sur l'apport de la mise en place du CMI, sur la co-accreditation avec l'ENIB, sur la réalisation de l'alternance, sur les effectifs ou le recrutement, révèle un pilotage qui pêche par manque de dynamisme pour adapter la formation à ses ambitions et à ses contraintes.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

La mention *Urbanisme et aménagement* (UA) forme les étudiants en deux ans aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Cette formation comprend deux parcours, *Environnement et aménagement* et *Urbanisme et développement* qui peuvent être suivis en formation initiale ou continue. L'enseignement se déroule à l'Institut de Géoarchitecture qui appartient à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne occidentale (UBO). La première année (M1) comprend 714 heures d'enseignement dont 382 heures de cours magistraux et la deuxième année (M2) 514 heures dont 232 heures de cours magistraux et un stage pratique de quatre à six mois.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de formation de la mention UA sont clairement définis et énoncés aux étudiants, notamment via le site internet de la formation. Les compétences à acquérir sont organisées en blocs de compétences mais un supplément au diplôme personnalisé n'est pas encore disponible. La mention affiche la volonté d'être particulièrement professionnalisante, par les enseignements dispensés, par les modalités d'enseignement et par l'intervention de professionnels extérieurs. Les poursuites d'études en doctorat ne sont pas présentées comme une finalité de cette formation, ce qui est une caractéristique fréquente des masters UA qui offrent avant tout une formation très opérationnelle.

La mention est bien reconnue par la profession car elle est labellisée par l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU), par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) et par l'Association of European School of Planning (AESOP), s'inscrivant ainsi dans des réseaux professionnels nationaux et européens garantissant l'adéquation de la formation aux attentes des champs professionnels. Le contenu des enseignements est en cohérence avec les métiers visés, dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement, métiers bien décrits dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master UA se rattache au champ *Sciences, technologie, santé*, illustrant la spécificité environnementale de la formation, originale pour une telle mention. Il représente le pendant « continental » de la mention *Gestion de l'environnement* du champ *Sciences de la mer et du littoral*, son périmètre est donc théoriquement bien défini. Cependant, le dossier n'analyse que très succinctement le positionnement du master UA par rapport à d'autres formations à Brest, Lorient et Rennes, dont les objectifs ou spécificités sont différents. Il n'évoque pas les masters du domaine de la *Géographie* dont les débouchés sont souvent aussi les métiers de l'aménagement. Enfin, aucune analyse n'est faite de l'offre de formation en UA au-delà de la région Bretagne, pas même le master UA de l'Université de Nantes.

Le master UA s'adosse au laboratoire Géoarchitecture (EA 7462), auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs de la formation. Les dispositifs d'articulation à la recherche apparaissent classiques (séminaires, conférences) et permettent aux étudiants de faire le lien entre recherche fondamentale et appliquée et activité professionnelle. Cependant la dimension recherche reste peu développée, comme très souvent dans les masters UA.

Le dossier présente de manière synthétique les multiples partenariats existants entre le master et les acteurs, souvent publics, de l'aménagement essentiellement en Bretagne. Sans précision sur la nature de ces partenariats et l'existence de conventions particulières, ceux-ci semblent particulièrement importants dans la formation.

Une convention Erasmus existe entre la mention et une Université tchèque ainsi que des conventions bilatérales entre l'UBO et d'autres universités à l'étranger mais aucune donnée concernant le nombre d'étudiants du master impliqués dans ces échanges n'est fournie dans le dossier.

Les étudiants sont sensibilisés au plagiat et à l'éthique, notamment au niveau de la production scientifique.

Organisation pédagogique de la formation

La mention UA affiche une progression pédagogique claire et logique, correspondant parfaitement aux attendus d'une telle formation et à l'apprentissage des compétences et connaissances visées. Le dossier détaille clairement les objectifs de chaque semestre. Une grande partie du cursus se déroule en tronc commun, la spécificité des deux parcours, *Environnement et aménagement* et *Urbanisme et développement*, n'intervient que pour deux unités d'enseignement (UE) proposées au choix lors des deux semestres du M2 et représentant 40 % de l'enseignement. Ils apparaissent ainsi davantage comme des options que comme de véritables parcours offrant des orientations bien différentes. Un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est respecté et conforme aux contenus des enseignements.

Un stage obligatoire de quatre mois minimum est proposé en fin de M2, donnant lieu à un rapport et à une évaluation. Le dossier évoque un stage facultatif en M1 qui pourrait être mis en valeur dans un supplément au diplôme personnalisé. D'autres éléments favorisent cependant le contact entre les étudiants et le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement, notamment le travail sur projets, les ateliers professionnels, l'intervention de professionnels et des séminaires et tables-rondes spécifiques.

Le planning d'enseignement est le même pour tous les publics, en formation initiale ou continue. Le pourcentage d'étudiants en reprise d'étude ou en VAE représente de 5 à 10 % de l'effectif et pourrait encore augmenter en ouvrant la formation à l'alternance, ce qui serait cohérent avec sa finalité professionnalisante. L'ouverture internationale est limitée à la mobilité des étudiants (aucune donnée fournie dans le dossier à ce sujet) et à trois UE d'anglais dispensées au M1 et M2.

L'approche par compétences est bien amorcée et le dossier fait état d'une volonté d'individualiser le supplément au diplôme personnalisé pour une meilleure communication avec le monde professionnel et de rendre davantage les étudiants actifs en laissant une part à l'autoévaluation, démontrant une certaine maturité sur cette question.

La formation fait appel à la maîtrise de nombreux logiciels de système d'information géographique (SIG), cartographie, dessin, outils de recueil de données (terrain) et d'analyse.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée dans le dossier est riche, équilibrée et variée, comprenant de nombreux extérieurs (60 dont 10 exercent des responsabilités d'enseignement), qui ont en charge un tiers des enseignements, et des enseignants-chercheurs (une vingtaine). Les métiers exercés par les intervenants non académiques sont en cohérence avec le contenu des enseignements dispensés.

Le pilotage de la mention et des parcours apparaît clairement dans le dossier. L'équipe de pilotage restreinte comprend six membres, trois en charge de chacun des deux parcours, dont le responsable de mention, qui assurent la coordination des enseignements. Son fonctionnement, la fréquence de ses réunions par exemple, n'est toutefois pas décrit. L'équipe qualifie les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de classiques, tout en reconnaissant leurs limites et en affichant la volonté d'aller vers une démarche par compétences.

Le dossier n'évoque aucun conseil de perfectionnement ou autre organe assurant cette fonction, qui réunirait chaque année des enseignants, des professionnels et des délégués étudiants de la mention.

Dispositif d'assurance qualité

La formation est très attractive et reçoit un grand nombre de candidatures. L'origine des étudiants est connue : ils proviennent de la licence *Géographie et aménagement* de l'UBO, ou d'autres universités ou de parcours différents incluant de l'aménagement et des sciences et techniques ou des sciences humaines et sociales. L'analyse des taux de réussite des étudiants issus de ces parcours variés conduit à maintenir ce type de recrutement diversifié.

L'équipe de pilotage dispose de données précises sur la réussite des étudiants et sur l'insertion des étudiants diplômés, issues d'enquêtes internes et de celles de l'observatoire de l'UBO (même si ces dernières correspondent à l'ancienne offre de formation). Il n'est pas précisé dans le dossier si des enquêtes internes sont réalisées et à quelle fréquence.

Le dossier indique l'existence d'évaluations des enseignements par les étudiants organisées en central et complétées par un questionnaire plus ciblé sur la formation, mais sans en donner les résultats, ni d'exemples d'adaptations éventuelles de la formation à la suite de ces enquêtes.

L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas mettre en place de conseil de perfectionnement, redondant selon elle avec une évaluation régulière de la formation pour la labellisation par l'APERAU ; la dernière évaluation s'est déroulée il y a quatre ans en 2016. Les remontées de la part des professionnels concernant des évolutions à apporter aux cours se font, selon le dossier, de façon informelle et régulièrement. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est donc indispensable.

Résultats constatés

Le dossier présente, au cours de la période évaluée, des effectifs stables (entre 34 et 38 en M1 ; entre 36 et 41 en M2 pour les années 2017-2018 à 2019-2020) correspondant à la capacité d'accueil de l'UBO et au marché de l'emploi. La mention UA est très attractive avec un taux de sélection de 8,5 % (en moyenne 430 dossiers de candidature par an pour 40 places). Les données montrent un fort déséquilibre en M2 entre les effectifs du parcours *Environnement et aménagement* (7 à 12 étudiants) et ceux du parcours *Urbanisme et développement* (24 à 30), sans explication fournie.

Les taux de réussite excellents (95% en M1 et entre 93 et 100 % en M2 pour les années 2017-2018 et 2018-2019). Les taux d'insertion professionnelle sont également très bons, notamment pour le parcours *Urbanisme et développement*, avec plus de 90 % des diplômés des promotions 2015 et 2016 en emploi 30 mois après leur diplomation pour la plupart dans un secteur et à un niveau correspondant au niveau du diplôme, même si les données présentées sont déjà anciennes (2009-2017).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation très professionnalisante, reconnue et labellisée comme telle par le monde professionnel de l'urbanisme et de l'aménagement.
- D'excellents taux de réussite.
- Une réflexion avancée sur l'approche compétences qui préfigure le portfolio individuel de l'étudiant.

Principaux points faibles :

- Une autoévaluation interne pas assez développée ou renseignée : pas de conseil de perfectionnement, pas de réelle analyse des enquêtes auprès des étudiants.
- Une formation à/par la recherche peu développée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Urbanisme et aménagement* apparaît comme une formation très solide avec des objectifs professionnalisants indiscutables et remarquables. On regrette le manque de données récentes sur l'insertion professionnelle et d'analyse différenciée des deux parcours qui auraient clairement permis de lever le doute sur une certaine fragilité du parcours *Environnement et aménagement* déjà décelée lors de la précédente évaluation. Si la coexistence des deux parcours pourrait être questionnée à l'aune des deux seules unités d'enseignement qui les différencient, une réflexion serait aussi à mener sur le positionnement de la formation vis à vis de la mention *Gestion de l'environnement* d'une part et des autres formations concurrentes au niveau régional d'autre part. La pénétration de la recherche dans la formation devrait être aussi reconsidérée ou davantage mise en avant pour répondre aux attentes relatives au niveau master.

Ces sujets mériteraient d'être traités par un conseil de perfectionnement incluant des étudiants du parcours, des enseignants et des professionnels se réunissant annuellement pour analyser les résultats des différentes enquêtes.

Par ailleurs, la mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment en matière d'ouverture à la formation tout au long de la vie auprès de nouveaux publics et l'adaptation de ses évaluations dans le cadre d'une approche par compétences.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en Sciences maïeutiques (DFASMa)* correspond au deuxième cycle des études en maïeutique et confère le grade de master. Il permet aux étudiants d'obtenir le *Diplôme d'État de Sage-femme* indispensable à l'exercice du métier de sage-femme. La formation se décline sous la forme d'une alternance intégrative dont l'objectif est celui de la professionnalisation. Elle est organisée en quatre semestres et permet l'acquisition de 120 crédits ECTS. Les enseignements comprennent les unités d'enseignement (UE) du tronc commun, des UE libres permettant des parcours personnalisés et des UE cliniques correspondant à des stages, avec un stage intégré en 5ème année défini en lien avec le projet professionnel personnel de l'étudiant. La formation est dispensée à l'UFR de Médecine et sciences pour la santé de l'Université de Bretagne occidentale.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

D'après le dossier, la formation est construite à partir du référentiel métier : les objectifs de formation sont clairs et la pédagogie basée sur une approche par compétences est mise en œuvre. Le dossier annonce que les connaissances attendues et contenus d'enseignements sont décrits, selon la visibilité du référentiel métier et compétences des sages-femmes, mais le détail fait défaut. Cependant, la formation est bien organisée selon les textes réglementaires. Le dossier fait état d'un cursus qui comprend des unités d'enseignement (UE) communes à l'ensemble des étudiants et des UE libres, ainsi que des UE cliniques permettent des parcours personnalisés et l'accomplissement de stages en lien avec le projet professionnel personnel de l'étudiant. Un mémoire de fin d'étude est obligatoire. Pour autant les UE n'étant pas présentées il est difficile de porter un avis plus circonstancié sur l'organisation pédagogique de la formation. L'obtention du diplôme d'État permet l'accès à l'emploi.

Les volumes horaires d'enseignements et de stage sont répartis sur les quatre semestres de façon cohérente et adaptés à la vocation professionnalisante de la formation. L'organisation pédagogique répond à l'exigence de construction des compétences se terminant par un stage intégré en fin de cursus. Le dossier mentionne le fait que temps de travail personnel est inclus dans la présentation des UE : la modification annoncée, sans plus de détails, de cette répartition avec l'évolution des méthodes pédagogiques, n'est pas argumentée.

Les UE ne sont pas présentées de façon détaillée (absence des volumes horaires, des crédits ECTS correspondants et des modalités d'enseignement) dans le dossier fourni. Elles semblent cependant respecter le cadre réglementaire sauf l'UE d'obstétrique qui est annoncée comme située au-dessus de la borne haute des ECTS prévus, sans que cela soit argumenté ni même présenté en matière de pédagogie mise en œuvre. En 1ère année l'organisation pédagogique en semaines à thèmes regroupant des enseignements fondamentaux pour la profession de sage-femme permet, de manière pertinente, de favoriser en transversal les apprentissages des étudiants. Très peu de mutualisations d'UE sont mises en place avec d'autres formations : elles concernent seulement "les enseignements de type simulation avec des étudiants en médecine".

L'UE "Préparation à la vie professionnelle" de six ECTS est, de manière surprenante, obligatoire mais non comptabilisée pour la validation des semestres. Elle comprend de l'anglais (qui peut toutefois peut-être validé dans le M1 si la note est supérieure à 12/20), des conférences obligatoires. Le cursus maïeutique professionnalisant étant un cursus déjà très chargé, cette UE gagnerait à être valorisée dans le cursus.

La pédagogie active est favorisée, notamment par le recours à des méthodes variées. Les pédagogies innovantes sont initiées pour la formation continue (blended learning) mêlant apprentissage en ligne et présentiel mais peu nombreuses en termes de nouvelles technologies destinées aux étudiants.

Un programme d'apprentissage par la simulation en centre de simulation (non nommé) est cité sans élément de progression pédagogique ni sur les types de méthodes utilisés ni sur les professionnels assurant cet enseignement. Cependant il se fait "de façon systématique" en interdisciplinarité.

Le service sanitaire qui donne lieu à la délivrance d'une attestation et conditionne la délivrance du Diplôme d'État, est en place. Cependant, l'organisation qui est préconisée en interfiliarité n'est pas mise en place. Dans le dossier, la visibilité de la valorisation du service sanitaire est inexistante, on se sait pas s'il apparaît sous forme d'éléments constitutifs des UE impactées par exemple.

Si l'on en croit le dossier, l'ouverture à la recherche est présente : à travers les enseignements de l'UE Recherche et de l'UE Mémoire, avec la possibilité de double cursus (deux masters sont proposés, dont un a fermé en 2018 sans que cela ne soit mentionné), à travers l'offre d'UE libres qui représente 10 crédits ECTS conformément aux recommandations, et la substitution d'un stage hospitalier par un stage de recherche valant neuf crédits ECTS. Dans le cadre des deux UE pré-citées, les différents outils pédagogiques sont variés (groupes d'émergence, ateliers méthodologiques). Les objectifs du mémoire de fin d'études, à orientation professionnelle ou recherche, sont précisés. Le suivi du mémoire sur les deux années n'apparaît pas de façon précise (pas de calendrier de mémoire ou de grilles d'évaluation). Le comité scientifique est en place. Le mémoire est validé par un écrit et une soutenance orale.

Les techniques de l'information et de la communication (TIC) sont utilisées pour la communication d'informations essentielles aux étudiants (par exemple les modalités de contrôle des connaissances, les supports des évaluations sont déposés sur l'espace numérique). Le site web de l'École, qui mériterait d'être développé, amène seulement des informations pratiques sur la filière maïeutique.

Diverses possibilités sont offertes aux étudiants pour acquérir des compétences complémentaires : des parcours personnalisés leur sont proposés (UE de master recherche et stage de recherche, options de stage en lien avec le projet professionnel). Le projet professionnel personnalisé est décrit et différents outils semblent proposés pour l'accompagner, mais là encore le dossier donne peu de détails.

L'accompagnement personnalisé des étudiants est favorisé et formalisé par des travaux personnels accompagnés, des débriefings de stage et des entretiens pédagogiques dédiés. La posture de l'étudiant actif dans sa formation et tournée vers l'autonomie est favorisée par la mise en place d'outils au service de l'autoévaluation.

Les modalités de contrôle de connaissances (non présentes dans le dossier) sont explicitées en commission pédagogique et validées par les instances universitaires. Il n'est pas mentionné l'existence ou non d'une charte des examens. Le certificat de synthèse clinique et thérapeutique réglementaire en dernière année en lien avec les compétences à acquérir en fin de cursus n'est pas évoqué. Il n'y a pas d'élément dans le dossier permettant de juger des modalités d'évaluation.

Le positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le positionnement de la formation dans son environnement est lisible. Il est mentionné des liens et des partenariats au niveau local et régional avec l'UFR de Médecine et de sciences pour la santé, le centre hospitalier régional universitaire (CHRU), les établissements partenaires de stage, les équipes de recherche en lien avec les masters mentionnés précédemment. Hormis la mutualisation d'un certain nombre d'enseignements avec les étudiants en médecine, aucune autre composante universitaire n'apparaît. Les étudiants, au cours de leur formation, peuvent suivre un parcours d'initiation à la recherche et valider une première année de master (M1). Des partenariats avec des laboratoires de recherche initiés ou en cours de concrétisation adossent ce parcours recherche. A ce stade, ces différents niveaux partenariats recherche permettent une diffusion et une valorisation des travaux de recherche des étudiants. En l'absence d'autres éléments, et notamment de précision sur l'équipe pédagogique, on perçoit mal la pénétration de cet écosystème dans la formation. Si le dossier fait état d'un changement de statut au 1er janvier 2020 (école est régie par l'article L713-9 du code de l'éducation) les impacts attendus sont essentiellement espérés en la reconnaissance du statut d'enseignant-chercheur d'une partie de l'équipe enseignante.

Une convention avec l'Université d'Hàiphong au Vietnam permet à quelques étudiants d'effectuer leur stage chaque année à l'international (les objectifs de stage dans le cadre de cet échange ne sont pas décrits). La possibilité de réaliser un semestre à l'étranger par l'usage du dispositif Erasmus n'est pas évoquée.

Le taux d'insertion professionnelle

Le taux d'insertion professionnel est maximal, ce qui est attendu dans le cursus. Il y a très peu de poursuites d'études en master pour un 3ème cycle. Le processus de réorientation vers d'autres composantes de l'université n'est pas décrit.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des dispositifs particuliers d'accompagnement des étudiants à la réussite existent via des entretiens pédagogiques par l'équipe enseignante. Il n'y a pas de véritable dispositif d'aide à l'orientation, mais un appui est possible auprès des services dédiés de l'université.

Pilotage de la formation

L'équipe d'enseignants sages-femmes est conforme en nombre. Le dossier annonce pour cette équipe permanente « *des formations diplômantes en pédagogie* » mais sans plus d'information. La liste des enseignants n'est pas présentée en détail : grade, qualification, répartition des responsabilités etc., ce qui permet difficilement de juger précisément cet aspect. Néanmoins, elle comprend de façon équilibrée des enseignants issus du milieu académique et des enseignants issus du milieu professionnel et les sages-femmes enseignantes sont mises à disposition de l'université par le CHRU. Il n'est mentionné ni doctorant ni docteur. L'équipe pédagogique est coordonnée par une directrice, mise à disposition de l'université par le CHRU, qui participe aux instances universitaires. A cela se rajoute une collègue référente des stages qui permet d'assurer une organisation suivie et cohérente sur tout le cursus, mais c'est sans doute insuffisant pour coordonner l'ensemble des missions. Un projet de mise en place de maîtres de stage est évoqué. L'équipe organise déjà une journée de formation pour les tuteurs de stage.

Le jury dont la composition réglementaire est arrêtée par le Président de l'Université n'est pas davantage précisée : les membres des jurys ne sont pas identifiés ni par leur qualité ni par leur identité.

Les étudiants sont associés aux choix pédagogiques grâce à leur représentation au sein des instances et des commissions pédagogiques. Une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants est effectuée à chaque fin d'année universitaire. Les modalités d'évaluation des lieux de stages par les étudiants sont définies, bien qu'absentes du dossier. Un dispositif d'autoévaluation est réalisé par l'équipe pédagogique tenant compte des retours des enseignants, des responsables d'encadrement et des tuteurs de stage, ainsi que des évaluations par les étudiants, mais aucun bilan de ces évaluations n'est disponible dans le dossier.

Malgré l'absence de nombreuses annexes, les éléments d'analyse rédigés sous forme de swot, permettent d'affirmer qu'un regard analytique est posé sur l'évolution de la formation.

Le bilan des effectifs

Les données sur les effectifs sont présentées clairement. Le nombre d'inscrits pédagogiques en deuxième cycle est stable avec un nombre moyen d'étudiants par promotion de 25. Le taux de réussite est de 100 %. Le suivi des étudiants est organisé. Les recrutements par passerelles ne sont pas mentionnés. Le nombre d'étudiants en parcours recherche n'est pas fourni, mais déclaré comme minime, tout comme celui poursuivant en 3ème cycle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une méthodes pédagogiques actives.
- Un accompagnement personnalisé des étudiants.
- Un processus d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants.
- Des indicateurs de réussite et d'insertion professionnelle favorables.
- Un développement d'une ouverture à la recherche.

Principaux points faibles :

- Un dossier incomplet (annexes non fournies).
- Un défaut de pilotage : absence de conseil de perfectionnement ou d'instance en tenant lieu et équipe de pilotage trop réduite.
- Un adossement à la recherche encore timide.
- une pédagogies innovantes et des ressources numériques quasi-absentes.
- Une mutualisation des enseignements et une pluriprofessionnalité peu développées.

Analyse des perspectives et recommandations :

On regrette que les nombreuses annexes annoncées dans le dossier ne soient pas fournies, limitant l'évaluation approfondie de cette formation. Cette conclusion s'apparente à celle de la dernière évaluation Hcéres, qui faisait état d'un "dossier très lacunaire" rendant "difficile d'évaluer véritablement cette formation".

Les objectifs de progression formulés dans le dossier concernant l'enseignement sont réalistes et en lien avec l'évolution structurelle des formations en maïeutique à l'Université.

Ainsi, un enjeu pour la formation sera de veiller à s'approprier et à développer les nouvelles technologies pédagogiques et les ressources numériques à destination des étudiants (plateforme numérique type Moodle ou SITES, simulation haute-fidélité et virtuelle via serious games professionnels). Cela pourrait représenter un levier d'appui pour développer la mutualisation d'enseignements et d'examens avec d'autres filières. Le service sanitaire pourrait être aussi un axe de développement complémentaire pour favoriser la formation en pluri-professionnalité.

Le positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel devrait évoluer avec l'intégration universitaire finale. Une vigilance particulière devra porter sur la composition et les compétences des instances qui vont être mises en place, les statuts de la structure et des enseignants permanents. Le champ de la recherche pour l'équipe enseignante permanente est à mettre en place, mais les enjeux sont clairement identifiés par la formation, ce qui laisse augurer un développement positif, dont il faudra s'assurer des effets.

Enfin, la mise en place d'une instance de pilotage formalisée et reposant sur une équipe de pilotage élargie aidera considérablement la formation à structurer son autoévaluation.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM)* confère le grade de master et sanctionne le deuxième cycle d'études médicales (acquisition de 120 European Credit Transfer System (ECTS), comprenant la validation des stages hospitaliers et gardes. Les six semestres de la formation ont pour objectif l'acquisition de connaissances et compétences cliniques et thérapeutiques, les étudiants devant valider le DFASM pour se présenter à l'Examen Classant National (ECN) pour entrer dans le troisième cycle des études médicales. L'enseignement est organisé en modules obligatoires, en enseignements optionnels permettant un parcours d'ouverture, avec des stages hospitaliers et gardes obligatoires. L'enseignement est dispensé à Brest, en presque totalité à l'UFR de Médecine et de Sciences de la santé (MSS) de l'Université de Bretagne occidentale (UBO), et dans la région (Quimper notamment) pour ce qui est de l'offre de stage.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les compétences et objectifs de la formation sont clairement exposés dans le dossier, mais on ignore les modalités d'information auprès des étudiants, hormis l'existence de documents sur le site de l'UFR. Le programme de la formation est conforme à l'arrêté du 8 Avril 2013 avec un tronc commun organisé en pôles de formation regroupant l'offre de stage de manière semestrielle (PES), et composé en outre d'unités d'enseignement (UE) obligatoires à choix, comme informatique, communication, echo-anatomie, détection des interactions médicamenteuses dont certaines dispensées en centre de simulation; il n'est pas explicité clairement si son accès est systématisé à tous les étudiants. Certaines UE hors pôles sont liées à l'apprentissage des compétences génériques (raisonnement clinique, relation médecin-malade). Les volumes horaires globaux sont conformes, mais le détail des UE n'étant pas fourni, il n'est guère possible d'en dire plus.

Il existe un parcours personnalisé comportant des unités librement choisies dont certaines permettent une initiation à la recherche, articulée avec la 1ère année de master *Biologie-santé* notamment et permettant l'accès en 2ème année de master qui aurait dû être mieux renseignée. En effet, on note la référence à un parcours fermé en 2018 (*Ethique, Soins, Santé*) et à une mention qui est en fait un parcours (*Évaluation, prévention, risque professionnel*). Des masters d'autres universités sont possibles sans qu'on sache desquels il s'agit. De manière générale, cette articulation n'est pas présentée avec suffisamment de précision, et encore moins argumentée.

Les stages de chaque PES sont organisés en cohérence et en alternance avec l'enseignement théorique sous la forme de deux sessions de trois semaines séparées par trois semaines d'enseignement. Le suivi, l'évaluation et la validation de stage se fait grâce à un outil informatisé (Moodle). L'oral de fin de cursus se fait dans un jury composé d'un évaluateur junior et senior, suivi d'un débriefing à chaque fois, et, donnant lieu à un accompagnement en cas de redoublement.

Des mutualisations avec l'ensemble des formations en santé du site sont organisées pour l'enseignement de "*Lecture critique d'articles*" (LCA) dont l'organisation transversale est renforcée. La formation en anglais est dispensée simultanément à cet enseignement, reposant sur des paires d'enseignants en anglais et médecin. Le travail des étudiants, en binôme, favorise l'apprentissage de la discussion et de l'argumentation scientifiques. La démarche scientifique est complétée par le choix d'unités d'enseignement proposées dans les masters locaux soutenue par de nombreuses conférences en 2ème et 3ème année (resp. DFASM2 et DFASM3).

Les parcours personnalisés sont encadrés par des entretiens et proposés sous forme de séminaires. Notamment un séminaire dédié aux maladies chroniques est organisé en mutualisation avec la formation des *Infirmières en Pratique Avancée (IPA)*. En plus des formations obligatoires, des enseignements sont proposés (outil numérique médical, relation médecin-patient, par exemple), mais on ignore s'ils sont suivis. Bien que tous les étudiants soient informés des enjeux liés à la profession, à son exercice et aux particularités du territoire pour les aider à orienter leur parcours, on peut regretter que l'entretien individuel en début de cursus ne soit pas systématiquement réalisé en présence d'un enseignant.

Les UE se validant par capitalisation, il n'y a pas compensation. En cas de redoublement une anticipation sur l'année suivante est proposée. Les compétences de fin de formation sont attestées via le certificat de compétences cliniques en situation, et en présence d'un jury dûment constitué.

Les étudiants à situation particulière (handicap ou sportif de haut niveau par exemple), peuvent bénéficier du suivi ou d'un aménagement d'études adéquat dans le cadre des services mis en place à l'UBO, mais aucun cas n'est mentionné dans le dossier. Par ailleurs, un suivi personnalisé est mis en place en cas de difficultés avérées, notamment d'ordre psychologique, avec le soutien du service universitaire de médecine préventive en tant que de besoin. La cellule d'appui aux étudiants en difficulté est piloté par un assesseur.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Portée par l'UFR de médecine et de sciences pour la santé, le DFASM, qui se définit lui-même comme une offre de formation en médecine complémentaire de celle de la faculté de Rennes, est environné d'autres formations en santé puisque l'UFR intègre l'odontologie et la maïeutique (en janvier 2021), abrite l'Institut de formation en kinésithérapie et organise des formations de licence et master. Cette UFR participe à l'universitarisation des Instituts de formation en soins infirmiers - IFSI. Cette organisation devrait être propice aux échanges pluridisciplinaires encore peu apparents. Une nouvelle collaboration avec l'École d'ingénieurs IMT Atlantique est mise en place pour que les étudiants en médecine puisse y effectuer une année de césure, mais trop récente pour qu'on puisse en évaluer la portée.

L'adossement à la recherche se fait au travers de huit unités de recherche et une École doctorale, mais des enseignants chercheurs issus de deux autres laboratoires participent aux enseignements, permettant ainsi de diversifier les apports scientifiques (sociologie notamment).

De nombreux partenariats internationaux sont présentés, avec 16 universités pour les échanges Erasmus et trois autres établissements étrangers en plus des DROM. Ces partenaires permettent des mobilités entrantes et sortantes pour stages ou formations, mais la quantification des mobilités est absente du dossier.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Les étudiants intègrent tous un troisième cycle, indispensable à l'obtention de leur diplôme d'État de docteur en médecine. Le taux de réussite est de 100 %. Il n'est pas signalé de réorientations ni d'insertion professionnelle en fin de DFASM, mais quelques redoublements sont néanmoins à signaler.

Pilotage de la formation

L'encadrement pédagogique fait appel à des enseignants hospitalo-universitaires, PU-PH, sous la supervision du doyen et de l'assesseur à la pédagogie. L'équipe pédagogique est en nombre adéquat, mais aucun détail n'est fourni sur la répartition des responsabilités d'UE ou de PES, et pas davantage sur les modalités de réunion d'une équipe de pilotage réduite.

Il existe une commission pédagogique, impliquant enseignants et étudiants, qui se tient régulièrement, en sus de la commission des stages qui est trimestrielle. Les évaluations de stage sont suivies dans un outil géré par les étudiants, et en concertation avec l'équipe pédagogique. Il n'y a pas d'évaluation systématique de chaque enseignement, mais un retour global est effectué par les délégués d'année en commission pédagogique.

On comprend à la lecture du dossier que la formation évolue dans son contenu, notamment l'UE de santé publique qui fait désormais partie du 1er cycle, mais en l'absence de compte rendu, on ne peut que supposer que c'est cette instance qui en est à l'origine.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs sont en légère augmentation avec 590 étudiants en DFASM en 2017-2018 pour 613 en 2019-2020, et des taux de réussite en augmentation avec 551 passages dans l'année supérieure (93,3 % de réussite directe) en 2017-2018, puis 575 (93,8 %) en 2019-2020. Avec 80 inscriptions en diplôme de spécialité en 3ème cycle, on comprend que certains étudiants choisissent de différer leur entrée en troisième cycle ou leur choix de spécialité. L'accès aux disciplines semble varié.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un enseignements théoriques et stages organisés en pôle, avec carnet de stage numérisé.
- Une intégration dans l'environnement universitaire, une diversification des parcours optionnels et un accès aux parcours recherche.
- Un accent mis sur la formation scientifique critique.
- Un bon accompagnement et suivi des étudiants.

Principaux points faibles :

- Un dossier manquant d'autoévaluation et lacunaire.
- Une évaluation des enseignements non encore systématique.
- Un manque d'analyse dans le suivi de l'entrée dans le troisième cycle.
- Une absence de pédagogies actives ou innovantes.
- Aucune mention du service sanitaire.

Analyse des perspectives et recommandations :

On ne peut que regretter un dossier insuffisamment renseigné ne permettant pas d'évaluer avec acuité l'ensemble des points de cette formation. Cette critique déjà portée lors de l'évaluation précédente devra à l'avenir être mieux prise en compte.

Sur les aspects pédagogiques, l'utilisation de la simulation semble réelle mais mériterait d'être détaillée pour convaincre de l'efficacité pédagogique de sa mise en œuvre et il conviendrait de reconsidérer la place des innovations pédagogiques, pour les rendre plus lisibles. Les nouvelles organisations mises en place concernant le projet professionnel des étudiants devront être mieux détaillées. La mise en place des ECOS (examen clinique objectif structuré) doit être prévue.

Concernant les aspects de pilotage, la place des étudiants dans l'évaluation des enseignements, annoncée comme systématique prochainement, devra être suivie avec attention. Les instances de pilotage pourraient être mieux définies afin d'accompagner les capacités d'autoévaluation qui font encore défaut.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement(s) :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)* sanctionne le deuxième cycle des études odontologiques, conférant le grade de master. Ce diplôme a pour but de préparer les étudiants au 3ème cycle des études odontologiques soit en tant qu'étudiants en troisième cycle court de deux semestres, soit en tant qu'interne hospitalier dans le cadre du troisième cycle long de six à huit semestres. La formation se déroule sur deux ans, soit quatre semestres correspondant à 180 crédits européens. Les compétences attendues pour la validation de ce diplôme correspondent à celles requises pour exercer la profession de chirurgien-dentiste. La formation est dispensée au sein de la faculté d'odontologie de l'Université de Bretagne Occidentale.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

D'après le dossier, l'ensemble des informations relatives au parcours et au déroulement de la formation est présenté aux étudiants, mais les documents ne sont pas accessibles dans le dossier. De même, les modalités de validation (compétences attendues pour valider les stages ou l'année) sont peu explicitées dans le dossier fourni, ce qui empêche de formuler un avis circonstancié sur la "nouvelle approche pédagogique basée sur l'acquisition progressive des compétences".

Le cursus paraît bien organisé sur deux ans, soit quatre semestres correspondant à 180 crédits "European Credits Transfer System" (ECTS). La formation comporte des enseignements théoriques et pratiques ainsi que des stages au Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) mais également dans différentes structures permettant de sensibiliser les étudiants à la prévention. Si le service sanitaire est bien en place, la traduction concrète notamment en interprofessionnalité fait défaut. Il existe un parcours spécifique "recherche" qui peut permettre aux étudiants d'acquérir un master, par l'acquisition d'unités d'enseignement (UE) obligatoires prévues dans la formation et d'UE optionnelles, mais on ignore de quels masters il s'agit. Il est dit que l'emploi du temps des étudiants engagés dans ce double cursus est alors adapté pour faciliter l'accès aux enseignements, mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas chiffré.

Aucune information n'est fournie portant sur l'organisation générale des enseignements (intitulé des UE, modalités de l'enseignement, modalités de contrôle des connaissances). Le volume horaire des cours magistraux paraît important (178 heures en 1ère année (DFASO1) et 138 heures en 2ème année (DFASO2) au regard du nombre d'heures d'enseignement dirigés (58 heures par année) et de travaux pratiques (41 heures par année). Les modalités pédagogiques de ces enseignements (utilisation d'outils numériques ou de simulation), ne sont pas précisées si ce n'est l'accès au centre de simulation lors d'une "consultation" au sein de l'UE psychologie-communication. Tous les étudiants sont formés à la lecture critique d'article. La préparation au concours de l'internat est réalisée au travers d'une unité d'enseignement optionnelle.

L'organisation pratique ainsi que le volume horaire dédié au stage clinique dans le service d'odontologie du CHRU de Brest n'est pas précisé dans le document fourni. L'encadrement est réalisé par les chirurgiens-dentistes enseignants chercheurs-praticiens hospitaliers. L'évaluation des étudiants lors du stage clinique est à la fois quantitative (nombre d'acte clinique à réaliser) et qualitative (observation clinique lors de la réalisation d'une acte). Le carnet de suivi d'évaluation des compétences est en place.

Une partie des enseignements est mutualisée, soit avec l'UFR de Médecine et de sciences pour la santé de Brest pour les enseignements médicaux (sans davantage de précision ni chiffrage du volume mutualisé), soit avec les UFR d'Odontologie de Marseille et de Clermont-Ferrand pour un enseignement spécifique à l'odontologie : Les biomatériaux dentaires. C'est l'occasion d'utiliser la plateforme pédagogique Moodle, mais aucun détail sur la pédagogie associée n'est donné.

Les possibilités offertes aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires sont nombreuses et diversifiées, notamment au travers de l'UE « odontologie renforcée » qui permet à l'étudiant d'approfondir une discipline clinique (*Odontologie conservatrice et endodontie, Odontologie pédiatrique, Parodontologie, Chirurgie orale, Prothèses, Douleurs orofaciales*) mais également du fait d'une formation à la recherche bibliographique et documentaire qui peut être associée à une UE de première année de master dans l'objectif de poursuivre le cursus bi-diplômant. En outre, il est fait référence à la possibilité d'aménagement pour les étudiants en situation particulière (handicap ou sportif de haut niveau - un cas dans la période étudiée) ou de renforcement pour l'intégration en cours de cursus.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'UBO propose l'une des deux formations en odontologie de la région Bretagne avec l'Université de Rennes 1. Dans le cadre des stages hospitaliers, il existe un projet de création d'un service d'odontologie à Carhaix qui permettra d'accueillir des étudiants brestois, afin d'étendre l'offre de stages et d'inscrire la formation dans un maillage territorial.

Les enseignants-chercheurs sont rattachés à plusieurs laboratoires : Laboratoire d'Immunologie et de Pathologie (INSERM-UMR 1227), Laboratoire de Traitement de l'Information Médicale (INSERM-UMR 1101), Laboratoire Interactions Epithéliums Neurons (EA 4685) et Laboratoire de Biodiversité et Ecologie Microbienne (EA 3882). Toutefois le dossier ne mentionne pas le nombre d'étudiants qui ont effectivement suivi un parcours recherche au sein de l'un de ces laboratoires.

Des liens pédagogiques existent l'UFR de Médecine et de sciences pour la santé de l'UBO, très peu concrétisés dans le dossier, et avec l'Institut de formation en kinésithérapie, notamment pour prévenir les mauvaises postures en situation de travail.

La politique de partenariat international apparaît bien construite. Ainsi, une mobilité internationale existe dans le cadre Erasmus, renforcée par des partenariats avec l'Université de Laval (Canada) et l'Université St Joseph (Liban). Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce programme n'est pas clairement chiffré, bien que quelques mobilités étudiantes soient constatées malgré les difficultés liées aux incompatibilités de programmes ou impossibilités d'accueil en formation clinique. Les mobilités enseignantes sont réelles, sortantes et entrantes, en Irlande et Burkina Faso respectivement, mais visiblement non conventionnées.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Sur la période observée, tous les étudiants ayant validé le DFASO poursuivent en 3ème cycle court de deux semestres et s'engagent en fin de cursus dans la vie professionnelle en activité libérale ou en activité salariée, mais aucun état des lieux concret n'est fourni sur cette situation de l'emploi post diplomation.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique comprend 27 membres de la faculté très majoritairement hospitalo-universitaires. Elle est en adéquation avec les besoins en enseignement, au regard du nombre d'étudiants. Les responsabilités sont réparties sur 11 d'entre eux mais on ignore si ce collectif se réunit de manière régulière.

La gestion administrative de la formation est assurée par deux personnes : une responsable administrative, et une responsable de scolarité.

Il existe un conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas précisée. La réunion de ce conseil, mis en place en 2019, n'a pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19; une réunion à distance aurait pu néanmoins avoir lieu. Auparavant le conseil de composante en avait certaines prérogatives non détaillées. Par ailleurs le dossier fait état de l'absence de dispositif d'autoévaluation formalisé mais une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée chaque semestre depuis 2015. Elle se fait au travers d'un questionnaire anonyme administré chaque semestre via la plateforme d'enseignement en ligne. Non obligatoire, plus de 50 % des étudiants s'expriment et des exemples sont fournis. La prise en compte par l'équipe pédagogique des résultats de ces enquêtes semestrielles ont conduit à inclure dans l'enseignement des modalités pédagogiques novatrices telles que la classe inversée ou l'approche par problème. On regrette toutefois de ne pas avoir d'éléments en annexe relatif à cette évolution (compte rendu d'une réunion ayant acté ces décisions). L'évaluation des lieux de stages par les étudiants n'est pas mentionnée.

Les jurys de fin de semestre, dont la composition n'est pas précisée dans le document fourni, sont classiquement proposés par le directeur de la composante et soumis à la validation de la présidence de l'UBO.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits pédagogiques en *DFASO1* a connu une forte diminution les deux dernières années (de 52 en 2017-2018 à 35 en 2019-2020). Le nombre d'inscrits pédagogiques en *DFASO2* a suivi la pente inverse (26 en 2017-2018 à 39 en 2019-2020). Ces variations ne sont ni commentées, ni analysées.

Les taux de redoublement sont faibles (sept étudiants sur les trois dernières années en *DFASO1* et *DFASO2*). Les abandons de cursus ainsi que les passerelles entrantes ou sortantes ne sont pas mentionnés dans le dossier. Le nombre d'étudiants ayant obtenu un master en double diplôme n'est pas fourni.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une évaluation systématisée des enseignements par les étudiants avec un bon taux de retour.
- Une possibilité d'acquérir de nombreuses compétences complémentaires.
- Un bon taux de réussite aux examens.
- Une mobilité enseignante effective.

Principaux points faibles :

- Un dossier manquant cruellement de données (aucun détail sur les UE, l'organisation et le suivi des stages, les masters accessibles, les modalités de contrôle des connaissances).
- Un défaut de pilotage : conseil de perfectionnement qui ne s'est pas réuni et autoévaluation très pauvre.
- Un usage des outils numériques et de simulation peu développé.
- Une poursuite d'études en 3ème cycle long peu efficace.

Analyse des perspectives et recommandations :

On déplore l'absence des annexes, particulièrement importantes et pourtant évoquées dans le dossier, lequel décrit un état de la situation de façon trop générale. Ceci limite l'analyse approfondie de la formation, déjà relevé lors de la précédente évaluation où "de nombreux points cités ne sont pas accompagnés de données qualitatives ou quantitatives, ce qui rend l'évaluation difficile". Cependant, la prise en compte des avis des étudiants et la mise en place d'un conseil de perfectionnement sont des marqueurs d'une progression certaine par rapport à la situation antérieure.

L'évolution de la formation sont des signes d'une formation qui entend jouer son rôle. Malgré un environnement recherche structuré et des possibilités affichées de valider un master à orientation recherche, la poursuite d'études longues n'est pas au rendez vous et pourrait constituer un enjeu pour les années à venir, en association avec le développement de partenariats internes au sein du pôle Santé de l'UBO et aux partenariats internationaux, notamment dans le cadre d'UE libre à connotation recherche dispensée par des collègues étrangers. Ces partenariats pourraient également profiter au développement d'outils de simulation.

Enfin, le conseil de perfectionnement récemment mis en place, devra se réunir et sera le lieu adéquat pour analyser les données, proposer des orientations. La formation doit voir cette instance comme une opportunité de formalisation des actions de régulation, pour lui permettre de procéder à une véritable autoévaluation, reposant sur des données étayées.

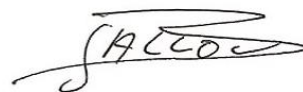
Observations de l'établissement

Brest, 18 février 2021,

Vous trouverez ci-dessous les observations concernant le rapport d'évaluation relatif au champ Sciences, Technologies, Santé.

Le président

Matthieu GALLOU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JALLOU', with a stylized flourish extending to the right.



Université de Bretagne Occidentale

Les annexes indiquées comme étant manquantes aux dossiers du grade de Master Diplôme d'études approfondies en sciences maïeutiques et du grade de Master Diplôme d'études approfondies en sciences odontologiques ont selon nous été déposées sur la plateforme Pelican dans les délais imposés. Elles ont par ailleurs été transmises au Hcéres lorsque celui-ci a signalé le manquement.

DÉFINITION DES ERREURS FACTUELLES ET DES OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

Il s'agit d'éléments de réponse ou d'analyse constructive au regard du rapport d'évaluation.

Les observations ne constituent pas des compléments d'informations au dossier initial d'évaluation, mais peuvent apporter des précisions sur des modifications récentes.

Elles ne doivent **en aucun cas** :

- faire référence à des personnes ou constituer des attaques personnelles,
- comporter des demandes de correction d'erreurs factuelles, car ces observations sont publiées pour chacun des rapports.

Les observations doivent être déposées sur la GED au plus tard à la date limite indiquée.

*N.B : dans le cas où il n'y aurait **pas d'observations à formuler** sur les rapports, il est demandé de le stipuler dans un courrier officiel (avec en-tête et signature) à déposer sur la plateforme GED au plus tard à la date indiquée.*

Dans l'analyse et le premier paragraphe des objectifs de la formation du rapport sur le DFASM il est stipulé que le centre de simulation n'est pas accessible à tous les étudiants. Cette interprétation nous semble devoir être corrigée. Nos étudiants sont en médecine pratiquement tous certains d'arriver à la fin de leur diplôme. Notre taux de réussite est de l'ordre de 95% avec au maximum 2 à 3 étudiants par an qui changent d'orientation. Tous les étudiants ont bien accès au centre de simulation à différents moments de leur formation. En particulier dès le DFGSM2 (hors champ de ce rapport) pour les ateliers de petite gestuelle. Puis les étudiants auront tous accès à la simulation pour l'UE Relation médecin malade faite en simulation pour l'annonce d'un diagnostic ou pour l'échographie anatomique comme exposé dans le rapport.

Concernant la conclusion il est stipulé qu'il n'existe pas de pédagogie active. Une insuffisance d'explication est à l'origine de cette remarque. En effet, en DFASM, tous les enseignements sont faits en pédagogie active. Tous les étudiants travaillent leur cours sur les référentiels qui sont à leur disposition en ligne ou en bibliothèque et rédigés par les collègues des enseignants. Ces documents pédagogiques sont le socle de référence de leurs examens tant à l'UFR au cours du DFASM que lors de l'épreuve finale des examens classants nationaux ayant lieu en DFASM3. Tous les enseignements de DFASM sont réalisés à partir de cas cliniques qui permettent de contextualiser les connaissances et le plus souvent en utilisant des supports interactifs (powervote, socrative, wooclap...) informatiques ou beaucoup plus simplement avec des cartons de couleur pour les votes. L'ensemble de ces méthodes sont régulièrement rappelées aux enseignants avec des formations proposées lors des séminaires pédagogiques et lors de la formation initiale des CCA AHU (enseignants non titulaires) qui interviennent beaucoup en DFASM.

Enfin concernant les activités pluriprofessionnelles elles sont largement développées dans le service sanitaire au cours du DFGSM3 (hors champ de ce rapport puisque niveau licence). Nous prévoyons dès 2021 d'associer les IFSI à la formation avant le stage infirmier des DFGSM2 en favorisant la démonstration des actes techniques aux étudiants en médecine par les élèves infirmiers de 3^e année. Enfin depuis plusieurs années nous réalisons en DFASM3 (dernière année du cycle master) une formation pluriprofessionnelle obligatoire associant, infirmier(e)s, médecins, sages femmes et kinésithérapeutes sur l'évaluation de situations cliniques complexes en petits groupes, en simulation avec débriefing, (groupe observé et observateur), représentant à la fois de la pédagogie active, de la simulation et de l'enseignement des compétences transversales et communes à ces professionnels. La participation à cette formation valide le second cycle avec le certificat de compétences cliniques que nous avons décrit dans le dossier soumis aux experts.

ERREURS FACTUELLES (à compléter ci-dessous le cas échéant)

Il s'agit de données se trouvant dans le rapport d'évaluation du Hcéres qui sont erronées ou différentes des données, des informations, ou des éléments évoqués dans le dossier à évaluer.

Il peut s'agir par exemple d'une erreur sur un sigle, une date de création, un nombre de parcours...

Les demandes de correction d'erreurs factuelles sont transmises au Hcéres après vérification de leur pertinence par l'établissement.

Ces demandes doivent être transmises par mail avant la date limite du dépôt des observations.

Nom de l'établissement : UBO

Intitulé du champ, domaine etc. :

Sciences et Technologies de la Santé

Partie pour le champ ou domaine :

Diplôme de formation approfondi en sciences médicale

Merci d'indiquer ci-dessous dans l'ITEM concerné l'erreur factuelle constatée : ✓

ITEM Présentation :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Avis global :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous : Dans les principaux points faibles est inscrit: aucune mention du service sanitaire
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous : Le service sanitaire est réglementairement du domaine du diplôme de formation générale de sciences médicales (article 14 de l'arrêté du 12 juin 2018). Il n'est donc pas mentionné dans le dossier d'auto-évaluation du diplôme de formation approfondie mais a été détaillé dans l'évaluation du grade licence.

ITEM Analyse détaillée :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Finalités :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Positionnement dans l'environnement :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Organisation pédagogique :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Pilotage :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Dispositifs d'assurance qualité :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

ITEM Résultats constatés :

- Indiquer l'erreur factuelle ci-dessous :
- Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :



Département d'évaluation
des formations

Nom de l'établissement : Université de Bretagne Occidentale

Intitulé du champ, domaine etc. : Champ Sciences, Technologie, Santé

OBSERVATIONS

L'UFR Sciences et Techniques qui pilote une partie des formations du champ STS remercie le comité Hcéres pour son travail sur l'évaluation de ses formations de second cycle et rejoint l'avis du comité sur les pistes d'amélioration dessinées dans le rapport. S'il est recommandé par le comité de réfléchir à davantage de collaborations avec les autres composantes de l'UBO que sont l'UFR Médecine et Sciences de la Santé et l'IUEM, portant le champ ML, l'UFR Sciences et Techniques tient à affirmer que des collaborations existent déjà. En effet :

- Le master Biologie, Santé est co-porté par les deux UFR Sciences et Techniques et Médecine et Sciences de la Santé. Les deux UFR sont étroitement liées également dans le cadre de l'accès aux études de Santé via le système PASS-LAS. Il est clair que ce point n'apparaît pas dans le dossier champ qui décrit essentiellement l'offre de formation du second cycle.
- De même des liens étroits existent avec l'IUEM dans la mesure où les formations scientifiques du champ ML s'appuient en partie sur les formations de 1^{er} cycle de l'UFR Sciences et Techniques, cet institut n'abritant aucune formation de 1^{er} cycle mais seulement des masters et doctorats.

En l'état actuel de la structuration existant au sein de l'établissement, un pilotage commun semble cependant inapproprié, les indicateurs, notamment ceux liés à la soutenabilité en matière de ressources humaines, étant difficilement mutualisables. En effet, le personnel de l'UFR Médecine bénéficie dans sa majorité d'un statut particulier ne permettant pas l'application de règles communes. Quant à l'IUEM, les personnels enseignants-chercheurs relevant du domaine STS sont rattachés à un département disciplinaire de l'UFR Sciences et Techniques qui les gère administrativement, l'IUEM n'ayant quasiment pas de personnel affecté. Ils ont donc connaissance indirectement par ce canal des règles de pilotage adoptées à l'UFR. Pour toutes ces raisons, les indicateurs de soutenabilité en lien avec les ressources humaines ne peuvent s'appliquer de façon identique dans ces trois composantes.

Pour autant, les collaborations entre composantes existent et des discussions sont déjà en cours avec l'UFR Médecine et Sciences de la Santé pour les amplifier lors du prochain contrat. De même une réflexion est en cours pour permettre de créer des parcours interdisciplinaires à l'intérieur du champ ou entre champs de formation.

PRECISIONS SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION DES FORMATIONS APPROFONDIES EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

IDENTITÉ DE LA FORMATION

Établissement : Université de Brest

Intitulé du champ : Sciences, Technologies et Santé

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques (DFASO)

Responsable de la formation :

Nom, prénom : ARBAB-CHIRANI Reza

Fonction / Corps et grade : Directeur, PU-PH

Téléphone : 02 98 01 65 92

Adresse électronique : reza.arbab-chirani@univ-brest.fr

Site Web de la formation : <https://www.univ-brest.fr/ufr-odontologie/>

Sites (lieux où la formation est dispensée) : UFR d'Odontologie, 22 avenue Camille Desmoulins - 29238 BREST cedex 3

Établissement(s) : UBO

Commune(s) : Brest

PRECISIONS

Parcours spécifique recherche :

Les Modalités de Contrôle des Connaissances prévoient trois UE de « Parcours personnalisé » sur les deux années de DFASO au sein desquelles les étudiants peuvent choisir parmi :

- les UE libres proposées par l'UBO,
- les UE du Master 1 Biologie-Santé de l'UFR de Médecine et des Sciences de la Santé,
- l'odontologie renforcée,
- l'option santé des armées,
- et, uniquement pour l'année de FASO2 : préparation à la thèse ou préparation à l'internat.

Les UE de Master 1 proposées dès la 2^{ème} année de 1^{er} cycle sont les suivantes :

- Biochimie et biologie moléculaire
- Microbiote et Biodiversité en Santé humaine
- Immunologie générale
- Modèles animaux et mécanismes physiopathologiques
- Neurophysiologie sensorielle
- Base de l'Imagerie médicale
- Capteurs RX MN
- Génétique Chromosomique
- Génétique et pathologie moléculaire
- Immunologie pathologie
- Parasitologie et mycologie
- Physiologie en conditions extrêmes

Les UE de Master 1 proposées aux étudiants d'odontologie validées leur permettent de s'inscrire ensuite, en double cursus, en Master de Biologie-Santé.

8 parcours de Master Biologie-Santé sont proposés par l'UFR de Médecine et des Sciences de la Santé :

- Parcours « Analyse du risque toxicologique pour le consommateur »
- Parcours « Physiologie des régulations »
- Parcours « Alimentation, Droit, Nutrition, Santé »
- Parcours « Signaux et Images en Biologie et Médecine »
- Parcours « Génétique, Génomique et Biotechnologies »
- Parcours « Méthodologie en Neurosciences Cliniques »
- Parcours « Evaluation et Prévention des risques Professionnels »
- Parcours « Education thérapeutique du patient et prise en charge des addictions »

Nous notons un très faible nombre d'étudiants poursuivant la formation de recherche en Master 2 (à peine 1 par an). Le déficit d'attractivité des parcours de recherche peut s'expliquer par sa faible plus-value de la valence recherche pour l'activité libérale qui reste le domaine d'activité professionnelle ultra majoritaire à l'issue de la formation d'odontologie. De plus, les contraintes d'un double cursus pour mener simultanément la formation d'odontologie et le master peut être un élément dissuasif dans la poursuite d'un parcours recherche abouti.

Simulation

Un volume important de séances de simulation procédurale (TP sur simulateur physique mais aussi sur simulateur virtuel avec bras à retour d'effort haptique) est réalisé lors du cursus d'études d'odontologie à Brest. Ces séances concernent principalement le 1^{er} cycle des études (DFGSO) mais se poursuivent également au 2^e cycle (DFASO), mais de manière moins intense. La faculté d'odontologie de Brest fait partie des 5 facultés en France sur 16 à offrir des séances de simulation virtuelle sur simulateur numérique.

Ces séances de simulation procédurale, sont complétées par des séances de mise en situation clinique (simulation d'une consultation) au CESIM, lors du 2^e et 3^e cycles d'études d'odontologie.

Partenariats internationaux :

Précisions chiffrées de mobilité internationale des étudiants

Mobilité étudiante / Université Laval QUEBEC

Année universitaire	Etudiants entrants	Etudiants sortants
2019-2020	2 (de mai à juillet)	1 (2 semestres)
2018-2019	2 (de mai à juillet)	1 (2 semestres)
2017-2018	2 (de mai à juillet)	1 (2 semestres)

Mobilité étudiante Allemagne

Année universitaire	Etudiants entrants	Etudiants sortants
2017-2018	0	1 (1 semestre)

Mobilité étudiante / Cambodge

Année universitaire	Etudiants sortants
2019-2020	7
2018-2019	2
2017-2018	2

La réactivation de l'accord-cadre avec l'Université St Joseph (LIBAN) conclu en 2018-2019 n'a pas pu se concrétiser par l'échange effectif d'étudiants ou d'enseignants compte-tenu des situations sanitaires et politique des deux dernières années.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants :

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre d'inscrits pédagogiques en 4 ^e année	52*	38**	35
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette 4 ^e année admis en 5 ^e année même partiellement	48	35	35
Nombre d'inscrits pédagogiques en 5 ^e année	26	34	39
Nombre d'inscrits pédagogiques en 5 ^e année ayant validé leur diplôme	25	29	38

- ***37 étudiants de 4^{ème} année + 15 étudiants admis en 5^{ème} année avec dettes cliniques**
- ****37 étudiants de 4^{ème} année +1 étudiant admis en 5^{ème} année avec dettes cliniques (année de modifications des contrats cliniques limitant les dettes : prise en compte des acquisitions cliniques sur l'intégralité du cycle et non plus année par année)**

OBSERVATIONS

Pilotage de la formation – Gestion administrative de la formation :

L'équipe administrative s'est enrichie depuis le 1^{er} septembre 2020 d'un ETP supplémentaire.

Elle est dorénavant constituée de :

- 1 Responsable Administrative et Financière / Responsable de scolarité (catégorie B)
- 1 Adjointe de scolarité (catégorie C)
- 1 secrétaire de scolarité (catégorie C)

ERREURS FACTUELLES

ITEM: Analyse

Erreurs factuelles:

- 1- Annexes manquantes.
- 2- « La formation comporte des enseignements théoriques et pratiques ainsi que des stages au Centre hospitalier universitaire (CHRU) mais également dans différentes structures permettant de sensibiliser les étudiants à la prévention, ainsi qu'un stage chez praticien libéral, intitulé stage actif d'insertion professionnelle. »
- 3- « Ainsi, une mobilité internationale existe dans le cadre ERASMUS avec l'Université de Laval (Canada) et l'université St Joseph (Liban). »
- 4- « Sur la période observée, tous les étudiants ayant validé le DFASO poursuivent en 3^{ème} court de deux semestres... ».

Modifications souhaitées :

- 1- Toutes les annexes nécessaires pour compléter notre dossier ont bien été déposées, mais manifestement une erreur technique (dysfonctionnement du logiciel Pelican semble-t-il) a compromis leur transmission. Elles sont par conséquent transmises en pièces jointes.
- 2-Suppression de la mention de stage chez un praticien libéral : le stage actif en libéral n'intervient qu'en 6^{ème} année (3^{ème} cycle court)
- 3-Ainsi, une mobilité internationale existe dans le cadre ERASMUS et, hors Union Européenne avec l'Université de Laval (Canada) et l'université St Joseph (Liban).
- 4- Sur la période observée, tous les étudiants ayant validé le DFASO et le CSCT poursuivent en 3^{ème} cycle court de deux semestres (sans passage d'autres examen ou concours) ou en 3^{ème} cycle long avec un internat sur 6 ou 8 semestres selon le Diplôme d'Etudes Spécialisées(après réussite du concours d'internat).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)